

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



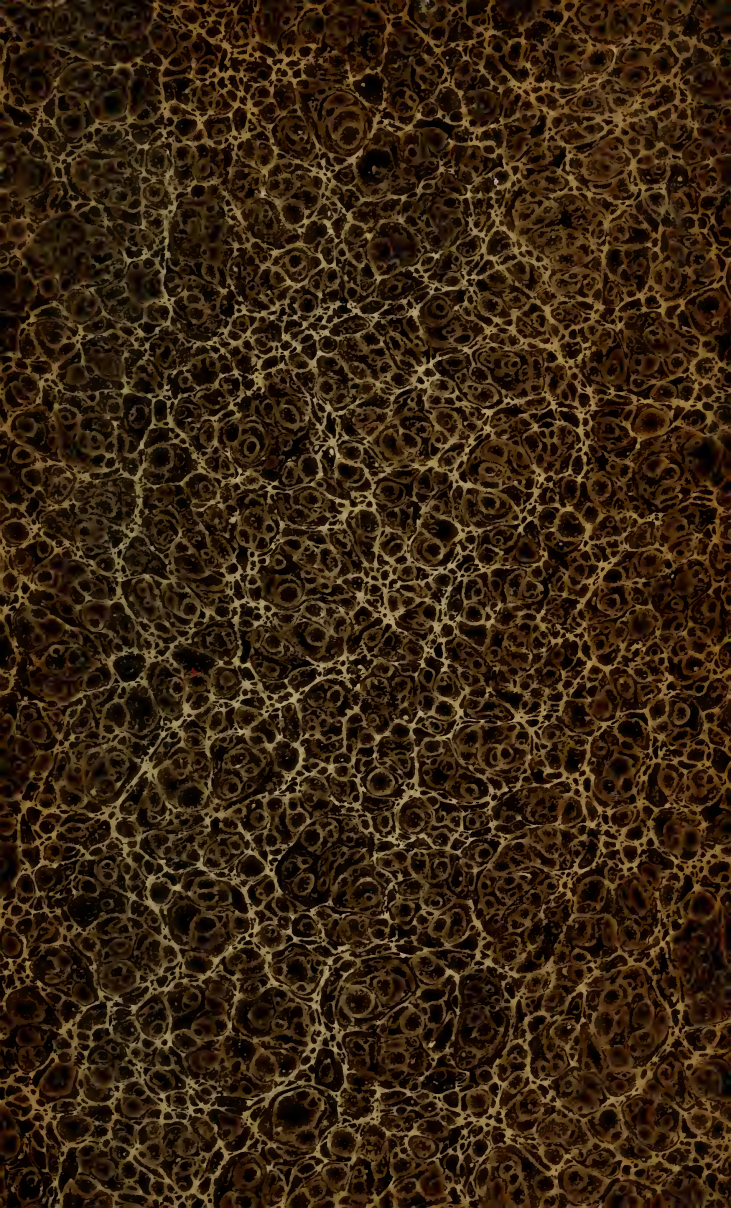
3 1761 04053 9470

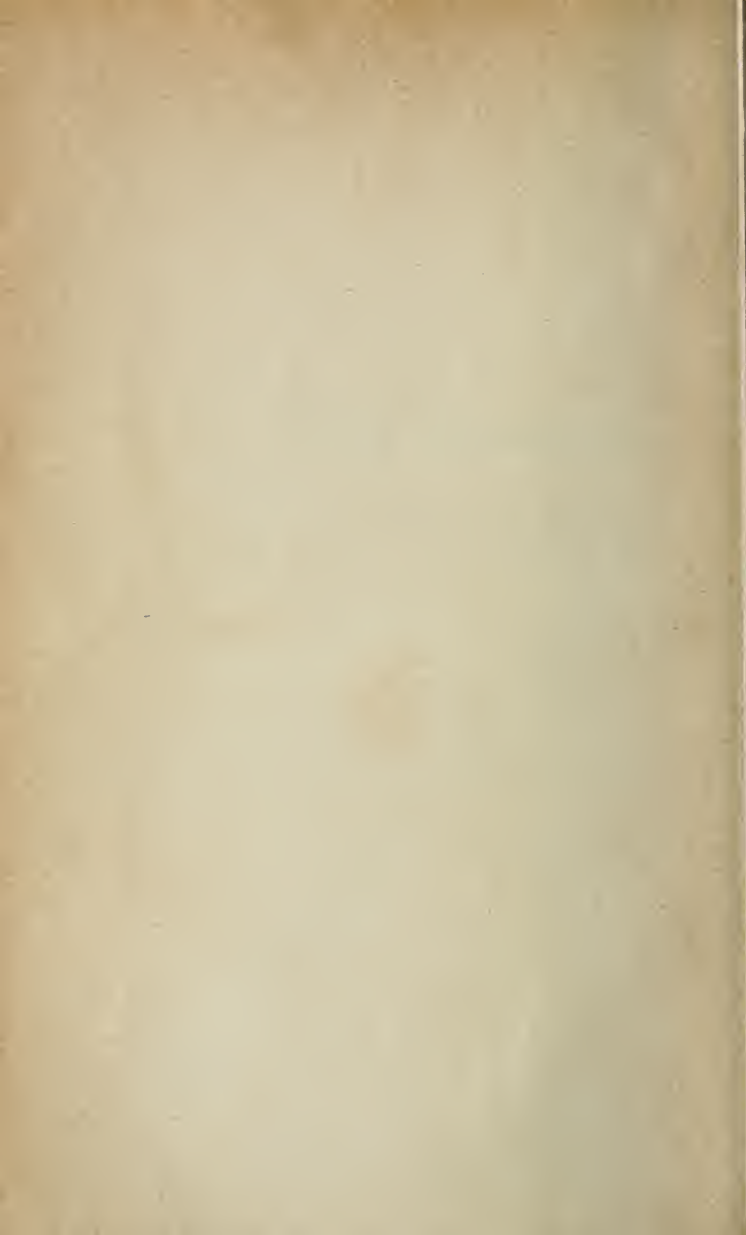
JOHN M. KELLY LIBRARY



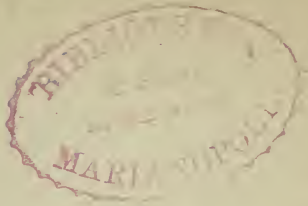
Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto





VII 5 L



HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED

RETRAITES PASTORALES

I



HOLY SEPTEMBER 1887



RETRAITES PASTORALES

ET

DISCOURS DIVERS

PAR

M. HAMON

Curé de Saint-Sulpice

PUBLIÉS PAR UN PRÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

(Droits de traduction réservés)

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED



AVANT-PROPOS

Les retraites pastorales que nous publions sont le recueil des méditations, conférences, discours, composés par M. Hamon pour ses prédications ecclésiastiques. Pendant près de quatorze ans, les manuscrits sont restés entre les mains d'un pieux religieux (1) à qui l'auteur les avait donnés comme souvenir de son affection et des liens de famille qui les unissaient. Diverses circonstances empêchèrent de les livrer à l'impression, malgré la filiale et respectueuse reconnaissance du jeune religieux pour le vénérable curé de Saint Sulpice.

Aujourd'hui la propriété de ces manuscrits nous est acquise, et c'est sur ces manuscrits que s'est faite notre publication.

La prédication des retraites pastorales a

1. Le R. P. Dubourg, dominicain.

occupé dans la vie de M. Hamon une place assez marquée, je pourrais dire une place de prédilection. Dès le sous-diaconat, son attrait intérieur le portait à se consacrer aux missions. « J'éprouve, écrivait-il, un grand désir de voler au secours de tant d'âmes qui se perdent et de venger la gloire de Dieu. » Plus tard, ordonné prêtre, il entra à Saint-Sulpice après que M. Boyer qui le dirigeait et M. Augé, son ancien directeur, lui eurent développé leurs vues sur lui au sujet des retraites ecclésiastiques.

La Providence voulait le disposer à ce ministère par les longues années de ses travaux de professeur de théologie, de supérieur de séminaire, de curé d'une grande paroisse de Paris.

Sa vie, qui a été donnée au public, il y a quelques années (1), fait connaître que, supérieur de Grand Séminaire ou curé de Saint-Sulpice, de 1830 à 1874, il prêcha des retraites au clergé de vingt diocèses de France.

« Comprenant toute la gravité du ministère

1. *Vie de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice*, par L. Branche-reau, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire d'Orléans, 1877.

auquel il allait se livrer, M. Hamon, dit son biographe, en parlant de ses débuts en ce genre, consacra l'année entière à composer ses sermons, qu'il écrivit d'un bout à l'autre avec un soin tout particulier... Aussi les sermons de retraite pastorale qu'il a laissés sont incontestablement la partie la plus achevée et la plus soignée de ses œuvres oratoires. Les devoirs de la vie sacerdotale y sont traités avec une hauteur de vues, une solidité de pensées, une pureté et une noblesse de style vraiment remarquables. C'est un admirable résumé dans lequel le pieux orateur a condensé tout ce que ses études, son esprit d'oraison, sa longue expérience lui avaient appris relativement à ces grands objets. »

Indépendamment de ce témoignage, le talent d'écrivain si justement apprécié, le zèle si éclairé du prédicateur ne permettraient pas de douter qu'ayant eu à remplir un ministère aussi important, il n'eût mis tous ses soins à s'en acquitter consciencieusement et produit, à cette occasion, des écrits dignes de figurer à côté de ses meilleurs ouvrages. Pour

nous, témoin édifié de sa vie et de ses vertus, c'est une douce joie, en publiant ce livre, de faire revivre un peu plus longtemps dans le clergé de France la mémoire « d'un prêtre vraiment accompli (1) ».

Nous offrons avec confiance à nos confrères dans le sacerdoce un vrai trésor de piété où le vénérable curé puisait encore, à l'âge de 78 ans, pour acquitter sa promesse d'une dernière retraite pastorale à Chartres.

Le premier volume renferme une série de méditations, d'entretiens, de conférences et d'examens particuliers pour une retraite de six jours, durée ordinaire de ces exercices. Le second contient un supplément aux entretiens du premier, et fournira de précieux sujets de méditation aux ecclésiastiques qui adopteraient cet ouvrage comme manuel de retraite, afin de varier et compléter les instructions présentées dans le premier volume. Nous y avons joint quelques discours et oraisons funèbres, que l'examen des manuscrits de M. Hamon a remis sous nos yeux; ils nous ont

1. Lettre de S. Ém. le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

paru pouvoir faire heureusement suite aux entretiens de retraite. Ils n'ont point en effet d'autre objet que le sacerdoce, ses grandeurs et les devoirs qu'il impose. En célébrant des anniversaires chers entre tous aux âmes sacerdotales, en faisant l'éloge de personnages dignes d'être offerts comme exemples au clergé, ils montrent vivants et font, par conséquent, plus facilement accepter et aimer les enseignements plus abstraits des entretiens.

Ce livre, nous en avons la persuasion, est une bonne œuvre sacerdotale. Les prêtres ont apprécié les ouvrages du curé de Saint-Sulpice, et c'est assurément à l'accueil que le clergé leur a fait qu'ils doivent en grande partie le succès dont leur publication a été favorisée (1). Ils ne recevront pas avec moins d'empressement et d'intérêt le travail que nous leur offrons

1. Les Oeuvres de M. Hamon ont eu en effet un vrai succès. En voici l'indication, avec le nombre d'éditions qu'on en a donné.

La *Vie du cardinal de Cheverus* a eu sept éditions et a été tirée à plus de 18.000 exemplaires.

La *Vie de saint François de Sales*, en deux volumes in-8°, a eu sept éditions ; l'Abrégé du même ouvrage compte cinq éditions : En tout, il s'en est écoulé près de 39.000 exemplaires ;

Le *Traité de la Prédication* compte treize éditions.

Quant aux *Méditations*, il en a été tiré, en vingt et une éditions, 92.400 exemplaires.

aujourd'hui et qui leur convient exclusivement.

Ce n'est point seulement un enseignement aussi solide que pieux des devoirs de la vie ecclésiastique qu'ils y trouveront, nous osons dire que c'est un exemple plus éloquent et plus persuasif encore qu'ils auront constamment sous les yeux. On a dit que « le style est l'homme même » ; ou encore, qu'un bon écrivain « a le style de sa pensée », ces paroles expriment parfaitement une vérité qui est manifeste chez les saints et chez ceux qui leur ressemblent. Leurs écrits sont la vivante expression de leur âme : on les voit, on les entend, on subit leur charme, on se pénètre des pures et douces influences de leurs vertus, en lisant les livres qu'ils ont composés. Profondément pénétrés de la vérité, ils la pratiquaient avant de l'enseigner aux autres, et ils écrivaient sans aucune préoccupation humaine. Aussi, quand ils prêchent ou écrivent, semblent-ils donner quelque chose de leur vie ; leur âme rayonne à travers leur parole, et leur image se lève derrière chacune de leurs œuvres écrites, pour l'éclairer d'une lumière céleste qui, plus que tout effort

de l'art, nous touche et nous gagne à la vérité et à la vertu.

Nous croyons que cette impression sera éprouvée par ceux qui liront ces retraites. On y sent à chaque instant que c'est un bon, un saint prêtre qui parle : il se peint lui-même sans y songer : en traçant aux autres leurs devoirs, il dit ce qu'il fait ; il affirme ce qu'il croit, ce qu'il aime ; il donne ce dont il vit : aux qualités si remarquables de son esprit, aux charmes d'une diction toujours noble, pure, simple, son âme vient ajouter ce je ne sais quoi de sincère et de persuasif que la vertu seule peut donner au langage de la vérité.

Dès sa naissance, André Hamon fut prévenu de grâces de choix. Sa famille lui transmit comme un héritage sacré, avec la foi la plus pure, le respect le plus religieux, le dévouement le plus profond pour l'Église et le sacerdoce. De temps immémorial et comme de tradition, elle comptait plusieurs de ses membres dans le clergé ; durant toute la période révolutionnaire, malgré les dangers que l'on pouvait courir, elle se fit constamment un devoir et un hon-

neur de donner asile aux prêtres proscrits. Une pareille conduite ne pouvait qu'attirer du ciel d'abondantes bénédictions sur cette chrétienne et généreuse famille. Le jeune André en recueillit, ce semble, la plus large part dans la nature d'élite qu'il apporta en naissant, dans les heureuses dispositions d'esprit et de cœur qu'il manifesta dès ses plus tendres années. Deux prêtres vénérables, ses oncles, intrépides confesseurs de la foi, à cette époque de troubles et de persécutions, lui donnèrent successivement leurs soins. Sous l'influence de leurs austères exemples, son cœur tendre et délicat, sans rien perdre de sa sensibilité, acquit une trempe de foi et de vertu qui ne devait jamais s'altérer.

Ses progrès furent rapides au double point de vue de la science et de la piété; il les mit, de bonne heure, au service l'une de l'autre. Son premier succès fut l'effet de cette heureuse alliance à laquelle il resta si laborieusement fidèle toute sa vie; nous sommes redevables, à cette discipline de piété et de travail, des remarquables écrits qui ont fait et

feront longtemps encore tant de bien aux âmes. Vers l'âge de quinze ans, à la fin de sa rhétorique, il composa sur la divinité de la Religion un discours tellement remarquable, que ses maîtres crurent devoir le faire lire publiquement à la distribution des prix; plusieurs personnes présentes, esprits distingués, en exprimèrent leur admiration. C'est le témoignage qu'en a rendu un de ses professeurs.

Nous ne pouvons juger de la valeur de ce premier essai apologétique. Mais si ce discours ne nous est pas parvenu, nous avons entre les mains les premiers et précoces sermons du futur curé de Saint-Sulpice. Il fit ses débuts, en ce genre, à Gentilly, dans la succursale de la pension Liautard, comme membre de la Congrégation apostolique (1). Il avait alors environ dix-sept ans. Nous croyons qu'on nous saura gré de rapporter quelques passages de l'exhortation qu'il adressa à ses confrères, à l'occasion de sa réception, le jour de la fête de saint Jean, et de donner ainsi une idée de la manière de ce

1. Voir la *Vie de M. Hamon* citée plus haut, p. 24.

jeune prédicateur et de la douce et entraî-
nante piété dont il pouvait déjà imprégner
sa parole.

Après avoir rappelé que la Congrégation apos-
tolique dans laquelle il a le bonheur d'être
reçu est destinée à faire revivre les vertus des
apôtres, ses patrons. il s'adresse à celui dont
on célèbre la fête, et s'écrie : « Quand aurons-
« nous votre amour pour Jésus, ô grand saint
« Jean, dont nous célébrons la fête en ce jour ?
« Quand sera allumée dans notre cœur une
« étincelle seulement de ce feu divin qui vous
« consumait ? Hélas ! nous sommes encore tout
« de glace envers Jésus ! et cependant n'avons-
« nous pas les mêmes motifs que vous de l'ai-
« mer ? N'est-il pas notre Dieu comme le vôtre ?
« N'est-il pas notre créateur, notre bienfaiteur,
« notre rédempteur comme le vôtre ? Ne nous
« a-t-il pas comme vous fait reposer sur son
« sein dans la sainte Communion ? Il est vrai,
« ô Jésus, vous nous avez fait autant de grâces
« qu'à saint Jean, et après nous avoir aimés
« comme lui, vous aviez droit d'attendre que
« nous vous aimassions comme lui ; mais si

« nous avons été ingrats jusqu'ici, faites-nous
« bien comprendre aujourd'hui combien vous
« êtes aimable, afin qu'à l'exemple de saint
« Jean nous commencions à vous aimer et à
« n'aimer que vous.

« La raison d'aimer Dieu, dit saint Bernard,
« c'est qu'il est Dieu : *Ratio diligere Deum,*
« *Deus.* En effet, nous aimons naturellement
« tout ce qui est beau, tout ce qui est parfait :
« or que pourrons-nous trouver, que pour-
« rons-nous même désirer de plus beau, de
« plus parfait que Dieu ? Si dégagés des
« biens terrestres et tirés des ténèbres de
« notre ignorance, nous pouvions voir à
« découvert cet être souverainement bon et
« souverainement aimable. si quelque rayon
« échappé du trône de l'Éternel venait frap-
« per nos faibles regards, oh ! alors nous ne
« ferions que languir ici-bas ; dégoûtés de tous
« les objets terrestres, ennuyés de la vie, im-
« patients de nous réunir au principe de notre
« être, nous nous écrierions comme saint Paul :
« *Cupio dissolvi et esse cum Christo ;* ou bien
« avec le prophète-roi : *Quando veniam et ap-*

« *parebo ante faciem ejus?* O Dieu, mon unique
« fin, mon bonheur pour l'éternité, Dieu
« d'amour, quand pourra mon âme s'élançer
« vers vous, se réunir à vous? quand mêlé aux
« séraphins et aux chérubins, pourrai-je vous
« contempler face à face, vous aimer pour tou-
« jours?... »

Mais nous ne devons pas seulement aimer Dieu parce qu'il est infiniment aimable par sa nature, nous devons l'aimer encore comme créateur, comme rédempteur surtout. Car « ce
« fut par amour qu'il prit un corps dans le
« sein d'une vierge pour relever la nature de
« l'homme dégradé par le péché et déchu de sa
« haute et sublime destination ; ce fut par
« amour qu'après avoir souffert pendant neuf
« mois d'être renfermé dans les entrailles de
« Marie, il descendit des splendeurs éternelles
« dans la crèche, et en quel état ! vous l'avez
« vu avant-hier avec les bergers : pour palais
« il avait une étable, pour lit un peu de foin,
« pour vêtement de pauvres langes, pour trône
« une crèche, lui devant lequel tous les esprits
« bienheureux se prosternent en tremblant,

« dont les hommes adorent la puissance dans la
« création de l'univers et la marche imposante
« des astres, la sagesse dans l'harmonie du
« monde, la voix dans les éclats de la foudre,
« lui qui porté sur les ailes des chérubins vien-
« dra juger à la fin des temps tous les mortels
« effrayés. Mais ce n'est pas seulement à la
« crèche que Jésus nous offre un mystère
« d'amour : suivez-le depuis Bethléem jus-
« qu'au Calvaire, vous verrez que chaque pas
« est guidé par l'amour, chaque parole est
« proférée par l'amour, chaque soupir est
« poussé par l'amour ; sa première larme en
« naissant jusqu'à la dernière goutte de son
« sang en expirant est un gage et un sacrifice
« perpétuel d'amour... L'amour, impatient de
« gagner les cœurs, le conduit à travers la Ju-
« dée, lui fait mépriser les fatigues, l'entraîne
« chez les pécheurs et les pécheresses même
« publiques, pour ramener dans le bercail ces
« brebis égarées ; l'amour lui met en main
« toute sa puissance divine pour attester aux
« hommes sa mission par des miracles frap-
« pants, et les attirer à lui ; enfin l'amour le

« conduit à la mort et à la mort de la croix :
« ici l'amour ne peut s'exprimer par des pa-
« roles : il faut tomber au pied de la croix et
« admirer en silence. »

Ces citations, peut-être un peu longues, nous les avons faites, non dans la pensée de mettre sous les yeux du lecteur rien de bien extraordinaire sur le sujet traité par cet écolier-prédicateur, mais dans un dessein d'édification, en montrant un jeune homme de dix-sept ans qui porte la parole devant ses confrères avec cet accent de conviction profonde, de piété ardente, indice certain d'une âme dès lors toute gagnée à la foi, à la vertu, à Dieu. Ces essais donnent une idée du talent et de la facilité précoces de M. Hamon, du genre qu'il eut l'heureuse inspiration d'adopter dès ses débuts et dont il ne s'écarta jamais. Comme l'a fait remarquer l'auteur de sa vie, « ces œuvres de jeunesse n'ont pas sans doute la perfection et le fini des œuvres qu'il produisit dans la maturité de l'âge » ; néanmoins, les qualités éminentes qui le distinguent s'y révèlent déjà avec quelque éclat.

Par ses discours comme par ses autres écrits M. Hamon appartient à l'école classique. Sans s'élever à la hauteur des grands écrivains, il s'en approche assez pour être lui-même un utile modèle à proposer aux hagiographes et aux prédicateurs. « Il traça de main de maître dans la Vie de saint François de Sales et dans celle du cardinal de Cheverus, deux portraits d'une vérité frappante (1). » Les unanimes éloges qui ont été décernés à ces deux ouvrages ne permettent point de douter de leurs mérites. Ces mérites, nous croyons qu'on les reconnaîtra, suivant les convenances du genre, dans les sermons et les conférences que nous publions. Les prêtres, en les lisant, y trouveront non seulement à s'instruire de leurs devoirs, à édifier leur piété, raviver la flamme de leur zèle, mais encore à étudier un genre de prédication généralement le plus propre à conserver, dans la chaire, la doctrine, la piété, le bon goût ; et le plus capable d'opérer un bien réel dans les âmes.

Dans son *Traité de la prédication*, M. Hamon,

1. Lettre de S. Ém. le cardinal Guibert, citée ci-dessus.

distingue deux genres d'éloquence, le classique et le romantique.

Il se montre peut-être un peu sévère dans son appréciation du romantisme ; ce genre d'éloquence a eu, dans la chaire chrétienne, d'illustres représentants, qui, s'ils n'ont pas été sans défauts, ont déployé cependant des qualités éminentes, et, il faut bien le reconnaître, heureusement opportunes. Mais ces maîtres ont fait école : séduits par les charmes un peu factices de la nouvelle littérature, entraînés par un déploiement inusité d'imagination et de sentiment, les élèves, qui n'avaient de leurs maîtres ni l'âme ni le génie, n'ont fait trop souvent qu'exagérer leurs défauts, et on a vu alors la simplicité, le naturel, le bon goût éclipsés de la chaire chrétienne.

C'est là ce que M. Hamon condamne, et à juste titre. C'est là ce qu'il a constamment condamné plus encore par ses exemples que par son enseignement. Il s'est dépeint lui-même, quand il a donné du genre classique de l'éloquence cette définition : « Le classique
« est ce genre qui suit les règles données par

« les grands maîtres dans l'art de bien dire,
 « Aristote, Cicéron, Quintilien, et qui a pour
 « caractère distinctif des plans bien ordonnés
 « où tout se suit et s'enchaîne, des explications
 « nettes, des définitions exactes, des preuves
 « solides, une marche logique et toujours
 « claire, un style coulant et naturel, des ex-
 « pressions propres et sans prétention, des
 « mouvements oratoires bien amenés et sage-
 « ment dirigés. »

Voilà bien, si nous ne nous trompons, ce qu'on retrouvera dans les sermons et les conférences que nous publions; ils ne frappent, il est vrai, par aucun mérite de premier ordre; M. Hamon, nous le répétons, n'est qu'un fidèle disciple des meilleurs maîtres, mais digne à son tour d'être proposé à l'imitation d'autres disciples, qui ne sauraient prétendre s'approcher aussi près des grands modèles et auxquels ses exemples seront plus proportionnés. Comme il avait formé son goût littéraire par l'étude des classiques grecs et latins et la lecture assidue des grands écrivains du xvii^e siècle, il s'adressa également aux classi-

ques pour se former à l'art de la chaire. Bourdaloue et surtout Massillon nous paraissent avoir été ses auteurs préférés : il les rappelle soit par les caractères de sa diction, soit par les procédés de sa méthode. Son style, toujours noble et simple, digne et naturel, d'une pureté et d'une correction constante, reflète fidèlement les qualités de la littérature du grand siècle, toujours modèle et maîtresse de la langue française. L'ordonnance générale du discours, la justesse des divisions, l'heureuse abondance des développements, la gradation sagement ménagée des preuves, le fond solide de doctrine qu'il expose, les nombreuses applications de l'Écriture et des Pères qu'il renferme; ces qualités, jointes à une vraie éloquence qui sort du fond même des choses, à cet accent de conviction et à l'onction de piété que l'âme du prédicateur fait passer dans sa parole, sont autant de traits auxquels on reconnaît le fidèle et habile imitateur de nos classiques de la chaire. Sous ce rapport déjà la lecture des *Retraites pastorales* ne sera pas sans avantage.

Mais c'est surtout, pour leur sanctification personnelle, pour le succès de leur ministère, que les prêtres gagneront à cette lecture. Il serait difficile de trouver un exposé plus complet et plus pratique des vérités qu'il leur est si important de ne jamais perdre de vue : la dignité du sacerdoce, les grâces précieuses dont il est la source, les responsabilités redoutables qu'il entraîne et les dangers auxquels il expose; les devoirs de la charge pastorale et les moyens les plus efficaces de s'en bien acquitter; la nécessité souveraine de se sauver en sauvant les autres, de prêcher plus encore d'exemple que de parole, d'élever l'édifice de la vie sacerdotale sur la base d'une vie irréprochablement honnête et chrétienne; tous ces graves sujets dont l'esprit du prêtre doit être si vivement pénétré, puisqu'ils exercent sur sa vie une influence décisive, sont traités avec l'autorité que donnent à une parole la science, l'expérience et la sainteté.

M. Hamon avait été particulièrement préparé à ce genre d'apostolat. « Avec un esprit des plus élevés, des plus ornés et des plus char-

mants, il était simple comme un enfant... bon et bienveillant pour tous (1).» Prêtre, éminemment rempli de l'esprit ecclésiastique, animé du zèle le plus ardent, doué en outre d'un jugement droit, d'un tact parfait, il se trouvait, par là même, très spécialement propre à instruire et à former le clergé. La partie, je dirai spéculative, nécessaire à ses prédications, ses études théologiques de professeur, sa lecture assidue de l'Écriture sainte, ses propres réflexions et ses observations la lui avaient surabondamment fournie. Il la compléta par les connaissances pratiques qu'il acquit de très bonne heure dans la direction des prêtres, et, un peu plus tard, dans l'exercice du ministère pastoral. Ce n'est point un simple théologien, un professeur distingué, ou seulement un prédicateur de profession que nous entendons en lui, mais un père qui connaît les prêtres, qui les aime, qui ne vit que pour eux ; un ami charitable qui a reçu les aveux de leurs faiblesses, les confidences de leurs épreuves inti-

1. Lettre de S. Ém. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, à la belle-sœur de M. le curé de Saint Sulpice, 1874. *Vie de M. Hamon*, p. 410.

mes, qui est entré dans le secret de leur cœur et de leur vie ; un prudent conseiller auquel ils sont venus souvent exposer leurs difficultés et demander la lumière, la direction, l'encouragement dont ils avaient besoin ; c'est un confrère qui partage leur vie et leurs travaux, rencontre les mêmes obstacles, emploie les mêmes moyens, et peut leur rappeler leurs devoirs et leur tracer les règles à suivre avec une autorité d'autant plus indiscutable, que pour donner à sa parole l'appui le plus solide et la meilleure confirmation, il n'a qu'à laisser paraître les vertus de sa vie et à montrer les succès de ses œuvres.

Dans ces conditions, on s'explique les heureux fruits produits par le ministère de M. Hamon dans la prédication des retraites pastorales. Après son premier essai à Bordeaux en 1830, on écrivait « qu'il avait prêché la retraite pastorale d'une manière admirable et ravissante, que tout le monde l'avait singulièrement goûté ». Après la dernière qu'il prêcha à Chartres en 1873, le clergé, par l'organe d'un de ses membres, lui exprima, dans les termes les plus

émus, tous les sentiments d'admiration et de reconnaissance dont l'avaient rempli l'ardeur toujours constante de son zèle, et l'éloquence plus que jamais persuasive d'une parole à laquelle le prestige de l'âge, l'éclat d'une vie sacerdotale si bien remplie, et le souvenir d'épreuves récentes donnaient une autorité plus imposante que jamais (1).

De 1830 à 1873, que de diocèses évangélisés, que d'âmes éclairées, touchées, converties, raffermies, par les prédications de ce bon serviteur de Dieu. Puisse l'ouvrage que nous publions et dans lequel se retrouvent son esprit et son cœur, étendre à tous les prêtres le bienfait que son souvenir procure à ceux qui l'ont connu ! Car si le privilège de l'homme de foi est d'enseigner même du fond de son tombeau : « *Per illam (fidem) defunctus adhuc loquitur*, par elle, mort, il parle encore » ; le bonheur de ceux qui lui survivent n'est-il pas de recueillir avec piété ces suprêmes enseignements ?

1. *Vie de M. Hamon*, p. 386.

RETRAITE PASTORALE

PREMIER JOUR

MÉDITATION

SUR

LES GRANDEURS DU SACERDOCE

[Nous considérerons le sacerdoce : 1° en lui-même ; 2° dans ses fonctions, et nous verrons que : 1° considéré en lui-même, c'est le chef-d'œuvre de la puissance divine ; 2° considéré dans ses fonctions, c'est le plus divin usage qui pût être fait de notre existence] (1).

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, souverain prêtre, nous appelant à partager son sacerdoce, dignité si haute qu'au jugement de tous les saints la dignité même des anges, tout excellente qu'elle est, en est à une distance infinie. Admirons cet insigne honneur qu'il nous fait, en nous constituant ses aides, ses coopérateurs dans ce sublime ministère : *Dei enim sumus adjutores*. Pour créer le monde il a tout fait par lui seul ; mais, pour créer l'Église et ses sacrements, pour produire un Dieu,

1. Les lignes entre crochets sont de l'Éditeur. E. G.

à l'autel il se fait aider par nous : *Dei enim sumus adjutores*. Que d'honneur il nous fait ! que d'admiration, de reconnaissance et d'amour nous devons lui rendre ! *Adoramus te, laudamus te, benedicimus te, gratias agimus tibi*.

I. Qu'est-ce que le sacerdoce considéré en lui-même ; autrement, qu'est-ce qu'un prêtre ? Un prêtre, répond l'Église par la bouche de ses docteurs, c'est le représentant de Jésus-Christ en terre, c'est un autre Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus* ; merveilleuse invention du Sauveur pour rendre visibles aux peuples les fonctions de son sacerdoce éternel et invisible. L'homme agit au dehors, Jésus-Christ au dedans ; l'homme prête sa personne, sa voix, son action, Jésus-Christ prête sa vertu divine et toute puissante : voilà le prêtre, deux identifiés en un, ce qui faisait dire à l'Apôtre : « Jésus-Christ parle par ma bouche, Dieu vous exhorte par ma voix ; je vis, non pas moi, mais Jésus-Christ en moi : *Vivit in me Christus, per me loquitur Christus, tanquam Deo exhortante per nos* ; » et ce qui encore aujourd'hui fait dire au prêtre dans le saint tribunal : « Je vous absous, lorsque c'est Jésus-Christ qui absout ; » aux fonts sacrés : « Je vous baptise, lorsque c'est Jésus-Christ qui baptise : *Hic est qui baptizat* ; » à l'autel : « Ceci est mon corps, » pour signifier que c'est le corps de Jésus-Christ, tant l'identité est merveilleuse entre Jésus-Christ et le prêtre, *sacerdos alter Christus*. Jésus-Christ entend si bien faire du prêtre un autre lui-même et se l'as-

similer véritablement, qu'il dit à ses premiers prêtres et en eux à tous leurs successeurs : « Je veux être un avec vous comme je suis un avec mon Père ; qui vous reçoit me reçoit ; même accueil vous est dû qu'à moi-même : *Qui vos recipit me recipit* ; qui vous écoute m'écoute, même respect est dû à votre parole qu'à la mienne : *Qui vos audit me audit* ; je suis la lumière du monde : *Ego sum lux mundi* ; vous l'êtes comme moi : *Vos estis lux mundi* ; ce sont divers rayons d'un même soleil. Toutes les connaissances que j'ai reçues de mon Père, je vous les ai transmises : *Omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis*, et ma mission se confond avec la vôtre : *Sicut misit me vivens Pater, ita et ego mitto vos*. Je veux que vous jouissiez de la même considération que moi-même : *Ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis*, et que mon trône soit le vôtre dans les cieux : *Volo ut ubi sum ego, ibi sit et minister meus, dabo sedere mecum in throno meo* !

O mon Dieu ! que je suis donc grand dans les vues de la foi ! que je dois me respecter et honorer ma dignité par une vie sainte et parfaite ! Un grand roi qui s'abaisserait à de petits intérêts se dégraderait, et de même, moi, je m'avilis si je suis un homme vulgaire, si au lieu des sentiments élevés que demande mon caractère je me ravale jusqu'à de misérables intérêts d'argent, jusqu'aux plaisirs bas de la sensualité et de la bonne chère, jusqu'à la recherche de moi-même et de mes aises ; je m'avilis si je borne ma vertu à être un honnête

homme et un chrétien ordinaire. L'homme ne doit plus paraître en moi, avec ses vues basses et étroites ; le prêtre seul doit s'y montrer avec les vues grandes et élevées de la foi, ou plutôt doit être reconnaissable en toute ma personne. Rentrons ici en nous-mêmes : nos actions, nos paroles, nos pensées ont-elles toujours été dignes de l'élévation de notre caractère ? Ne nous sommes-nous pas abaissés à des désirs de gain, de sensualité, d'amour-propre, de recherches de nos aises ? Avons-nous l'intelligence et le courage du dévouement et du sacrifice pour tout ce qui intéresse la gloire de Dieu et le salut des âmes ?

II. Du sacerdoce considéré en lui-même élevons-nous au sacerdoce considéré dans son ministère. Son ministère est de deux sortes : par l'un, le prêtre est ministre des hommes auprès de Dieu ; par l'autre, le prêtre est ministre de Dieu auprès des hommes. Dans l'un et dans l'autre ministère, la grandeur du prêtre est ineffable.

Comme ministre des hommes auprès de Dieu, il est le nouveau Moïse qui se tient sur la montagne pour demander la grâce du peuple épars dans la plaine ; il est l'ange de l'Église chargé de porter chaque jour devant Dieu les hommages et les besoins des peuples, et d'en faire descendre les célestes bénédictions ; il est l'ambassadeur de l'Église universelle devant l'éternelle majesté, le dépositaire de tous les vœux de la terre, l'interprète de l'univers, le prêtre de la nature entière qui loue le

Créateur par sa bouche et l'honore par son ministère ; et ces sublimes fonctions, nous les remplissons chaque jour au divin office, au saint autel, dans toutes les prières publiques. Pensons-nous alors à la grandeur du ministère que nous remplissons ? y portons-nous cette attention, cette religion, ce souverain intérêt que réclame une si auguste ambassade ? l'Église a-t-elle en nous un digne représentant, l'univers un digne organe ?

Comme ministre de Dieu auprès des hommes, nous recevons l'enfant aux fonts sacrés, et, là où il n'y avait qu'un esclave de l'enfer et du démon, nous créons par la régénération spirituelle un enfant de Dieu et de l'Église, un héritier du ciel, un membre de Jésus-Christ, un temple du Saint-Esprit. Ah ! si les anges pouvaient baptiser, ils s'estimeraient honorés et heureux d'un si haut ministère. Sont-ce là les grands sentiments, les vues élevées que nous apportons en baptisant ?

Comme ministre de Dieu, nous annonçons en chaire la divine parole et engendrons le Verbe incarné dans les cœurs. Comprendons-nous bien tout ce qu'il y a de sublime dans cette sublime ambassade où notre voix sert de voix à Jésus-Christ ? Comprendons-nous bien surtout la sainteté de vie, l'esprit de foi, de zèle et de piété que suppose une telle mission ? *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* Comme ministre de Dieu, nous prononçons au saint tribunal des sentences que le ciel même respecte et

que les anges inscrivent au livre de vie. Que de grandeur et de pouvoir ! Le saint tribunal brille aux regards de la foi d'un plus bel éclat que tous les trônes ; et le prêtre qui y siège est plus puissant que tous les anges, plus puissant que Moïse, qui ne pourrait absoudre de la faute la plus légère. Enfin, comme ministre de Dieu, nous consacrons ses dons sacrés ; notre parole monte jusqu'au ciel, jusqu'au plus profond des splendeurs des saints, jusqu'au sein même de la divinité ; elle commande et produit un Dieu sur l'autel : ah ! c'est là plus qu'arrêter le soleil dans sa course, plus que ressusciter les morts, plus que créer des mondes ! Que saint François d'Assise avait bien raison de dire que, s'il rencontrait un prêtre et un ange, il saluerait le prêtre en premier lieu et l'ange seulement au second rang ! Ce sont là des grandeurs qui peuvent se méditer dans le silence, mais qu'aucune parole ne peut dire.

RÉSOLUTIONS : 1° D'estimer notre saint état par-dessus toutes les grandeurs de la terre et de ne rien désirer ici-bas hors de là ; 2° d'honorer ce saint état par la pureté de notre vie, la sainteté de notre conduite, l'élévation de nos sentiments, la décence et la noble gravité de nos manières ; 3° de nous conserver toujours bien humbles par le contraste écrasant de ce qu'est notre état et de ce que nous sommes : *Ad hæc quis tam idoneus ?*

BOUQUET SPIRITUEL : *Fecit mihi magna qui potens est.*

PREMIER SERMON

OUVERTURE DE LA RETRAITE

SON IMPORTANCE ; MANIÈRE DE LA BIEN FAIRE

Convenientes Apostoli ad Jesum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant ; et ait illis : « Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum. »

MARC., VI, 30, 31.

CHERS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Les Apôtres, après avoir évangélisé les villes et les bourgades de la Judée, vinrent un jour raconter à Jésus-Christ ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils avaient enseigné, leur conduite privée et leur ministère public : *Quæ egerant et docuerant* ; et le Sauveur, trouvant une seule entrevue trop courte pour examiner de si grandes choses : « Venez à l'écart, leur dit-il, loin de l'agitation des hommes et du tumulte du monde : *Venite seorsum in desertum locum.* » C'est dans le silence et le calme de la solitude qu'on s'étudie et qu'on se connaît, que la grâce agit et que l'âme se retrempe : *Et requiescite pusillum...*

Tel est le récit touchant que l'Évangéliste nous fait de la première retraite ecclésiastique, et cette histoire, chers confrères, est bien la vôtre. Après avoir, comme les apôtres, beaucoup travaillé à

évangéliser, vous venez comme eux trouver Jésus-Christ : *Convenientes ad Jesum* ; et c'est bien dans la retraite qu'on le trouve, là où, comme le dit un Père : *Aer purior, cœlum apertius, familiarior Deus*. Hélas ! dans le monde, au milieu des embarras et des affaires, il est si difficile de le trouver, plus encore de le goûter comme il faut. Vous venez donc trouver Jésus : *Convenientes ad Jesum*. Et pourquoi ? Pour examiner devant lui la manière dont vous avez vécu, et dont vous avez évangélisé, ce que vous avez fait pour votre salut, et ce que vous avez fait pour le salut de vos peuples : *Renuntiaverunt ei omnia quæ egerant et docuerant*. Jésus, pour vous recevoir, vous ouvre et ses bras et son cœur ; c'est Lui qui vous a appelés par la voix de ce vénéré Pontife, lequel est auprès de vous le représentant de son autorité, le vicaire de sa charité, l'organe de ses ordres ou de ses desseins sur vous ; et c'est Lui encore qui vous dit comme autrefois à ses apôtres : « Venez, mes bien-aimés, vous que ma prédilection a choisis entre tant d'autres, venez en retraite, loin du monde, loin du tumulte : *Venite seorsum in desertum locum*. C'est là que je veux vous parler au cœur, éclairer vos esprits des vives lumières de la foi, ranimer vos âmes défaillantes par l'onction de ma grâce, en purifier toutes les souillures, en réchauffer les froideurs, en recueillir la dissipation, en calmer les agitations et les troubles : *Et requiescite pusillum*. »

Comment, vénérés confrères, répondrons-nous

à une invitation si aimable ? Il me semble qu'avant tout il nous faut bien méditer l'*importance* de faire cette retraite, car on ne s'applique que faiblement à ce dont on ne sent que faiblement l'importance ; qu'il nous faut, en second lieu, nous bien pénétrer de la bonne manière de la faire, car les meilleures choses mal faites sont peu profitables. Voici donc, vénérés confrères, les deux réflexions que je vous propose à l'entrée de nos saints exercices : *importance* de faire la retraite ; *manière* de la bien faire ; et je réclame pour l'une comme pour l'autre toute l'attention de votre piété, parce que de ces deux réflexions dépend en grande partie le succès de toute la retraite.

PREMIER POINT

Saint Vincent de Paul définit la retraite : une séparation de l'âme d'avec toutes les créatures, toutes les affaires qui passent, toutes les occupations qui ne regardent que le temps, pour s'appliquer entièrement et sans partage à méditer les vérités de la foi, à examiner sa conscience et ses devoirs, à réformer sa vie et se mettre dans l'état où l'on voudrait être trouvé à la mort, à se remplir du désir des vertus et à en déterminer la pratique. Cette définition seule nous démontre déjà l'importance de la retraite par les grandes choses qui doivent nous y occuper. Il ne s'agit pas ici de régler le sort et les limites des empires, de donner des lois aux peuples, de gouverner l'uni-

vers, toutes choses qui ne sont que passagères ; la retraite offre à nos méditations de plus grands intérêts, et voici que l'éternité tout entière s'ouvre devant nous, *annos æternos in mente habui*, l'éternité pour nous, l'éternité pour les peuples qui nous sont confiés. Quoi de plus important, de plus digne de fixer nos pensées ! Mais, pour mieux sentir encore cette vérité, observons qu'une chose peut être importante en trois manières : ou parce qu'elle est absolument nécessaire, ou parce qu'elle est infiniment avantageuse, ou parce que l'abus qu'on en ferait aurait les conséquences les plus funestes. Or telle est la triple importance de la retraite. Elle nous est d'abord absolument nécessaire : nécessaire pour ressusciter en nous le sentiment de la foi, nécessaire pour réformer notre vie.

C'est une chose désolante au delà de toute parole, vénérés confrères, de voir ce que devient la foi dans le prêtre lui-même, quand elle n'est pas renouvelée de temps en temps par la retraite : elle n'est plus dans l'âme que comme dans un lointain obscur d'où sa lumière ne frappe plus les yeux, que comme dans une partie déserte de nous-mêmes où nous n'entrons jamais, de sorte qu'on croit comme ne croyant pas, on ne pense ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni pourquoi on est sur la terre ; on ne songe ni à la grandeur du Dieu que nous servons, ni à la religion profonde que sa majesté réclame dans la prière, dans le lieu saint, dans l'administration des sacrements, ni

au compte qu'il nous demandera, ni au châti-
ment dont il punira notre négligence. Familiarisés
avec les vérités les plus terribles, rien ne nous
touche et ne nous remue : ni la mort qui s'avance ;
ni le jugement qui la suit, suivi lui-même du
paradis ou de l'enfer, du paradis pour les saints,
de l'enfer pour tous les autres ; ni les mystères
redoutables de l'autel ; ni le spectacle des pécheurs
frappés de la main de Dieu sans avoir le temps du
repentir. C'est pour les objets les plus terribles de
la religion une insensibilité que rien ne réveille,
et les choses vont au point que ce qui touche et
ranime tous les jours la foi et la piété des fidèles
excite à peine notre attention et ne fait qu'augmen-
ter notre léthargie.

Or, vénérés confrères, point d'autre moyen que
la retraite pour raviver cette foi languissante ; c'est
là, et là seulement, que l'âme libre et tranquille
peut se pénétrer profondément des vérités éter-
nelles, des devoirs du sacerdoce, de la sainteté de
nos fonctions, de la terreur de nos mystères, et en
acquérir cette foi saisissante qui devient le principe
de la sanctification, le mobile de la conduite, la
règle de toute la vie ; c'est là, et là seulement,
qu'elle pèse comme il convient la grande alternative
qui l'attend : ou le ciel, ou l'enfer pour l'éternité,
point de milieu : *In alterutram æternitatem cadam,*
necesse est, et en déduit le ferme propos de tout
sacrifier pour gagner l'un et éviter l'autre. Hors de
là, on ne va pas jusqu'au fond de ces vérités, on

s'arrête à la superficie ; de là vient qu'elles sont sans effet pour la réforme de la vie, *seconde fin pour laquelle la retraite est nécessaire.*

Et ici, vénérés confrères, qui ne sent le besoin de réformer sa vie ? J'ai tant de plaisir à penser de vous tout le bien possible, que je ne voudrais voir en vous que des saints ; mais, hélas ! le dirai-je ? telle est la faiblesse humaine, que parmi les hommes voyageurs dans le chemin de la vie, il n'est guère de réunions nombreuses, même sacerdotales, où ne se rencontrent trois classes distinctes : des hommes en état de péché, des tièdes et des fervents.

Il est des prêtres en état de péché ! O ciel ! que c'est pénible à dire : des prêtres morts à la grâce. Grand Dieu ! est-ce que le sanctuaire a donc aussi ses cadavres, de ces cadavres qui se laissent porter aux enfers par des habitudes coupables : habitudes de monter à l'autel avec des doutes fondés sur l'état de la conscience, ce qui suffit pour le sacrilège ; habitudes de médisances dont sans scrupule ils souillent tous les jours leurs lèvres ; habitudes de paresse et d'oisiveté, comme s'ils n'avaient rien à demander à Dieu par la prière, rien à apprendre dans les livres, rien à préparer pour exhorter et instruire ; habitudes d'ignorance du dogme et de la morale, qui mettent à la charge de leur conscience tant de fausses décisions ; habitudes.... ah ! je ne veux pas dire ici ce qui ne doit pas se nommer, même parmi les simples fidèles !

Il est des prêtres tièdes, de ces prêtres qui, sous prétexte qu'ils ne donnent pas dans les vices grossiers, se croient dispensés d'avancer dans les vertus, de rompre les attaches qui les lient à la terre, de réformer la rudesse et l'impatience de leur humeur, et se pardonnent volontiers l'amour du monde et de ses plaisirs, la recherche de leurs goûts et de leurs aises, la suppression fréquente de l'étude, de l'oraison, de leurs exercices de piété. État doublement affreux : affreux, parce qu'il soulève le cœur de Dieu jusqu'à le provoquer au vomissement, et est, sous certains rapports, pire que le péché ; affreux, parce que ceux qui sont atteints de cette lèpre n'en sont point effrayés et en négligent la guérison. On croit que Dieu est content parce que les hommes le sont, parce qu'on ne vit pas aussi mal que tel et tel, et, lorsque la conscience crie, on la calme par certains désirs d'une vie meilleure, qui sont comme les derniers jets d'une lumière qui s'éteint, désirs stériles qui nous bercent et nous endorment dans une habitude de langueur, dans une vie toute naturelle, molle et insensible aux choses de Dieu, accompagnée d'une régularité apparente, mais destituée d'esprit intérieur.

Il est des prêtres fervents : ah ! vénérés confrères, c'est dans cette classe que mon respect pour vous aimerait à vous placer tous ; mais, quelle que soit la ferveur, combien de choses à réformer ! Bons prêtres, je voudrais faire parler ici en ma

place les gémissements de votre cœur. Combien de fois n'avez-vous pas dit à Dieu dans le secret de l'oraison : « Seigneur, ayez pitié de moi qui suis
« un pécheur. Je me fais honte à moi-même. Que
« de froideur dans mes prières ! que de dissipation
« dans mon esprit ! que de désirs et d'attaches
« dans mon cœur ! que de détours dans mes inten-
« tions ! Tous les jours votre grâce me demande
« des sacrifices ; et je les lui refuse ; la nature me
« demande des douceurs, et je les lui accorde. Je
« forme des résolutions d'une vie meilleure, et je
« ne les exécute point. Je me donne à vous en
« général, et je me reprends en détail. Tous les
« jours ma conscience me reproche de n'avoir ni
« cette vivacité de foi, cette tendresse de piété que
« demandent le saint autel, le divin office, toutes les
« fonctions sacrées, ni cet esprit intérieur et
« recueilli qui fait l'homme de prière et d'oraison,
« ni cette douceur, cette mansuétude que rien
« n'altère, qui souffre tout des autres sans rien
« faire souffrir à personne, ni cette humilité qui
« accepte volontiers le mépris et fuit la vanité,
« ni cette mortification qui immole l'homme tout
« entier au Seigneur, ni enfin toutes ces vertus
« solides, éminentes, qui font l'homme de Dieu,
« l'image de Jésus-Christ en terre. J'en gémis et
« je ne me change pas ! Oh ! que je sens vivement
« le besoin de me réformer ! »

Oui, vénérés confrères, pécheurs, tièdes, fervents, tous nous avons besoin de réformer notre vie. Or

ce n'est que dans la retraite que s'opèrent ces transformations. Hors de la retraite, on ne pense presque jamais sérieusement à se convertir parce qu'on ne réfléchit pas et qu'on ne se connaît pas. Hors de la retraite, l'usage, comme un fleuve qui coule toujours par le même lit, nous entraîne insensiblement dans les mêmes habitudes et le même train de vie, la même dissipation et le même abus des grâces; puis tout ce qu'on voit et ce qu'on entend dans le monde forme autour de nous ce prestige trompeur, cet enchantement de la bagatelle; dont parlent nos Livres saints, qui obscurcit la raison et trouble le sens. De là cette désolante sécurité de certains prêtres dans l'état de la tiédeur, cette funeste tranquillité de certains autres dans l'état du péché, calme affreux au milieu des ombres de la mort, repos épouvantable sur les bords de l'enfer. Mais que l'âme entre en retraite : à l'instant un ordre de choses nouveau arrête cette habitude d'irréflexion et de conduite, elle se replie sur elle-même, elle entend sa conscience qui lui crie comme à l'évêque d'Éphèse : *Charitatem tuam primam reliquisti. Memor esto unde excideris; et age pœnitentiam... sin autem, venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo*; et, voyant l'enfer ouvert sous ses pieds comme un abîme de feu où la mort peut la précipiter à chaque instant : « Suis-je, se dit-elle, « dans l'état où je voudrais mourir ? Si le Souverain « Juge m'appelait à lui en ce moment, que devien- « drai-je ? Que de fautes, grand Dieu ! il aurait à

« me reprocher ! Que dirait-il de tant d'offices réci-
 « tés, de tant de sacrifices offerts, de tant de sacre-
 « ments reçus ou administrés ? Où trouverait-il en
 « moi les vertus du saint prêtre, de l'homme qui
 « communie tous les jours ? Où trouverait-il le
 « dévouement, la vigilance, les soins assidus, le
 « zèle actif et constant pour sauver le troupeau
 « confié à ma garde ? O Dieu ! qu'il est pressant
 « pour moi de changer de vie ! et je n'y pensais
 « pas ! »

Frappée alors et aidée de l'onction de la grâce, elle repasse dans la lumière de la retraite tout le cours de son ministère, remarque les circonstances où sa fidélité s'est démentie, pénètre au plus intime d'elle-même, en sonde toutes les plaies qui se dérobaient à ses regards au milieu de la dissipation, en découvre toutes les misères avec tous les obstacles qu'elle a mis aux desseins de Dieu sur elle et sur les peuples commis à ses soins, et, sentant vivement alors combien, malgré l'opinion des hommes et les louanges accordées à un extérieur de régularité, elle est loin de ce que doit être un ministre fidèle, elle s'humilie devant le Seigneur, entre dans la confusion du publicain, dans la douleur du prodigue, prend des résolutions généreuses, et la voilà changée.

Qui pensera donc n'avoir pas besoin de la retraite ? Ah ! celui-là prouverait par là même combien elle lui est nécessaire, car l'excès du mal, c'est de ne point sentir son mal. Quoi ! vénérés

confrères, tous les fondateurs d'ordres religieux, ces patriarches de la solitude pleins de l'esprit de Dieu, ont estimé la retraite nécessaire pour des hommes séparés du monde et assujettis à une règle austère; ils ont cru que ces anges de la terre couraient risque de se relâcher si chaque année ils ne retrempaient leur âme dans une bonne retraite, et nous, nous pourrions croire n'avoir pas besoin de la retraite annuelle, nous, exposés à la contagion du siècle, entourés de périls, de scandales et de mauvais exemples; nous, souvent seuls et dépourvus de tout soutien; nous, chargés de fonctions dont la grandeur demande tant de sainteté, dont la variété dissipe, dont la répétition habitue et touche tous les jours moins; nous, occupés à sonder les plaies des pécheurs et à respirer l'odeur infecte de leur corruption?

Ah! vénérés confrères, sommes-nous donc plus saints qu'un saint Grégoire de Nazianze, qui croyait avoir besoin d'une retraite chaque année: *Secessi, ut me inspicerem*. Sommes-nous plus saints que les Basile, les Ambroise, les Eusèbe, les Augustin, et, dans des temps plus rapprochés, les Borromée, les Vincent de Paul, les François de Sales, ces hommes immensément occupés, que leur siècle a vus se dérober chaque année aux soins d'une vaste administration pour ne penser qu'à eux-mêmes dans la retraite, et rasseoir, selon l'expression du saint évêque de Genève, leur pauvre âme tempêtée par les affaires? Sommes-nous plus

saints que notre adorable Sauveur lui-même qui se renfermait souvent en retraite : *Ipse autem secedebat in deserto*, et qui même une fois y consacra jusqu'à quarante jours et quarante nuits de suite, pour nous faire comprendre qu'il n'est point d'âme si sainte qui ne doive se retremper de temps en temps dans la retraite, sans quoi la première ferveur insensiblement se relâche, les forces spirituelles s'usent, ce goût tendre de piété, cette fraîcheur de dévotion, si je puis ainsi dire, disparaît peu à peu par l'usage même des choses saintes, et l'habitude introduit en nous une langueur morale qui nous mine et ruine insensiblement le tempérament de notre âme, les principes de la vie surnaturelle ?

Mais, la retraite nous fût-elle moins nécessaire, vénérés confrères, il nous importerait encore souverainement de la bien faire, parce que, bien faite, elle élève le prêtre à la hauteur de la sainteté sacerdotale ; faite négligemment et par manière d'acquit, elle attire sur lui les plus terribles malédictions. Il n'y a point de milieu. Semblable à ces nuées qui recèlent une pluie bienfaisante propre à féconder la terre, et en même temps des orages et des tempêtes capables de tout ravager, elle renferme des grâces précieuses pour les âmes bien disposées et des anathèmes pour les âmes qui n'en profiteraient pas. Oui, vénérés confrères, voici le temps favorable, les jours de salut, les jours où se font les saints : il suffit de le vouloir. O pauvres prêtres qui avez eu le malheur

de tomber, s'il en est quelques-uns ici, prenez courage, ayez confiance. En quelque état que vous soyez, il ne faut qu'une retraite bien faite pour vous relever et vous changer en saints. Les Dominique, les Vincent Ferrier, les François de Sales, les Vincent de Paul, tous ces hommes puissants en œuvres et en paroles, sont unanimes à vous l'attester.

C'est dans la retraite, comme dans une source féconde, que tous les saints ont puisé leurs vertus, les martyrs ce courage, les confesseurs cette fermeté, les vierges cette innocence, les prêtres et les pontifes cette plénitude d'esprit sacerdotal, tous les saints ce feu divin qui les a transformés en d'autres hommes. Dans le cours ordinaire de la vie le monde forme autour de nous comme un tumulte qui nous étourdit. Ses affaires nous distraient, ses conversations nous dissipent, ses maximes nous séduisent, le respect humain nous retient, le torrent nous entraîne; mais dans la retraite l'âme calme et tranquille n'entend plus l'agitation des créatures. Séparée d'elles et seule avec Dieu seul, elle est toute à la grâce, toute à son éternité.

Les affaires ne la distraient plus, elle n'est occupée que d'une seule, le salut, et, libre de tout autre soin, elle a le loisir de mettre ordre à sa conscience, et de s'établir dans l'état où elle voudrait être à la mort.

Les conversations ne la dissipent plus, un religieux silence avec les créatures lui laisse la facilité de parler librement à son Dieu, de rentrer en elle-même et de se sanctifier.

Les maximes du monde ne la séduisent plus ; elle ne l'entend ni ne le voit. Toute créature se tait. Dieu seul parle.

Le respect humain ne la retient plus. Il est naturel qu'on se convertisse dans une retraite ; tous, jusqu'aux moins fervents, en sentent l'obligation et admirent au moins quand ils n'ont pas le courage d'imiter.

Les mauvais exemples ne l'entraînent plus ; tout au contraire entraîne à Dieu dans une retraite, et le recueillement de tous les visages, et la modestie de tous les regards, et la piété des confrères qui tous entendent au fond du cœur je ne sais quoi qui leur dit que, pendant la retraite surtout, on ne doit rien laisser paraître que d'édifiant.

Dans le cours ordinaire de la vie, nous n'avons personne qui nous avertisse, qui nous parle de nos obligations, et malheureusement nous ne nous en parlons guère à nous-mêmes. Mais dans la retraite Dieu par ses ministres nous rappelle toutes les vérités du salut, tous nos devoirs envers lui, envers nous-mêmes, envers nos peuples, et si une seule de ces vérités bien méditée a suffi mille fois pour convertir une âme, que doit-ce être quand elles se présentent toutes à la fois avec cet ordre, cet enchaînement qui les soutient l'une par l'autre et leur donne une nouvelle force ?

Hors de la retraite on pourrait peut-être encore s'étourdir sur cet ensemble d'imposantes vérités, car quelle n'est pas la facilité de l'homme à oublier les

vérités qui le gênent ? Mais dans la retraite, après chaque entretien, un quart d'heure de réflexion est ménagé, précieux instant, de tous les moments de la retraite le plus utile, instant où l'homme se tait pour que Dieu parle, où l'âme, toute pénétrée encore de ce qu'elle vient d'entendre, recueille au plus intime d'elle-même ce qui l'a touchée davantage et en tire des conséquences pratiques pour la réforme de sa vie. Puis la grâce, prenant toutes les formes pour s'insinuer dans l'âme, se présente à l'esprit et au cœur : ici par les avis et les exhortations des directeurs des consciences, là par des examens détaillés sur tous nos devoirs, ailleurs par de saints exemples qui forcent à se dire : « Pourquoi ne suis-je pas comme tels et tels bons prêtres que j'ai sous les yeux : *Quod isti cur non ego ?* Ils possèdent la paix du cœur. et moi je mène une vie agitée, inquiète, en proie aux remords de ma conscience. Je sens que je me dégrade, que je ne vis pas en prêtre. Oh ! qu'ils sont plus heureux que moi ! Pourquoi donc ne les imiterais-je pas : *Quod isti cur non ego ?* »

A ces grâces extérieures viennent se joindre les grâces intérieures, grâces de toute espèce qui traversent l'âme en tous sens, débordements de miséricorde qui se font sans mesure dans un temps de retraite. Alors s'établissent entre Dieu et l'âme un saint commerce et d'ineffables communications. Dieu parle à l'âme et lui découvre les voies du salut les plus courtes et les plus assurées, lui

montre toutes choses sous un aspect différent de ce qu'elles lui apparaissaient au milieu du monde. Éclairée d'un soleil plus pur, il lui semble entrer sur une nouvelle terre, marcher sous de nouveaux cieux. Elle estime ce qu'elle méprisait ; elle méprise ce qu'elle aimait. Alors, ô terre, ô monde, que vous n'êtes rien ! O Dieu ! ô ciel ! ô éternité ! que vous êtes tout !...

De son côté, l'âme parle à Dieu, à son Dieu qu'elle goûte et qu'elle aime ; et qui pourrait dire tout ce qui se passe dans ces sacrés entretiens ?... Comme elle épanche son cœur dans le sein de Dieu, lui exposant ses infirmités, ainsi que le malade devant le médecin, toutes ses misères, ainsi que le pauvre devant le riche ! Comme elle fait déborder sur elle des fleuves de grâces, et par cet esprit habituel de prières où elle met ses délices, et par ces visites fréquentes et ferventes au Dieu de nos tabernacles, et par ces oraisons jaculatoires qui sont comme autant de flèches décochées sur le cœur de Dieu pour en faire jaillir la miséricorde !

Oh ! qu'est-ce donc qu'une retraite bien faite ? C'est un entier renouvellement, dit saint Vincent de Paul ; celui qui la fait comme il faut passe dans un autre état et devient un autre homme. Il ne faut qu'une retraite bien faite pour changer un prêtre pécheur ou tiède en un apôtre brûlant.

Mais qu'est-ce aussi qu'une retraite mal faite ? Ah ! chers confrères, si dans une assemblée si vénérable, il y avait un seul prêtre qui ne fût pas disposé

à faire cette retraite à la manière des saints, je lui dirais : Malheur à vous, mon cher confrère, malheur à vous, parce que vous vous exposez à l'abandon de Dieu, à la soustraction de ses grâces : « Si vous laissez, dit le Seigneur, couler inutilement ma grâce entre v^{os} mains, je la retirerai à moi, et la donnerai à d'autres qui en profiteront mieux : *Auferetur... a vobis, et dabitur genti facienti fructus ejus.* » Une autre fois vous n'aurez peut-être ni l'occasion ni la volonté de faire une retraite qui vous serait si nécessaire : *Auferetur a vobis* ; la terre qui reçoit la pluie du ciel sans en être plus féconde sera réprouvée et maudite, et je défendrai aux nuées de verser sur elle leur rosée : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.* Malheur à vous, mon cher confrère, malheur à vous, parce que le Seigneur, dont l'amour méprisé se change en fureur, lance contre vous ses plus terribles malédictions : *Væ tibi, Corozain, væ tibi, Betzaida, quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes, quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Si des milliers de chrétiens avaient eu la grâce d'une retraite, ils seraient devenus des saints. « Oui, je le jure par mon nom, Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que vous au jour du jugement : *Amen, dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die judicii.* » Malheur à vous, mon cher confrère, malheur à vous, parce qu'on ne sort jamais d'une retraite tel qu'on y est entré. Si on n'en sort pas plus saint, on en sort plus cou-

pable. Si la retraite n'éclaire pas, elle aveugle; si elle ne touche pas, elle endureit; si elle ne convertit pas, elle achève souvent de pervertir, et comme il ne faut qu'une retraite bien faite pour sanctifier une âme, il ne faut quelquefois qu'une retraite mal faite pour consommer sa réprobation. Malheur à vous, mon cher confrère, malheur à vous, parce que, si vous ne vous convertissez pas à cette retraite, il y a grand danger que vous ne vous convertissiez jamais. Comment ferez-vous, distrait par vos occupations, ce que vous n'aurez pas fait, quand vous n'aviez autre chose à faire, quand tout vous y portait, vous y invitait. Plus tard les habitudes seront plus invétérées, Dieu plus oublié, vous plus négligent, et, mon frère, si l'enfer s'ouvrait ici sous nos yeux, que de preuves nous y verrions de la vérité que je vous prêche! Combien de prêtres pourraient nous dire: « Nous fûmes comme vous appelés à la retraite, mais nous la fîmes avec un esprit d'insouciance qui nous la rendit inutile: nous nous reposions sur l'espérance de nous convertir plus tard; mais, vain espoir! nous nous sommes perdus pour avoir manqué cette retraite. »

Donc, vénérés confrères, faisons-la bien nous-mêmes.

Mais comment la bien faire? Ce sera le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT

Saint Bernard, instruisant ses religieux sur la même matière que je traite aujourd'hui, leur ensei-

gne en trois mots la manière de faire une bonne retraite : *Intrate toti, manete soli, exite alii*. Expliquons ces belles paroles : *Intrate toti*. L'homme se compose de l'extérieur qui se voit, et de l'intérieur que Dieu seul connaît. Or l'un et l'autre doivent être également en retraite : *Intrate toti*...

L'extérieur doit être en retraite, c'est-à-dire que, pendant une retraite, il doit y avoir dans l'extérieur quelque chose de plus religieux et de plus réservé que dans les autres temps de l'année ; le maintien doit y être plus posé, la démarche plus grave, tout l'ensemble plus recueilli. Les yeux doivent être en retraite, une sainte modestie doit désormais les contenir ; plus de ces regards libres et curieux qui veulent tout voir en tout sens, et remarquer tout ce qui se passe. Les oreilles doivent être en retraite, c'est-à-dire fermées à toutes les nouvelles du monde, à toutes les conversations profanes et dissipantes, pour s'ouvrir plus librement à la parole de Dieu et aux avis de ses ministres. La langue surtout doit être en retraite par la sainteté de ses discours dans les heures destinées au délassement et hors de là par un silence rigoureux.

Ah ! vénérés confrères, je vous en conjure, prosterné d'esprit et de cœur à vos genoux, que pas une médisance, une critique ne souille vos récréations, et hors de là que pas une parole ne profane la sainteté du silence. Médire est dans tous les temps un grand mal, surtout de la part d'un prêtre ; mais médire dans un temps de retraite, ce serait insulter

à la grâce. Ne pas savoir se taire quand il le faut est dans tous les temps le caractère de l'imprudent et de l'homme peu sensé; mais ne pas savoir se taire dans le silence de la retraite, ce serait déclarer à Dieu et aux hommes qu'on ne veut pas profiter de ces pieux exercices.

La retraite sera sainte, vénérés confrères, à proportion que le silence y sera gardé. Dieu ne parle que quand l'homme se tait, et rompre le silence quand il est prescrit, c'est ne vouloir pas entendre Dieu; c'est tenter la ruine de la retraite, et en soi-même, et en celui à qui l'on parle, et en tous les confrères qui pourraient en être troublés ou scandalisés et induits peut-être dans la même faute par le mauvais exemple. Que rien de semblable ne se voie ici! Alors cette retraite sera édifiante, belle, digne des regards des anges et des complaisances de Dieu! Nous nous croirons transportés dans cette abbaye de Clairvaux où saint Bernard avait établi un silence si parfait, qu'on n'y entendait que le chant des louanges divines, ou plutôt nous nous croirons dans le ciel même où à certains moments il se fait un grand silence de contemplation : *Et factum est silentium magnum in caelo.*

Voilà pour l'extérieur, vénérés confrères; mais, comme l'extérieur n'est en quelque sorte que l'avant-mur qui garde le dedans, il faut encore mettre l'intérieur en retraite, et qu'est-ce à dire un intérieur en retraite? J'entends par là une âme recueillie, qui prie, qui réfléchit, s'applique tout ce

qu'elle entend et écoute au dedans d'elle la voix du Saint-Esprit ; j'entends une âme pleine de bonne volonté, qui veut, quoi qu'il lui en coûte, assurer son salut, et se présente à Dieu, décidée à tout sacrifier, à ne rien refuser à la grâce : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum ; Domine, quid me vis facere ?* Et remarquez, en passant, combien ce point est essentiel. Il ne faudrait dans le cœur qu'une affection dérégulée, une petite passion, une antipathie secrète pour éloigner l'esprit de Dieu, lequel, à raison de son infinie pureté, n'entre, selon le cours ordinaire de ses opérations, que là où il trouve le bon vouloir : *In malevolam animam non introibit sapientia*. J'entends enfin une âme fidèle qui commence dès maintenant l'immolation généreuse d'elle-même, par une parfaite exactitude à suivre tout le règlement de la retraite, à partir au premier son de la cloche, à faire chaque exercice en son temps, sans écouter les caprices et les dégoûts, et voilà, chers confrères, ce que c'est qu'entrer tout entier en retraite : *Intrate toti*.

Saint Bernard ajoute : *Manete soli*. Demeurez seuls, second moyen pour faire saintement la retraite. Mais qu'est-ce à dire : Demeurez seuls ? Est-ce se renfermer dans une cellule, loin du commerce des hommes ? Non, chers confrères, car souvent l'homme solitaire est en nombreuse compagnie, entouré de tous les fantômes de son imagination, qui l'occupe de mille affaires, le transporte loin de l'action présente, souvent même dans une région

d'illusions et de chimères. Or ce n'est pas là demeurer seul, au sens de saint Bernard. Demeurer seul, c'est oublier le monde et toutes les créatures, c'est se renfermer en soi-même avec Dieu seul, comme si l'on était seul sur la terre avec lui, et que nous n'y eussions plus ni parents, ni amis, ni affaires, ni rapports avec personne, afin que l'esprit entièrement libre et dégagé puisse se donner tout à Dieu et à la grâce. Voilà ce que c'est que demeurer seul, *et sans cela il n'y a point de retraite* ; qui dit retraite dit occupation unique de Dieu, sans aucun autre soin, et la raison en est que Dieu ne se communique point à l'esprit dissipé, à l'imagination vagabonde, au cœur immortifié, mais bien à l'âme calme et recueillie, uniquement attentive à écouter au dedans.

Donc, ô monde, ô créatures, adieu pour tout le temps de la retraite ; adieu, nouvelles et pensées étrangères. je ne veux plus de vous. Je veux être tout à mon Dieu, pour m'entretenir avec lui ou de lui, tout en moi-même, pour reconnaître mes égarements, en découvrir les sources, en prévenir les suites, en chercher les remèdes. Si les pensées de mes occupations viennent se présenter à moi, je leur dirai comme Abraham à son serviteur : « Demeurez au pied de la montagne, pendant tout le temps que je serai sur la hauteur à adorer Dieu ; je reviendrai ensuite à vous et nous continuerons ensemble notre marche ; » et si l'on vient me parler de quelque affaire qui puisse se différer, je répondrai par cette parole du pieux Néhémie occupé à réédifier

les murs de la cité sainte : « Je suis occupé en ce moment à une grande œuvre ; je ne puis venir vers vous : *Opus grande facio et non possum descendere.* »

Je sais, vénérés confrères, que vous serez souvent tantôt avec le dernier d'entre vous, chargé de vous annoncer les vérités saintes, tantôt avec les directeurs de vos consciences ; mais c'est en ces moments-là même et en ces moments surtout que vous devez être seuls avec Dieu seul : *Manete soli.* Soyez seuls avec Dieu seul, quand vous entendrez la divine parole, écoutant au plus intime de votre cœur, comme si c'était Dieu lui-même qui vous parlât, et ne faisant aucune attention à tout ce qui est de l'homme, ni à celui qui parle, ni à la manière dont il parle, ni à la forme de ses discours.

Chers confrères, je ne suis point ici un orateur qu'il vous soit libre de juger. Je suis le représentant de Jésus-Christ auprès de vous, et c'est Dieu qui parle par ma bouche : *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* Malheur à ceux qui n'écouteront pas dans une religieuse humilité un tel prédicateur, quelque vil et indigne que soit son organe. Malheur à ceux qui, rabaissant un discours sacré à la condition d'un discours profane, l'écouteront avec une vaine curiosité, dans un esprit de critique et de juge. La parole de Dieu, chers confrères, doit nous juger tous, et si nous allions nous constituer ses juges et la citer à notre tribunal, elle se vengerait un jour d'une manière terrible de ce renversement d'ordre et de

juridiction. Écoutez-la donc comme parole de Dieu pour en devenir meilleurs, et non comme parole humaine pour la juger. Par là vous serez seuls avec Dieu seul, quand vous viendrez l'entendre.

Soyez encore seuls avec Dieu seul, quand vous conférez avec les directeurs de vos consciences. Dans eux, comme dans le ministre de la divine parole, ne voyez que Jésus-Christ dont ils tiennent la place. Ouvrez-leur votre conscience comme à Jésus-Christ même, et recevez avec respect tous leurs avis comme sortant de la bouche de Dieu même. Ils sont dignes de cette confiance, les vénérables prêtres qui ont reçu la mission de vous entendre. Sans doute ils sauront vous dire : *Non licet... Si manus tua scandalizat te, abscide eam;... si pes..., amputa illum; si oculus..., erue eum.* Mais aussi ils sauront adoucir cette fermeté nécessaire par tous les témoignages de la tendresse, de la miséricorde, de la charité de Jésus-Christ, dont ils sont les vicaires auprès de vous. Ils admireront et le courage de votre aveu, et le courage plus grand encore qui vous fait rompre vos liens, et la merveilleuse transformation de votre âme passant des ténèbres à la lumière, de l'horrible difformité des enfants de Satan à la beauté des enfants de Dieu, et ils vous en aimeront davantage. Voyant ainsi Dieu en eux, vous demeurerez toujours seuls avec Dieu seul : *Manete soli.*

Enfin, un troisième moyen de bien faire la retraite, c'est de s'y convertir et de changer entièrement : *Exite alii.* Et voilà, chers confrères, le grand but

que vous devez tous avoir en vue, voilà la fin à laquelle tout se rapporte, et instructions, et exercices, et prières.

Pourquoi suis-je en retraite, devez-vous vous dire : *Ad quid venisti?* J'y suis pour me convertir : car la conversion est un devoir pour tous ; les tièdes doivent se convertir à la ferveur et les fervents à une plus haute perfection.

Ad quid venisti? Pourquoi-suis je en retraite? J'y suis pour réformer ma manière de prier et de méditer, de célébrer le saint sacrifice, de réciter le divin office, d'administrer les sacrements, d'employer mon temps. J'y suis pour descendre dans les plis et replis de mon cœur, en déraciner l'amour-propre, l'orgueil, les attaches, la volonté propre ; j'y suis pour étudier mes actions, mes paroles, mes pensées, et y changer tout ce qui me ferait peine, si je devais mourir à la fin de cette retraite.

Ad quid venisti? Pourquoi suis-je en retraite? J'y suis pour examiner tous mes devoirs envers les peuples confiés à mes soins : quel est mon zèle à catéchiser et instruire, à gagner les pécheurs, visiter les malades, soigner les pauvres ; quelle est ma charité, ma douceur envers tous, ma vigilance sur tout le troupeau, et la ferveur des prières que je répands pour lui devant le Seigneur.

Ad quid venisti? Pourquoi suis-je en retraite? J'y suis enfin pour me tracer un plan de vie tout nouveau, digne d'un saint prêtre et d'un homme de Dieu, où sera précisée la manière de mieux faire chaque

chose, de mieux remplir chaque devoir, de mieux pratiquer chaque vertu.

Voilà, chers confrères, ce qui fait les bonnes retraites. N'y éprouvât-on aucune dévotion sensible, chaque exercice nous laissât-il dans la froideur, l'ennui et le dégoût, n'importe, pourvu que nous réformions en nous ce qui y déplaît à Dieu, que nous prenions d'énergiques résolutions de changer de vie, et d'être désormais cet homme nouveau dont parle l'Apôtre, cet homme né de l'esprit de Dieu où la chair et le sang n'ont plus de part, nous aurons fait une excellente retraite; car se changer, c'est là l'essence de la retraite : *Exite alii*.

Telles sont, vénérés confrères, les instructions préliminaires par lesquelles nous avons cru devoir ouvrir cette retraite. Vous comprenez maintenant l'importance de la bien faire. Elle nous est à tous d'une extrême nécessité, c'est une grâce à conséquence dont le bon usage a des avantages immenses et l'abus des suites terribles. Vous connaissez la manière de la faire; il faut y *entrer tout entier, y demeurer seul et en sortir changé : Intrate toti, manete soli, exite alii*.

Que me reste-il à ajouter? Ah! vous dirai-je en finissant, voyez la religion, la société tout entière intéressée à cette retraite, parce que de son succès dépend le salut ou la perte des âmes, le bonheur ou le malheur des peuples. Voyez l'Église, qui vous regarde avec un attendrissement plein de sollicitude pour juger, d'après votre ferveur pendant ces jours

de grâce, quelle consolation elle peut espérer de vous au milieu des peines amères dont elle est abreuvée. Voyez l'Église du ciel elle-même, qui sent toutes les conséquences d'une retraite pastorale, prosternée en prières devant le trône de Dieu, levant les bras vers la divine miséricorde, pour en faire descendre la grâce.

O saints pontifes et saints prêtres, qui avez autrefois évangélisé ce diocèse et qui réglez maintenant dans la gloire, redoublez vos instances auprès du Seigneur pour cette portion de son héritage qui vous fut autrefois si chère, pour ces bons prêtres appelés à vous remplacer auprès des peuples par l'exemple de leurs vertus comme par la grâce de leur ministère.

Et vous, ô Marie, reine du clergé, vous qui présidez la retraite ecclésiastique du Cénacle, prélude de la conversion du monde, présidez encore celle-ci : nous la plaçons sous votre protection ; ô tendre Mère, tenez fixés sur nous ces regards favorables qu'accompagne toujours la grâce et demandez à votre Fils que nous sortions de cette retraite, comme les Apôtres du Cénacle, tout embrasés du feu sacré.

O Jésus, pontife éternel, nous joignons nos voix à celle de votre Mère. Bénissez-nous, bénissez ma parole qui est la vôtre, bénissez la terre où elle doit tomber, afin que ce vénérable presbytère, renouvelé dans l'esprit du sacerdoce, devienne le digne instrument de vos miséricordes sur les peuples, la joie de votre Église, et l'honneur de votre religion sainte.

Amen!

CONFÉRENCE

SUR

LES EXERCICES DE PIÉTÉ

MESSIEURS,

Le premier but de la retraite, c'est de concerter entre Dieu et nous les moyens d'assurer notre salut, ce bien suprême, vers lequel notre cœur doit soupirer sans cesse.

Or, de tous ces moyens, le premier, le plus essentiel, le plus efficace, c'est la fidélité à nos exercices de piété. Ces exercices sont la condition indispensable du salut, puisque c'est là qu'on y réfléchit, qu'on avise aux moyens d'y réussir, et qu'on prie pour attirer la grâce sans laquelle le salut est impossible. C'est là que chaque jour l'âme se retrempe, puise la vigueur et l'énergie pour faire le bien, renouvelle sa foi, sa charité, ses forces, sa jeunesse comme celle de l'aigle. Tant que le prêtre sera fidèle à ces exercices, son salut est assuré, et tout ce que je dirai de terrible dans la retraite ne doit point l'effrayer. Mais s'il néglige ces exercices, sa perte est infaillible : ces exercices sont à l'âme ce que la nourriture est au corps, ce que l'armure est au soldat, ce que les moyens sont à la fin. Dès qu'on les néglige, l'âme dépérit et se dessèche.

Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum. Le sentiment des vérités chrétiennes s'éteint, la foi languit, on n'est plus touché ni pénétré de rien, et il se fait dans le cœur un vide étrange de tout esprit de piété, de dévotion, de vues de foi, de zèle pour son salut et le salut des autres ; nous nous éteignons comme la lampe où l'on ne met plus d'huile, et nous ne laissons plus échapper qu'une fumée noire et malfaisante qui aveugle, au lieu de cette lumière dont nous devons éclairer la maison de Dieu, de cette chaleur bénigne dont nous devons l'échauffer. Notre cœur cesse de brûler du feu sacré ; il s'attédie, se refroidit, se glace, parce qu'en négligeant nos exercices, nous lui avons refusé le bois propre à alimenter en nous le feu divin, contrairement au précepte de la loi : *Ignis in altari semper ardebit, quem nutrit sacerdos subjiciens ligna.*

Et de ce triste état que résulte-t-il ? La nature prend le dessus, nous gouverne, nous maîtrise, nous entraîne vers la terre et les choses sensibles, nous dégoûte de Dieu et des choses spirituelles. On remplit peut-être encore l'extérieur, on a l'écorce du devoir ; mais l'esprit intérieur qui en fait la vie, on le néglige, on devient tout extérieur, tout dissipé, tout sensuel. L'âme, ne trouvant plus en elle-même cet aliment qui la fait vivre, ces jouissances pures qui l'intéressent, ne sait plus demeurer avec elle-même, vivre en présence de Dieu et de soi. Dégoûtée et fatiguée d'elle-même où elle ne trouve

que le vide, elle s'épanche au dehors, se dissipe, demande des jouissances aux créatures, se répand dans le monde et ses sociétés, pour ne pas se voir, ne pas se rencontrer, et trouver au dehors quelque chose qui l'intéresse et l'occupe. De là le dégoût de la retraite, l'amour du jeu, des conversations frivoles, des passe-temps inutiles ; de là une vie qui n'a plus rien du prêtre. On est homme avec toutes les misères, toutes les passions, toutes les faiblesses de l'homme. De là la chute de tant de prêtres dans les tentations inévitables de la vie : ils sont comme le soldat sans armes au milieu des ennemis. Point de foi vive, de prière fervente qui les protège, qui les défende, et ils succombent !

Et si la vie privée du prêtre sans les exercices de piété se fane et se dessèche, comme la fleur sans eau, que dirons-nous de son ministère public ? La messe et le bréviaire se disent sans piété, sans amour, souvent même sans attention, malgré l'anathème : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter*. Toutes ses autres fonctions, il les remplit par manière d'acquit, avec un extérieur insouciant, dégoûté, irréligieux, capable de faire perdre la foi aux peuples. S'il a à parler de Dieu en chaire, au saint tribunal, près de la couche du malade ou du moribond, il ne peut rien tirer de son fond parce qu'il n'y a rien mis ; c'est tout au plus une parole froide, gênée, embarrassée qui expire sur ses lèvres, jamais un mot de conviction profonde, jamais un de ces mots du cœur, qui vont au cœur

parce qu'ils en viennent : impossible en cet état de diriger et d'échauffer les âmes, de les former à la perfection, de les conduire dans la vie spirituelle, puisqu'on l'ignore soi-même, et de leur inspirer l'estime des exercices de piété, puisqu'on ne les fait pas, et que par conséquent on ne les apprécie pas.

Je sais, Messieurs, qu'il est des prêtres qui disent : « Tout cela était bon pour le séminaire ! » Ah ! mon cher confrère, c'est bien meilleur encore pour le ministère. Et que diriez-vous du soldat qui, arrivé sur le champ de bataille, jetterait là ses armes en criant : « Cela était bon pour l'exercice ? » Or, mon cher confrère, le séminaire est le lieu où se fait l'exercice, le ministère est le champ de bataille, où, hélas ! un si grand nombre périssent ! Si ces moyens de perfection et de salut sont bons dans la retraite, loin du danger, loin de tout ce qui dissipe ou expose, combien sont-ils nécessaires, au milieu de tous les périls, loin de tout ce qui soutient et protège ! Ne l'oublions jamais, cher confrère, tout ce qui se fait au séminaire n'est que l'apprentissage de ce que doit faire toute sa vie le prêtre qui veut se sauver. Ici on apprend à prier et à étudier, à mener une vie de règle et de retraite ; dans le ministère on doit prier et étudier, ne quitter la règle et la retraite qu'autant que la nécessité le demande. Malheur à celui qui oublie un de ces points, trois fois malheur à celui qui les oublie tous. Eussiez-vous exercé un demi-siècle les fonctions pastorales, j'irais me

jeter à vos genoux par respect pour vos cheveux blancs ; mais je me relèverais aussitôt pour vous dire avec l'autorité et la liberté de mon ministère : Vous devez prier et étudier, mener une vie de règle et de retraite. « Je n'ai jamais connu de bons prêtres, disait M. de la Motte, que ceux qui vivent jusqu'à la fin en bons séminaristes, fidèles à tous les exercices du séminaire. »

Je sais encore qu'il est des prêtres qui disent : « Tous ces exercices de piété ne me sont point possibles dans le ministère. » Mon cher confrère, qui tenez ce langage, si ce que vous dites était vrai, je conclurais de là qu'il vous faut abandonner le ministère, car votre salut avant tout. Or sans les exercices de piété impossible à un prêtre de se sauver, nous l'avons établi, tous les auteurs l'affirment, l'expérience le démontre, et les fondateurs de séminaires n'y ont prescrit ces exercices que parce que, les jugeant nécessaires aux prêtres dans le ministère, ils ont cru essentiel d'y former et d'y accoutumer de bonne heure les aspirants au sacerdoce. Mais je suis loin de croire, mon cher confrère, que ces exercices vous soient impossibles dans le ministère. J'ai souvent consulté de saints prêtres à ce sujet, et ils m'ont tous répondu qu'à la vérité il est des circonstances où l'on est obligé d'en intervertir l'ordre, de les abréger ou d'en omettre même quelquefois, mais que ces circonstances sont rares et exceptionnelles. Qu'à la vérité, quand on ne met pas d'ordre dans l'emploi de son

temps, qu'on le sacrifie sans regret au jeu et à l'amusement, il n'en reste point pour les exercices de piété; mais que, quand on veut mettre de l'ordre dans l'emploi de ses journées, se coucher de bonne heure et se lever de même, renoncer aux sociétés et au jeu, aux conversations frivoles et aux lectures inutiles ou purement curieuses, on trouve du temps pour tout; l'ordre multiplie le temps; le défaut d'ordre le gaspille et le dépense en pure perte.

Et certes, Messieurs, vous n'avez pas plus à faire qu'un saint Vincent de Paul, un saint Charles, un saint François de Sales, un M. de la Motte, évêque d'Amiens, et cependant tous ces saints et grands personnages, parmi leurs immenses travaux, ont trouvé le temps de faire tous leurs exercices (1). D'où je conclus que vous pouvez le trouver vous-mêmes.

Ce qui nous trompe, Messieurs, c'est que nous plaignons comme un temps perdu le temps donné à nos exercices de piété. Nous disputons le terrain pied à pied pour ainsi dire et nous ne cédon qu'à regret, à contre-cœur, et ce devrait être là au contraire notre temps le plus cher, le plus précieux, puisque c'est le temps où nous soignons nos intérêts éternels, où nous poursuivons la seule affaire que nous ayons en ce monde. Ne regrettons donc pas le temps que nous donnons à notre salut. Suarez avait coutume de dire qu'il aimerait mieux perdre toute sa science, le fruit de trente

1. Voyez *Mémoires de M. de la Motte*, lettre VI^e.

années de travaux que de perdre un quart d'heure d'oraison. Voilà le prix du temps donné aux exercices de piété.

Nous disons : *Il ne reste plus le temps de rien faire après cela.* Cela fût-il vrai, je dirais : « *Qu'importe ! avant tout, il faut nous sauver, unum est necessarium !* » Mais tant s'en faut qu'il en soit ainsi, que tout au contraire c'est le moyen de faire davantage : 1° Parce que, quand on s'est rempli de l'esprit de Dieu par ses exercices de piété, on a bien plus de facilité et de succès pour tous ses autres travaux, on a plus d'onction, d'énergie et de force, et on est plus aidé de Dieu ; 2° parce qu'on apprend dans ces exercices à économiser le temps et à ne plus le perdre en choses inutiles. Suarez donnait huit heures par jour aux exercices de piété, et cependant il a trouvé le temps d'écrire tant de savants ouvrages, et il n'a pas eu recours au fatal secret de certains prêtres, qui, pour gagner du temps, en faisant leurs exercices, s'occupent dans ces exercices mêmes à préparer des instructions, des prêches, et à combiner ce qu'ils ont à faire dans le ministère, c'est-à-dire que dans ces exercices ils s'occupent des autres et nullement d'eux-mêmes ; au lieu d'étudier leurs devoirs et leur cœur dans l'oraison, ils feront des plans de discours, ils chercheront des mouvements oratoires ; au lieu de se pénétrer de foi et de piété dans la lecture spirituelle, ils ne songeront qu'à y cueillir des pensées et des images pour les compo-

sitions qu'ils ont à faire. Déplorable illusion, chers confrères, qui nous fait manquer le but de nos exercices et les rend complètement stériles pour notre âme. Dans nos exercices de piété nous ne devons nous occuper que de nous et de notre salut : à chaque chose son temps ! Nous donnons bien assez de temps aux autres. Qu'au moins ce qui est réservé pour nous soit employé exclusivement pour nous ; plus tard nous occuperons des autres : *Charitas bene ordinata incipit a semetipso*.

Mais quels sont ces exercices auxquels il nous faut être si fidèles ? Il y en a, Messieurs, pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année.

I. *Chaque jour*. — Le premier exercice, c'est sans contredit l'oraison : *Nihil omnibus viris ecclesiasticis æque est necessarium ac oratio mentalis*, disait saint Charles ; *qui orationem abjicit, viam salutis deserit ; diem sine oratione amissam diem existimate ; absque meditationis exercitio, nullus, secluso miraculo, ad rectissimam religionis normam attingit*, disent d'une commune voix tous les Pères.

On vous l'a dit, Messieurs, pendant tout le temps du séminaire ; on vous l'a redit à toutes les retraites, et jamais on ne vous le dira assez : impossible à un prêtre de se sauver sans la pratique habituelle de l'oraison ; impossible sans l'oraison de sentir et de goûter les vérités chrétiennes, nos divins mystères, les moindres prières ; impossible, disait sainte Thérèse, de dire le *Pater* comme il faut,

sans le secours de l'oraison, à plus forte raison de dire la messe, le bréviaire, d'administrer les sacrements; impossible d'échapper à tous les dangers du ministère, à l'habitude, à la routine, à la dissipation, aux tentations de toute espèce, sans ce divin exercice que saint Chrysostome appelle *magnus portus, magnus refugii locus, tentationem pons et tribulationem interpositus paries*.

Encore moins est-il possible de s'élever aux vertus et à la sainteté que demande le sacerdoce : *Frustra profectus virtutum sine oratione speratur*, dit saint Bonaventure. Qui ne réfléchit pas sur ses devoirs n'en sent pas l'importance et les néglige ; qui ne médite pas Dieu et ses perfections est froid et indifférent pour ses amabilités infinies, et jamais, jamais le beau feu de l'amour divin ne brûlera dans un cœur où la lampe de l'oraison est éteinte. Aussi Mgr Alain de Solminiaeh n'ordonnait-il aucun sous-diacre, qu'il ne lui eût fait signer devant Dieu la promesse de faire, sauf les cas d'excuse légitime, une heure d'oraison tous les jours de sa vie, et lorsqu'en certaines circonstances extraordinaires on ne pouvait à la fois faire oraison et dire la sainte messe, il voulait qu'on omît le divin sacrifice et qu'on vaquât à l'oraison, parce que, disait-il, on a bien vu des saints qui ont manqué de célébrer, on n'en a point vu qui aient manqué l'oraison.

Non, chers confrères, depuis que le soleil éclaire le monde, on n'a jamais vu un bon prêtre qui ne

fût fidèle à l'oraison, comme jamais non plus on n'a vu un mauvais prêtre qui fût exact à la faire ; c'est qu'en effet, c'est là la pierre de touche, le point décisif d'où tout dépend : « Je réponds, disait M. de la Motte, du salut de tous mes prêtres qui seront fidèles à l'oraison, » parole qui n'est que la traduction de ce mot si connu de saint Augustin : *Recte novit vivere qui recte novit orare*. Oui, Messieurs, c'est l'oraison qui nous sauve, parce que c'est elle qui nous prémunit contre le démon dont elle nous révèle les pièges, contre le monde dont elle nous dégoûte, contre notre propre cœur dont elle relève le courage, remonte les forces et entretient la ferveur, contre les ennuis et les peines du ministère qu'elle adoucit, contre les dangers qu'elle éloigne, et c'est elle aussi qui nous rend capables de sauver les autres, parce que c'est elle qui fait le bon prédicateur, le bon confesseur, et allume dans le cœur le feu sacré qui fait l'apôtre : *In meditatione mea exardescet ignis* ; c'est elle qui obtient au pasteur la lumière, l'onction, la chaleur qui vivifie le ministère, et au fidèle la grâce qui le touche, qui le convertit ; et un saint prêtre homme d'oraison fait plus de fruit avec des talents ordinaires que cent autres avec des talents éminents, mais dépourvus de l'esprit d'oraison : témoin saint Vincent de Paul dont on connaît ce mot célèbre : « Donnez-moi un homme d'oraison, il sera capable de tout. »

Il faut donc, Messieurs, à tout prix, être fidèle

à l'oraison, et pour cela il y a trois précautions à prendre : réciter toujours *matines* et *laudes* dès la veille, dès le moment où la Rubrique le permet; se coucher de bonne heure, se lever de même, parce que, comme dit saint Vincent de Paul, la journée tient à l'oraison, l'oraison au lever et le lever au coucher.

On dit quelquefois : « J'ai cent pénitents à confesser ; » mais alors vous avez cent raisons de faire oraison, parce qu'il vous faut cent fois la lumière de l'esprit de Dieu pour vous diriger, et cent fois la grâce de Dieu pour toucher votre pénitent.

On dit encore : « Mais l'oraison m'ennuie, je ne sais comment la faire. » A cela, mon cher confrère, je vous répondrai : Que celui qui ne sait pas faire, pour le salut, des choses qui ennuient, n'est pas propre au royaume des cieux ; que ce dégoût s'affaiblira et disparaîtra tout à fait par l'usage ; car, dit saint Grégoire, telle est la nature des biens spirituels, qu'ils ont pour nous peu d'attraits avant la possession et des charmes toujours nouveaux à proportion qu'on les goûte davantage, bien différents des biens temporels, qu'on désire avant de les avoir, et dont on se dégoûte dès qu'on les a. Si donc vous voulez que l'oraison vous charme, persévérez-y tous les jours, et, comme vous vous ménagez toujours du temps pour manger, sachez vous ménager aussi du temps pour l'oraison qui est la réfection spirituelle ; que si vous voulez bien faire l'oraison, il faut suivre les règles tracées par les saints et maîtres de

la vie spirituelle, qui sans doute entendaient mieux que nous la manière d'y réussir.

Ces règles nous prescrivent : 1° d'écartér les obstacles à ce saint exercice, savoir la dissipation habituelle de la vie, les attaches du cœur qui préoccupent, les passions qui troublent l'âme et lui ôtent sa paix ; 2° elles nous prescrivent de préciser le sujet d'oraison la veille, de nous en occuper le soir en nous couchant et le matin à notre réveil ; 3° elles nous disent de commencer par nous pénétrer d'une foi vive de la présence et des grandeurs de Dieu, nous humilier de nos misères, appeler l'Esprit-Saint à notre aide, avec un vif sentiment de notre impuissance sans son secours.

Cette préparation faite, on adore en Jésus-Christ la vertu sur laquelle on médite : *In Christo obtutus fige, mores ejus observa, eloquia meditare*. On considère ensuite, ou on lit dans son livre de méditations les motifs de pratiquer la vertu qu'on vient d'admirer en Jésus-Christ. On examine sa conscience pour voir jusqu'à quel point cette vertu nous manque, et, honteux de s'en voir si éloigné, on la demande à Dieu avec instance, et l'on prend des résolutions pratiques pour bien passer la journée. Est-ce là vraiment la méthode que nous suivons tous les jours ? Si nous ne la suivons pas, imputons-nous à nous-mêmes notre peu de succès dans l'oraison, et si nous la suivons, rassurons-nous, nous faisons d'excellentes oraisons.

Vous me direz que les distractions vous empê-

chent de bien faire cet exercice ; mais les distractions ne nuisent point à la ferveur de l'oraison, pourvu qu'au moment où on les aperçoit on s'en humilie devant Dieu, et qu'on reprenne doucement sa marche là où la distraction a saisi.

L'oraison ainsi faite sera une excellente préparation à la messe, si l'on célèbre aussitôt après. Si on ne célèbre que plus tard, il est prescrit de se recueillir devant Dieu quelques instants pour se préparer : *Aliquantulum orationi vacet* ; car ce serait une indécence choquante de passer tout à coup des conversations et des affaires au saint autel, et les personnes qui le remarqueraient en seraient justement scandalisées.

L'action de grâces après la sainte messe n'est pas moins obligatoire. Quelle indécence si nous allons ne pas tenir compagnie à Jésus-Christ, quand il vient nous visiter, si pendant que les anges l'adorent dans notre poitrine, nous ne faisons pas attention à un si grand hôte ! Le P. Bourdoise, voyant un jour un prêtre se retirer immédiatement après la messe sans faire d'actions de grâces, courut aussitôt à lui et marcha en avant, tenant d'une main un cierge allumé et de l'autre la clochette qu'il agitait vivement. « Que faites-vous donc ? lui dit celui-ci. — Monsieur, reprit le P. Bourdoise, j'obéis à la Rubrique qui prescrit ce cérémonial devant le prêtre qui porte le Saint-Sacrement, et vous le portez, Monsieur, en ce moment, dans votre poitrine. » Belle leçon, Messieurs ! Fasse le ciel qu'elle ne

s'applique à aucun prêtre dans ce diocèse ! Ce serait un déplorable exemple donné aux peuples.

Un jour je venais de donner la communion à un grand nombre de fidèles dans une paroisse ; à peine avais-je déposé les ornements, que sortant de la sacristie je ne trouvai plus personne dans l'église. Ce fait me surprit étrangement ; mais bientôt j'en eus la raison. Le curé dit la messe après moi et fit comme ses paroissiens. Donc, Messieurs, il faut toujours faire l'action de grâces pendant un quart d'heure et laisser attendre les fidèles au confessionnal, sauf les cas d'urgence extraordinaire. Cette mesure aura l'avantage d'édifier, de nous attirer des grâces à nous et à nos paroissiens.

Après l'oraison, la préparation à la messe et l'action de grâces, l'exercice le plus essentiel, c'est la lecture spirituelle. Dans le ministère, Messieurs, vous n'avez personne qui vous avertisse de vos manquements, qui vous dise vos devoirs et vos défauts, qui vous instruisse, vous exhorte et vous ranime. Vous êtes abandonnés à vous seuls. Position désolante, au jugement de l'Esprit-Saint : *Væ soli!* La lecture spirituelle, voilà le seul moniteur, le seul prédicateur qui vous reste : il vous dira sans déguisement comme sans exagération ce que vos confrères et vos amis, peut-être votre confesseur même, n'oseraient vous dire, ou ne vous diraient que faiblement et rarement. Oh ! profitez-en ! La lecture spirituelle est le pendant de l'oraison. Dans l'oraison vous parlez à Dieu ; dans la lecture spirituelle Dieu vous parle, nourrit votre

âme de saintes pensées et de pieux sentiments. Pourquoi refuseriez-vous de l'entendre ? *Cur non tempora quibus ab Ecclesia vacas lectioni impendas? Cur non Christum revisas? Christum audis?* disait saint Ambroise à un de ses prêtres. C'est là qu'on se ranime, qu'on se retrempe, qu'on reprend une vigueur nouvelle, en contemplant dans sa lecture comme dans un miroir tous ses devoirs et tous ses manquements.

Pour que cette lecture nous soit profitable autant qu'elle doit l'être, il faut d'abord bien en choisir le livre. Or les livres sont de trois sortes : les uns regardent les vertus chrétiennes, comme Rodrigue dans ses beaux traités de la *Perfection chrétienne*, le P. Saint-Jure dans son admirable ouvrage de la *Connaissance et de l'Amour de Notre-Seigneur*, le P. de Grenade dans ses divers écrits, saint François de Sales dans sa *Vie dévote*, ses *Entretiens spirituels*, sa *Vraie et Solide Piété*, son *Traité de l'amour de Dieu*, le *Traité de la paix intérieure*, par le P. Lombez, le *Combat spirituel*, et tous les ouvrages du P. Surin. Les autres regardent les devoirs ecclésiastiques, comme le *Miroir du clergé*, les *Conférences* de Massillon, le *Directeur dans les voies du salut*, Sevoi, ou la collection de M. l'abbé Mathieu. D'autres enfin sont les Vies des saints prêtres comme saint Ignace, saint Xavier, saint Charles, saint Régis, saint François de Sales, M. Alain de Solminiach, M. Olier, M. de la Motte, mais par-dessus tout la *Vie de*

saint Vincent de Paul, par Abelly, Vie la plus utile que puisse lire un prêtre.

L'ouvrage choisi d'après ces indications, il ne faut pas le lire par un motif de curiosité, ce serait manquer le but de la lecture et fermer son cœur aux opérations de la grâce; ni pour rechercher la beauté de la diction, ce serait imiter l'insensé qui mange les feuilles de l'arbre et laisse les fruits; mais il faut lire uniquement en vue et avec un grand désir de se sanctifier, et pour atteindre ce but, il faut: 1° avant de commencer, se recueillir devant Dieu, pour se disposer à entendre sa voix, et le prier dévotement de vouloir bien nous instruire et nous rendre meilleurs par cette lecture; 2° lire *posément* en pesant et goûtant ce qu'on lit, s'arrêtant là où l'on est touché et tant que l'on est touché, se l'appliquant à soi-même et en tirant des résolutions de mieux vivre, à l'exemple de Népotien dont saint Jérôme dit : *Pingebat actibus paginam quam legerat*. Il est vrai qu'en lisant ainsi, on lit peu, mais aussi on réfléchit beaucoup, et c'est là le secret de faire des lectures spirituelles vraiment utiles.

Après la lecture spirituelle, l'exercice le plus important, c'est l'examen de conscience : d'abord l'examen général du soir tant recommandé par saint Antoine, saint Basile, saint Chrysostome, Cassien, saint Bernard et surtout saint Ignace, qui le jugeait plus nécessaire que l'oraison même; recommandé par les philosophes

païens, Sénèque, Plutarque, Épictète et surtout par Pythagore, qui obligeait ses disciples à s'examiner deux fois le jour *sur ces trois points*: *Qu'ai-je fait? Comment l'ai-je fait? Qu'ai-je omis de faire?* C'est là le grand moyen de se connaître soi-même, de se préparer à se bien confesser, de corriger ses défauts, d'acquérir les vertus ; et pour y réussir il faut, comme si nous le voyions de nos propres yeux assis sur son tribunal pour nous juger, rendre compte à Dieu des actions, paroles, pensées, omissions de la journée, et de l'emploi de tous nos moments, faire un acte de contrition de tous les manquements observés et un acte de ferme propos de les éviter désormais. A cet examen général les saints nous conseillent de joindre l'examen particulier sur une vertu ou sur un vice et de le poursuivre sur ce point spécial jusqu'à ce qu'on ait atteint le but proposé. C'est, selon saint Ignace, un des plus sûrs moyens de réformer ses défauts et d'avancer dans la perfection.

Tels sont, Messieurs, les exercices indispensables pour chaque jour. Le bon prêtre y ajoute encore :

La visite au Saint-Sacrement. Quoi de plus juste? Notre-Seigneur est au milieu de nous, et nous le laisserions seul ! Il a parcouru un espace immense pour s'approcher de nous, et nous qui n'avons qu'un pas à faire pour aller à lui nous n'y irions pas ! Il est là, les mains pleines de grâces pour nous et pour nos peuples, et nous ne nous mettrions pas en peine de les recevoir !

Le chapelet. C'est un tribut qu'il doit nous être doux de payer chaque jour à la Mère de Dieu, à l'auguste reine du ciel et de la terre, à notre bien-aimée protectrice.

Les prières avant et après chaque action, chaque étude, chaque repas, chaque fonction du ministère, et dans le cours de la journée de fréquents retours vers Dieu, l'habitude précieuse des oraisons jaculatoires qui retirent l'âme des créatures, l'unissent au Créateur et la remplissent de grâces.

II. *Chaque semaine.* — Après les pratiques de chaque jour viennent les pratiques de chaque semaine. La première, c'est de se confesser tous les huit jours, au plus tard tous les quinze jours; ce point est si essentiel qu'il fera seul le sujet de la conférence de demain. La seconde pratique est fondée sur ce besoin que l'homme éprouve de la variété dans la piété comme dans tout le reste : *Omnibus in rebus similitudo satietatis est mater*, dit Cicéron; et un autre auteur a dit : *Identitas est mater tædii*; c'est donc une louable chose d'offrir à sa piété un aliment divers chaque jour de la semaine, savoir : *le dimanche, la dévotion à la Très Sainte Trinité*, l'honorant par de grands sentiments de respect et d'amour, spécialement toutes les fois qu'on fait le signe de croix, qu'on chante ou qu'on récite le *Gloria Patri* et autres doxologies; *le lundi, la dévotion au Saint-Esprit*, le remerciant de toutes les bonnes pensées et pieux mouvements

qu'il nous suggère, et reconnaissant que sans lui nous ne pouvons rien, qu'avec lui nous pouvons tout; *le mardi, la dévotion à l'Ange gardien; le mercredi, à saint Joseph; le jeudi, au Très Saint-Sacrement; le vendredi, à la Passion de Notre-Seigneur*, faisant, si nous le pouvons, le chemin de la croix en cette vue, *et le samedi, à la Sainte Vierge*. Heureux le prêtre qui sait ainsi chaque semaine raviver continuellement sa piété!

III. *Chaque mois*.— Il est de la plus grande importance de consacrer à la retraite un des premiers jours de chaque mois pour nous rappeler les résolutions de notre retraite annuelle: sans cette précaution elles seraient bientôt oubliées; pour ramener en nous l'esprit de foi et rompre la routine à laquelle nous sommes si enclins par nature; pour rentrer en nous-mêmes et voir où nous en sommes de la grande affaire de notre salut; pour nous préparer à bien mourir, car comment faire une chose si difficile et qui n'a lieu qu'une fois si on ne s'y est pas bien préparé?... Dans ce jour de retraite il faut conserver le plus possible l'esprit de recueillement et de prière, relire les résolutions et le règlement qu'on s'est tracé à la retraite annuelle, passer en revue ses principales actions, pour discerner ce qui s'y est mêlé d'imparfait, écrire des résolutions pour le mois nouveau qui commence, et faire l'exercice de la préparation à la mort. Ainsi se fait la retraite du mois. Les bons

prêtres aiment à renouveler le premier vendredi de chaque mois leur consécration au Sacré-Cœur : rien de plus louable que cette pratique.

IV. *Chaque année.* — Enfin, Messieurs, nous arrivons à ce qu'il faut faire chaque année :

1° Il faut être très fidèle à la retraite annuelle : les plus grands saints, saint Vincent de Paul, saint François de Sales, n'y ont jamais manqué. Ils ne croyaient pas qu'une retraite pût les soutenir pendant deux ans. Sommes-nous plus forts qu'eux ? Toutes les communautés y sont fidèles. Est-il plus facile de se soutenir dans le ministère que dans la solitude du cloître ? Là, on cite au tribunal de Dieu toute sa conduite pour voir ce qu'il y a à réformer ; là, on fait son testament et on se met en état de mourir : ce n'est pas trop de faire des choses si graves une fois chaque année. Lors donc que nous ne venons pas à la retraite pastorale, il nous faudrait faire en particulier notre retraite annuelle. La chose nous serait aisée au séminaire, et nous ne pouvons douter ni de l'affection avec laquelle on nous recevra, ni du bon effet que produira ce bel exemple, ni de la facilité que nous aurons à faire cette retraite, ou seul, sous la conduite d'un directeur, ou avec les élèves du séminaire au commencement de l'année et aux époques des ordinations. Au défaut du séminaire, nous pourrions faire notre retraite dans quelque maison religieuse, ou auprès d'un confrère pieux et éclairé ; mais d'une manière

ou d'une autre il faut faire *la retraite annuelle*.

2° Outre cette retraite, il convient au prêtre de célébrer chaque année avec une piété particulière les anniversaires des jours mémorables par quelque grâce reçue du ciel, je veux dire l'anniversaire de son baptême, de sa première communion, de sa confirmation, de ses diverses ordinations, ou de quelque autre faveur signalée dont Dieu peut bien nous dire avec plus de raison que de la Pâque ancienne: *Habebitis hunc diem in monumentum et celebrabitis eum solemnem Domino cultu sempiterno*: la reconnaissance nous en fait un devoir, nos plus chers intérêts nous le commandent, rien n'est propre à toucher le cœur, à raviver en nous la foi et la piété comme ces grands souvenirs. L'âme, se reportant à ces époques de si douce mémoire, se ranime et se renouvelle...

Tels sont, Messieurs, les exercices de piété qui font, conservent et perfectionnent le bon prêtre. Je puis dire avec confiance à chacun de vous: *Hoc fac et vives. — Amen.*

SECOND SERMON

INFLUENCE DU SACERDOCE

Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.

LUC., II, 34.

Telle est l'inévitable alternative sur laquelle roule la destinée du prêtre. S'il n'est pas un instrument de résurrection, il est un instrument de mort; s'il ne fait pas le bonheur de la société, il en fait le malheur; s'il n'est pas le salut des peuples, il en est la ruine: *Ecce positus est hic in ruinam*. L'homme privé peut se sauver ou se damner seul, et sa vie peut être sans grande conséquence; mais pour le prêtre il n'en est point ainsi. Dès là qu'il est prêtre, c'est un homme public, aux destinées duquel se lient comme nécessairement les destinées des fidèles: il ne peut ni se sauver ni se damner seul; ou il emmènera avec lui grand nombre d'âmes au ciel, ou il entraînera avec lui grand nombre dans l'enfer: *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel*. Il est dans la société, dans la religion, ce que la colonne est dans l'édifice: tant qu'il demeure ferme sur les bases du devoir, la

ociété dont il est l'appui repose heureuse et tranquille, la religion soutenue par lui fleurit et est en honneur ; mais, s'il vient à tomber, ou seulement à chanceler, il ébranle l'une et l'autre, quand il ne les entraîne pas avec lui dans sa chute : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem*. Grande vérité, chers confrères, une des plus dignes d'occuper vos méditations dans cette sainte retraite. Pour la bien sentir, nous méditerons d'abord la désolante influence du sacerdoce dans le prêtre infidèle à ses devoirs, puis la consolante influence du sacerdoce dans le prêtre fidèle, et ces deux réflexions feront le sujet et le partage de ce discours.

PREMIER POINT

Quelle est l'influence du sacerdoce dans le prêtre infidèle à ses devoirs ? Mes chers confrères, je vous l'avoue, en me préparant devant le Seigneur à répondre à cette question, quelque chose de si affreux s'est présenté à ma pensée, que j'en ai frémi d'horreur, et je n'osais presque aborder la matière. On a bien vu de ces hommes pervers, puissants en malice, qui semblaient nés pour le malheur de leurs semblables, et dont les crimes publics ou les machinations secrètes ont fait craindre un instant l'ébranlement de tout l'édifice social ; on a bien vu des tyrans persécuteurs armer tout leur empire contre la religion sainte de nos pères, et inonder tout l'univers de sang dans le vain espoir de ne plus trouver de sang chrétien à ré-

pandre ; mais le sacerdoce dans le prêtre infidèle à ses devoirs a une influence de destruction tout autrement terrible, car il est à la fois la ruine de la société, la ruine de la religion, et souvent de l'une et de l'autre la ruine irréparable : *Positus est in ruinam.*

Il est la ruine de la société. En devenant prêtre, chers confrères, nous devenons par là même les hommes des peuples auprès de Dieu et les hommes de Dieu auprès des peuples, double fonction qui, bien remplie, assure le bonheur de la société, mais qui, négligée, fait sa ruine.

Comme hommes des peuples auprès de Dieu, nous sommes chargés de négocier dans le ciel leurs intérêts, et par la ferveur de nos prières d'ouvrir sur eux le sein des divines miséricordes ou d'arrêter les fléaux de la justice céleste : *premier principe*, d'où nous pouvons déjà conclure tout le malheur des peuples lorsque la prière des prêtres leur fait défaut ou n'est pas ce qu'elle doit être. Alors un ciel d'airain leur refuse sa rosée, parce qu'il n'est point ouvert au-dessus d'eux par la prière sacerdotale ; la justice divine les frappe sans pitié, parce qu'ils se présentent à ses traits sans défense et sans bouclier, comme autrefois Israël coupable que ne pouvait plus couvrir et protéger son prêtre devenu prévaricateur lui-même : *Spoliaverat enim eum Aaron... et inter hostes nudum constituerat.* S'il y avait de saints prêtres qui vinssent se jeter au-devant du céleste courroux, le Seigneur respecterait leur prière, il l'a

juré ; mais, parce que les prêtres infidèles à leur mission gardent le silence ou ne laissent échapper de leurs lèvres qu'une parole froide et languissante, trop faible pour monter jusqu'au trône de Dieu, le ciel décharge sans obstacle tout son courroux... Vérité qui faisait dire à saint Vincent de Paul, gémissant sur les maux de la France de son temps, ces humbles paroles, application imméritée d'un principe vrai en soi : « *Misérable que je suis ! c'est moi qui suis la cause de tous ces maux : je n'ai point assez prié !* »

Eh ! chers confrères, si saint Vincent de Paul parlait ainsi de son temps, que devons-nous dire, nous, dans les jours mauvais où nous vivons, dans ces jours où l'on ne peut presque se rencontrer sans se demander inquiet et troublé : « Où allons-nous ? Que deviendrons-nous ? » Le mot de saint Vincent de Paul nous donne la réponse : nous allons à l'abîme, si les prêtres ne prient pas mieux ; nous reviendrons à l'ordre, s'ils disent mieux le saint office, s'ils offrent mieux le saint sacrifice, si enfin ils sont ce qu'ils doivent être : des hommes de prière.

Mais, chers confrères, si le seul défaut de prière est un si grand mal pour la société, qu'est-ce donc quand ces prêtres, comme de nouveaux Achan au milieu du peuple élu, deviennent eux-mêmes les provocateurs de la colère divine, et que de ces mêmes canaux, d'où devait découler la vie sur la société, découlent sur elle la malé-

diction et la mort : *Causa ruinæ populi*, dit saint Grégoire, *sacerdotes mali !* Vous voyez, ajoute ce saint Pape, de quels fléaux le monde est frappé, quelles calamités désolent la terre ; c'est nous, prêtres, qui en sommes la cause : *Quanto gladio mundus feriatur aspicitis, quibus quotidie percussionebus intereat mundus videtis ; cujus hoc nisi nostro præcipue peccato agitur ?* Aussi Moïse, descendant de la montagne, impute-t-il à Aaron seul les égarements du peuple : *Quid tibi fecit hic populus, ut induceres super eum peccatum maximum ?* Et quand il recommande aux prêtres et aux lévites d'être fidèles à leur ministère, leur en donne-t-il cette raison : *Ne super omnem cœtum oriatur indignatio*, comme si pour punir la faute d'un prêtre tout le peuple devait être enveloppé dans le châtement. Tant est vraie la parole de saint Grégoire de Nazianze, que ce sont les péchés des prêtres qui font descendre sur la terre les fléaux du ciel, et y amènent ces grandes secousses qui ébranlent tout l'ordre social : *Propter hoc, res nostræ jactantur et concutiuntur*. Ce sont les infidélités de ces nouveaux Jonas qui tirent des trésors de la colère de Dieu les vents qui agitent la société et les tempêtes qui la bouleversent : *Propter hoc res nostræ jactantur*. Ainsi le prêtre infidèle, considéré comme l'homme des peuples auprès de Dieu, est la ruine de la société : *Positus in ruinam*.

Et il ne l'est pas moins envisagé comme l'homme de Dieu auprès des peuples. Voyez, en effet, d'où vien-

nent tous les désordres sociaux, tant d'atteintes portées à la tranquillité publique, tant de crimes, tant de malheurs.

D'où ils viennent, chers confrères ? Ah ! disons-le, en gémissant, presque toujours le prêtre en est la cause première et véritable.

C'était à lui, comme l'homme de Dieu, à semer dans l'esprit de l'enfance ces saines doctrines, mères et conservatrices de l'ordre et de la paix ; mais, comme il n'était qu'un prêtre sans zèle, il s'est dégoûté de ces fonctions obscures où l'amour-propre n'est pas payé comptant, et au lieu d'attirer l'enfance indocile par la douceur et les industries du zèle, ou du moins de l'accueillir avec une tendresse de mère quand elle venait d'elle-même lui demander le lait de la doctrine, il l'a rebutée pour toujours par la sévérité d'un maître en colère. Cependant l'âge s'est accru, les passions se sont fortifiées à l'ombre de l'ignorance, et est-il étonnant qu'on ait commis des crimes contre la société ? Qui ne croit à rien est capable de tout, et un cœur sans vertu se trouve presque toujours avec l'esprit sans instruction.

C'était à lui à prévenir et diriger les penchans de la jeunesse, à la poursuivre de l'œil et du conseil jusqu'à l'âge mûr et de l'âge mûr jusqu'à la vieillesse ; mais, comme il n'était qu'un prêtre sans zèle, cette vigilance soutenue, ces soins assidus lui ont fait peur : il a laissé chacun aller dans ses voies, la jeunesse suivre la fougue de ses penchans, l'âge mûr et la

vieillesse s'égarer dans de fausses routes, et dès lors est-il étonnant qu'on ait commis des crimes contre la société ? Quel attentat doit surprendre de la part des passions sans guide et sans frein ?

C'était à lui d'aller dans les tentes des pécheurs et dans la cabane des pauvres pour essayer de ramener les uns dans les droits sentiers, et instruire, soulager, consoler les autres ; mais, comme il n'était qu'un prêtre sans zèle, il a laissé là les uns et les autres, parce qu'ils étaient méchants et ignorants, c'est-à-dire précisément parce qu'ils avaient un plus grand besoin de son secours, et est-il étonnant qu'il se soit commis des crimes contre la société ? Où n'emporte pas le vice qu'aucune main ne retient, et de quoi n'est pas capable la classe pauvre, délaissée, sans instruction et sans ressources, n'ayant guère à craindre un état pire ici-bas et ignorant ce qu'elle doit craindre dans une autre vie ?

C'était à lui d'aller, comme l'Ange de la paix, évangéliser l'union et la charité dans les familles, réunir les cœurs divisés, concilier les intérêts en conflit, d'où naissent les procès et les discordes ; mais, comme il n'était qu'un prêtre sans zèle, il a laissé l'homme ennemi semer à loisir la zizanie dans le champ sacré confié à ses soins : est-il étonnant que la société, qui ne devrait être qu'un corps dont tous les membres unis conspirassent au bien commun, ne soit qu'un assemblage monstrueux de membres ennemis qui se font la guerre les uns aux autres. En un mot, comme Dieu dont il était

le ministre est le lien essentiel de toute société, le principe de toute obligation, c'était à ses mains que venaient essentiellement se rattacher tous les liens sociaux.

C'était à lui à avertir, au nom de Dieu, ceux qui commandent d'être doux et justes, ceux qui obéissent d'être fidèles et dociles, à imposer un frein aux passions, une loi aux mœurs, à demander le superflu du riche pour en faire le nécessaire du pauvre et entretenir ainsi l'harmonie entre les diverses parties du corps social ; mais, comme il n'était qu'un prêtre sans zèle, il a lâché ces liens que la religion lui avait mis aux mains : est-il étonnant que tant de troubles et d'agitations bouleversent le monde ? A la religion seule il appartient de modérer les passions et de les gouverner par la main de ses prêtres ; que les prêtres cessent un instant de leur tenir les rênes, vous les voyez furieuses, déchaînées, s'élançant contre l'Église et l'État, et entraînant la société dans d'épouvantables abîmes.

Ici, chers confrères, l'histoire parle, les faits crient. Si, au seizième siècle, le monstre de l'hérésie a ébranlé l'Europe dans sa base, fait chanceler les trônes et soulevé des millions de bras pour frapper au cœur la religion, la société et la monarchie tout ensemble, à qui faut-il s'en prendre sinon aux prêtres, aux prêtres qui, n'ayant ni la science ni les vertus du sacerdoce, n'avaient donné aux peuples ni la science ni les vertus du

christianisme ? Si, à la fin du siècle dernier, notre patrie a éprouvé un de ces assauts qui placent les nations à deux doigts de leur perte, et s'est vue noyée dans un déluge de calamités, de sang et de larmes, à qui faut-il s'en prendre sinon aux prêtres, aux prêtres qui n'avaient pas instruit les peuples alors que la philosophie en avait pris le soin ? Et si tous les jours encore tant de crimes désolent la société, combien de fois la faute n'en est-elle pas aux prêtres ? Si le pasteur de tel grand coupable avait soigné son enfance, éclairé son esprit, formé son cœur, peut-être ce fléau de l'humanité en eût été le bienfaiteur. Oui, chers confrères, disons-le en frémissant, la plupart des maux de la société sont nos crimes et chaque attentat doit nous être une leçon.

Toutefois, chers confrères, élevons-nous à de plus hautes pensées ; sans doute c'est une responsabilité terrible que celle d'un homme auquel on peut dire : « La destinée temporelle de la société est entre vos mains ; » si vous n'êtes fidèle aux devoirs de votre état, vous en serez la ruine : *Positus in ruinam*. » Mais, grand Dieu ! qu'est-ce donc de celui auquel on peut et on doit dire : « De la manière dont vous remplirez votre ministère dépend non plus seulement le sort de la société, mais encore et tout à la fois le sort de la religion, le salut éternel des âmes, le fruit du sang versé au Calvaire ! » Ciel ! quelle charge est celle-là ! Prendre sous sa responsabilité le sang de Jésus-

Christ, la religion, le salut des âmes ! qui ne tremblera à cette pensée ?

Or, chers confrères, telle est la charge du prêtre. S'il n'est pas ce qu'il doit être, il sera la ruine infaillible de la religion qu'il devait défendre et des âmes qu'il devait sauver : *Positus in ruinam!* Placez-le où vous voudrez, partout vous le trouverez instrument de ruine pour la religion. Est-il dans la chaire sacrée ? Il y porte tantôt les négligences de l'irréflexion, tantôt les recherches de l'amour-propre, toujours une parole froide, même au milieu des ardeurs factices de l'imagination, une parole gênée qui ne produit les vérités du salut que d'un air contraint et comme à regret : jamais cet abandon, cette allure franche et expansive que le cœur inspire ; jamais cette explication des mystères simple et claire sans cesser d'être noble, qui illumine les intelligences ; jamais cette chaleur féconde de la charité qui enfante l'homme nouveau au fond des cœurs ; et, ce qui est pire encore, il y porte ses exemples, ses exemples qui prêchent en même temps que lui, mais une autre doctrine, et crient aux fidèles d'une voix plus puissante et plus persuasive que tous ses discours : « Méprisez ce qu'il vous dit, tenez-vous-en à ce qu'il fait. » Instruction mortelle, qui seule trouve les cœurs dociles : et de là la prédication évangélique sans fruit, la parole sainte convertie en parole humaine et l'habitude de l'entendre sans songer à devenir meilleur, désolante habitude qui paralyse

pour la suite tous les efforts du zèle ; de là la solitude lamentable de tant de chaires chrétiennes, autour desquelles on ne voit plus que quelques femmes fidèles ; de là le mépris et le ridicule versés sur elles à pleines mains ; tant il est vrai, chers confrères, que ce prêtre est placé en chaire pour la ruine de la religion : *Positus in ruinam*.

Est-il au tribunal sacré ? Sans science suffisante, il établit les pécheurs dans une fausse sécurité au détriment de leurs obligations essentielles, il autorise en eux des usages criminels et ferme leurs plaies en y cachant la gangrène ; sans fermeté dans les principes, il transige avec l'iniquité, capitule avec les passions, leur cédant les droits de Dieu par une molle indulgence, de coupables tempéraments, et devient ainsi dans toute une contrée la source publique de la décadence des mœurs. Sans piété, sans vie intérieure, il n'a pas à dire à l'âme pénitente un mot qui l'édifie ; le froid de son cœur glace ses paroles sur ses lèvres ; c'est une sécheresse, une contrainte qui ôte aux vérités les plus terribles toute leur force et fait croire aux pécheurs, d'abord touchés et émus, qu'il n'y a pas dans leurs fautes de quoi tant s'alarmer, puisque le confesseur lui-même y est si peu sensible ; et, chose non moins déplorable, s'il se présente à lui quelques-unes de ces âmes d'élite que la grâce appelle à une vie plus parfaite, elles languissent sous sa conduite dans un désolant abandon : nouvelles Chantal qui, sous un Vincent de Paul ou un Fran-

çois de Sales, eussent fait les plus rapides progrès; chastes colombes qui se fussent envolées dans le sein de Dieu, s'il se fût trouvé une main pour rompre les fils qui les retenaient à la terre ; pierres précieuses qui, polies et dépouillées de leur difformité naturelle, eussent mérité d'être placées à la tête de l'angle : tant il est vrai, chers confrères, que ce prêtre est placé au tribunal pour la ruine de la religion : *Positus in ruinam !*

Est-il à l'autel ou dans les diverses fonctions du service divin ? Il n'est nullement pénétré de ce qu'il fait et de ce qu'il dit. De là cet extérieur libre et familier, sans dignité et sans bienséance ; de là cette démarche précipitée, ces genuflexions brusques ou ces inclinations légères, accordées comme par grâce ; de là enfin tout ce peu de respect, ou plutôt cette hardiesse, cette sorte d'audace avec laquelle il va et vient à l'autel, il monte et descend.

Cependant les peuples le regardent et l'observent, les peuples qui croient bien plus à la conduite qu'à la parole de leurs prêtres, à ce qu'ils leur voient faire qu'à ce qu'ils leur entendent dire ; ils le regardent et l'observent, et la charité des uns se refroidit, et la foi des autres chancelle quand elle ne tombe pas, et l'incrédulité triomphe... « Est-ce donc ainsi qu'il se conduirait, s'il croyait présent ici un Dieu si grand, si saint, si terrible ? » Et puis, à ce qu'ils voient vient se joindre tout ce qu'ils ont vu, sa dissipation, sa légèreté, ses faiblesses ; toute sa vie se représente à eux. « Et l'on nous dirait

encore que l'approche de ce sacrement demande des dispositions si saintes ! » tant il est vrai, cher confrère, que ce prêtre est placé dans le sanctuaire pour la ruine de la religion : *Positus in ruinam !*

Paraît-il au milieu du monde ? Ah ! c'est là surtout qu'il est placé pour la ruine de la religion et des âmes, car le monde, chers confrères, observe tout dans les prêtres, l'air, le maintien, les gestes, les paroles, les regards, la manière de penser et d'agir. Rien ne lui échappe : il examine si tout est dans la décence convenable, en harmonie avec la grandeur de notre état, la sainteté de notre caractère ; et si, dans cet examen, rigoureux à l'excès, il trouve la moindre chose à reprendre, un air de légèreté, un esprit de critique, une certaine recherche dans la mise ou les manières, un certain goût de la bonne chère, il se scandalise au point de faire rejaillir sur tout le corps des ministres, sur la religion même la faute d'un particulier, et plus d'une fois il est allé jusqu'à s'en prévaloir pour s'autoriser dans le désordre et justifier des libertés criminelles.

Le monde a tort, je le sais, et c'est mal raisonner que de faire la religion et la morale responsables des torts de ses ministres ; mais mauvaise logique, n'importe, toujours est-il que les âmes périssent, que la religion reçoit des coups mortels, et que le prêtre en est bien sciemment la cause, puisqu'il ne pouvait ignorer, en se plaçant sur la sainte montagne, en vue à tous les regards, que là tout ce qui ne serait pas modèle en lui serait écueil, et

qu'on périrait en le voyant s'il n'était un saint :
Positus in ruinam!

Jugez de là, chers confrères, quelle calamité pour la religion que ces prêtres infidèles à leurs devoirs ! Ce sont eux qui sont la première cause du dépérissement de la foi, la source d'où est parti ce torrent d'iniquités qui inonde la terre : *A sanctuario egressa est iniquitas! Nomen enim Dei per vos blasphematur inter gentes!* Ce sont eux qui déshonorent et ravagent l'Église, la vigne chérie du Seigneur : *Pastores demoliti sunt vineam meam,* qui répandent cette odeur de mort dont parle l'Apôtre, laquelle infecte et empoisonne le troupeau : *Odor mortis in mortem!* Ce sont eux, grand Dieu ! le dirais-je, oui, ce sont eux qui peuplent l'enfer : *Propheta laqueus ruinæ!* Et voilà sans doute pourquoi l'Esprit-Saint les appelle des loups dévorants places dans le bercail, des bêtes sauvages si horribles qu'il n'est rien à quoi on puisse les comparer : *Singularis ferus depastus est vineam meam.*

Et à qui en effet les comparerait-on ? Aux Néron, aux Domitien, aux Dioclétien, aux Valens ?... Ah ! que l'Église aimerait mieux tous ces tyrans qu'un seul mauvais prêtre ! Du moins à ceux-ci elle pourrait dire levant la tête avec une noble fierté : « Venez contre moi avec vos forces réunies et vous serez vaincus : *Congregamini et vincimini* ; versez le sang de mes enfants, et vous ne ferez que les multiplier ; plus vous me

déchirerez le sein, plus je serai féconde; plus vous me livrerez de combats, plus je remporterai de victoires : *Congregamini et vincimini.*» Mais au mauvais prêtre que peut-elle opposer sinon la honte qui fait baisser les yeux, la douleur qui fait couler les larmes, sinon le repentir de lui avoir ouvert les barrières du sanctuaire, et de l'avoir consacré prêtre : *Pœnitet me fecisse hominem* ; sinon peut-être encore les tristes accents du Prophète : « Cieux, partagez ma douleur ; portes du ciel, entrez dans vos grandes désolations : *Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus, desolamini vehementer.* Désolez-vous, parce que nous ne sommes plus aux temps des tyrans qui me faisaient des martyrs et ne m'enlevaient mes enfants que pour vous les donner, mais aux temps des mauvais prêtres qui me font des apostats et ne m'enlèvent mes enfants que pour les donner à l'enfer : *Desolamini vehementer !* »

Mais, chers confrères, il est quelque chose de plus déchirant encore : c'est que, si le prêtre infidèle à son devoir fait la ruine de la religion et de la société, souvent il est de l'une et de l'autre la ruine irréparable : *Positus in ruinam !* On répare le mal qu'a fait dans une âme le feu de la jeunesse, l'effervescence des passions : ce feu se calme et l'on revient au devoir ; mais le moyen de réparer le mal qu'a fait le prêtre infidèle ! Pécheurs rebutés, pécheurs négligés, pécheurs ignorants, pécheurs scandalisés, pécheurs endurcis, ce sont là comme autant de victimes qu'il a dévouées irrévocablement à l'enfer.

Pécheurs rebutés, il a refusé de les entendre au moment où la grâce les touchait : le temps favorable est passé, c'en est fait, ils ne reviendront plus ; il leur a fait un accueil froid et glacial, il leur a dit des paroles aigres et dures, il a eu l'air méprisant ou moqueur ; c'en est fait, ils mourront sans recourir aux prêtres, puisque les prêtres les traitent de la sorte. O perte irréparable !

Pécheurs négligés, il a laissé les passions se fortifier en eux, l'habitude du vice s'enraciner, l'éloignement des choses saintes se changer en coutume ; c'en est fait, ils mourront dans cet état, il leur en coûterait trop de rompre d'aussi vieilles attaches, de prendre à leur âge des usages nouveaux. On arrache sans peine le tendre rejeton ; mais, quand il est devenu un gros chêne qui envoie au loin sous terre ses énormes racines, que de temps et de bras ne faut-il pas pour l'abattre ! O perte irréparable !

Pécheurs ignorants, dans l'enfance ils auraient pu être instruits, c'en était le temps ; mais maintenant il leur faudrait redevenir enfants pour balbutier les éléments du christianisme ; et qui ne sait que la honte retient, que dans un âge avancé la mémoire rebelle ne reçoit plus si facilement les impressions qu'on lui confie, qu'enfin les travaux et les besoins de la vie occupent l'homme tout entier ? Ainsi donc, ô prêtres infidèles, voyez votre ouvrage : ils mourront ignorants comme ils ont vécu, sans connaître Jésus-Christ qui les a rache-

tés, l'Église qui les a régénérés, l'Esprit-Saint qui les a sanctifiés. O ruine irréparable!

Pécheurs scandalisés, ils étaient bons dans le principe; mais ils ont eu le malheur d'avoir sous les yeux les exemples de certains prêtres, et ces exemples ont éteint en eux tout ce qui s'y trouvait de crainte de Dieu, et ils se sont persuadés qu'ils pouvaient sans danger suivre un guide qui en savait plus qu'eux, et sur ses pas ils se sont engagés dans une fausse route qui les a conduits à la mort éternelle. O perte irréparable!

Enfin, pécheurs endurcis, c'est la vie peu édifiante des prêtres qui confirme les pécheurs dans ce désolant état: « Les prêtres ne valent pas mieux que nous, disent-ils: *Sicut populus, sic sacerdos...* » Voilà l'apologie de leurs vices, le rempart inexpugnable où ils se retranchent, l'écueil où vient se briser tout ce que le zèle a de plus véhément, la conviction de plus victorieux, la persuasion de plus touchant: *Sicut populus, sic sacerdos.*

Et maintenant, chers confrères, le comprenez-vous, que le prêtre infidèle à son devoir est la ruine le plus souvent irréparable de la religion comme de la société: *Positus in ruinam?* C'est là le plus terrible fléau que Dieu puisse envoyer aux villes et aux royaumes. Quand il n'est que médiocrement irrité contre son peuple, il lui envoie la peste, la famine, la guerre et la mort; mais, quand il entre dans sa grande colère, il lui envoie pis que toutes ces calamités: il lui envoie un pasteur sans zèle, qui

ne s'occupera ni à visiter les brebis délaissées, ni à réunir au bercail celles qui sont dispersées, ni à guérir celles qui sont blessées : *Ecce ego suscitabo pastorem in terra, qui derelicta non visitabit, dispersum non quæret, contritum non sanabit.*

Chers confrères, qui ne craindrait d'avoir été choisi dans cette vue par le ciel irrité? Qui n'aurait horreur d'être, entre les mains de Dieu, un instrument de colère, une verge de fer pour frapper une paroisse coupable? Quoi! Seigneur, je ne serais prêtre que pour le malheur de mes frères, que pour la ruine de la société, de la religion et des âmes! Quoi! ces pauvres peuples seraient à jamais la proie de l'enfer, parce que j'aurais été leur pasteur! O ciel, détournez de dessus ma tête une telle malédiction! Non, je ne veux pas être prêtre pour le malheur des hommes, pour la ruine de la religion. Je veux l'être pour le bonheur de mes frères, pour la consolation de l'Église, pour la plus grande gloire de Dieu. La chose dépend de nous, chers confrères, car elle est immense, l'influence du sacerdoce dans le saint prêtre : ce sera le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT

Si le prêtre infidèle à son devoir est placé dans le sanctuaire pour la ruine de plusieurs, le saint prêtre, de son côté, y est placé pour la résurrection d'un grand nombre : *Positus in resurrectionem*, car pour faire le bien il a la toute-puissance de Dieu à sa dis-

position, et par une surabondance de pouvoir sa vertu lui donne un autre genre de toute-puissance sur le cœur des peuples.

C'est une chose merveilleuse, chers confrères, que le pouvoir des saints prêtres sur le cœur de Dieu. On dirait qu'il reconnaît en eux des supérieurs et des maîtres, dont il fait dépendre sa souveraine indépendance. Voyez-le, quand il veut punir Israël idolâtre. Déjà il tient en main la foudre. Qui ne croirait qu'Israël va périr?

Mais, ô toute-puissance du Médiateur de l'ancienne alliance ! Moïse s'interpose entre la colère du ciel et le crime du peuple, et voilà le Seigneur impuissant contre son serviteur ; il s'abaisse jusqu'à le supplier de laisser éclater son courroux : *Dimitte me ut irascatur furor meus*. Moïse résiste, et, fort contre Dieu, il remporte la victoire. Voyez-le encore quand, vengeur de l'autorité sacrée des chefs d'Israël, il lance sur une troupe rebelle les flammes de sa colère : déjà plusieurs milliers ont péri ! Qui osera se jeter au-devant d'un si terrible courroux ? Qui tentera de l'apaiser ? Ce sera un prêtre, chers confrères : Aaron, le grand Pontife, se jette l'encensoir à la main, la tiare en tête, le rational sur la poitrine entre les morts et les vivants ; il prie, et à l'instant le Seigneur étouffe la flamme entre ses mains : *Stans Aaron inter mortuos et viventes pro populo deprecatus est et plaga cessavit*.

Or, chers confrères, si telle a été la puissance du sacerdoce ancien, que dirons-nous du sacer-

doce nouveau bien plus parfait et plus excellent ? Oh ! si le prêtre connaissait tout ce qu'il peut, quand il se présente à l'autel le saint calice en main, ou qu'il vient comme ministre solennel, avoué de l'Église, offrir devant le trône de Dieu la prière publique et pleurer entre le vestibule et l'autel sur les péchés du peuple ! Alors il peut tout demander, et, s'il a une foi vive, tout lui sera accordé. C'est là que s'obtiennent les victoires de la foi, la prospérité des États, la tranquillité des empires, la fécondité des terres, la cessation des calamités publiques : tout vient de là. C'est qu'alors Dieu ne voit plus dans son prêtre l'homme privé, à la voix faible et isolée : il y voit l'Église universelle dont celui-ci est le représentant et l'organe ; en l'entendant, il lui semble entendre cette épouse bien-aimée dont le corps mystique renferme tant d'âmes justes, de pieuses vierges, de fervents cénobites, de saints pontifes. C'est au nom de toutes ces grandes âmes qu'il parle, ou plutôt elles parlent elles-mêmes par sa bouche : *Sacerdos totius Ecclesiae os*. Et que pourriez-vous refuser, ô mon Dieu, à une prière que tant de saints désirs enflamment, que tant d'ardeurs consomment, que tant de mérites appuient ?

Mais que dis-je ? Dieu voit plus que tout cela dans le saint prêtre qui prie : il y voit son propre Fils, Jésus-Christ, avec lequel celui-ci est devenu comme une même personne en vertu de l'onction sacerdotale ; et, comme ce suppliant adorable est toujours exaucé à cause du respect qui

lui est dû, ainsi le saint prêtre, peut-on dire par proportion, est toujours écouté à cause de la personne qu'il représente. Et voilà, chers confrères, ce qui explique un mystère inexplicable au monde qui juge humainement de toutes choses. Souvent on voit des prêtres avec des talents médiocres et tous les dehors de la faiblesse opérer des prodiges, abattre à leurs pieds les plus grands pécheurs, réconcilier les cœurs les plus divisés et répandre partout une vie nouvelle. D'où vient cela, se dit-on? Quelle proportion y a-t-il entre la cause et l'effet? C'est, chers confrères, que ces bons prêtres prient et que le prêtre qui prie a la toute-puissance de Dieu à sa disposition. Ils prient avant et après leurs instructions, et la prédication, quoique simple et imparfaite, fécondée par leurs prières, produit au centuple, porte la lumière dans tous les esprits, l'onction et la chaleur dans tous les cœurs; ils prient dans des visites ferventes au Saint-Sacrement pour la conversion des pécheurs, la sanctification des justes, la cessation des scandales, et Dieu, cédant à l'empire de leurs prières, fait partir du pied des tabernacles où ils gémissent le trait puissant qui va blesser au cœur le pécheur endurci, le tiède endormi, le juste languissant. Chose si vraie, chers confrères, que je n'ai pas encore rencontré une paroisse gouvernée par un prêtre qui prie, par un homme d'oraison, où tôt ou tard la vertu n'ait été mise en honneur, le vice discrédité, les scandales abolis, et c'est là la première

raison qui nous montre comment le saint prêtre est placé dans l'Église pour la résurrection d'un grand nombre : *Positus in resurrectionem multorum.*

Une seconde preuve de cette vérité se tire de la toute-puissance que sa vertu lui donne sur le cœur des peuples. Un saint prêtre, chers confrères, peut tout sur les peuples : la sainteté de son caractère, relevée par la sainteté de sa vie, forme une autorité si vénérable et si divine, que, malgré les préventions, elle finit toujours par subjuguier les esprits, captiver les cœurs. Ne fit-il que se montrer, sa vue seule est une instruction, instruction vivante et efficace, qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, y réveille le remords endormi, y arrête la passion prête à s'élançer ; instruction à la portée de tous, qui soutient le faible, console et encourage le juste, et fait respecter la vertu à ceux-là même qui vivent dans le vice. On le voit, et on croit à la religion ; sa modestie, son désintéressement, sa mortification et cette gravité sacerdotale qui reluit en toute sa personne, en sont une preuve démonstrative pour les peuples surtout, qui ne jugent des choses que par ce qui frappe les sens. On le voit, et on aime la vertu : sa bonté, sa douceur, sa charité, révèlent aux peuples abusés les charmes de la morale évangélique, et font tomber ces préjugés funestes qui la tenaient pour dure et sauvage.

Mais si telle est la puissance du saint prêtre sur les peuples que par sa présence seule il est un

instrument de résurrection, *positus in resurrectionem*, que sera-ce quand il se livrera aux œuvres du zèle ?

S'il parle dans la chaire sacrée, la haute idée qu'on a de sa vertu lui ouvre d'avance la porte de tous les cœurs, lui dispose toutes les attentions. En l'entendant, on croit entendre Dieu lui-même, et résister à sa parole semble une impiété. Un mot d'un saint, chers confrères, d'un homme de Dieu, va toujours droit au cœur : c'est un trait qui perce au vif. Ce mot est simple, si vous le voulez, tout autre en dirait autant ; mais c'est un saint qui le dit, et voilà ce qui touche, ce qui convertit, ce qui ressuscite la foi et la ferveur au fond des âmes : *Positus in resurrectionem!*

S'il va s'asseoir au tribunal sacré, c'est à lui qu'est départie la confiance, les pécheurs viennent déposer dans son sein le fardeau de leur conscience, ou, s'ils diffèrent encore, du moins se promettent-ils que dans des temps plus heureux il sera celui dont le ministère opérera leur retour à Dieu ; les tièdes viennent se réchauffer au feu de sa charité, les âmes troublées viennent chercher la paix dans l'esprit de sagesse qui l'anime, tous s'en retournent d'auprès de lui meilleurs, consolés, édifiés : c'est un instrument de résurrection : *Positus in resurrectionem!*

S'il paraît à l'autel dans les diverses fonctions du service divin, on croit voir un ange descendu du ciel pour servir ici-bas son Seigneur et son Dieu :

c'est dans le regard une modestie, dans la démarche une retenue, dans tout le maintien une religion si profonde, qu'on dirait que déjà, comme les esprits bienheureux, il voit son Dieu face à face : *Invisibilem tanquam videns*. Il est abîmé de respect, anéanti de vénération, tel que ces vingt-quatre vieillards que l'Apocalypse nous représente devant le trône, et c'est ainsi qu'il prétend apprendre à son peuple la grandeur de Dieu, le respect dû au lieu saint, la présence de Jésus-Christ dans les tabernacles. O l'éloquente prédication, chers confrères ! aucune parole ne vaudrait ce silence, et les plus beaux discours languiraient près de ce langage d'action tout à la fois si énergique et si persuasif. Le peuple en effet, à la vue de cette attitude si religieuse, se sent saisi lui-même d'une sainte frayeur devant la majesté du Dieu que son prêtre adore si profondément ; il s'abaisse aussi, il adore, il aime. Saint prêtre, voilà votre ouvrage ; c'est votre exemple qui a ressuscité dans les âmes tant de foi et d'amour : *Positus in resurrectionem*.

Le saint prêtre se montre-t-il au milieu du monde, ce n'est, comme son divin Maître, que pour y faire le bien : *Pertransiit benefaciendo* ; et son austère décence, sa grave modestie accompagnée de bonté et de grâce, le fait recevoir partout comme l'ange du Seigneur qui porte la bénédiction sur ses pas. Il demande aux uns des sacrifices, et ils lui sont accordés : c'est un saint qui sollicite, on ne saurait refuser ; il porte aux autres

des consolations, et pas une de ses paroles ne tombe à terre : plusieurs années après, le père de famille les redit encore à ses enfants attendris rassemblés autour de lui. Ici il apprend aux riches à se regarder comme les mains de la Providence chargées de verser le bonheur sur les classes inférieures, aux petits à honorer et servir les riches. Là, à sa voix s'arrête l'ambition qui allait écraser le faible, la licence qui allait désoler et appauvrir les familles, l'avarice qui, peu scrupuleuse dans ses moyens, allait dévorer la substance du pauvre. Partout enfin où il dirige ses pas, il porte avec lui la résurrection et la vie : *Positus in resurrectionem*. Il fait de son peuple tout ce qu'il veut, il est tout puissant sur les cœurs.

Les prêtres se plaignent aujourd'hui qu'il n'y a plus de religion, plus de foi, plus de mœurs, et, ajoutent-ils, plus d'espoir de convertir : tout est perdu sans ressource. Chers confrères, c'est là un blasphème contre le sacerdoce, une injure faite à sa puissance, un démenti donné à l'expérience des siècles. Jamais le saint prêtre ne vit dans son peuple une plaie désespérée, un mal sans remède. Quelle désolation peut être comparée à celle de l'église de Milan quand saint Charles y arriva ? Les peuples ignorants, les mœurs corrompues, les prêtres semblables aux peuples, les temples dépouillés, le culte saint négligé, les cloîtres avilis : à ce spectacle qui n'eût pas perdu courage ? Mais Borromée sait ce que peut un

prêtre fidèle à son devoir. Plein de confiance, il commence sa mission, non avec l'autorité des miracles ou l'ascendant d'une éloquence entraînant, mais fort seulement de sa grande sainteté; et voilà que bientôt tous les cœurs se convertissent, tout renaît au bien, la religion, la piété revivent dans ce grand diocèse, et l'on se croit transporté au temps de la primitive Église. Quelle situation plus désolante encore que celle du Chablais quand la Providence y envoya François de Sales? Le venin de l'hérésie avait tout infecté, tout gangrené. Que pourra faire un seul prêtre au milieu de si grands maux? Chers confrères, apprenez-le de François de Sales. Peu d'années se sont écoulées, et 25.000 hérétiques sont de fervents catholiques: c'est que le prédicateur honorait son ministère par une haute sainteté, et que rien ne résiste à la double puissance du sacerdoce et d'une vertu éminente réunis ensemble.

Chose remarquable, chers confrères, l'empire du saint prêtre sur le cœur des hommes est si vrai, si bien fondé dans la nature, que les peuples les plus sauvages eux-mêmes ne peuvent s'en défendre. Et ici qui nous dira les courses évangéliques de ces pacifiques conquérants qui furent dans ces derniers siècles chercher des disciples à Jésus-Christ à travers les forêts et les montagnes du nouveau monde? Qui nous dira surtout ces missions du Paraguay, éternel monument de la puissance du sacerdoce? Là étaient des peuples

errant et toujours en guerre : comment les réunir et les civiliser ? des peuples féroces et accoutumés à l'indépendance : comment les adoucir et les soumettre à l'autorité ? des peuples grossiers plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et dont on entendait à peine la langue : comment faire entrer dans leurs âmes les notions si pures, si sublimes, si spirituelles du christianisme ? Mais honneur, gloire immortelle au sacerdoce évangélique ! De pauvres prêtres, mais qui étaient des saints, ont triomphé de ces obstacles : ils se sont fait entendre à ces peuples sauvages, ils en ont fait des hommes, de bons citoyens, de fervents chrétiens, et par leurs soins s'est formée une société parfaitement civilisée, sans autre code que l'Évangile, où sous l'empire du missionnaire législateur régnaient les plus pures vertus avec la paix, l'aisance et le bonheur.

Or, chers confrères, si tel a été le pouvoir du sacerdoce sur tous les peuples et même sur les âmes abruties par l'état sauvage, qui semblaient inaccessibles à son empire, ferons-nous à notre patrie l'injure de croire qu'elle seule dans l'univers pourra y résister ? Non, chers confrères, la France n'est pas plus rebelle à la religion que les autres nations. Comme les autres peuples et plus que les autres peuples, partout où elle verra un saint prêtre, elle redeviendra chrétienne, et l'impiété n'est forte que de notre faiblesse. Donnez à la France un nombre suffisant de saints prêtres, d'hommes de Dieu, et en dépit de nos ennemis, en

dépît de leur rage et de leurs machinations sacrilèges, la foi triomphera, les cœurs les plus prévenus rentreront sous son empire et les villes les plus impies s'étonneront d'être chrétiennes.

Ne dites pas : « Tant d'autres ont essayé et n'ont pas réussi ! » Les prêtres dont vous me parlez ne sont pas ceux dont je parle : ceux dont vous me parlez sont de ces prêtres faits comme le commun des hommes, qui veulent associer avec le ministère les agréments et les aises de la vie, le délassement des sociétés mondaines, qui évitent les grands vices, mais ne pratiquent aucune vertu, dont les mœurs n'ont rien qui scandalise, mais aussi rien qui édifie. Or ce ne sont pas là les prêtres qui ressuscitent les générations mortes à la foi. Pour opérer ce prodige, il faut de grands exemples, d'insignes vertus ; il faut des hommes morts à eux-mêmes, des hommes d'oraison et de dévouement, et les prêtres ordinaires n'y peuvent rien.

Et maintenant, chers confrères, que voulons-nous être pour les peuples qui nous sont confiés ? Un instrument de résurrection ou un instrument de ruine ? le sauveur des âmes ou leur meurtrier ? une lumière qui éclaire le monde ou une fumée épaisse qui l'aveugle ? le sel qui préserve la terre de la corruption ou un poison mortel qui l'altère jusque dans ses parties les plus nobles ? un soleil bienfaisant et la bonne odeur de Jésus-Christ ou un astre d'une influence maligne et une odeur funeste de mort ? un ange de paix qui ouvre aux

Ames la voix du ciel ou un mauvais ange qui, comme le dragon, les entraîne dans l'abîme? Point de milieu, il faut choisir : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.*

Le sort de vos paroisses est entre vos mains. Si vous êtes un saint prêtre, elles vivront. Si vous ne l'êtes pas, elles mourront. Que voulez-vous qu'elles deviennent? Qu'elles vivent ou qu'elles meurent? Prononcez. Soyez vous-mêmes leurs juges et les arbitres de leurs destinées! *Respondeat cor vestrum, fratres.* Le ciel, l'enfer, la terre, attendent votre réponse. Le ciel : car si vous êtes un saint prêtre, grand triomphe parmi les anges sur le retour de beaucoup de pécheurs, fruit assuré de votre ministère ; l'enfer, car si vous n'êtes pas ce que vous devez être, grand triomphe parmi les démons, qui espéreront de vos paroisses de nombreuses victimes ; la terre, car de là dépend le bonheur ou le malheur de la société, le progrès ou l'affaiblissement de la foi, l'agrandissement ou la diminution du règne de Jésus-Christ, la gloire ou la désolation de ce diocèse. Votre réponse, chers confrères, sera celle que craint l'enfer, que désirent la terre et le ciel. *Amen.*

EXAMEN PARTICULIER (1)

Retraite

Rentrons en nous-mêmes et examinons ce que Dieu nous a dit depuis le commencement de la retraite : — Ai-je bien compris le besoin que j'ai de la retraite, les avantages que j'en puis retirer, et quel malheur ce serait pour moi d'en abuser ?

Suis-je déterminé à me convertir, à devenir un saint prêtre, et pour cela à observer tout le règlement de la retraite, à garder surtout le silence, sans lequel il n'y a pas de retraite ?

Suis-je disposé à me tenir, pendant ces saints jours, modeste dans le maintien et la démarche, contenu dans le regard ; à m'interdire tout ce qui me distrairait de ma retraite : pensées et imaginations étrangères, lectures de journaux, visites dans les chambres des autres ou de la part des autres dans la mienne ?

1. Ces examens particuliers ne se présentent pas en la forme ordinaire. M. Hamon ne leur a donné dans ses manuscrits ni adoration, ni conclusion. Il s'était sans doute réservé d'improviser, d'après les prédications qu'il venait de faire, ces deux points de l'examen au moment de le donner de vive voix. De plus, chacun porte, non sur un seul sujet, mais sur trois, ordinairement les trois qui ont été développés dans les entretiens et la conférence du jour. Nous les reproduisons tels que nous les avons trouvés. Il sera facile à chacun de suppléer à ce qui leur manque. L'idée de M. Hamon de faire porter ces examens sur l'ensemble des réflexions qui ont dû occuper l'esprit des retraitants pendant la journée entière nous a paru assez heureuse pour mériter d'être maintenue.

L'Éditeur E. G.

Suis-je dans la disposition d'écouter les instructions en esprit de foi, sans y chercher autre chose que le profit de mon âme, de prendre pour directeur celui que je croirai devoir le mieux me dire mes vérités, d'aller au plus tôt lui faire ma confession, comme à Jésus-Christ même, et comme si je devais mourir tout de suite après, ou le dernier jour de la retraite, vrai moyen de faire une bonne retraite.

Exercices de piété.

Quelle importance ai-je attachée à mes exercices de piété ? Ai-je tenu autant à donner cet aliment à mon âme que la nourriture à mon corps ? Ai-je regardé comme les moments les plus précieux le temps consacré à ces exercices ?

Suis-je fidèle à faire chaque jour mon oraison ? à la préparer la veille, à y prendre des résolutions précises et à les mettre en pratique ? Ne l'ai-je pas manquée pour n'avoir pas dit *matines* et *laudes* la veille, ou pour m'être levé trop tard ?

Fais-je exactement ma lecture spirituelle ? M'y appliqué-je à en tirer des règles de conduite et à faire comme Népotien dont il est dit : *Actibus pingebat paginam quam legerat* ?

Lorsque quelque chose m'a fait omettre mes exercices, y ai-je suppléé par plus de vigilance sur moi-même et plus de recueillement ?

Suis-je fidèle à l'action de grâces pendant un quart d'heure au moins, à l'examen particulier et

général, à un jour de retraite chaque mois, à ma grande retraite chaque année ?

Influence de mon sacerdoce.

Que fais-je pour le bien de ma paroisse ? Ai-je à cœur de la rendre bonne, pieuse, édifiante ? Ne négligé-je rien pour cela ? Prié-je tous les jours pour elle, et les saints autels me voient-ils souvent prosterné, demandant de toute mon âme la cessation des scandales, la réforme des abus, la conversion des pécheurs, la ferveur des tièdes, le salut de tout mon peuple ?

A la prière ajouté-je le bon exemple ? N'y a-t-il rien qui puisse mal édifier dans ma tenue à l'église, dans l'emploi de mon temps, dans mes rapports extérieurs, dans l'intérieur du presbytère, dans l'usage que je fais de mon argent ? Ai-je toujours observé devant le monde la modestie qui convient à un prêtre, évitant ces manières trop libres de marcher, de parler et d'agir, opposées à la tenue sacerdotale ? Enfin, s'il y avait un saint prêtre à ma place, que ferait-il de plus que je ne fais ? — O Dieu ! serais-je donc *in ruinam populi mei*?...

DEUXIÈME JOUR

MÉDITATION

SUR

LA VERTU DE RELIGION

[Nous méditerons demain sur la religion profonde que le prêtre doit à Dieu, et nous verrons : 1° la nature de cette obligation, et 2° son étendue ou sa pratique.]

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ, modèle suprême et source unique de toute la religion qui est dans les pures créatures, de celle particulièrement qui doit être dans les prêtres. Admirons les dispositions de sa sainte âme, toujours dans l'acte de l'adoration la plus profonde devant la majesté de son Père. Souvenons-nous que c'est le désir de rendre à ce Père céleste les devoirs d'une religion vraiment digne de lui, qui l'a fait descendre sur la terre, entreprendre tous les travaux de sa vie publique, et endurer toutes les souffrances de sa passion. Et répondons au désir qu'il a maintenant

de communiquer ces saintes dispositions, en lui ouvrant notre cœur et en le conjurant de nous faire participer à son esprit de religion.

I. La religion, Messieurs, est une vertu qui nous porte à rendre à Dieu et aux choses saintes tant intérieurement qu'extérieurement tout l'honneur et la vénération qui leur sont dus, et imprime dans l'âme une souveraine estime pour l'excellence infinie de l'Être divin, un très profond respect pour sa suprême grandeur, devant laquelle nous ne sommes que cendre et poussière, pour sa sainteté et pureté ineffable, devant laquelle nous ne sommes que corruption et péché, et enfin une soumission parfaite pour son souverain domaine, qui s'étend sur tout ce qui existe ; car il est le Seigneur : *Dominus est.*

Mais, Messieurs, si cette vertu est d'une obligation étroite pour tous les chrétiens, elle l'est d'une manière bien plus spéciale encore pour les prêtres : car, premièrement, ils connaissent ou du moins doivent connaître beaucoup mieux notre grand Dieu que le reste des fidèles. Or, plus on le connaît, plus on découvre en lui de grandeurs infinies, de perfections ineffables ; et plus on en découvre, plus on voit qu'il y en a à découvrir, que tout ce qu'on connaît n'est rien en comparaison de ce qui est, qu'il est vraiment le grand Dieu au-dessus de toute notre science : *Ecce Deus magnus vincens scientiam nostram.* Vraiment l'ineffable, dont on ne peut rien dire, l'incompréhensible, dont on ne peut rien penser qui soit digne de lui, et qu'un silence d'étonne-

ment, d'admiration et de respect peut seul l'honorer dignement : *Silentium tibi laus*. Or l'âme, pénétrée de ces sentiments, et portant en elle-même une loi qui lui dit que les petits doivent honorer les grands à proportion de leur dignité et de leur élévation, peut-elle ne pas se sentir pressée d'honorer souverainement ce grand Dieu, devant qui tous les hommes et tous les anges sont si petits, indignes de subsister, et semblables au néant ? Peut-elle ne pas tomber anéantie, abîmée dans le plus souverain abaissement à la vue de la grandeur de Dieu et de sa propre bassesse, de l'infinie sainteté de Dieu et de sa propre indignité : abaissement qui doit aller jusqu'au plus bas degré de l'humiliation, jusqu'au néant, parce que la grandeur et la sainteté qu'il honore en Dieu, vont jusqu'au plus haut, jusqu'à l'infini. Aussi voyons-nous que plus les serviteurs de Dieu sont éclairés des lumières divines et favorisés des dons célestes, plus ils sont affectionnés à s'anéantir devant sa majesté suprême et n'osent l'aborder que de loin et pénétrés d'une sainte frayeur ; et dans l'église du ciel même les Dominations l'adorent, et les Puissances le révèrent avec tremblement : *Adorant Dominationes, tremunt Potestates*.

Ce qui nous apprend qu'à proportion qu'on connaît plus Dieu, un sentiment de religion doit faire trembler davantage en sa présence : 1^{re} raison qui oblige les prêtres à une religion parfaite envers Dieu.

Une 2^m^e raison, c'est que les prêtres sont les députés de l'Église universelle, qui les décharge de tout emploi séculier, afin de leur laisser tout leur temps et toutes leurs affections pour rendre à Dieu tous les devoirs de la religion au nom de tous les peuples du monde, lesquels chargent de cette obligation le cœur, la bouche et les mains de leurs prêtres. Oh ! quel doit donc être le cœur d'un prêtre ! Il doit être comme un abîme de religion et de respect pour Dieu, puisqu'il est le rendez-vous de toute la religion de l'Église ; il doit être grand comme le monde, puisqu'il en doit contenir les hommages ; plus grand que le monde, puisque l'Église souffrante, qui n'est pas de ce monde, doit y trouver place ; plus élevé que les cieux, puisqu'il est en rapports si intimes avec la Divinité.

Enfin, une 3^e raison qui oblige le prêtre à la religion envers Dieu, c'est que, ne faisant qu'un seul prêtre avec Jésus-Christ, nous devons entrer en participation de sa religion envers son Père. Or le zèle de Jésus pour l'honneur de son Père est insatiable, immense, ineffable, puisque non content de s'être fait holocauste sur le Calvaire pour lui rendre un culte digne de lui, il veut en réitérer l'offrande dans tous les lieux de la terre et à toutes les heures jusqu'à la fin des siècles.

II. Mais, après avoir vu combien le prêtre est obligé à la religion envers Dieu, voyons maintenant l'étendue et la pratique de cette obligation :

La vertu de religion doit : 1^o régler le maintien

du prêtre dans l'exercice de ses fonctions, dans les églises et les lieux saints ; 2° lui inspirer un grand zèle pour la décence de la maison de Dieu et des choses saintes qui y sont en usage ou en vénération ; 3° le pénétrer d'un profond respect dans toutes ses prières ; 4° enfin sanctifier toutes ses actions en l'excitant à les rapporter souvent à Dieu et à les faire d'une manière digne de Lui.

Elle doit en premier lieu régler son maintien dans les églises et l'exercice de ses fonctions. Quand on est pénétré au dedans d'une religion profonde, il en résulte dans tout l'extérieur un ensemble de modestie, une attitude de respect, une retenue des regards et des manières, un recueillement de tous les sens qui est pour Dieu le premier hommage que nous lui devons, pour les peuples la plus éloquente prédication, pour nous-mêmes de la plus grande importance ; car si on observe devant les rois de la terre un maintien si respectueux, que doit-ce être devant ce Roi des rois, ce Seigneur des seigneurs ? Si des millions d'esprits célestes se tiennent abîmés et comme anéantis autour des tabernacles, tels que des gardes la tête baissée, les yeux inclinés, tout leur être en respect devant leur grand Roi, ainsi qu'ils apparurent à saint Chrysostome, tels que ces vingt-quatre vieillards qui sont devant le trône, et dont parle l'Apôtre de la dilection : *Ceciderunt in facies suas in conspectu throni*, nous conviendrait-il bien à nous, créatures misérables, d'oser y porter un

air libre et familier, y précipiter les cérémonies et les faire non comme elles sont prescrites, mais comme elles nous plaisent et sans dignité, y prendre nos aises devant le grand Dieu de l'éternité, y répandre nos regards en tous sens, et quelquefois même peut-être y parler et sourire sans gêne ? Oh ! quel tort on porte par là à la foi des peuples ! Car le peuple croit bien plus à l'exemple qu'à la parole de ses prêtres, à ce qu'il leur voit faire qu'à ce qu'il leur entend dire : un extérieur profondément religieux lui apprend mieux que tous les discours combien est grand le Dieu de nos tabernacles ; ce langage d'action est plus à sa portée, plus intelligible pour lui et plus persuasif ; et souvent la seule vue d'un prêtre au pied de l'autel, le recueillement de tous ses sens confondus et abîmés devant l'incompréhensible majesté a suffi pour ranimer sa foi, réchauffer sa charité et quelquefois même confondre l'incrédule et l'hérétique ; comme au contraire l'immodestie des manières, un regard trop libre, une démarche trop peu mesurée, ces genuflexions brusques accordées comme par grâce, cette sorte de hardiesse avec laquelle certains prêtres vont et viennent dans le lieu saint, montent à l'autel et en descendent, ont suffi pour ébranler la foi et refroidir la charité : les prêtres n'avaient pas l'air profondément pénétrés de ce qu'ils croient, de ce qu'ils adorent, et de là l'on tirait de désolantes conséquences.

En deuxième lieu, la vertu de religion doit inspirer aux prêtres un grand zèle pour la décence de la maison de Dieu : « Croyez-vous la présence réelle, demandait M. de la Motte à un prêtre dont l'église était indécente et malpropre ? — Oui, sans doute, reprend le pasteur négligent. — Tant pis ! ajoute le saint évêque : si vous ne la croyiez pas, vous ne seriez qu'un hérétique ; mais, la croyant, vous êtes un impie. » Et de quel autre nom, en effet, pourrait-on qualifier les prêtres qui n'ont nullement à cœur la décence du lieu où ils croient que Dieu habite, qui tiennent leur presbytère dans une plus grande propreté que leur église et ont à leur table des linges plus blancs qu'à l'autel ? Oh ! quel doit être l'étonnement des anges du ciel, quand ils voient leur grand Dieu reposant sur des linges malpropres, les espèces qui cachent son sang adorable dans des purificateurs entachés et déchirés, quelquefois même, ô l'abomination de la désolation ! quelquefois même les vers engendrés par la pourriture mêlés dans le saint ciboire avec le Dieu, devant qui le ciel entier se prosterne en adoration ! O Dieu ! quel sujet de larmes et de larmes de sang ! Ah ! nous aimons à penser qu'il n'est rien de semblable dans ce diocèse : mais au moins avons-nous tout le zèle nécessaire pour orner nos églises, parer les autels, n'y rien souffrir qui ne convienne à la sainteté des mystères qu'on y célèbre ? avons-nous toute la vénération convenable pour les saintes Écritures, les reliques, les vases sacrés, les images, l'eau bénite et tout ce

qui est séparé du profane par quelque bénédiction particulière? C'est la deuxième chose que demande de nous la vertu de religion.

La troisième chose qu'elle demande de nous, c'est le respect dans nos prières : celui qui a une religion profonde pour les grandeurs de Dieu ne s'adresse à lui par la prière qu'avec un saint tremblement, que tempèrent toutefois l'amour et la confiance ; tout son intérieur est pénétré de respect et tout son extérieur en porte l'empreinte ; il fait attention à toutes les paroles qu'il adresse à Dieu, il les goûte et en fait passer le sentiment au fond de son cœur. De là vient qu'il dit si pieusement la sainte messe, qu'il récite si parfaitement le divin office : n'eût-il qu'un mot de prière à dire, un signe de croix à faire, ce mot, ce signe s'adresse à Dieu, et dès lors il se fait un devoir d'y apporter le plus souverain respect, la plus parfaite attention ; tandis que le prêtre dépourvu de la vertu de religion fait toutes ses prières par routine et habitude, célèbre sans piété, prie sans ferveur, parle à Dieu sans attention.

Enfin, Messieurs, la vertu de religion doit sanctifier toutes nos actions : l'âme, pénétrée une fois de ce grand sentiment de religion, ne fait plus rien que pour Dieu et ne voudrait pour tout au monde agir par un autre motif, parce que son Dieu lui est tout, et que tout ce qui n'est pas ce grand Dieu ne lui est rien : *Quis ut Deus?* Elle a une horreur extrême des moindres péchés, parce qu'ils sont l'offense en-

vers l'infinie majesté à laquelle il n'est rien de comparable : *Quis ut Deus?* Sachant que ce grand Dieu est infiniment digne de son estime, elle a un désir insatiable de lui plaire, elle fait pour cela de très grandes œuvres et les trouve encore trop petites, parce qu'on ne peut honorer assez un si grand maître : *Operatur magna et reputat parva, operatur multa et reputat pauca, operatur diu et reputat breve.* Elle s'applique aux moindres pratiques de vertu et les trouve très importantes, parce qu'elle estime un honneur infini de faire la moindre chose à la gloire d'un si grand maître : *In minimis fidelem esse maximum est.* — D'où saint Jérôme disait à la louange de Népotien : *Non magna, non parva negligebat officia.* Sont-ce là les caractères de notre religion envers Dieu ? faisons-nous toutes nos actions, même les moindres, par un motif de religion pour honorer Dieu ? nous arrêtons-nous quelquefois pour nous demander à nous-mêmes : « Par quel principe de foi fais-je cette action ? » ou ne sommes-nous pas dans la funeste habitude de faire toutes choses naturellement, et, si je puis ainsi dire, machinalement, remplissant toutes nos fonctions parce que c'est en quelque sorte notre métier, sans élever plus haut nos vues, pratiquant la charité par complaisance et non point par religion, donnant l'aumône par compassion naturelle et non point par foi.

RÉSOLUTION : 1° d'être plus respectueux dans le lieu saint, plus zélé pour la décoration des églises et la propreté des vases et linges sacrés ;

2° d'accompagner toutes nos prières d'un sentiment plus profond de respect pour la grandeur de Dieu et de faire toutes nos actions dans un esprit de foi.

BOUQUET SPIRITUEL : *Quis ut Deus?*

PREMIER SERMON

LE PÉCHÉ DES PRÊTRES

Erat peccatum puerorum grande nimis coram Domino.

I REG., II, 17.

VÉNÉRÉS ET CHERS CONFRÈRES,

Quels sont ceux-là dont le péché est grand à l'excès devant le Seigneur ? *Erat peccatum grande.* Sont-ce quelques-uns de ces insignes coupables qui apparaissent quelquefois sur la terre, pour y jeter l'épouvante et étonner le genre humain par la grandeur de leurs forfaits. Non, chers confrères, ce sont.... oh ! qu'il est pénible de le dire, ce sont des prêtres, et des prêtres de l'ancienne loi, dont le sacerdoce n'était que la figure du nôtre, dont les obligations de sainteté étaient distantes des nôtres de tout l'espace qui sépare le ciel de la terre, et toutefois leur péché est l'excès du mal aux yeux du Seigneur : *Erat peccatum puerorum grande nimis.* O mon Dieu ! que sont donc les péchés des prêtres de la loi nouvelle, et qui pourra en dire l'énormité ? Elle surpasse toute parole et toute pensée : *Peccatum grande nimis !* Et cependant, chers confrères, qui d'entre nous peut dire : « Je ne pêche point ? » Qui n'a, pendant cette retraite, et à repasser dans

l'amertume de son âme des péchés commis et à se prémunir contre des chutes à venir ? Car *qui se existimat stare videat ne cadat !* Or, pour faire avec fruit l'un et l'autre, il nous est souverainement important de méditer devant le Seigneur combien le péché d'un prêtre est horrible, horrible en lui-même, horrible dans ses suites : double pensée qui fera le sujet et le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Il fut un temps, chers confrères, où je croyais que les prêtres ne péchaient pas. Je les regardais comme les anges de la terre, d'autres Jésus-Christ ! Je pensais qu'ils en menaient la vie, et cette pieuse croyance était entretenue en moi par une question qui retentit souvent aux oreilles de mon enfance : « Comment des prêtres qui communient tous les jours peuvent-ils avoir besoin de se confesser ? » O douce illusion, pourquoi avez-vous si peu duré, et pourquoi l'expérience est-elle venue m'enlever ce sentiment vierge de la sainteté sacerdotale, pour me prouver si cruellement qu'en devenant prêtre on ne cesse pas pour cela d'être homme ! Un prêtre qui pêche ! Ah ! chers confrères, que ces expressions s'allient mal ensemble, et qu'elles font un étrange contraste ! tout ce qu'il y a de plus grand ravalé jusqu'à la plus profonde bassesse ; car quoi de plus grand que le sacerdoce ? quoi de plus bas et de plus indigne que le péché : tout ce qu'il y a de plus saint allié à l'ini-

quité, l'ami et le confident de Dieu devenu son ennemi, le dépositaire et le magistrat de sa loi sainte devenu l'infracteur et le contempteur de cette même loi ! Quelle monstruosité ! s'écrie saint Bernard : *Monstruosa res ! gradus summus et animus infimus, sedes prima et vita ima, ingens auctoritas et nutans stabilitas !*

Pour sonder cet abîme, chers confrères, allons par degrés, descendons pas à pas, si je puis ainsi dire : c'est le meilleur moyen d'en approfondir toute l'horreur.

Je suppose d'abord qu'il s'agisse d'une chose de pur conseil, de plus grande perfection. Dieu ne commande pas, mais il désire, mais il invite, mais il déclare que cela lui sera beaucoup plus agréable, et cependant voilà que le prêtre n'en fait rien ! Que vous semble d'une pareille conduite, chers confrères ? Pour moi, il me semble voir là une irrévérence choquante ! Quoi ! vous, prêtre du Seigneur, vous son ami et son confident, sur lequel il a accumulé tous ses bienfaits, vous qui participez tous les jours à ses saints mystères et qu'il a placé dans son Eglise pour être le modèle de tous, vous ne savez pas plier sous l'autorité de ses désirs ! Tant qu'il ne vous ordonne pas, la verge à la main, vous refusez d'agir, et il ne vous suffit point de savoir que la chose lui plaît davantage ! Ah ! est-ce donc ainsi qu'on en use avec un ami, et les rois voudraient-ils d'un favori, qui sans respect pour leurs désirs ne craindrait pas de leur déplaire, et ne tiendrait

compte de leurs volontés qu'autant qu'elles lui seraient intimées sous la forme d'un ordre sévère? Vil esclave qui ne marche qu'au bruit de la menace! Oh! que tant de lâcheté et si peu de zèle pour plaire à son Dieu sont indignes d'un prêtre, et qu'il est bien juste que nous pleurions dans la retraite et évitions désormais un pareil désordre!... Et cependant, chers confrères, ce n'est encore là que l'imperfection volontaire, qu'une de ces mille faiblesses dont notre vie est pleine; mais allons plus avant....

Je suppose maintenant que Dieu, ne se bornant plus au conseil, en vienne jusqu'aux ordres et aux menaces; qu'il dise: «Faites ceci, je vous le commande; ne faites pas cela, je vous le défends, et si vous n'obéissez, les feux du purgatoire feront justice de votre volonté rebelle.» Et voilà que l'homme, car nous ne supposons pas encore que ceci s'adresse au prêtre, voilà que l'homme à qui son Dieu parle ainsi n'en tient aucun compte. Il omet ce que Dieu lui ordonne, il fait ce que Dieu lui défend. Que vous semble d'une pareille conduite, chers confrères?... Que ce grand Dieu commande, ce maître du monde, ce roi immortel des siècles, et que l'homme, sa vile créature, cette poignée de poussière, la faiblesse et la petitesse même, ce ver de terre qu'il pourrait anéantir d'un regard et qu'il conserve par miséricorde, que l'homme lui désobéisse; qu'il lui désobéisse, lui qui veut que tout, plie sous sa propre volonté, et

s'indigne si ses serviteurs n'exécutent avec empressement ses moindres ordres ; qu'il lui désobéisse en face, voyant par la foi la majesté de ses regards fixés sur lui ; qu'il fasse sous ses yeux ce qu'il ne voudrait pas faire le plus souvent sous les yeux d'un valet, et cela non pas une fois, mais des milliers de fois, mais tous les jours ! Ah ! chers confrères, n'y a-t-il pas là quelque chose d'affreux qui fait frémir ?

Et cependant ce n'est encore là que le péché véniel ; mais, tout véniel qu'il est, c'est une offense de Dieu ; donc il renferme une malice dont la profondeur ne peut être connue que de Dieu seul, puisque la gravité d'une injure s'accroît en proportion de la prééminence de la personne offensée sur celle qui offense, et que Dieu seul connaît toute la distance entre Lui et nous, entre le Créateur et la créature, le fini et l'infini ! C'est une offense de Dieu ! donc l'éroulement de l'univers, l'anéantissement de tous les hommes et de tous les anges serait un mal moindre qu'un seul péché véniel, puisque l'un ne serait que le mal de la créature, et que l'autre est le mal du Créateur. C'est une offense de Dieu ! donc un seul péché véniel ôte à Dieu plus de gloire que ne peuvent lui en procurer pendant l'éternité entière tous les hommes et tous les anges réunis ensemble, puisque ce ne serait jamais là que quelque chose de très borné, le prix des hommages décroissant en proportion de la grandeur de celui qui les reçoit et de l'infériorité de celui qui les rend, tandis que le péché véniel renferme quelque chose

d'infini dans sa malice, en tant qu'il est l'offense d'une Majesté infinie par une créature d'une infinie bassesse. C'est une offense de Dieu ! donc faites-y attention, chers confrères, cette conséquence est une suite de la précédente ; donc le péché véniel est quelque chose de si affreux, que les efforts réunis de tous les hommes et de tous les anges auraient été impuissants pour en expier un seul. Il fallait pour cela le mystère de l'Incarnation tout entier !...

Chers confrères, y pensons-nous, quand nous le commettons si facilement, quand nous nous laissons aller à ces railleries, ces médisances légères, ces sensualités, ces distractions, ces vivacités, ces pertes de temps, ces discours inutiles ? Et cependant ce n'est encore là que le péché véniel dans un laïque ; qu'est-il donc dans le prêtre, chez qui il contraste si affreusement avec l'excellence et la sainteté de son caractère, que, selon la doctrine des Pères, les taches à peine perceptibles dans les autres sont en lui des difformités hideuses ? *Quod in laicis culpa non est, criminale est in sacro ordine constitutis.* (Saint Grégoire.) Il n'est point de faute légère pour un prêtre, chers confrères : nous sommes la lumière des peuples, et le plus léger nuage en obscurcit l'éclat ; nous sommes placés dans la maison de Dieu pour y être des lampes ardentes et luisantes, et la moindre faute altère cette lumière pure que nous devons répandre, et nous rend comme ténébreux ; de là cette recommandation du concile de Trente à tous les clercs : *Levia*

etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant !....

Le péché véniel dans un prêtre, ô chers confrères, quel oubli de notre vocation et de nos nobles destinées ! Le péché véniel dans l'ange du Seigneur, dans son favori choisi entre mille, dans celui qui passe sa vie au milieu des choses saintes, qui communie tous les jours, et devrait remporter de chaque communion une pureté plus parfaite ! Le péché véniel dans le représentant de Jésus-Christ, dans un autre Jésus-Christ, *sacerdos alter Christus* ! Ah ! chers confrères, ne sentez-vous pas toute l'horreur de ce contraste ?

Mais si le péché véniel est si hideux dans un prêtre, que dirons-nous donc du péché mortel ? Oh ! ici les expressions me manquent, la raison est à bout, l'iniquité a aussi ses mystères ! Au moins dans le péché véniel, l'homme ne renonçait pas entièrement à l'amitié de son Dieu, et n'échangeait pas ses droits au ciel contre l'enfer ; mais ici il voit qu'il va rompre tout à fait avec son Dieu, encourir sa haine, se mettre en butte à sa grande colère, et il n'en tient aucun compte. S'il savait, en péchant, déplaire autant au monde qu'à Dieu, nuire à son honneur, à sa fortune, à ses plaisirs autant qu'à son innocence, il se garderait d'en rien faire ; mais, en péchant, il n'offense que Dieu, il ne perd que l'amitié et l'estime de Dieu, cette considération ne l'arrête pas. O mépris épouvantable de Dieu ! il voit qu'il ne s'agit plus de vengeance temporelle,

de peines qui passent, mais que le grand Dieu qui vit dans les siècles des siècles, prenant en main son tonnerre, ouvrant son éternité, déploie contre lui toute la puissance de ses vengeances, toute la longueur de son bras, et il se satisfait en dépit des menaces de son Dieu et il pousse à bout la puissance divine, en foulant sous les pieds la plus forte barrière qu'elle ait à opposer au péché.

En vérité, chers confrères, est-ce trop de l'enfer pour ce mépris ? Il voit que son Dieu lui demande des choses infiniment justes, que sa conscience lui dicte, que sa raison approuve, et il méprise l'ordre de Dieu, en dépit de sa raison, en dépit de sa conscience ! Il voit qu'agir ainsi, c'est mettre en balance avec Dieu, et quoi ? *Quis ut Deus ?* une délectation passagère, un plaisir honteux qui n'entre dans l'âme que pour y porter le malheur avec le remords, un désir de se satisfaire ou de plaire à un homme, et à la vue de ces deux objets que son esprit balance, comme s'il y avait quelque égalité, lequel sacrifierai-je, *Barrabam an Jesum ?* Et la passion, le désir de se satisfaire l'emporte, et Dieu est sacrifié, et la boue a le dessus sur Dieu : *Non hunc, sed Barrabam....* O crime ! ô renversement ! ô abîme d'iniquité !

Et quand on pense, chers confrères, qu'il est des prêtres qui se rendent coupables de ce grand désordre, que l'abomination de la désolation s'est introduite jusque dans le lieu saint, que Jérusalem s'est souillée comme Babylone, que la corruption a péné-

tré jusqu'au sel de la terre, et que le prêtre a fait comme le peuple, *sicut populus, sic sacerdos*; quand on considère la sainteté du sacerdoce, son élévation incommensurable au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes et les anges, la dignité de ses fonctions qui sont les mêmes que celles du Verbe incarné, la grandeur de ses privilèges si brillants et si magnifiques, l'excellence de sa consécration, la noblesse de son caractère, le prix de la grâce sacerdotale, l'étendue de ses pouvoirs, l'efficace de son ministère ! et qu'on rapproche de ce tableau l'infamie du péché, son épouvantable opposition à la grâce, ses détestables apanages qui sont la vente d'une âme si grande et si belle au démon, sa dégradation au-dessous de toute créature, les malédictions et la haine de Dieu, la profanation des choses saintes ! Cieux, soyez dans la stupeur ; il y a de quoi bouleverser toutes les pensées, faire trembler tous les membres !

Et qui pourrait voir sans frémir un homme au-dessus des anges par son caractère ravalé au-dessous des démons par son péché ; le médiateur chargé d'arrêter la foudre la provoquant lui-même ; défenseur tout ensemble et adversaire, le juge des crimes criminel lui-même, digne des plus grands supplices ; celui qui ouvre les portes du ciel se les fermant à lui-même ; un roi dont la puissance s'étend jusque par delà les cieux allant chercher au fond des enfers la plus maudite créature, le plus cruel tyran pour s'en constituer

l'esclave; le ministre des feux de l'amour divin, qu'il devait allumer dans tous les cœurs, victime des feux profanes de la concupiscence, en attendant qu'il soit la proie des flammes de l'enfer l'homme chargé de l'œuvre de Dieu faisant l'œuvre du démon, celui qui lève sa tête au-dessus du peuple la tenant abaissée sous le joug de Satan, le caractère du sacerdoce que vénèrent les anges associé au caractère de la bête, le sang de Jésus-Christ offert et bu à l'autel mêlé avec le sang du péché, avec le sang des peuples dont ce mauvais prêtre est le meurtrier; l'Esprit-Saint outragé dans son temple le plus auguste, l'Eglise déshonorée par celui-là même qui avait épousé ses intérêts au jour de son ordination, enfin le Christ devenu *Antechrist*, le favori un traître, l'homme de Dieu l'homme du démon!

Ah! c'est bien ici le lieu de demander, comme Jérémie, que nos yeux se changent en deux sources de larmes pour pleurer un si épouvantable désordre! O saint prophète, reprenez les accents de votre douleur, et redites sur les abominations de notre sanctuaire ces lamentations que vous seul sîtes égaler aux calamités! Comment l'or pur s'est-il obscurci? comment a-t-il changé sa brillante couleur? Quoi! les enfants de Sion, d'une beauté si ravissante, autrefois si richement ornés et qui marchaient vêtus de pourpre ne sont plus couverts que de haillons; les fils du Très-Haut sont devenus méprisables comme la boue; les vases d'honneur

sont devenus des vases d'ignominie ; ceux qui se nourrissaient des mets les plus exquis se sont abaissés à la nourriture des plus vils animaux, sont morts de faim et de misère ! Où sont donc ces Nazaréens d'une blancheur qui faisait disparaître celle de la neige ? Hélas ! ils sont aujourd'hui plus noirs que les charbons et méconnaissables comme un homme frappé de la lèpre. La cité sainte et fidèle, où siégeaient la droiture et l'équité, est devenue une autre Babylone, son argent s'est changé en écume, et ses princes sont devenus infidèles. C'est le lieu de dire avec l'Apôtre : « Le ministre du Seigneur a méprisé le sang de l'alliance et foulé aux pieds le Fils de Dieu ! Celui qui mange le pain du ciel s'est assis à la table des démons, malgré la défense qui lui en a été faite : *Non potestis mensæ Domini participes esse et mensæ dæmoniorum !* Celui qui purifie les autres s'est souillé, et le dépositaire des grâces en a été vide lui-même ! Que dirai-je enfin ? il a mêlé l'onction sacrée avec la souillure du crime, et l'étole sacerdotale s'est rencontrée sur lui avec la ceinture de malédiction : *Induit maledictionem sicut vestimentum... et sicut zona qua semper præcingitur.*

Après cela, chers confrères, je ne suis plus surpris qu'on ait ordonné, dans l'ancienne loi, la même victime d'expiation pour le péché d'Aaron seul que pour le péché de tout le peuple, comme si sa faute, par cette raison qu'il était prêtre, eût égalé la faute de tout Israël ensemble, et que le péché d'un seul homme

consacré à Dieu par le caractère sacerdotal exigeât autant d'expiations que celui de plus de 600.000 idolâtres. Je ne suis plus surpris d'entendre saint Chrysostome appeler les péchés des prêtres des fautes qui ne se peuvent dire, *culpas ineffabiles*. Et qui pourrait dire en effet tous les caractères d'horreur que présente le péché dans un prêtre? Ce prêtre savait et disait aux autres que le péché déplait tant à Dieu, que pour en punir une seule pensée il a creusé l'enfer et y a précipité ses anges; que pour en punir un seul acte, il a envoyé sur la terre toutes les calamités qui accablent les enfants d'Adam, et aurait damné le genre humain entier sans la miséricorde toute gratuite qui nous a rachetés; pour en punir l'ombre il a livré son propre Fils aux horreurs du Calvaire! Il savait et disait aux autres combien Dieu mérite d'être aimé et servi; combien il est terrible d'encourir sa haine, combien de maux le péché accumule sur l'âme qui le commet; et cependant il s'y abandonne, il agit contre la lumière qui l'éclaire, et ferme les yeux pour ne pas voir le ciel. Grand Dieu! que cet outrage doit vous être sanglant! Que des barbares et des infidèles vous offensent sans vous connaître, que des chrétiens mal instruits pèchent contre votre loi, leur faute est grande sans doute; mais combien plus énorme est celle du prêtre qui en péchant sait parfaitement et tout le mal qu'il fait, et tout le déplaisir qu'il vous cause, et tout le tort qu'il se porte à lui-même! Si tout péché est d'autant plus

grave qu'il est plus volontaire, et d'autant plus volontaire qu'on le commet avec plus de connaissance et de lumière, qui pourra dire jusqu'où va la gravité du péché dans les prêtres, pour l'ignorance duquel, remarque Origène, l'ancien temple n'avait pas de sacrifices, parce qu'elle ne peut pas se supposer dans celui qui instruit les autres et dont les lèvres sont dépositaires de la science? O fautes donc vraiment ineffables : *Culpas ineffabiles!*...

Ce prêtre avait juré fidélité à Dieu, non seulement dans le baptême, mais dans tant de confessions et communions ; mais au jour de la tonsure où il avait protesté, devant les saints autels, que le Seigneur serait à jamais son partage ; mais dans toutes ses ordinations où l'Évêque ne lui imposait les mains qu'à cette condition, et voilà qu'après des engagements si solennels et si répétés il quitte Dieu pour le démon, le Créateur pour la créature, et lui qui s'était chargé par office de rallier sous le sceptre de Jésus-Christ les peuples rebelles devient rebelle lui-même ! O foi des traités, où êtes-vous ? ô serments violés ! ô félonie au premier chef ! ô prêtre déloyal ! ô traître et parjure ! ô fautes vraiment ineffables : *Culpas ineffabiles!*

Ce prêtre avait été comblé des dons les plus précieux du Seigneur : ministre du plus grand des rois, ami de choix et de prédilection, dispensateur de tous les trésors du ciel, nourri tous les jours du

pain des anges, par combien de liens la reconnaissance ne devait-elle pas l'attacher à son Dieu! Et voilà que, par une affreuse ingratitude, il ne répond à tant de bontés de son bienfaiteur qu'en le crucifiant et tourne contre lui ses propres dons! « Ah! si un ennemi m'eût offensé, dit le Seigneur, je l'aurais souffert; mais vous que j'ai fait par mon sacerdoce une même personne avec moi, *tu vero homo unanims*, vous que j'ai établi le chef de mon peuple, que j'ai reçu à ma table, nourri de ma chair et de mon sang, *dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos*, vous qui me représentez dans mon temple, avec promesse de ma part de ratifier vos jugements et de consentir à ce que vous ferez en mon nom, *in domo Dei ambulavimus cum consensu*; vous, m'outrager jusque dans mon sanctuaire, vous associer à mes ennemis pour me perdre si la chose était en votre pouvoir! O fautes vraiment ineffables, *culpas ineffabiles!*

Ce prêtre savait enfin qu'immédiatement après avoir failli il pouvait être appelé à administrer les sacrements, qui ne peuvent être touchés que par des mains pures, et néanmoins il a péché! O prêtre indigne d'un si beau nom, vous faites gémir le ciel et la terre. Dieu se repent de vous avoir tiré de la poussière pour vous placer parmi les princes de son peuple. Les anges de paix pleurent sur votre sort. Le ciel a en horreur votre iniquité: *Luminaria cæli mœrere faciam super te*, et l'Église ne re-

garde le jour qui vous fit son ministre que comme un jour de ténèbres et de calamités, de désolation et de larmes ! Cependant, chers confrères, ce n'est encore là que le péché considéré en lui-même. Que sera-ce donc si nous le considérons dans ses suites ? sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quand je médite, chers confrères, les suites du péché dans les prêtres, il me semble entendre la grande voix de cet ange de l'Apocalypse, lequel volant au milieu du ciel y fera retentir ce triple *Væ* qui précédera l'ouverture du puits de l'abîme ; car de là, comme d'un vrai puits de l'abîme, s'exhalent trois épouvantables malheurs : le mal du prêtre qui prévarique, le mal des peuples, le mal de Dieu même,

Le mal du prêtre ! Son péché ne fût-il que véniel, chers confrères, on ne saurait dire tous les maux qu'il lui fait ; dans l'autre vie, s'il n'est expié, il reculera pour lui les jouissances du Paradis, peut-être pendant de longues années, et lui coûtera des châtimens qui, à la durée près, sont une espèce d'enfer. Dans cette vie, il refroidit l'amitié de Dieu et diminue ses grâces, si nécessaires cependant à notre faiblesse ; il affaiblit la foi, amoindrit en nous le sentiment des vérités éternelles, ôte à l'âme ce goût tendre de piété, ces joies de l'Esprit-Saint, ces délices de l'innocence ; il amollit la volonté, la façonne peu à peu au mal,

étouffe le remords; dissipe la vigilance, et conduit par là aux grandes chutes, qui ne sont jamais que la conséquence d'une suite de relâchements.

Après cela que dirons-nous des maux que nous attire le péché mortel? Pauvre prêtre, avant votre chute vous étiez heureux, vous leviez au ciel des yeux pleins de confiance, et vous y voyiez un Père qui n'avait sur vous que des pensées de bonté et d'amour; vous goûtiez au fond du cœur le calme délicieux d'une conscience pure, et toutes vos actions faites en état de grâce vous amassaient un riche trésor de mérites pour l'éternité; mais, depuis que vous avez péché, oh! que votre sort est changé, et quel malheur est devenu le vôtre! Esclave et repaire du démon, enfant de colère, objet de malédiction, cadavre de prêtre privé de la vie de la grâce, il n'y a plus pour vous au ciel, si vous ne vous convertissez, qu'un juge sévère dont la foudre vous menace! Il n'y a plus pour vous sur la terre que les remords et les angoisses de la conscience, ou, à leur défaut, l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur! Votre péché a dévoré en un instant tous vos mérites, et il ne vous reste plus rien de tous vos travaux : *Misit manum suam hostis ad omnia desiderabilia ejus*. Le paradis vous ferme ses portes, l'enfer vous ouvre ses abîmes, et les démons n'attendent qu'un mot de Dieu pour vous y plonger : *Vis, imus?* Oh! que jè tremble pour vous, quand j'entends le Seigneur dans Ézéchiël menacer de tomber de tout son poids sur les

mauvais pasteurs : *Ecce ego ipse super pastores* ; quand je vois dans la loi ancienne l'enfer engloûtir tout vivants Coré, Dathan et Abiron pour venger l'honneur du sacerdoce ; la flamme sortir du tabernacle pour dévorer Nabad et Abiu qui avaient porté à l'autel un feu étranger ; les prêtres, enfants d'Héli, tués par les Philistins avec 30.000 du peuple de Dieu ; Jonas poursuivi par la justice divine jusqu'à travers les flots ; un prophète pour une désobéissance légère dévoré par les lions ; un Oza pour avoir touché l'arche, un Ménélaüs au temps des Machabées pour s'être ingéré dans la sacrificature, punis de mort l'un et l'autre !

Il est vrai, la vengeance du ciel est rarement aussi subite et aussi visible ; mais elle n'en est pas moins terrible. Dieu diffère avant de dire à l'enfer : « Prends cette victime, je te l'abandonne. » Il essaie quelque temps le remords ; mais, quand on s'obstine à fermer les yeux pour ne pas voir sa lumière, les oreilles pour ne pas entendre sa voix, il retire cette lumière dont l'esprit ne veut pas, il supprime cette parole à laquelle le cœur est sourd, et il dit à Satan : « Va, aveugle son esprit, endureis son cœur. » Alors, ô désolation, ô ténèbres vengeresses ! le silence et la nuit se font dans la conscience abandonnée à son sens réprouvé ; on perd comme la sensibilité du sens moral, et la profanation est comptée pour rien devant le misérable lucre que donne l'autel, ou l'intérêt d'une réputation qu'on ne veut pas compromettre ; alors les sacrilèges entrent en foule et

s'amoncellent dans l'âme,... sacrilèges toutes les fois qu'on monte à l'autel, sacrilèges toutes les fois qu'on baptise, sacrilèges toutes les fois qu'on absout, et on n'en a aucun remords, et sous le charme de cet endurcissement cimenté par le sang de Jésus-Christ on s'en va, à moins d'être arrêté par la retraite, de crimes en crimes jusqu'au fond des enfers, capables seuls à l'aide de l'éternité de tirer une juste vengeance de tant d'attentats.

Malheur donc aux prêtres qui prévariquent; mais malheur aussi aux peuples qui leur sont confiés ! Paroisses infortunées, vous êtes le troupeau que garde le loup revêtu de la peau de brebis, cette armée dont la sentinelle est endormie, ce corps dont la tête est languissante ou morte, cette maison dont la lumière est éteinte, et le fondement détruit, cette ville dont le rempart est renversé, cette nacelle dont le pilote est égaré, ce peuple d'aveugles dont le guide est tombé dans la fosse. Terres malheureuses, vous subirez le sort des montagnes de Gelboë, vous serez privées de la rosée du ciel et de la pluie qui féconde, parce que les forts du sanctuaire ont péri au milieu de vous, laissant là leurs boucliers, comme s'ils n'eussent pas été oints de l'huile sacrée : *Montes Gelboe, nec ros nec pluvia veniant super vos, quia ibi abjectus est clypeus fortium, clypeus Saul quasi non esset unctus.*

Ces pauvres paroisses se meurent de famine, non pas de la famine du pain ou de la soif de l'eau, mais de celle de la parole de Dieu. Leur

chaire est muette ou ne retentit que d'une parole inutile, parce que c'est une parole tout humaine, réduite à rougir de celui qui la porte, gênée par sa conscience qui lui crie à chaque mot : « Misérable, tu dis et tu ne fais pas ! » réfutée par le cri public : *Medice, cura teipsum*. La table sainte est déserte, faute d'instruction, ou sa sainteté profanée, faute de dispositions ; le tribunal de la miséricorde est délaissé ou pris en dégoût, parce que le juge appelé à y siéger n'a ni ponctualité et zèle pour s'y rendre, ni piété et sagesse pour diriger dans la voie des saints tous les âges de la vie, ni ce fonds inépuisable de douceur et de bonté nécessaires pour souffrir la grossièreté des uns, la dépravation des autres, et ménager tant de roseaux à demi brisés, tant de mèches prêtes à s'éteindre ; l'autel lui-même n'inspire plus confiance, parce que son ministre, y sacrifiant d'une même main son âme au démon et Jésus-Christ à son père, semble plus propre à provoquer des foudres qu'à attirer des grâces, et ainsi de tout un ministère de prêtre, il ne revient rien à l'Église ! Ces ministres infidèles sont des arbres stériles qui ne donnent aucun fruit, des nuées sans eau qui laissent périr la terre de soif : *Arbores infructuosæ, nubes sine aqua !* Où sont les pécheurs qu'ils aient convertis, les esprits qu'ils aient pénétrés d'une foi vive, les cœurs où ils aient allumé le feu de la charité, les âmes où ils aient porté une haute idée des grandeurs divines : *Arbores infructuosæ, nubes sine aqua?...*

Encore s'ils n'étaient qu'inutiles ! mais le prêtre prévaricateur est un autre Adam criminel et malade, qui communique son mal, transmet ses vices comme un funeste héritage aux enfants de l'Église, et son péché, semblable au péché originel, est une source empoisonnée qui répand partout son venin. Il lui échappe des manières et des paroles brusques ; on en conclut qu'on peut être vif et emporté, impatient et colère. On remarque en lui l'attache à ses intérêts et à ses aises, à la bonne chère et au plaisir ; on en conclut qu'on peut être avare, sensuel, et mettre son bonheur dans les jouissances de la vie. De sa part, une parole hautaine justifie l'orgueil, la perte du temps légitime la paresse, la vie oiseuse et inutile, l'extérieur mondain sert d'excuse au luxe et à la vanité, enfin il n'est pas une seule de ses fautes, qui, dès qu'elle est connue, ne soit contagieuse, pestilentielle et bientôt reproduite dans des conséquences vivantes tout autrement étendues que les prémisses ; des âmes prêtes à monter sur le Thabor ont eu le malheur de le rencontrer, et son exemple les a arrêtées ; elles étaient à la porte du ciel, et il les a empêchées d'y entrer. Semblable à ces pharisiens contre lesquels Jésus-Christ lançait l'anathème : *Væ qui clauditis regnum cælorum ! Vos enim non intratis, nec introeuntés sinitis intrare.*

Et c'est bien pis, grand Dieu ! quand au lieu d'être pour elles l'ange du Seigneur, il est un Satan qui les enlace dans ses filets et les

entraîne dans l'abîme ; bien pis encore, quand le mal se convertit en scandale, et il s'y convertit presque toujours, quelque soin qu'on mette à le cacher sous une apparence de réserve et à nettoyer le dehors de la coupe. — La passion est aveugle et peu discrète, le prêtre est trop en vue, et on l'examine de trop près ! Une fois qu'il est mort à la grâce, il n'a pas longtemps les apparences de la vie et le nom d'homme vivant. Je ne sais quels indices dans sa conduite et ses démarches font connaître que le sel est affadi, que la lumière est éteinte, de même que, quoiqu'on ne voie pas toujours ce qui cause la mort de l'arbre, on s'aperçoit que les feuilles se flétrissent, et que le même suc de vie ne circule plus dans toutes ses branches. Le poison du cœur paraît dans la langue qu'il cause et l'embarras de la conscience se déguise mal. De là des bruits sourds qui commencent à circuler au grand triomphe des méchants ; peu à peu le jour se fait sur l'œuvre de ténèbres, les impies en accueillent les premières lueurs avec une joie atroce, consignent la sinistre nouvelle dans la chronique du scandale.

O désolation de l'Église ! ô opprobre du sacerdoce obligé à rougir et à se couvrir la face ! Bientôt toutes les bouches redisent : *Egressa est iniquitas a senioribus judicibus qui videbantur regere populum* ; et c'est l'apologie de tous les vices, la justification de tous les désordres, un coup mortel porté aux mœurs, à la religion, à la foi, un fléau mille fois

plus désastreux que la peste et la famine, que toutes les calamités ensemble qui peuvent peser sur la terre ! O malheureux prêtre, que d'âmes blessées à mort par votre péché ! *Quantas animas tuo scelere sauciasti !* Quel ravage ! quelle dévastation dans l'héritage du Seigneur et quelle effrayante responsabilité sur votre tête ! S'il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés dans le plus profond de la mer que de scandaliser une seule âme, qu'est-ce de celui dont la chute a un si déplorable retentissement, entraîne tant d'âmes dans sa ruine et en ébranle tant d'autres !...

Mais le mal, chers confrères, ne s'arrête pas aux peuples, il s'élève jusqu'à Dieu lui-même : « Parce que les chefs de mon peuple font le mal, dit-il dans Isaïe, mon nom est continuellement blasphémé : *Dominatorum ejus inique agunt et jugiter tota die nomen meum blasphematur.* » Je ne crois pas en effet, dit saint Grégoire, que Dieu souffre un plus grand préjudice que de la part des prêtres infidèles à la sainteté de leur vocation. On s'en prend à lui de leurs égarements, il en porte tout le déshonneur, comme un père est déshonoré par les écarts de son fils, un prince par l'indigne conduite de son ambassadeur ou de son représentant, et il peut bien en toute vérité leur redire la parole qu'il adressait autrefois aux Juifs par la bouche de Jésus-Christ : « Vous me déshonorez ! *Vos inhonorastis me.* »

Vous me déshonorez dans mon sanctuaire, lorsque devant moi et autour de mes tabernacles vous mon-

trez si peu de retenue et de modestie, de religion et de respect ! Les peuples, en vous voyant, me mésestiment, se disent en eux-mêmes que je ne suis donc pas si grand et si terrible, et cessent de me reconnaître pour le Roi des rois, le Dominateur des dominateurs de la terre : *Vos inhonorastis me !*

Vous me déshonorez à l'autel quand, abusant de la puissance que je vous ai donnée, votre parole vient me saisir dans le sein de mon Père, me faire descendre de mon trône entre vos mains parricides, pour me crucifier de nouveau et m'ensevelir tout vivant dans un cœur corrompu. A ce spectacle qui fait frémir mes anges et jette les portes du ciel dans la stupeur, les peuples se demandent comment, si je suis la sainteté même, je me laisse manier par des mains si peu dignes, manger par une bouche si peu honorable, recevoir dans un cœur si peu saint, et je décrois d'autant dans leur respect et leur estime : *Vos inhonorastis me !*

Vous me déshonorez dans l'administration des sacrements ; ces mystères de mon amour traités avec tant de légèreté et d'indifférence, si peu de foi et de piété, ne touchent plus les peuples et leur semblent vils : *Vos inhonorastis me !*

Vous me déshonorez dans la chaire ! Ma parole n'est plus, à l'oreille de ceux qui vous entendent, qu'une parole d'homme sujette à erreur, et peu digne de la soumission de leur esprit, de l'acquiescement de leur volonté, de l'amour de leur cœur : *Vos inhonorastis me !*

Vous déshonorez mon sacerdoce tout entier. Je devrais vivre en vous comme en ce prêtre mon apôtre, qui disait : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus!* En vous les peuples devraient trouver mon humilité et ma douceur, ma modestie et mon recueillement, ma charité et mon zèle, et, à mon grand déshonneur, ils n'y trouvent que des dispositions contraires, que l'homme avec sa dissipation et ses faiblesses : *Vos inhonorastis me !*

Vous déshonorez ma religion. On ne la croit point, ou l'on ne la croit que faiblement, parce que difficilement tient-on pour descendue du ciel une religion qui a des ministres si terrestres, parce que plus difficilement encore croit-on ce dont les prêtres eux-mêmes ne se montrent pas profondément convaincus, vivement pénétrés dans l'ensemble de leurs discours comme de leur conduite, et on la pratique encore moins parce qu'on ne s'estime pas obligé à plus de perfection que les ministres de l'autel. Le troupeau juge que c'est assez de suivre les guides qui le mènent : *Vos inhonorastis me.*

Vous déshonorez enfin toutes mes perfections et tout mon être. Votre vie fait de moi dans l'opinion des peuples une idole sans justice, sans sainteté, sans providence : le péché, dit-on, n'est pas un si grand mal, puisque les prêtres se le permettent, et il ne sera pas puni avec tant de rigueur, puisque les prêtres en appréhendent si peu le châtement. Dieu n'est pas si sensible à ce qui se fait ici-bas, ses menaces ne sont ni si prochaines ni si sévères, et

L'on peut bien ne pas refuser à la nature ce qu'elle désire, ne pas se faire de la vie un martyr ni un état de guerre contre soi-même, puisque les prêtres à en juger par leurs actes ne l'entendent pas de la sorte. Ainsi par vous, ô prêtres, par vous qui deviez comme les cieux raconter ma gloire aux nations, par vous je suis déshonoré, mon culte avili, mes lois méprisées, ma providence oubliée, mon nom blasphémé : *Vos inhonorastis me !*

Or, chers confrères, appréciez, si vous le pouvez, ces suites épouvantables du péché des prêtres. Déshonorer un homme, c'est sans doute un crime, et ce crime s'accroît en proportion de ce que cet homme est plus digne d'honneur ; mais déshonorer Dieu, mais l'avilir dans l'estime des peuples, mais l'y dépouiller de sa gloire, de ses attributs sans lesquels il n'existe pas, quel crime est celui-là, qui n'en frémirait d'horreur, qui n'en verserait des larmes ! O temples ! ô temples ! que ne vous êtes-vous écroulés, plutôt que de prêter votre enceinte à l'abomination de la désolation ! O autels, que n'avez-vous été renversés, plutôt que de servir d'instrument au sacrilège ! Et vous, tribunaux sacrés, vous, chaires de vérité, que n'êtes-vous demeurés vides et silencieux plutôt que d'être occupés par des ministres, le déshonneur du Dieu dont ils étaient les lieutenants et les envoyés !...

Chers confrères, quelles conclusions tirerons-nous de ces lugubres réflexions. Ah ! comme le publicain, frappons notre poitrine en redisant avec

lui : *Deus, propitius esto mihi peccatori* ; comme le prodigue, jetons-nous aux bras de la divine miséricorde, en disant comme lui : *Pater, peccavi in cœlum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus*. Comme le roi pénitent, brisons nos cœurs de douleur au souvenir de nos fautes passées ; comme lui, jurons de les pleurer jusqu'à la mort, et de les expier par une pénitence qui dure autant que la vie : car on ne peut jamais ni assez pleurer ni assez expier de si grands maux. Jurons de ne plus nous confier en nous-mêmes, de fuir les occasions qui nous ont fait tomber, l'oisiveté, la licence des sens et de l'imagination, de l'esprit, et du cœur, certaines lectures trop libres, certaines compagnies dangereuses. Jurons d'éviter plus que la mort les moindres fautes qui, pour être vénielles, n'en sont pas moins une insulte à la majesté de Dieu, un acheminement aux grandes chutes et une dégradation de notre noble caractère. Jurons enfin de travailler constamment à notre sanctification, pour réparer notre triste passé, et à la sanctification des autres pour faire aimer Dieu en compensation de nos offenses. Fasse le ciel que des résolutions si saintes passent de ma bouche dans vos cœurs et de vos cœurs dans la pratique ! — *Amen*.

CONFÉRENCE

LE PRÊTRE PÉNITENT ET SON CONFESSEUR

MESSIEURS,

Nous avons placé hier la confession parmi les exercices de piété qui doivent être familiers au bon prêtre ; mais, vous le savez, *scientibus enim loquor*, ce n'est pas tout de se confesser, l'essentiel est de se confesser comme il faut. C'est là le point capital d'où tout dépend. Bien faite, la confession est la clef du Paradis, elle renouvelle, retrempe notre âme, lui rend la paix et la sécurité de l'innocence, la dispose à mourir et à comparaître avec confiance devant son juge. Mal faite, au contraire, la confession nous aveugle et nous trompe, nous endort dans la mort et nous fait croire que nous allons au ciel lors même que nous allons à notre perte. Rien donc de plus dangereux que de se faire illusion sur cette matière, et, comme en même temps rien n'est plus facile, j'ai cru nécessaire d'y consacrer une conférence entière. Or je remarque que le remède divin de la confession peut être vicié en deux manières : ou par la faute du prêtre qui le reçoit ou par la

faute du prêtre qui l'administre. Nous traiterons, en conséquence, d'abord du prêtre qui se confesse, puis du prêtre qui confesse un autre prêtre.

PREMIÈRE RÉFLEXION

Souvent, Messieurs, j'ai été frappé de cette pensée que la confession habituellement bien faite est un moyen infaillible de devenir en peu de temps un grand saint. Et est-il possible en effet de faire tous les huit ou quinze jours un examen approfondi de sa conscience, de détester franchement chaque fois toutes ses fautes, de les désavouer cordialement devant Dieu, de les pleurer, de se résoudre fortement à les corriger, de les accuser avec la simplicité et la douleur d'une âme pénitente, de recevoir une grâce sanctifiante qui les efface, une grâce sacramentelle qui aide à ne les plus commettre, les avis d'un Ananie qui en signale le danger, qui exhorte avec chaleur à les éviter; et de demeurer toujours le même, de ne pas passer à une vie meilleure et de ne pas faire des progrès constants? Évidemment non, Messieurs, cela n'est pas possible. — Qui est dans l'heureuse habitude de se confesser parfaitement est nécessairement un saint. Chaque confession bien faite est une conversion, un changement de volonté, un passage à un autre état, puisqu'elle présuppose un sincère repentir de la manière dont on a vécu, un ferme propos de mieux vivre, le tout secondé par une grâce qu'on reçoit infailli-

blement *et ex opere operato*. De là, Messieurs, doit naître en nous une grande estime, une idée élevée de la confession; nous ne devons jamais en approcher qu'avec foi et amour, un vif sentiment du besoin que nous avons de nous convertir et un ferme propos de le faire.

Notre grand mal, c'est d'en approcher souvent par routine et sans assez de réflexion. Administrant tous les jours nous-mêmes le sacrement de Pénitence, nous nous familiarisons aisément avec ce mystère de miséricorde et d'amour, et, perdant de vue les grandes idées que la foi nous en donne, nous nous en approchons avec une sorte d'indifférence, sans y attacher ce vif intérêt que réclame son importance. Obligés d'ailleurs par la sainteté de notre caractère et de nos fonctions à la confession fréquente, nous sommes par cela même enclins à nous en faire une habitude, une routine, où le cœur froid et glacé n'apporte ni piété, ni contrition, ni bon propos. Souvent aussi, passant presque sans intervalle d'une conversation enjouée et dissipante, de la table ou du jeu à l'action si sainte de la confession, nous oublions qu'il est contre la nature de l'homme de passer subitement d'un état à l'état contraire, de la dissipation au recueillement, de l'amusement à la douleur qui brise l'âme, et, ce miracle s'opérât-il en nous, nous en perdriions aussitôt les fruits en reprenant, immédiatement après la confession, le même ton de dissipation et d'enjouement, sans prendre le

temps de remercier Dieu, de renouveler nos résolutions et de nous établir dans cette vie nouvelle, qui doit être le fruit du sacrement. Et de là nos confessions inutiles, parce qu'elles sont faites par usage ou manière d'acquit, par habitude. et par routine ; nous ressemblons moins à un pénitent qui pleure ses égarements qu'à un récitant insouciant de faits indifférents ou d'une formule presque toujours la même. Nos accusations ne sont que des redites et des peintures qui se ressemblent. Sans cesse réconciliés, jamais pénitents, nous avons toujours les mêmes choses à redire, et notre confession n'est jamais une conversion : malheur que déplorait éloquemment un grand évêque du dernier siècle.

« Hélas ! disait-il, la piscine sacrée où tant de malades trouvent leur guérison n'est presque plus pour les prêtres qu'un bain sec et stérile qui leur laisse toutes leurs infirmités ! Familiarisés avec les crimes qu'on nous révèle au tribunal, nous y portons nos propres fautes, qu'à peine souvent nous regardons comme telles, sans aucune émotion de grâce et de repentir sur la mollesse de nos mœurs, sur la tiédeur et l'insensibilité de notre foi dans l'exercice de nos fonctions, sans ces déchirements qui font la vraie contrition, sans ces résolutions sincères d'une vie plus sacerdotale, plus intérieure et plus fidèle ! Nous n'y cherchons qu'à déposer vite ce qui nous pèse le plus sur la conscience, et pourrait nous rendre à

nos propres yeux sacrilèges et profanateurs. Mais nous n'y déposons jamais cette vie si peu sacerdotale, cette vie tout humaine et toute naturelle, ce fonds d'indolence et d'insensibilité pour tous nos mystères, ce manque de foi, cet état de léthargie où rien ne nous fait plus impression !... « Hélas ! chers confrères, n'est-ce pas là notre histoire ?... Nos confessions, au lieu de nous rendre meilleurs, ne nous laissent-elles pas éternellement les mêmes ? Ne sont-ce pas toujours, après comme avant, les mêmes négligences pour nos exercices de piété, les mêmes pertes de temps, les mêmes manquements à nos devoirs, les mêmes fréquentations ? Or écoutons Tertullien qui nous crie : *Ubi emendatio nulli, ibi pœnitentia necessario vana !*

Encore si la confession n'était qu'inutile ! Mais trop souvent la passion, la négligence, quelquefois la routine toute seule la convertit en sacrilège. O mon Dieu ! est-il possible que le remède du péché devienne, même pour nous prêtres, le poison de notre âme, et un péché plus grand que tous les autres ? Est-il possible que le sang de Jésus-Christ ne tombe sur nous comme sur le peuple déicide que pour demander vengeance ; que la main qui se lève sur notre tête pour nous donner la vie ne soit qu'une main de fer qui nous tue ; que pendant qu'on nous dit : « Je vous absous », le Père éternel dise au contraire du haut des cieux : « Moi, je te condamne et te réproûve », et que nous tournions à notre perte le moyen même de salut ; que nous

buvions la mort dans les sources mêmes de la vie ?

Oui, Messieurs, non seulement cela est possible, mais encore cela arrive, et que faut-il pour cela ? Dans l'examen, une négligence grave qui soit cause de l'omission d'une faute grave ; dans l'accusation ne soumettre aux chefs que des fautes vénielles, et n'en avoir pas un repentir sincère ; taire un doute fondé ou dissimuler une circonstance essentielle, tout en se flattant d'en dire peut-être assez ; dans l'acte de contrition, ne pas apporter un cœur brisé, humilié, vraiment pénitent, ne pas étendre notre contrition jusqu'à la rendre universelle, ne pas l'élever jusqu'à la rendre souveraine, et, quand on ne vit pas de la vie de foi, qu'on mène une vie dissipée et épanchée au dehors, qu'on ne porte pas au saint tribunal un sentiment vif, une idée élevée de ce qu'on y va faire, qu'il est facile de manquer à quelqu'un de ces points !...

J'ai lu quelque part qu'un prêtre, ayant expliqué un jour à son peuple les dispositions requises pour obtenir la rémission de ses péchés par le sacrement de pénitence, fut tout à coup saisi de cette pensée : « Ai-je fait ce que je viens de dire ? Mes confessions ont-elles eu toutes les conditions que je viens d'exposer ?... » Aussitôt il se recueille, rentre en lui-même, un bandeau lui tombe des yeux : il reconnaît son illusion, et sentant le besoin de se confesser de s'être si mal confessé, de se repentir de s'être si mal repenti, de faire pénitence de ses

pénitences mêmes, il va trouver un sage directeur et met ordre à sa conscience par une bonne confession générale. Voyons, Messieurs, si nous n'aurions pas besoin d'en faire autant...

Pour une bonne confession, il faut d'abord un bon examen : les nôtres ont-ils été sérieux, exacts, sévères? Ne nous sommes-nous point contentés d'un examen superficiel et rapide, qui n'aperçoit que la moitié des fautes, qui les dénature et ne remonte jamais à leur principe, au penchant, à la passion ou à l'occasion qui nous a fait tomber? Ne nousy faisons-nous point peut-être d'étranges illusions? Je frémis, chers confrères, toutes les fois que je lis dans les saintes Lettres une parole de l'esprit de Dieu: *Est via quæ videtur homini recta, novissima autem ejus ducunt ad mortem*; et ma frayeur s'accroît encore lorsque je me rappelle ce que l'expérience me démontre à cet égard depuis bientôt cinquante ans. Bien des fois des prêtres m'ont été signalés comme coupables de telles négligences, de tels désordres : je les recevais ensuite en confession, et presque jamais ils n'accusaient le défaut qui m'avait été signalé; tout le monde observait ce défaut, en était choqué, et ils étaient les seuls à ne le pas voir.

On se trompe soi-même, mes chers confrères, on s'abuse sur son état; les péchés mêmes qu'on remarque dans les autres, et qu'on punit sans miséricorde par le refus des sacrements, on ne songe pas à les soupçonner dans sa propre conscience.

Qu'un pénitent offensé conserve contre son adversaire un levain d'aigreur et de ressentiment, point d'absolution qu'il ne l'ait déposé et n'ait rendu à son ennemi les devoirs ordinaires de la charité ; et qu'on manque au prêtre qui applique si bien la règle, il en garde un souvenir amer, ses discours comme sa conduite attestent le fiel qui est dans son cœur, et une disposition si peu chrétienne n'est pas estimée par lui digne d'entrer dans son examen. Qu'un pénitent, jaloux des avantages d'autrui, se laisse ronger par la noire envie, qu'il déchire par la médisance la réputation de ses frères, point d'absolution qu'il n'ait mis la charité dans son cœur aussi bien que dans ses paroles ; et le prêtre qui applique si bien la règle est jaloux de la confiance qu'obtient un confrère, de l'estime qu'il s'attire, il saisit toutes les occasions de le déprécier, et une conduite si peu charitable n'entre pas même dans son examen. Qu'un pénitent soit orgueilleux et avare, qu'il perde le temps et néglige les devoirs de son état, point d'absolution qu'il n'ait corrigé ses défauts, et le prêtre qui applique si bien la règle veut toujours être flatté ; on ne peut toucher son amour-propre du bout du doigt que sa susceptibilité n'éclate ; la cupidité chez lui ne dit jamais : C'est assez ; il amasse tant qu'il peut, et réclame tous ses droits avec la sévérité d'un exacteur. Le temps, la seule chose dont l'avarice est louable, lui semble un bien sans valeur, il le consume dans l'inutilité ; ses devoirs d'état, l'étude de l'Écriture sainte et de

la théologie, l'instruction des peuples, le soin des pécheurs, des enfants, des pauvres, des malades sont négligés, et il ne songe à rien de tout cela dans son examen. Oh ! si l'on voulait tout dire, qu'il serait long, le chapitre des illusions que se font certains prêtres ! C'est bien à eux qu'on peut dire comme Dieu au prophète : *Fode parietem*, creusez donc plus avant, ou, comme saint Bernard à celui qui veut s'examiner en conscience : *Statue te ante te tanquam ante alium, teipsum discute, per te curre et in te consiste*.

Après l'examen, il faut la contrition, mais une contrition intérieure, surnaturelle, universelle et souveraine. Ces caractères conviennent-ils à l'acte de contrition que nous avons fait chaque fois que nous nous sommes confessés ? Avons-nous eu une contrition vraiment intérieure, ou le mouvement des lèvres n'en a-t-il pas fait seul tous les frais ? La douleur du repentir a-t-elle brisé notre cœur, ou n'avons-nous pas plutôt couvert chaque faute d'une excuse pour n'avoir pas à en rougir ? Nous reconnaissons que nous sommes vifs, brusques, impatients, que nous nous sommes fâchés, emportés d'une manière peu digne d'un prêtre : « Mais c'est la faute de mes contradicteurs, c'est l'effet des circonstances ; quand on me laisse tranquille, que rien ne me contrarie, je suis bon et doux ; » que nous critiquons nos confrères et nos supérieurs : « Mais aussi pourquoi sont-ils déraisonnables ? quand ils font bien — ce qui veut dire : quand ils se

conformement à mes idées, l'unique règle de ce qui est bien, — je les approuve et les loue ; » que nous perdons le temps, que nous manquons ou faisons mal nos exercices de piété, que nous n'avons ni ordre ni règle dans la conduite : « Mais après tout je ne suis plus au séminaire, autre temps, autres mœurs ; » que nous sommes froids à glace, continuellement distraits à l'autel, au saint office, dans toutes nos fonctions : « Mais ni la ferveur sensible, ni l'attention actuelle ne dépend de nous, » et sous ces beaux prétextes on se dispense d'une contrition intérieure.

Encore moins est-elle surnaturelle, soit dans son principe : on ne songe pas même à la demander à l'Esprit-Saint qui seul peut la donner ; soit dans son motif : combien de prêtres ne sauraient répondre si le confesseur leur demandait quel est le motif de foi sur lequel s'est basée leur contrition.

Encore moins est-elle universelle. Hélas ! combien quelquefois de péchés favoris dont on n'a aucun repentir ! Combien d'attaches qu'on ne veut pas rompre !

Encore moins enfin est-elle souveraine. Hélas ! où sont ceux qui franchement sont plus fâchés de leurs péchés que de tous les malheurs qui pourraient leur arriver, que de toutes les pertes qu'ils pourraient faire !

Et que dirons-nous du ferme-propos ! Hélas ! que tant de rechutes après tant de promesses donnent lieu de s'en défier ! Quand l'homme a une vo-

lonté forte, une détermination prononcée, il y paraît dans sa conduite. Il prend les moyens de réussir dans ce qu'il veut; il écarte les obstacles, et nous?... où sont les précautions employées pour ne plus retomber et assurer notre conversion?

Que dirons-nous de l'accusation, que n'accompagne pas toujours un désir sincère de faire connaître les choses, de se faire connaître soi-même le mieux possible? Ne gardons-nous point sur le cœur je ne sais quel embarras point assez éclairci, je ne sais quoi de secret que nous ne manifestons qu'à demi? Notre accusation ressemble-t-elle à nos dispositions les plus intimes et peint-elle notre intérieur tel qu'il est, cet état, ce fond de l'âme plus coupable souvent que les infidélités que nous accusons?

D'après tout cet ensemble, chers confrères, jugeons-nous et prononçons si nos confessions ont été ce qu'elles devaient être. Nous sommes en retraite pour réparer ce qui leur a manqué. Oh! tâchons que, cette fois du moins, il ne manque rien, ni examen sérieux, ni repentir sincère, ni détermination bien prononcée de nous corriger, ni accusation pleine de candeur et de franchise.

Mais, hélas! ce n'est pas seulement par la faute du pénitent que le remède divin de la confession peut être vicié. Il peut l'être encore par la faute du confesseur, non pas certes dans cette retraite où ce ministère est confié à l'élite du clergé, mais

hors de la retraite, et ce sera le sujet d'une seconde réflexion.

SECONDE RÉFLEXION

Dans tout le ministère ecclésiastique, Messieurs, point de fonction plus importante que celle de confesser des prêtres. C'est une charge qui vous met entre les mains le salut ou la perte des prêtres vos pénitents, la vie ou la mort de la religion dans les paroisses, le sort heureux ou malheureux des diocèses. Supposons en effet un diocèse où chaque prêtre ait un bon confesseur, qu'arrivera-t-il? Tous y seront maintenus dans l'esprit de leur vocation; et si par une suite de la faiblesse humaine ils s'en écartent, ils y seront promptement rappelés. Ces dignes confesseurs, tout pénétrés de la sainteté de l'état ecclésiastique, des obligations qu'il impose, des dispositions qu'il exige et ne perdant jamais de vue le but élevé où ils doivent amener leurs pénitents, les presseront avec toute l'ardeur du zèle d'avancer vers la perfection. Sans cesse ils les rappelleront à l'estime de leurs exercices de piété : l'oraison, la lecture spirituelle, les examens particuliers et généraux; ils les exciteront à l'amour d'une vie de règle et de retraite, de prière et d'étude, de séparation du monde; ils les habitueront à la pratique du recueillement, de la modestie, de l'humilité, de la mortification; et comme tout ce que ferait le prêtre pour son salut ne le sauverait pas s'il négligeait celui des autres,

ils ne les laisseront manquer à aucun de leurs devoirs de pasteur, sans les avertir avec autant de force que de douceur.

Malgré de si bons conseils, le prêtre cependant sera toujours un peu homme, il fera des fautes, il aura des défauts ; il n'y a d'ange que dans le ciel. Mais ces fautes, ils leur feront sentir combien elles sont plus graves en eux que dans le commun des fidèles, à raison de l'éminence de leur caractère et de la sainteté de leurs fonctions ; ces défauts, ils les feront remarquer avec prudence aux pénitents, reprenant en celui-ci l'esprit de critique, le goût du monde, l'amour de ses aises ; en celui-là la dissipation, l'impatience, de petites médisances, de petites attaches ; dans l'un les travers d'esprit, les originalités de caractère, les défauts d'éducation et de manières qui nuisent au bien ou à l'honneur du sacerdoce, et que blâmait si énergiquement l'Apôtre, quand il disait : *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum* ; dans l'autre, les illusions que se font quelquefois même les prêtres réguliers, tantôt par rapport à l'instruction des peuples qu'ils négligent ou font mal, tantôt par rapport au saint tribunal, où ils portent soit trop de sévérité, soit trop de relâchement ; d'autres fois par rapport à leur conduite privée, trop de faiblesse pour les parents, trop d'attaches à leurs intérêts ; et ainsi, Messieurs, sera obtenu un des avantages principaux de la confession, qui permet de faire entendre aux péni-

tents des vérités qu'on ne saurait leur dire nulle part ailleurs.

S'il se présente à ces dignes confesseurs des prêtres atteints de l'affreuse maladie qu'on appelle la tiédeur, de ces prêtres qui mènent une vie toute dissipée et tout humaine, vide d'esprit intérieur, pleine de goût du monde, de négligence de son propre salut, de manquements dans l'exercice du ministère, ils commenceront par examiner si dans une telle vie il n'y a pas un triste passé à réparer, bien des manquements essentiels sur lesquels la bonne foi ne peut être invoquée, des censures et des irrégularités encourues, des transgressions habituelles des statuts et lois disciplinaires du diocèse ou des règles canoniques qu'il n'est pas permis d'ignorer, et si cet examen laisse des doutes fondés, ils y remédieront par une confession générale, car ils n'entendent bâtir que sur des fondements assurés. Puis ils feront sentir à leur pénitent le danger de son état, la nécessité d'en sortir par la fidélité à ses exercices, au travail et à l'étude, par le règlement de son temps, la séparation du monde, la rupture de ses attaches, et ne négligeront rien pour l'amener à la vie fervente.

Si enfin il se présente à eux de ces prêtres qui allient l'habitude de fautes graves avec la sainteté de leur caractère et de leurs fonctions, ils n'auront garde de transiger avec le péché ou de se contenter de ces demi-mesures qui ne remédient à rien. Ils remonteront au principe de la chute : si c'est le

relâchement, il faudra reprendre ses exercices de piété, le travail et la règle, quitter ce qui dissipe et dispose à se négliger ; si c'est une occasion ou certaines compagnies, il faudra s'en séparer ; si c'est quelque passion, il faudra la combattre par la prière, la fuite de tout ce qui la provoque, la mortification, l'examen particulier ; si enfin c'est le dérèglement de la volonté corrompue, il faudra y remédier par la retraite ou au moins de sérieuses méditations, par le retour à ses exercices, la confession fréquente, la fuite de la paresse, de la sensualité, de la vanité ; il faudra enfin rompre avec le mal, ou sinon l'absolution sera refusée. On ne jettera point le sang de Jésus-Christ à l'iniquité.

Ici, Messieurs, je me rappelle un trait du P. Bourdoise, ce saint prêtre si remarquable entre tant d'autres saints prêtres de son époque. Son curé lui demanda un jour à se confesser. « Monsieur le curé, répond l'homme de Dieu, je ne suis qu'un pauvre prêtre incapable de confesser un homme de votre rang et de votre mérite. » Le curé insiste ; le P. Bourdoise renouvelle ses répugnances. Enfin le curé ordonne, et le P. Bourdoise obéit. Le curé, duquel on tient le fait, s'accuse selon sa coutume ; mais le P. Bourdoise, qui comprenait les devoirs d'un confesseur de prêtre : « Est-ce là, lui dit-il, tout ce que votre conscience vous reproche ? — Oui, mon père. — Eh bien, j'avais donc raison de vous dire que j'étais incapable de vous confesser. Je suis si ignorant, que

je ne sais pas concilier avec les principes de la théologie le cumul de deux bénéfices que vous possédez, et mon embarras est tel, que je ne puis vous absoudre... » Le pénitent, homme droit, mais qui s'était fait illusion, promet de renoncer, dès le jour même, à son second bénéfice. « Mais ce n'est pas tout, reprend le P. Bourdoise, mon ignorance est si grande, que je ne puis m'expliquer comment, lorsque tant de pauvres manquent du nécessaire dans votre paroisse, vous pouvez en conscience dépenser, pour l'entretien de chevaux dont vous n'avez aucun besoin, un argent qui ferait vivre tant de malheureux. » L'humble pénitent comprit la leçon, obéit et fut absous. Voilà, Messieurs, comment les bons confesseurs tirent leurs pénitents de l'illusion, corrigent leurs fautes, réforment leurs défauts, en font de saints prêtres et de dignes pasteurs.

Le saint Pape Pie V disait : *Dentur idonei confessarii, ecce omnium christianorum plena reformatio*. Je puis dire dans le même sens : *Dentur idonei sacerdotum confessarii, ecce totius cleri plena reformatio*. Ils sont le nerf de la discipline, les conservateurs des principes, les remparts du sanctuaire, les gardiens du feu sacré, les soutiens nés du sacerdoce et de l'Église. Le salut des prêtres, l'honneur de la religion, le sort des paroisses, le bien d'un diocèse entier, tout dépend d'eux. Avec de bons confesseurs chacun fait son devoir ou y est rappelé, s'il s'en écarte. Aussi,

quand je vois un jeune prêtre placé au sortir du séminaire sous la conduite d'un bon confesseur, j'en espère tout, parce que je me dis à moi-même que ce confesseur pieux, éclairé et ferme lui redira les leçons du séminaire, l'arrêtera dès les premiers pas sur la pente du relâchement, le détournera du mal ou de tout ce qui en offre le danger, le dirigera, le soutiendra dans la piété, le réchauffera dans ses froideurs, le relèvera dans ses abattements et le tiendra attaché à sa règle, à ses exercices, à l'étude, à tous ses devoirs. Je ne veux pas dire par là que le bon confesseur obtient toujours de son pénitent tout ce qu'il désire, il faut faire la part de la faiblesse humaine ; mais au moins par lui ceux qui ont tant soit peu de bonne volonté sont encouragés, ceux qui chancellent sont affermis, les faibles sont fortifiés, les bons persévèrent et la masse se soutient.

Donnez-moi, au contraire, un diocèse où les confesseurs de prêtres ne sont pas ce qu'ils doivent être, tout ira de mal en pis, les âmes s'y perdront et les désordres s'y multiplieront. Voyez-les à l'œuvre, ces confesseurs de prêtres qui n'entendent pas leur devoir : les uns font consister tout leur ministère à écouter la confession, imposer une pénitence et donner l'absolution ; les autres font pour la forme quelque morale froide à la glace, qu'ils ont soin encore de rendre indifférente. Mais ni les uns ni les autres ne se mettent en peine de former dans leurs pénitents l'esprit ecclésiastique

et toutes les vertus de notre saint état; ni les uns ni les autres ne s'appliquent à leur faire remarquer leurs défauts et leurs torts. Souvent, au contraire, ils semblent prendre à tâche de les empêcher de les voir, en traitant ou paraissant traiter de bagatelle bien des fautes et des omissions qui cependant ont des conséquences graves; quelquefois même, confesseur et pénitent tour à tour, on s'épargne par une indulgence cruelle et intéressée; on s'aveugle mutuellement, de sorte que, d'une manière ou d'une autre, le pauvre prêtre se trouve sans conseil, sans avis, sans autre direction que celle de son propre cœur qui si souvent l'abuse. Et que peut-il devenir dans cet état, sinon s'égarer et se perdre?

Le guide malhabile auquel il a confié son âme, ou faible ou sans lumière et sans zèle, commence par laisser tout le passé pour ce qu'il est, sans examiner si les confessions antérieures ont été ce qu'elles devaient être, et s'il ne va pas bâtir sur un terrain ruineux. Puis il laisse son pénitent manquer ses exercices, perdre le temps, négliger l'instruction des peuples et la sienne propre, exercer le saint ministère sans y attacher d'importance, sans appliquer les principes, sans interroger, sans éprouver ni faire quitter l'occasion prochaine; il le laisse fréquenter des compagnies d'où il rapporte pour le moins des doutes graves, des inquiétudes fondées, qui ôtent l'assurance de l'état de grâce nécessaire pour monter à l'autel et administrer les

sacrements ; en un mot, il le laisse vivre dans l'insouciance de son salut comme du salut de ses ouailles, et n'ose pas lui parler du danger de son état, ou peut-être même n'estime pas que cela en vaille la peine : médecin coupable qui ne prend aucun soin des plaies de son malade. Et calculez, si vous le pouvez, tous les maux qui en résultent : le prêtre non averti continue sans remords sa vie dissipée, négligente, oisive, peu édifiante, épanchée dans le monde, et la religion dépérit, et le bien qui existait disparaît, et les âmes se perdent, et tout un diocèse se relâche.

Mais, dit-on, c'est chose trop délicate et trop difficile de donner des avis à des prêtres. Sans doute, Messieurs, c'est chose délicate et difficile ; personne n'est plus susceptible que les prêtres, plus facile à s'offenser en cette matière ; mais qu'en conclure ? qu'il faut laisser son pénitent s'aveugler et se perdre ? Non, Messieurs, vous répondez de son âme sur la vôtre, et l'Esprit-Saint vous crie : *Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumperè iniquitates*. J'en conclurai seulement qu'il faut y mettre beaucoup de tact et de prudence, de discrétion et de douceur.

1° Il ne faut pas obliger le pénitent à embrasser dans les choses douteuses votre manière de voir : *in dubiis libertas* ; à prendre votre caractère, vos manières, votre genre de piété : *Alius quidem sic, alius vero sic*. Il ne faut blâmer en lui que ce qui est incontestablement blâmable. 2° Il faut, pour le

lui dire, prendre un mode qui ne le blesse pas, une forme qui lui plaise : c'est quelquefois un trait jeté comme au hasard dans le cours de l'exhortation, une vérité, une règle de conduite rappelée comme en général, mais qui va si bien au cas présent que le pénitent est comme forcé de se l'appliquer lui-même; c'est un épanchement de bonté qui gagne le cœur et permet de tout dire; ce sont enfin mille industries que le zèle et l'esprit de Dieu enseignent. Mais d'une manière ou d'une autre le confesseur est obligé de donner des avis au prêtre son pénitent. Saint Liguori lui en fait un devoir grave; il veut qu'on interroge ceux qui ont charge d'âmes sur leurs principales obligations, à moins qu'on ne soit fondé à croire qu'ils y sont fidèles; qu'on leur demande s'ils étudient la théologie : car, dit-il, *non satis est aliquando studuisse*; s'ils prêchent tous les dimanches, s'ils ont soin des pauvres et des malades, s'ils refusent l'absolution à ceux qui sont dans l'occasion prochaine, s'ils ne précipitent pas les paroles et les cérémonies du saint sacrifice. Un de nos auteurs français qui ont le mieux écrit sur le sacrement de pénitence, M. Daon, ne craint pas d'affirmer que la chute des prêtres dans l'habitude du péché mortel arrive le plus souvent par la faute des confesseurs qui, au lieu de déraciner le mal dans sa naissance par des avis sévères, le laissent s'accroître par une molle et criminelle condescendance, et entretiennent ainsi les mauvaises habitudes, en se contentant

d'exhorter le prêtre pécheur à ne plus retomber, lorsqu'ils devraient l'obliger à prendre les moyens nécessaires pour se corriger, fallût-il lui refuser l'absolution, s'il ne se soumet.

Mais quoi ! refuser l'absolution à un prêtre ! Oui, Messieurs, parce qu'un pénitent est prêtre, il n'est pas pour cela au-dessus des règles ; parce qu'il est revêtu d'un caractère plus saint, obligé à plus de vertu, ce n'est pas une raison de transiger avec ses passions, de capituler avec ses vices, de lui jeter sans discrétion le sang de Jésus-Christ. Vous refuseriez d'absoudre un laïque qui ne voudrait pas se réconcilier avec son ennemi, négligerait ses devoirs d'état, demeurerait dans l'habitude et l'occasion prochaine, et parce que c'est un prêtre qui fait ces choses, croirez-vous pouvoir l'absoudre ? Y a-t-il donc deux évangiles ? deux poids et deux mesures ? et ce qui serait par rapport au laïque profanation et sacrilège, est-il saint et légitime par rapport au prêtre ? Messieurs, nous répondrons devant Dieu de chaque absolution donnée, tous nos jugements seront jugés, et n'importe sur qui notre main se sera étendue pour absoudre, toute absolution non méritée nous sera imputée à sacrilège et retombera sur nous comme un anathème, car il est commandé au dispensateur d'être fidèle. Gardons-nous, après une telle prévarication, de monter à l'autel ; allons auparavant nous jeter aux pieds d'un prêtre et en obtenir le pardon.

Mais, direz-vous, ce prêtre a son ministère à

exercer, le saint sacrifice à offrir, les sacrements à administrer, autant de fonctions qui requièrent l'état de grâce. D'accord, mon cher confrère ; et de là je conclus qu'il faut l'absoudre quand vous êtes fondé à croire que l'absolution va lui rendre cet état de grâce qui lui est si nécessaire. Mais si votre pénitent a affection au péché, s'il ne veut pas en quitter l'occasion prochaine, s'il retombe toujours sans prendre de précautions, sans fuir ce qui l'expose, presque sans combattre, s'il se jette de lui-même au milieu des périls, en vivant dans l'oisiveté et fréquentant des compagnies dangereuses, s'il garde rancune à celui qui l'a offensé, que produira, je vous le demande, votre absolution ? Non pas, certes, l'état de grâce ; ou il faut déchirer la théologie et renier le bon sens. Elle produira deux sacrilèges : sacrilège dans celui qui la donne, sacrilège dans celui qui la reçoit ; elle en favorisera des milliers dans toutes les fonctions saintes qui la suivent, et, pour comble de maux, elle endormira ce malheureux prêtre dans le péché, le rassurera dans l'iniquité et couvrira sa plaie sans la guérir. Oh ! que votre indulgence est cruelle ! qu'elle fait de mal à ce pauvre prêtre ! Sous un confesseur ferme, le refus d'absolution l'eût fait rentrer en lui-même, l'eût effrayé sur son état, et s'il eût osé exercer le saint ministère dans l'état manifeste de péché, sa conscience, pour peu qu'il lui restât de foi, l'eût bourrelé de remords qui l'auraient amené, n'en pouvant plus, à une conversion sincère ; du

moins, y aurait-il eu mille fois plus de chances de retour qu'après ces absolutions qui le tranquilisent dans le mal !

Souvent, messieurs, en voyant les désordres de certains prêtres, leurs négligences dans leurs fonctions, leurs ressentiments notoires contre certains confrères, auxquels ils refusaient de parler, je me suis demandé : Mais qui donc les confesse ? qui est assez aveugle, assez malheureux pour les absoudre ? Et il me semblait alors voir tous les maux d'un diocèse retomber sur les confesseurs des prêtres, comme sur les causes qui étaient tenues par office de les empêcher et qui, loin de le faire, les autorisaient par des absolutions imméritées.

Que concluons-nous, mes chers confrères, de toutes ces réflexions ? Nous concluons premièrement qu'il faut faire dans cette retraite une bonne et fervente confession, comme nous voudrions l'avoir faite à l'heure de la mort, mettre ordre à tout le passé, et prendre pour l'avenir une de ces déterminations généreuses qui font les saints, un de ces fermes propos tels qu'en prit saint Paul quand il s'écria : *Domine, quid me vis facere?* saint François Xavier, quand il eut compris le *quid prodest!* saint Augustin, quand, sur l'invitation du ciel qui lui disait : *Tolle, lege*, il eut médité un mot de Dieu dans l'Écriture sainte.

Nous concluons deuxièmement que désormais il nous faudra apporter à nos confessions habituelles une préparation plus sérieuse, un examen

plus exact, une contrition vraiment intérieure, surnaturelle, universelle et souveraine, accompagnée d'un ferme propos bien prononcé de ne plus retomber dans les mêmes fautes.

Nous concluons troisièmement qu'il nous faudra choisir pour confesseur celui des prêtres de notre voisinage qui nous semblera avoir plus d'esprit ecclésiastique, plus de lumière et de zèle pour nous faire avancer, plus de liberté et de force pour nous reprendre, nous encourager et nous soutenir, et afin de mieux profiter de sa direction, nous nous confesserons chaque semaine, au plus tard tous les quinze jours. La confession fréquente, dit saint Philippe de Néri, procure le plus grand bien à l'âme : elle la console, la purifie, l'affermite dans la vertu ; elle diminue la concupiscence, réveille la vigilance, prévient le relâchement et arrête le mal à sa source. Elle fait rentrer en soi-même, inspire les bonnes résolutions, enrichit l'âme de grâces et est par elle-même une pratique excellente d'humilité. Ajoutons, messieurs, qu'elle nous est nécessaire pour nous conserver dans cette parfaite pureté que réclament nos saints mystères, qui veulent être traités saintement : *Sancta, sancte*.

Nous concluons enfin, si nous sommes confesseurs de quelques prêtres, que nous ne devons jamais nous laisser influencer par le respect humain, arrêter par la crainte, mais remplir avec une liberté tout apostolique ce sublime ministère dont nous aurons à rendre à Dieu un si grand

compte, détourner notre pénitent du mal par une fermeté mêlée de douceur, l'élever à la perfection par des conseils pleins de l'esprit de Dieu, le prêcher d'exemple en pratiquant les premiers ce que nous lui demandons, nous appliquant à nous-mêmes tout ce que nous lui disons, et enfin beaucoup prier pour son salut et pour le nôtre ; par là nous nous sauverons et nous le sauverons avec nous : *Hoc enim faciens, teipsum salvum facies et eos qui te audiunt.* — Amen !

SECOND SERMON

LA TIÉDEUR

Utinam frigidus esses aut calidus ! Sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te vomere ex ore meo.

APOC., III, 15 et 16.

CHERS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Qui l'eût jamais pensé, qui l'eût osé dire si l'Esprit-Saint ne l'avait dit le premier, qu'il est un mal plus affreux que le péché, un mal en comparaison duquel le péché, tout horrible qu'il est, serait sous certains rapports chose souhaitable, au jugement de Dieu même ! *Utinam frigidus esses !* Nous croyions ce matin avoir atteint les dernières limites de tous les maux, et voici qu'un mal plus grand encore se révèle à nous, c'est la tiédeur, *sed quia tepidus es*, mal non moins terrible en lui-même que dangereux dans ses suites ; mal, disent les auteurs, très commun parmi les prêtres, et cependant, ajoutent-ils, si peu redouté par eux, que la plupart n'estiment guère qu'il vaille la peine d'une inquiétude.

L'Église, chers confrères, en juge bien autrement, et l'on peut dire au contraire que c'est là le sujet

de sa plus profonde douleur. Les grands scandales ne viennent que rarement la désoler, et, quand ils arrivent, elle sait bien séparer sa cause de celle de l'homme tombé, désavouer ou punir le coupable, de manière qu'on ne puisse, sans déraison, confondre la religion avec les écarts d'un de ses ministres. Mais la tiédeur, voilà pour elle un sujet journalier de larmes amères ; elle voit cet ulcère caché flétrir son sacerdoce, le miner sourdement, y éteindre par degrés le principe de la vie, et elle n'y peut rien.

Parmi ses prêtres, les uns ne se croient pas atteints du mal, parce qu'ils ne le connaissent pas ; d'autres s'en confessent atteints, mais sans en vouloir la guérison, parce qu'ils n'en apprécient pas la gravité ; d'autres enfin aspirent à se guérir de cette maladie, mais n'en prennent pas les moyens. Pour sécher les larmes de l'Église, nous méditerons donc ensemble, chers confrères : qu'est-ce qu'un prêtre tiède ? quelle est la gravité de son mal ? quels en sont les remèdes ? et tel sera le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER POINT

Qu'est-ce qu'un prêtre tiède ? Un prêtre tiède, c'est une apparence de bon prêtre, assez régulier au dehors pour ne mériter aucun reproche grave, assez même consciencieux au dedans pour ne pas vouloir tout ce qui porte le

caractère évident du péché mortel ; mais, du reste, dissipation habituelle avec amour de soi et de ses aises, point de vie de foi, point de zèle de sa perfection. Ce n'est pas le froid glacial de la mort que le péché donne à l'âme ; mais ce n'est pas non plus la chaleur vitale de la charité : c'est comme un milieu, un tiers parti entre le vice et la vertu, entre la mort et la vie, comme entre le froid et le chaud, *nec frigidus nec calidus* ; c'est l'indifférence, la paresse dans l'ordre du salut, terrible maladie dont la présence se reconnaît à quatre principaux symptômes :

Le premier, c'est d'attacher peu d'importance à ce qu'on appelle les petites choses ; le prêtre fervent estime un grand bien les moindres actes de vertu, parce que ce qui vaut le ciel est toujours d'un grand prix, parce que c'est toujours une grande chose de plaire à Dieu même en de petites choses, parce que, au service de ce souverain Seigneur comme à celui des hommes, les petites attentions sont la marque d'un grand amour, et il n'estime jamais un mal léger ce qui offense la majesté divine, en refroidit l'amitié, en diminue les grâces ; mais il en va autrement du prêtre tiède. Il se persuade que c'est le fait d'un petit esprit de s'arrêter à de petits détails, et, se faisant un mérite de servir Dieu en grand, il renvoie à la ferveur des cloîtres, à la régularité des séminaires, et la vie de règle, et l'oraison journalière, et les lectures pieuses, et l'exercice du recueillement, et les pratiques con-

servatrices de la piété, de tous les actes de vertu, qui apparaissent à son amour-propre sans grandeur et sans éclat. Il ne voudrait ni manquer le saint office ni profaner l'autel ; mais prier sans piété, sans attention, mais célébrer sans amour, sans préparation comme sans actions de grâces, c'est ce dont il ne s'inquiète guère. Il ne voudrait pas haïr jusqu'à ce degré qui éteint la charité ; mais il est aigre dans ses ressentiments, téméraire dans ses jugements, libre dans ses soupçons ; les paroles critiques et médisantes abondent sur ses lèvres ; les accès d'humeur et d'impatience rendent son commerce pénible, et il ne s'en fait aucun scrupule. Sans doute, chers confrères, des fautes échappent aux meilleurs prêtres ; mais observez la différence : chez les bons prêtres, ce sont moins des infidélités que des surprises, moins l'effet du choix délibéré de la volonté que de la faiblesse de la nature, et quand ils les remarquent, ils s'en humilient devant Dieu avec un cœur contrit, se relèvent avec plus de ferveur et un plus grand désir du ciel où l'on ne pêche plus. Le prêtre tiède au contraire aime ses fautes, et il se les justifie à lui-même ; il n'y veut pas renoncer, et elles entrent dans le plan délibéré de ses mœurs : tel est le premier caractère de la tiédeur.

Le second, c'est un secret contentement de soi, qui fait qu'on se trouve bien comme on est, et qu'on n'aspire pas à devenir meilleur. Le prêtre fervent se déplaît toujours à lui-même ; comme il

aime beaucoup, il ne trouve jamais qu'il ait assez aimé ou assez bien servi Dieu dont il est le ministre ; comme la charité qui est dans son cœur le rend plus clairvoyant sur les choses spirituelles, il découvre toujours en lui des misères qui le confondent, dans les voies intérieures un chemin immense à parcourir, dans les exemples de Jésus-Christ et des saints des modèles dont il est loin. De là ces pieuses alarmes qui le tiennent dans l'humilité, ces délicatesses de la grâce qui le font trembler sur son état et sur ses actions, vrai martyr d'amour qui le purifie ; de là cette tendance de tous les moments vers une vie meilleure, *ad ea quæ sunt priora extendens meipsum*, ces efforts incessants de son cœur qui s'anime, s'élève, prend son essor vers une perfection toujours plus haute, se disant chaque matin : « Je veux mieux vivre aujourd'hui que je n'ai vécu hier ; » à chaque action : « Je veux mieux faire ceci que je n'ai fait l'action qui a précédé, » *ascensiones in corde suo disposuit*.

Il en est tout autrement du prêtre tiède. Plein d'une sécurité présomptueuse, il trouve toujours qu'il en fait assez pour le salut et n'a pas la moindre inquiétude à ce sujet. « Et pourquoi m'inquiéterais-je ? Je ne commets pas de fautes graves. Je ne suis pas comme tels et tels prêtres dont la vie scandaleuse et mal réglée provoque la rumeur publique. Il est vrai, je ne suis pas fervent ; mais la grande ferveur n'est pas nécessaire, et il y entre plus de tempérament que de vertu. Je ne suis pas

parfait; mais la perfection est le partage des cloîtres et des solitudes, ma position ne l'exige ni ne la comporte. Je m'en tiens à l'essentiel de la loi, et je laisse à d'autres ces pieuses sollicitudes sans cesse en travail de progrès.» Imbu de ces fausses doctrines, il néglige la réforme de ses défauts, l'exercice des vertus, se confesse par coutume, mais non pour devenir meilleur, et, vivant de routine, sans trop penser à son salut, il demeure stationnaire par principe : état déplorable qui s'accorde, hélas ! trop bien avec une autre disposition de son cœur, laquelle forme le troisième caractère de la tiédeur, la disposition de ne pas se gêner.

En vain les divins oracles proclament que le royaume des cieux souffre violence, que la voie du salut est étroite, et que la nature y est mal à l'aise ; il accorde aux sens tout ce qui les flatte, écarte tout ce qui les gêne, sacrifie à l'amour de soi et de ses aises tout ce qui n'est pas essentiel. C'est une mollesse de mœurs, une aversion pour tout ce qui est incommode, une attache à tout ce qui plaît et amuse, une recherche éternelle de soi qui révèle visiblement un de ces prêtres mous et sensuels, que saint Paul appelait en pleurant les ennemis de la croix de Jésus-Christ. Dans sa vie privée, il n'a de règle ni pour le lever ni pour le coucher : cela gêne le caprice et la paresse ; ni pour l'étude et les exercices spirituels : cela assujettit et tout assujettissement lui est insupportable. Une fois quitte de ses fonctions indispensables, il donne le reste du jour aux conver-

sations et visites inutiles, à l'amusement, à la bagatelle, et ne trouve le temps ni de vaquer à la piété, ni d'étudier les sciences divines, toutes choses qui, selon lui, rendent la vie triste. Dans les actes du ministère, il choisit non la manière qu'il estime la plus utile au salut des âmes, mais celle qu'il juge plus commode et moins coûteuse à la paresse ; il pourrait donner une instruction plus profitable, mieux préparer un catéchisme, soigner davantage les malades, entreprendre de bonnes œuvres et faire fleurir celles qui existent. Pourquoi ne le fait-il pas ? Hélas ! chers confrères, qu'il est triste de le penser et de le dire ! c'est qu'il faudrait se gêner. Il pourrait, en retranchant sur le caprice, la sensualité, la mollesse, faire beaucoup plus de largesses aux pauvres et à l'Église ; mais encore ici il faudrait se gêner, et ses fantaisies, ses goûts, ses aises passent avant tout, c'est là sa règle et sa boussole. Ne lui parlez jamais de se priver, de se mortifier là où l'on peut jouir et se satisfaire sans péché mortel ; l'abnégation est pour lui un mot intelligible, la croix lui fait peur, il la fuit tant qu'il peut, et, lorsqu'elle vient le trouver, il la reçoit avec humeur et de mauvaise grâce, s'en débarrasse s'il le peut, la traîne avec dépit s'il faut la porter. De là l'absence de toute vertu, et une vie toute naturelle en dehors de la foi. Il est doux quand on ne le contredit pas, aimable quand on lui plaît, patient quand il n'a rien à souffrir, humble tant que l'amour-propre n'est pas froissé, obéissant tant que

l'ordre se confond avec le plaisir. Mais qu'on le contrarie, qu'on lui déplaie ou qu'on lui résiste, qu'on touche son amour-propre du bout du doigt, et l'on verra bientôt qu'une certaine régularité extérieure couvre l'apparence de la vertu, mais non la réalité: *Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes...* Terrible caractère de la tiédeur, chers confrères, aux yeux du souverain juge qui ne se contente pas d'un semblant de vertu.

Et toutefois il en est un plus terrible encore : c'est l'insensibilité dans les voies de Dieu, état désolant où l'on ne semble plus avoir ni âme ni cœur pour tout ce que la religion offre de plus propre à émouvoir et à toucher, où tout le ministère ecclésiastique se borne à faire l'extérieur des fonctions saintes, par manière d'acquit, avec froideur et insouciance, sans vues de foi, sans esprit intérieur. Dans cet effrayant état, ni la crèche, ni la croix, ni l'autel, ni la mort, ni le jugement, ni l'éternité ne font la moindre impression sur l'âme ; c'est la froideur du marbre, c'est la dureté de la pierre, et ce qui tous les jours touche et ranime la piété des fidèles est impuissant pour susciter dans le cœur de ce prêtre tiède un mouvement pieux, un sentiment de foi. Il prie au saint office, à l'autel, dans l'administration des sacrements ; mais sans penser à ce qu'il dit, sans associer son cœur à ses lèvres, et il laisse couler sur une langue froide et glacée les paroles les plus embrasées du roi pénitent, comme les prières les plus touchantes de la

liturgie sacrée. Il communie tous les jours ; mais cette grande action qui frappe les fidèles d'une sainte terreur, qui les fait rentrer en eux-mêmes et devient pour leurs cœurs bien préparés le principe d'une vie nouvelle, ne le touche pas plus que l'action du jour la plus indifférente : la table sainte est pour lui comme une table commune, le pain du ciel comme le pain de la terre, et le vin eucharistique comme un vin profane ; monter à l'autel est à ses yeux comme une tâche de son état, qui ne réveille en son âme ni ferveur, ni piété, ni terreur des choses saintes, ni repentir de ses fautes, ni projet d'une vie meilleure, et il en descend tel qu'il y est monté. Il annonce aux fidèles la parole sainte ; mais, se constituant en dehors de ce qu'il leur dit, sans chercher à rien pénétrer le premier dans l'intérêt de son salut, il ne recueille de ce ministère qu'une plus grande sécheresse de cœur, une plus désolante insensibilité. Le spectacle même de la mort, ce spectacle si effrayant qui frappe souvent les pécheurs les plus endurcis, ne lui dit rien à l'âme. Accoutumé à voir les mourants comme expirer entre ses bras, il se familiarise avec ces scènes lugubres, où il ne trouve rien de nouveau qui le réveille, et, tandis que les assistants sont saisis et attendris, lui seul, tranquille et insensible, retourne froidement à ses occupations ordinaires, peut-être même au jeu et à l'amusement, pour se délasser de la tristesse de cette fonction. Toute une famille, toute une paroisse est cons-

ternée, chacun prend la leçon pour soi ; mais pour lui l'avertissement de la mort est comme un coup de foudre qui se perd dans la nue ! Grand Dieu ! qu'est-ce donc que le cœur d'un prêtre tiède ?... Un cœur endurci que rien ne touche, un cœur insensible que rien n'émeut et dont l'état malheureux ne fait qu'empirer avec l'âge.

Sans doute, chers confrères, le prêtre fervent éprouve parfois du refroidissement, et la dévotion sensible n'est point ici-bas un état permanent ; mais si les faiblesses de l'homme couvrent chez lui quelques instants le feu sacré, elles ne l'éteignent point, et la preuve, c'est qu'il en sort, comme autant d'étincelles, des vœux, des gémissements, des soupirs, des efforts vers la vie parfaite ; c'est qu'au milieu des aridités et des dégoûts, ce bon prêtre est toujours exact à tous ses devoirs, conserve son âme pure et sa conscience sans reproche ; c'est que, quand Jésus-Christ, le soleil de justice, lance sur lui quelques rayons de sa grâce, son cœur facile à s'enflammer reprend aussitôt sa ferveur première, semblable au feu de l'ancien temple qui semblait éteint dans la boue, mais qui n'eut pas plus tôt été frappé des rayons du soleil qu'à l'instant il jaillit comme une vive flamme : *Accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur*. Si donc, chers confrères, le prêtre fervent est insensible lui aussi, ce n'est que par intervalles, et alors les gémissements de son cœur humilié, joints à l'accomplissement exact de tous ses devoirs, lui tien-

ment lieu de ce qui lui manque, tandis que le prêtre tiède se traîne dans une langueur, une insouciance éternelle, et son indolence est toute sa vertu.

Tels sont, chers confrères, les caractères de la tiédeur. Nous reconnaissons-nous dans ce portrait? Ah! s'il en est ainsi, hâtons-nous de changer de vie, car ce mal est horrible : nous le verrons dans une seconde réflexion.

SECOND POINT

Quel plus grand mal, chers confrères, peut-on imaginer qu'un mal qui déplaît souverainement à Dieu, qui paralyse tout le ministère ecclésiastique, et porte au prêtre qui en est atteint les plus graves préjudices? Or telle est la tiédeur.

Et d'abord, elle déplaît souverainement à Dieu. Il la maudit par ces solennelles paroles : *Maledictus qui facit opus Dei fraudulenter!* Il la déclare pire à ses yeux sous certains rapports que le péché mortel : *Utinam frigidus esses!* Elle lui est à dégoût, et son cœur, ce cœur si bon, si compatissant, dans lequel toutes les misères de l'humanité ne sont point à l'étroit, ne peut la supporter. Elle lui est comme ces boissons fades et dégoûtantes qui provoquent au vomissement; déjà il commence à la rejeter : *Incipiam te evomere ex ore meo.*

Dégoût profond, déplaisir souverain, dont nous pouvons sans peine, chers confrères, nous rendre raison. Un père de famille pardonne facilement un

écart au serviteur généreux, ou au fils bien né, dont il attend en retour de pardon un redoublement de bons offices ou de piété filiale. Mais à l'égard du serviteur apathique et indolent que ne peuvent émouvoir ni les prières ni les menaces, ni les châtimens ni les récompenses, et qui imprime sur toutes les œuvres dont on le charge le cachet de sa négligence et de sa paresse ; à l'égard du mauvais fils qui, se bornant à la rigueur de ce qu'il doit faire pour n'être pas chassé de la maison paternelle, n'a aucun souci de lui être agréable et ne vise en tout qu'à sa satisfaction personnelle, n'éprouvera-t-il pas un dégoût plus insurmontable que la haine ? Car la haine se sent vaincue par la générosité, désarmée par la noblesse des sentimens et des actes. Or, chers confrères, vous reconnaissez à ces traits le prêtre tiède qui ne sait rien faire par amour ; qui, en présence de la gloire de Dieu et du bonheur de lui plaire mis en balance avec les douceurs d'une vie plus commode, se décide toujours pour ce dernier parti ; qui, se satisfaisant partout où il ne voit pas d'autre mal que le déplaisir de son Dieu, se justifie ses transgressions par cette raison bien digne d'un esclave, qu'après tout elles ne donnent pas la mort à l'âme. Oh ! que des sentimens si bas dans une personne si élevée, une telle absence de dévouement et d'amour dans un ami, dans un ministre de sa droite et un autre lui-même doivent soulever le cœur de Dieu : *Incipiam te evomere ex ore meo.*

Celui qui laisse échapper à sa faiblesse une faute mortelle viole une loi particulière ; mais qui pourrait compter toutes les lois auxquelles le prêtre tiède porte atteinte, tout en se tenant dans les strictes limites au delà desquelles est le péché mortel ? Il est une loi qui oblige à rendre à Dieu un culte en esprit et en vérité : *In spiritu et veritate oportet adorare* ; mais le prêtre tiède, triste héritier de ceux dont il est dit : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me*, flétrit et dégrade le culte divin dont il est le ministre en le faisant dégénérer, faute de foi et de piété, en une vaine routine, une pratique sèche incapable d'honorer Dieu. Ce n'est ni le culte en esprit, puisque les cérémonies qu'il exécute, expression du culte intérieur, ne sont chez lui que des actes purement matériels, symboles de sentiments qui ne sont pas dans son cœur, ni le culte en vérité, puisque les saints offices qu'il chante ou qu'il récite, exprimant de pieuses affections que son âme ne partage pas, ne sont guère dans sa bouche qu'autant de mensonges.

Il est une loi qui oblige tout chrétien et à plus forte raison tout prêtre à tendre sans cesse à la perfection : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est*, loi qui en nous montrant la vertu d'un Dieu comme le seul terme où il soit permis de s'arrêter, nous fait entendre qu'il faut croître sans cesse dans l'homme intérieur, que vouloir en matière de perfection ne pas aller au

delà d'une certaine borne, se renfermer dans un cercle, c'est méconnaître l'Évangile, c'est reculer par cela seul qu'on n'avance pas : *Qui non proficit, deficit. Ubi incipis nolle esse melior, desinis esse bonus*, et cette loi, le prêtre tiède la foule aux pieds par cette maxime digne d'être appelée une hérésie en matière de mœurs, *que la perfection n'est que pour les cloîtres*.

Il est une loi qui prescrit de mourir au monde et à toutes les choses du monde, de se renoncer, de se haïr, de porter tous les jours la croix de Jésus-Christ et d'y attacher sa chair et ses convoitises ; et trouvez si vous le pouvez l'accomplissement de cette loi dans la vie molle et sensuelle du prêtre tiède ?

Il est une loi qui prescrit d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces ; et comment concilier cette loi avec l'insensibilité du prêtre dont nous parlons, avec sa langueur et son apathie dans le service de Dieu ?

Il est une loi qui ordonne aux ministres de l'autel de vivre de la foi, de se rendre semblables à Jésus-Christ, de s'élever par leur vertu au-dessus du simple fidèle autant qu'ils le surpassent par l'excellence de leur caractère ; et quel rapport y a-t-il entre ces hauts préceptes et la vie du prêtre tiède, cette vie toute naturelle et toute terrestre ; où vous chercheriez en vain et les vues élevées de la foi et l'application à former en soi la ressemblance de Jésus-Christ et des mœurs analogues à l'éminence

du caractère sacerdotal, à la sainteté de ses fonctions ?

Que dirais-je enfin ? Il est une loi qui oblige le prêtre à être le modèle des fidèles en tout : *In omnibus teipsum præbe exemplum* ; qui dit tout n'excepte rien, pas même l'imperfection volontaire ; à ne donner à personne aucun sujet de se mal édifier : *Nemini dantes ullam offensionem* ; pesez ces paroles, *nemini, ullam*, expressions exclusives, lesquelles bannissent de la vie du prêtre tout ce qui, dans la démarche, le geste même et la contenance, ne serait pas assez grave, assez modeste, assez religieux, assez propre à donner aux peuples une haute idée de l'excellence du sacerdoce. Et que fait de cette loi le prêtre tiède, inégal dans la conduite, irascible dans l'humeur, irrégulier dans les démarches ? Or je vous le demande, chers confrères, un prêtre qui porte atteinte à tant de lois divines à la fois, combien ne doit-il pas être à dégoût au cœur de Dieu : *Incipiam te evomere ex ore meo*.

Mais la tiédeur fait plus que déplaire souverainement à Dieu, elle paralyse encore tout le ministère du prêtre, ne fût-ce que par ses exemples. Car, quoiqu'il ne s'y trouve peut-être aucun acte isolé dont on puisse dire : Voilà un péché mortel, il y a dans l'ensemble de la vie comme un spectacle de froideur, une suite de négligences et de recherches de soi-même, une absence d'esprit de foi et de piété qui fait penser et dire aux peuples : « Ce

n'est pas là un homme de Dieu. » Et dès lors son ministère est flétri. Que sera-ce donc quand à cette impression défavorable viendront se joindre, comme conséquences inévitables de son état, mille négligences dans l'accomplissement de ses devoirs sur lesquels il s'abuse ! Aveuglé par la tiédeur, il croit en faire assez s'il monte à l'autel et en chaire toutes les fois que le devoir strict l'y oblige, s'il administre les sacrements qu'on lui demande, et ne donne pas de scandale. Voilà, selon lui, à quoi se réduisent les obligations pastorales. Mais se faire une affaire capitale de convertir les pécheurs et de sanctifier les justes, d'abolir les abus et d'établir la piété, de réveiller la foi par des exercices religieux, une retraite, une mission ; mais prendre à cœur la décoration du lieu saint, la décence et la pompe du culte ; mais créer de bonnes œuvres ; mais prier pour son peuple et être plus sensible à l'offense de Dieu, à la perte d'une âme qu'à tous les intérêts temporels, qu'à la ruine de sa fortune : ce sont là des devoirs qu'il ne soupçonne même pas. Tout languit autour de lui comme au dedans de lui. Il n'y a ni mouvement ni vie pour la piété, parce que le cœur du pasteur d'où devrait partir l'élan général sommeille engourdi dans l'indifférence, dans l'insensibilité aux intérêts de Dieu et des âmes. C'est une idole inutile, *pastor et idolum* ; il ne fait rien, ou le peu qu'il fait, il le fait mal.

Je le vois remplissant le grand ministère de

la prière publique ; mais, tandis que les bons prêtres en font jaillir par leur ferveur des ruisseaux de grâces sur les peuples, ce n'est chez lui qu'une pratique morte et inanimée, où pour toute disposition il porte la routine, la dissipation de ses pensées, l'ennui de son cœur, et d'où par conséquent ne peut découler aucune grâce. Je le vois exécutant dans le sanctuaire ces cérémonies si pleines de sens, si propres à inspirer de hautes idées de nos sacrements et de nos mystères, lorsqu'on les accompagne de cette foi vive ; de cette modestie non feinte, qui leur donne une âme et un langage pour parler au cœur des peuples ; mais son indifférence et sa froideur qui se peignent sur ses traits, comme dans sa manière de faire, mais le ton sans piété comme la précipitation de ses paroles, mais cette allure hardie et familière qui retranche du culte la majesté, la gravité et jusqu'à la simple décence, dépouillant ces signes sacrés de leur sens mystérieux : le peuple n'y voit plus qu'un cérémonial sans signification et toute impression de grâce est manquée. Je le vois dispensant la parole sainte ; mais encore ici son ministère est stérile parce qu'il n'a qu'une parole froide comme son cœur ; sa voix et son geste révèlent à tous qu'il n'est pas touché de ce qu'il dit. Semblable à ces acteurs qui débitent sur la scène de pompeuses maximes auxquelles leur âme ne prend aucune part.

Réussira-t-il mieux comme ministre du sacrement de la réconciliation ? Mais, étranger à la piété, il n'a

pas un mot touchant ou salutaire à dire. Il ne faudrait souvent à l'âme déjà préparée par la componction de la pénitence et ouverte à toutes les impressions de la grâce qu'une parole de vie pour la changer tout entière ; et, prêtre tiède, il n'a à lui adresser qu'une parole sans âme, plus propre à glacer le cœur qu'à le réchauffer, qu'une formule à peu près la même pour tous, comme ces médecins ignorants qui appliquent la même recette à tous les malades. Il ne faudrait à l'âme pleine de bonne volonté qu'une direction intelligente pour la faire avancer dans les voies des saints ; mais comment la conduirait-il dans un chemin où lui-même n'entre pas ? Oh ! qu'ils sont à plaindre les pénitents du prêtre tiède ! Qu'ils sont à plaindre surtout pour le moment du dernier passage, ce moment suprême où ils auraient si grand besoin d'un prêtre fervent qui leur parlât avec onction, les exhortât avec zèle et leur obtînt par sa prière la grâce décisive d'une bonne mort ! Et voilà qu'au contraire ce ministre infidèle leur dispense les remèdes du salut sans esprit de piété, sans aucune émotion sur le danger d'une âme qui va tomber entre les mains de son juge, ou plutôt avec une sorte d'insouciance et, si on l'osait dire, avec le sang-froid barbare de ces envoyés de la justice humaine qui président à la mort des malfaiteurs.

Et que dirons-nous maintenant, chers confrères, des maux que fait la tiédeur au prêtre lui-même qui en est atteint ? Je pourrais vous dire d'abord

qu'elle lui ôte toutes les consolations de la vertu. Le prêtre fervent trouve dans la paix de son cœur, dans l'onction de la grâce un avant-goût du Paradis, que l'Esprit-Saint appelle un festin continuel : *Secura mens quasi juge convivium* ; mais le prêtre tiède, en retranchant de ses devoirs le zèle, l'exactitude et la ferveur, en retranche tous les charmes ; en se bornant à éviter le crime, il perd le fruit délicieux de la vertu, avec ces consolations du ciel qui changent la tristesse des devoirs en une sainte allégresse, il ne sent plus du joug du Seigneur que son poids, du calice de Jésus-Christ que son amertume, et les pratiques de la piété ne sont pour son âme languissante qu'un exercice insipide, la prière un égarement ou une fatigue, la solitude un ennui, la moindre croix un chagrin, toute la vie un dégoût.

Le second mal que fait la tiédeur au prêtre, c'est l'abus des grâces et des choses saintes. Ah ! chers confrères, comment vous dire un si grand mal ? D'un côté Dieu versant des flots de lumière dans l'esprit du prêtre par une connaissance plus étendue et plus approfondie de la religion ; de l'autre, le prêtre rebelle à ces lumières, suivant dans sa conduite comme dans ses appréciations les principes du monde ; d'un côté, Dieu l'excitant par les remords à secouer le poids de cette vie négligente, à rendre plus utile par un meilleur emploi du temps et ses talents et son ministère ; de l'autre, le prêtre sans énergie fermant l'oreille à ces remords, et abusant tout à

la fois de son temps, de ses talents et de son ministère ; d'un côté, Dieu lui faisant une nécessité de la prière, ce canal des grâces, cette égide des vertus ; de l'autre, le prêtre la convertissant en péché, ou n'en remportant que distractions et dégoût. Comment vous dire surtout l'abus journalier du plus auguste de nos mystères ? Quoi ! lui qui ne voudrait pas laisser communier toutes les semaines l'âme qui a affection au péché véniel, communie tous les jours, sans songer à se corriger, comme si le respect dû au sacrement, la sainteté qu'il exige, le danger d'allier la communion fréquente avec une vie qui n'en est pas digne, ne regardaient que les laïques ; comme si l'Église, en permettant l'autel aux prêtres plus facilement que la communion aux fidèles, à raison des biens ineffables qu'elle en retire, nous dispensait des dispositions requises ! Lui qui s'offenserait de voir ses pénitents passer tout à coup du monde à la table sainte, ose passer sans préparation d'une conversation profane à l'autel ! Lui qui recommande aux autres la ferveur des anges dans une action si auguste, ne craint pas d'y apporter une âme tiède, touche l'amour incarné avec des mains froides, reçoit le grand Dieu des éternités dans un cœur insensible, qui le salue à peine à son arrivée et ne daigne pas lui tenir compagnie un quart d'heure ! De tant de communions il ne retire aucun fruit ; tout le feu du ciel ne peut le réchauffer, et il ne sent pas l'indécence d'une telle conduite, et il ne se la reproche pas, et ces abus jour-

naliers des choses saintes s'amassent sur sa tête comme autant d'anathèmes sans l'effrayer ! Grand Dieu ! ne sommes-nous donc prêtres que pour nous perdre par les mêmes moyens qui sauvent les autres, et le saint autel qui accroît la vie et le salut dans les fidèles ne servirait-il qu'à notre réprobation ?

De là, chers confrères, un troisième malheur : l'abus des grâces en attire la soustraction. Le prêtre tiède sert Dieu avec négligence et froideur : Dieu diminue ses grâces, et se refroidit dans la même proportion. Le prêtre tiède résiste aux inspirations de la grâce ; la grâce se retire et l'abandonne aux penchans de son cœur, aux impressions des sens, aux exemples qui séduisent, aux objets qui amoïlissent, aux occasions qui surprennent, aux complaisances qui affaiblissent, aux situations qui aveuglent, à la paresse qui laisse là tout ce qui gêne, à l'inconstance qui passe dans un clin d'œil du bien au mal. Le prêtre tiède ne veut accorder à Dieu que ce qu'il ne peut lui refuser sans crime : Dieu ne lui accorde que les grâces qu'il ne peut lui refuser sans infidélité à ses promesses, que ces secours communs qui auraient pu absolument sauver, mais qui n'ont pas sauvé, par le fait, la multitude des réprouvés !

Et pendant que Dieu va ainsi diminuant les grâces, le prêtre tiède, ô chose déplorable ! va toujours augmentant ses périls : il fait d'abord une concession légère à la passion, puis une autre, dé-

passant les limites qu'il avait jusque-là respectées ; la médisance le trouve plus libre, l'occasion plus facile, le plaisir moins retenu, la pensée peu honnête moins réservé ; de chute en chute il arrive jusqu'à ces bornes périlleuses qui ne séparent plus que d'un point la vie de la mort, et bientôt il les a franchies.

David fut indiscret et oiseux avant d'être adultère. Judas aima l'argent avant de vendre son maître. Pierre présuma trop de soi-même avant de renoncer le Christ. Satan, qui connaît bien cette marche du cœur humain, ne propose pas de prime abord le dernier crime, il serait repoussé avec horreur ; mais il attiédit l'âme par des fautes peu graves d'abord, plus graves ensuite, puis saisissant le moment où le cœur affaibli chancelle, où le secours d'en haut est moindre, il livre l'assaut d'une tentation plus furieuse et il lui est donné de vaincre et de prévaloir.

Est-ce tout, chers confrères ? Non, il est encore au fond de l'abîme, où précipite la tiédeur, un mal plus redoutable : c'est l'aveuglement spirituel. Il y a dix-huit cents ans que Jésus-Christ l'a signalé au monde : *Dicis : Quod dives sum, et locupletatus, et nullius ego : et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus !* Pauvres prêtres, vous vous aveuglez, parce que vous ne voulez pas voir qu'entraînés en bas par le poids de votre misère qui demeure toujours au-dessous de ce qu'elle se propose, il faut viser à la perfection des conseils pour atteindre à l'observance des pré-

ceptes... Vous vous aveuglez, parce que, fermant les yeux sur le mal que vous faites et le bien que vous ne faites pas, vous ne les ouvrez que sur le mal que vous ne faites pas et le peu de bien que vous faites... Vous vous aveuglez, parce que, au lieu de vous comparer avec les prêtres fervents dont l'exemple vous confondrait, vous ne vous comparez qu'avec les prêtres prévaricateurs auxquels vous vous préférez. Vous vous aveuglez enfin, parce que votre mal, comme un nuage épais vous cachant à vous-mêmes ce que vous êtes, vous ne discernez pas le passage du sommeil de la tiédeur au sommeil de la mort dans le péché, trop semblable à ce mourant qu'une longue agonie a si fort approché de sa fin, que le dernier soupir, peu différent des autres, laisse les spectateurs incertains s'il respire encore. De là sans doute cette étonnante parole de l'Esprit-Saint : *Utinam frigidus esses !* plutôt le péché que la tiédeur ! Ceux qu'un péché subit fait mourir à la grâce, frappés et comme réveillés par le bruit de leur chute, peuvent se relever avec courage et réparer un moment de faiblesse par une vie entière de ferveur, témoin tant de saints pénitents qui ont dû à une faute une vertu plus grande ; mais le tiède, insensible comme un cadavre, tombe dans la mort, et y demeure avec incomparablement moins de chances de conversion que le prêtre subitement tombé.

Oh ! qui n'aura donc horreur d'un pareil état ? qui n'emploiera tous les remèdes pour s'en préser-

ver ? Ces remèdes, chers confrères, sont faciles à connaître.

TROISIÈME POINT

Le premier, c'est, après une bonne confession qui répare le passé, d'entrer dans des sentiments tout opposés aux caractères qui font le prêtre tiède, d'avoir par conséquent horreur des moindres fautes, et grande estime des moindres actes de vertu, de prendre à cœur sa perfection et de la poursuivre sans relâche, de savoir se gêner et se faire violence, de s'humilier devant Dieu de ses insensibilités, et de ne rien rabattre de son exactitude à tous ses devoirs, quelque dégoût qu'on y éprouve.

Le second remède de la tiédeur, c'est la fidélité à un règlement de vie, lequel, s'emparant de tous les instants de la journée, assigne à chacun son emploi, assure à chaque devoir son accomplissement, au lever et au coucher comme à l'oraison, au bréviaire, à la lecture spirituelle leur heure précise, à l'étude son objet et ses moments réservés, comme au prône et au catéchisme le temps de préparation convenable. Il est inouï qu'il ait dévié des voies de la ferveur, le prêtre fidèle à une règle, sans jamais y déroger qu'autant que l'exigent les devoirs du ministère. La règle est la sauvegarde de la piété, la garantie d'une vie parfaite, tous les saints sont unanimes à le proclamer : *Qui regulæ vivit, Deo vivit!* Si au contraire, vivant sans ordre et

sans règle, nous n'avons aucune occupation convenue entre Dieu et nous, notre chute dans la tiédeur est infaillible. Impossible de se maintenir dans la ferveur si on ne s'assujettit à ce qui la conserve, l'oraison, les lectures pieuses, les examens de conscience, la confession fréquente, une vie toujours occupée ; et impossible d'être fidèle à toutes ces choses si une règle de vie n'en détermine et n'en précise l'accomplissement : l'expérience en fait foi.

Le troisième remède, c'est la fidélité aux retours sur nous-même : retour avant chaque action pour diriger l'intention, ranimer la ferveur et nous exciter à bien faire ; retour pendant chaque action pour nous stimuler et nous dire : « Pour qui fais-je cette action ? C'est pour Dieu, mon souverain maître ; donc je dois la faire avec toute la perfection dont je suis capable, car quand on fait quelque travail pour un grand ou un monarque, on s'applique à le rendre digne d'un si haut personnage, et on soigne le mieux possible les moindres détails. C'est pour Dieu, le père et l'ami de mon âme ; donc je dois y apporter zèle, exactitude, ferveur, car c'est ainsi qu'on agit quand on aime. C'est pour Dieu le rémunérateur magnifique des moindres choses qu'on fait pour lui ; donc je dois m'y appliquer avec une ferveur proportionnée à l'excellence de la récompense qu'il me promet ; et si l'homme du monde se porte avec tant d'ardeur à ce qui peut lui procurer les biens périssables de

la vie présente, que ne dois-je pas faire pour les biens éternels, pour les gloires et les délices du paradis qui seront le prix et la couronne de mes efforts? » Enfin après l'action, nouveau retour pour observer ce qui a manqué à sa perfection, et nous exciter à le réparer en faisant mieux l'action suivante. Employons ces remèdes, chers confrères, et soyons fervents. Soyons fervents à l'autel, et que la foi vive, la tendre piété nous y révèlent toujours l'invisible présent sous des formes sensibles, le Dieu grand et terrible que l'amour tient caché dans ce haut mystère. Soyons fervents au saint office, et remplissons avec la piété des anges un ministère tout angélique. Soyons fervents dans la chaire et au tribunal, et que notre cœur brûlant envoie sur nos lèvres des paroles de feu qui embrasent tout ce qui nous approche. Soyons fervents auprès des pauvres et des malades, et qu'ils reconnaissent en nous la charité de Jésus-Christ. Soyons fervents dans l'intérieur du presbytère par une vie de règle et de retraite, de prière et d'étude, et soyons-le encore au dehors par notre modestie et notre zèle. Soyons fervents dans les grandes choses en les faisant avec une perfection qui réponde à leur excellence, et soyons-le encore dans les plus petites, en les relevant par des motifs de foi et un grand amour. Que dirai-je enfin? Soyons fervents en tout, partout, et Dieu sera glorifié, et les peuples seront sauvés, et nous, nous serons couronnés.

Amen.

EXAMEN PARTICULIER

Le péché.

Ai-je horreur de l'imperfection volontaire? et plus encore du péché véniel? Suis-je fortement résolu à n'en commettre jamais aucun de propos délibéré, à m'interdire sévèrement tout mensonge, toute sensualité, toute critique et médisance? Ai-je du péché mortel dans un prêtre l'horreur que j'en dois avoir? N'ai-je point dit la sainte Messe ou administré quelque sacrement sans être en état de grâce ou avec un doute sérieux sur mon état, sacrilège énorme, lequel a été souvent dans un prêtre le premier anneau d'une chaîne de profanations qui ne s'est terminée qu'à la mort? Ai-je évité le péché de scandale? Le prêtre s'en rend coupable, par cela seul que quelque chose dans sa conduite a l'apparence du mal, comme rapports trop fréquents avec certaines personnes, visites faites ou reçues à heure indue, familiarités et préférences qui peuvent faire supposer un mauvais motif. Ne m'exposé-je pas au péché par l'oisiveté, la sensualité, l'immortification dans le boire et le manger, par trop peu de réserve dans les conversations et les rapports, trop de lenteurs à éloigner les mauvaises pensées, trop de liberté dans le regard sur les personnes du sexe, par des lectures de romans, comédies, feuilletons immoraux?... O Seigneur, délivrez-moi! *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ*. Faites que je sorte de cette vie si peu

ecclésiastique et que j'entre dans la vie parfaite qui convient à vos prêtres : *Eripe me de luto, ut non infigar.*

Le prêtre pénitent.

Ante judicium interroga teipsum et in conspectu Dei invenies propitiationem.

Comment ai-je fait mes confessions? M'y suis-je préparé par un examen sérieux, approfondi, comme si j'avais à mourir après ma confession? Avais-je le cœur brisé de douleur et humilié de confusion, *cor contritum et humiliatum*? Avais-je un ferme propos bien prononcé de ne plus retomber dans les mêmes fautes, et ai-je pris les moyens de me corriger? Ai-je apporté dans l'accusation franchise, sincérité, candeur, cherchant à bien faire comprendre tout ce que ma conscience me reprochait, spécialement contre la sainte vertu, sur le jeu, et la perte du temps, sur la passion de l'argent et de la bonne chère? N'ai-je pas fait des confessions de routine, et n'aurais-je pas besoin de faire une confession générale ou extraordinaire? du moins cela ne me serait-il pas très utile? — Comment ai-je confessé les prêtres qui se sont adressés à moi? Leur ai-je donné les avis convenables et des pénitences médicinales? Leur ai-je fait sentir l'obligation où ils sont de tendre à la perfection, et ai-je exigé d'eux la fidélité à l'oraison, à l'étude, à la préparation des prônes et des catéchismes, à une vie de règle? N'ai je point absous ceux qui ne le

méritaient point, et ai-je suivi pour les prêtres comme pour les laïques les principes de la théologie ?

La tiédeur.

Ne suis-je pas dans l'état désastreux de la tiédeur ? Estimé-je ce qui est de conseil et de plus grande perfection ? Les plus petits actes de vertu me sont-ils précieux ? Ne suis-je point facile à me permettre tout ce qui ne me semble que faute légère, vivant comme un incrédule à l'oracle de l'Esprit-Saint : *Qui spernit modica, paulatim decidet* ? Ai-je à cœur mes progrès dans la perfection, et fais-je effort pour vivre chaque jour mieux que la veille ? Ne me laissé-je point aller à la recherche perpétuelle de moi-même, à l'aversion de tout ce qui gêne, ennuie ou incommode, me débarrassant des fonctions de mon ministère par la manière la moins coûteuse à la paresse, sans examiner si c'est la plus utile ? N'en suis-je pas venu au désolant état de l'insensibilité dans les voies de Dieu, à cet état où rien n'émeut, rien ne touche, ni les mystères redoutables de l'autel, ni les vérités les plus terribles comme les plus consolantes de la religion, ni le spectacle de la mort, ni la pensée de l'éternité, à cet état enfin où l'on ne vit plus que de routine, où l'on abuse de toutes les grâces, où on laisse une paroisse languir dans une stagnation mortelle ? Pour sortir de cet état suis-je décidé à m'astreindre à une règle de vie qui assure à chaque moment son emploi, à chaque devoir son accomplissement ?

TROISIÈME JOUR

MÉDITATION

SUR

LA DÉVOTION DU SAINT-SACREMENT

[Nous méditerons demain sur la dévotion que nous devons avoir pour la T. S. Eucharistie et nous verrons que cette dévotion demande de nous : 1^o Un profond respect ; 2^o un tendre et ardent amour ; 3^o une généreuse et fidèle imitation]

Adorons l'amour immense de Notre-Seigneur, qui ayant tant aimé les siens, les aima surtout à la fin de sa vie dans l'institution du Sacrement de son amour : *in finem dilexit eos* ; mystère qui renferme un monde de miracles, qui fait vivre tous les jours avec nous et en nous un Dieu prodigue de lui-même ; mystère qui est tout ensemble sacrifice et sacrement, où un Dieu est tout à la fois prêtre, victime, nourriture, hostie d'amour toujours vivante et se dépensant tout entière pour nous, *totus in usus nostros expensus*. Oh ! qu'il est juste de reconnaître tant d'amour par tous les hommages les plus fervents dont nos

cœurs soient capables ! Abîmons-nous dans tous les sentiments de l'adoration, de la louange, de la reconnaissance ; quoi que nous fassions, nous ne ferons jamais assez pour un mystère si plein d'amour : *Quantum potes, tantum aude, quia major omni laude nec laudare sufficis.*

I. Notre premier devoir envers la sainte Eucharistie, c'est un profond respect. Si on observe un maintien si respectueux devant les rois de la terre, que doit-ce être devant ce Roi des rois, ce Seigneur des seigneurs ? Si les plus hauts séraphins se tiennent autour des tabernacles abîmés dans une continuelle adoration, nous siérait-il bien à nous d'oser y porter un regard libre et un air familier, y prendre nos aises, y laisser notre esprit inattentif et notre cœur insouciant ? Et que sommes-nous donc devant ce Fils éternel du Père descendu des splendeurs des saints ? Nous sommes des sujets pauvres et indigents devant le Roi de gloire : *Tu rex gloriæ, Christe*, disait saint Thomas en abordant les tabernacles avec le saisissement du respect ; nous sommes des criminels devant leur jugé : « D'où vous vient, demandait-on à saint Martin, cette frayeur, ce tremblement qu'on remarque en vous quand vous entrez dans l'église ? — Et comment ne tremblerais-je pas, répondait le thaumaturge des Gaules ? Je suis en présence de mon juge. » Nous sommes enfin de chétives créatures devant l'infinie majesté de leur Dieu. Or que doit faire la créature en face de son Créateur, sinon s'abaisser,

s'anéantir de respect, confesser qu'il est son Seigneur, *Dominus est* ; que pour elle, elle n'est que cendre et poussière, *Loquar ad Dominum cum simpulvis et cinis*, et lui redire mille fois le cri de saint François d'Assise : *Quis tu, Domine, quis ego?* ou plutôt se rappeler l'avis de sainte Thérèse à ses filles : c'est que nous devons nous tenir devant l'Eucharistie tout comme les bienheureux se tiennent dans le ciel devant l'essence divine. — Nous devons aux peuples ce grand respect pour la sainte Eucharistie : un extérieur profondément religieux, un maintien recueilli, instruit, touché, édifié ; il a suffi à plusieurs de voir saint François de Sales, saint Vincent de Paul à l'autel pour se convertir ; comme au contraire un air peu respectueux, des manières trop libres, un regard sans gêne ont souvent suffi pour refroidir la charité, faire chanceler la foi et triompher l'incrédulité. Nous nous le devons encore à nous-mêmes, car c'est un fait d'expérience que le recueillement des sens dispose l'âme au recueillement intérieur et rend la prière et la piété plus faciles, comme au contraire il est impossible qu'un extérieur peu respectueux cache un intérieur religieux ; la dissipation du dehors entraîne la dissipation du dedans. — Faisons ici un retour sur nous-même : Quel a été jusqu'à présent notre respect pour la sainte Eucharistie ? La décence dans le maintien, la dignité dans les cérémonies, la blancheur éclatante dans les linges sacrés, la propreté des ornements, des vases saints, du tabernacle, de l'église

entière, témoignent-elles de notre vénération pour la présence de Jésus-Christ dans son sacrement ? Les peuples ont-ils toujours vu en nous un prêtre profondément pénétré ? Nos regards, notre maintien, notre démarche, tout en nous leur a-t-il dit combien était grand le Dieu de nos tabernacles et leur avons-nous appris à le respecter eux-mêmes par un silence parfait et une tenue religieuse ? Examinons-nous sur tous ces points.

II. Notre second devoir envers la sainte Eucharistie, c'est de l'aimer. O Jésus, qu'aimerons-nous si nous ne vous aimons pas dans le sacrement de votre amour, et sommes-nous dignes d'avoir un cœur si nous ne le dépensons pas tout entier à vous aimer ? Quoi ! par amour pour nous, vous abaissez la hauteur des cieux, vous vous rapetissez jusque sous une parcelle, vous transportez votre cœur dans notre exil, jusque dans notre cœur puisque par la communion tout le paradis est en nous ; vous ne cessez ni jour ni nuit de nous aimer dans vos tabernacles, de prier et de vous immoler pour nous, et nous serions languissants, froids, insensibles envers vous ! Ah ! ce n'est pas ainsi que ce mystère d'amour a été apprécié par les Louis de Gonzague, les François d'Assise, les Catherine de Sienne, les Thérèse et tant d'autres nobles cœurs qui ne respiraient que l'amour de la sainte Eucharistie, la regardant dans les tabernacles comme un paradis en terre. Et nous, prêtres, nous devons l'aimer bien plus encore : car elle est l'ouvrage et le fruit de

notre parole, elle est notre gloire et le fondement de notre grandeur, puisque le pouvoir de la consacrer d'où se tire toute l'excellence de notre état est plus grand que celui de faire toutes sortes de miracles, même de ressusciter les morts ; elle est notre trésor, trésor qui vaut tout le paradis, et que nous pouvons nous procurer par tout l'univers, pourvu qu'il s'y trouve un peu de pain et un peu de vin ; elle est notre pain de chaque jour, la vie de tout notre être, de notre corps en qui elle dépose les germes de l'immortalité, de notre esprit qu'elle éclaire et sanctifie, de notre cœur qu'elle console et soutient, échauffe et embrase. Oh ! combien donc devons-nous l'aimer ! — Mais comment l'avons-nous aimée jusqu'à présent ? La première marque d'amour, c'est la fidélité aux visites du Saint-Sacrement : on se plaît avec ce qu'on aime ; les délices d'un bon prêtre sont de tenir compagnie à Notre-Seigneur dans ses tabernacles, de l'y adorer, de l'y aimer, de lui recommander les besoins de son peuple, de le prier pour ses propres besoins, de chercher auprès de lui la consolation dans ses peines, le secours dans ses tentations et ses épreuves, la force dans ses faiblesses, la lumière dans ses ténèbres, le conseil dans ses doutes ; Jésus au Saint-Sacrement est son directeur, son ami, son soutien, son refuge, son tout : *Omnia habemus in Christo, omnia Christus est in nobis*. Est-ce ainsi que nous nous sommes conduits envers la sainte Eucharistie ? Avons-nous été toujours assidus à la

visite journalière du Saint-Sacrement, et travaillons-nous à établir cette pratique parmi les bonnes âmes de la paroisse? La seconde marque d'amour, c'est le zèle pour bien dire la sainte messe, bien faire la préparation et l'action de grâces, et sanctifier toutes nos journées par cette double pensée: « J'ai communie ce matin, je dois communier demain. » Y avons-nous été fidèles? l'amour de la divine Eucharistie nous brûle-t-il le cœur avant, pendant et après le divin sacrifice, et remportons-nous chaque jour de l'autel, comme le veut saint François de Sales, de nouvelles flammes d'amour? La troisième marque d'amour, c'est le zèle pour la décoration du lieu saint, la pompe des cérémonies, la décence du chant des saints offices, surtout le zèle pour mettre en honneur la communion fréquente parmi toutes les âmes susceptibles d'être élevées au degré de vertu qu'elle demande. Que nous dit la conscience à ce sujet? Enfin une dernière marque d'amour, c'est un souvenir fréquent et amoureux de la divine Eucharistie dans le cours de la journée. Un bon prêtre aime à laisser son cœur dans le saint ciboire au milieu des saintes hosties pour les adorer et aimer, nonobstant les occupations auxquelles il se livre, mais par lesquelles il ne se laisse jamais tellement absorber qu'il ne conserve un souvenir pour le mystère de l'amour. Jugeons d'après ces marques si nous avons aimé la sainte Eucharistie.

III. Notre troisième devoir envers la sainte

Eucharistie, c'est de l'imiter. Ce devoir nous a été imposé le jour même de notre ordination par ces graves paroles que nous avons tous entendues : *Imitami quod tractatis*, et c'est en effet dans la vie eucharistique de Jésus-Christ que nous trouverons le modèle le plus achevé de la vie parfaite, la règle vivante de tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes. — Envers Dieu, quelle religion profonde pour les grandeurs divines ! Il s'abîme de vénération, se rappetisse, s'anéantit jusqu'à se cacher sous un atome et dans un point. Quel esprit habituel de prière ! A chaque instant du jour et de la nuit partent du saint ciboire les hommages brûlants de ce divin pontife qui vont droit au cœur de Dieu, le blessent d'amour et ravissent toutes ses complaisances ! Quel zèle pour la gloire de Dieu ! Pour elle il se laisse sacrifier sous le glaive des paroles consécatoires ; pour elle il multiplie tellement son sacrifice dans l'un et l'autre hémisphère, que sans cesse le Père céleste trouve ce grand réparateur de sa gloire outragée élevé entre le ciel et la terre pour lui faire honneur, sans compter tout ce que lui procure de gloire l'état de victime et de mort où il demeure après le sacrifice dans les divins tabernacles. — Envers le prochain, quel dévouement, quelle patience, quelle douceur ! O calme, ô douceur, ô bénignité de mon Sauveur, que vous confondrez ces prêtres vifs et impatientes, brusques et emportés qui ne savent rien souffrir ! — Envers

soi-même, quelle mortification de la volonté propre et de ses sens ! quelle humilité, quelle vie cachée ! *Vere tu es Deus absconditus*. Ah ! si nous nous sentons portés à suivre notre volonté propre et ses caprices, notre amour-propre et ses prétentions ou ses susceptibilités, allons à l'école de Jésus dans son sacrement et nous aurons honte de nous-mêmes.

RÉSOLUTIONS : 1° De témoigner désormais notre respect pour la sainte Eucharistie par un maintien modeste et profondément religieux, par la décence des cérémonies et la propreté parfaite de tout ce qui sert aux saints mystères ; 2° de donner à notre paroisse le grand exemple d'un prêtre fidèle à faire chaque jour sa visite au Saint-Sacrement et d'étudier en chacune de ces visites quelques traits de la vie eucharistique de Jésus-Christ.

BOUQUET SPIRITUEL. — *Pavete ad sanctuarium...
Quam dilecta tabernacula tua, Domine!*

PREMIER SERMON

NÉCESSITÉ DU ZÈLE

Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.

(ACT., XVII, 16.)

Que les pensées des saints sont différentes de celles du monde ! Bien d'autres avant saint Paul avaient visité Athènes : les uns y avaient admiré ou son Portique ou son Lycée ; les autres l'éloquence de ses orateurs ou la subtilité de ses philosophes ; et tous, esprits frivoles, n'y avaient cherché qu'à satisfaire une vaine curiosité. Mais que des vues bien plus hautes animent le cœur de Paul et que de plus grands intérêts le touchent ! Dans toute cette florissante cité, une seule chose a frappé son esprit, vivement ému son cœur : c'est de voir un peuple entier, adorateur aveugle d'un Dieu inconnu, adorateur pire encore de tous les vices déifiés, de toutes les passions divinisées : *Incitabatur spiritus...* Déjà, quoique parti naguère du fond de la Judée pour convertir le monde, ce conquérant nouveau avait traversé en vainqueur les villes et les provinces, soumis les peuples à la foi et triomphé, comme en

courant, du paganisme confondu ; mais, arrivé en présence d'Athènes, il sent son ardeur se ranimer, son zèle s'enflammer ; une plus noble conquête réveille en lui un plus noble courage ; vous diriez un de ces guerriers qui, après avoir conquis des villes ordinaires, tombent avec une impétuosité nouvelle sur la capitale de l'empire ennemi : *Inci-
tabatur spiritus ejus...*

Il me semble le voir, ce cœur de Paul, agité de la noble passion des conquêtes évangéliques, bouillonnant de zèle à la vue d'Athènes idolâtre, frémissant d'un saint désir, impatient d'une si belle victoire : *Inci-
tabatur spiritus ejus.* « Que je voudrais gagner à mon maître cette grande cité, planter la croix sur ces temples fameux et faire retentir l'Évangile à cette tribune si vantée ! » A cette pensée toute son âme s'ébranle : *Inci-
tabatur...* Il ne peut plus contenir le feu sacré qui le dévore, et tous les jours il se tient sur la place où les Athéniens viennent demander quelque chose de nouveau : *Dis-
putabat... in foro per omnes dies ad eos qui aderant.*

Et vous aussi, chers confrères, vous vivez au milieu d'un peuple avide de nouveautés, mais insouciant de religion, voué au culte du plaisir, de la fortune, de l'ambition et de tous les vices : à ce spectacle, vos cœurs éprouvent-ils, comme celui de l'Apôtre, ce zèle brûlant, cette divine jalousie de la gloire de votre Maître et cette noble passion de sauver des âmes ? Comme lui, y consacrez-vous vos journées sans vous laisser décourager par l'excès du mal ? Comme

lui, allez-vous chercher les pécheurs, sans attendre qu'ils viennent eux-mêmes vous trouver ? ou bien y aurait-il parmi vous de ces pasteurs qui, semblables aux étrangers que la curiosité amenait à Athènes, ne considèrent que les dehors, les avantages du lieu, les agréments de la société, les émoluments de la place, et ne voient pas ou n'envisagent qu'avec indifférence le vice qui s'étend, la religion qui dépérit, les âmes qui se perdent : pasteurs triplement coupables puisqu'ils violent à la fois le précepte de l'amour de Dieu, le précepte de l'amour du prochain et le précepte de l'amour de soi-même : trois considérations dont le développement fera le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER POINT

S'intéresser à l'honneur de la personne qu'on aime, lui procurer ce qu'elle désire quand la chose est en notre pouvoir, lui prêter secours et assistance quand elle les réclame, ce sont là comme trois caractères auxquels on reconnaît les véritables amis ; et de ces principes avoués je tire ces trois conséquences : donc, si nous aimons Dieu au moins comme les hommes s'aiment entre eux, nous devons avoir à cœur les intérêts de sa gloire et les soutenir par notre zèle ; donc nous devons travailler à lui gagner des âmes, parce que les âmes sont l'objet de sa haute estime et de ses plus ardens désirs ; donc nous devons consacrer toute notre existence au salut de nos frères, parce qu'il

nous appelle à l'aider comme ses coopérateurs dans la grande œuvre de la rédemption du monde.

Et d'abord, si nous aimons Dieu, les intérêts de sa gloire nous obligent à avoir du zèle. Hélas! chers confrères, où en sont-ils sur terre, ces grands et nobles intérêts? Juste ciel! comme ils sont compromis! quel affaiblissement dans la foi! quelle corruption dans les mœurs! quelle ignorance de la religion qu'un si grand nombre estime chose trop indifférente pour daigner s'en instruire! Les voies de Sion pleurent sur son temple abandonné, son culte négligé, ses solennités désertes, ses sacrements délaissés comme usages surannés, bons pour la simplicité de nos pères. Le saint nom de Dieu est blasphémé, ses commandements méprisés, l'idée même de Dieu est en péril. Devant tant de calamités qui nous donnera d'être ces Jérémies, sentant bouillonner dans leur cœur, jusque dans la moelle de leurs os, un feu sacré qu'ils ne peuvent contenir et peser sur leur âme un poids immense qu'ils ne peuvent porter, parce qu'ils ont entendu les blasphèmes de plusieurs? *Et factus est in corde meo quasi ignis exæstuanis, claususque in ossibus meis; et defeci, ferre non sustinens: audivi enim contumelias multorum.* Qui nous donnera d'être ces Élies dévorés de zèle pour le Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont déserté son alliance; des Davids séchant de douleur, fondant en larmes, tombant en défaillance à la vue des prévaricateurs de la loi sainte? Qui nous mettra au

cœur et ces soupirs de zèle que Jésus-Christ lui-même a placés sur nos lèvres : *Pater, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua*; et ces doxologies, vulgaires peut-être à force de routine, mais sublimes dans leur sens vrai : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto, sicut erat in principio et nunc et semper et in sæcula sæculorum*; c'est-à-dire : O Dieu, que je voudrais vous procurer autant de gloire que vous en avez reçu dès l'origine des temps, que vous en recevez maintenant, que vous en recevrez dans toute la suite des âges et dans toute l'éternité ? Qui nous fera prononcer avec une intelligence éclairée et une âme profondément émue ces appels magnifiques, si souvent énoncés dans le saint office : appels à tous les peuples de la terre, à tous les anges du ciel, pour les convier tous à bénir et glorifier le Seigneur : *Laudate Deum, omnes gentes, laudate eum, omnes angeli ejus*; appels aux créatures, même insensibles, auxquelles le prêtre qui aime voudrait donner un cœur et une voix pour qu'il n'y eût plus dans toute la création qu'un concert unanime de louanges à la gloire du Seigneur et comme un grand feu d'amour qui embrasât tous les êtres ?

Oh ! qu'ils sont étrangers à l'amour divin, les prêtres qui voient sans émotion les intérêts de la gloire de Dieu compromis ! Est-ce que jamais un ami fût spectateur indifférent de l'injure faite à son ami ? est-ce que jamais un bon serviteur vit d'un air insouciant qu'on en voulût à son maître, un

sujet fidèle qu'on insultât son roi, un fils bien né qu'on outrageât son père? D'où je conclus que, comme jamais il ne fut ami plus tendre, maître meilleur, roi plus généreux, père plus aimant que ne l'est notre Dieu, celui-là est convaincu de n'avoir pas l'amour divin au cœur qui ne sent pas ses entrailles déchirées à la vue des iniquités débordées comme par torrent sur notre France, et ne brûle pas du désir d'aller s'immoler pour mettre fin à tant d'outrages. Le sentiment et la prière peuvent suffire à l'âme religieuse qui, éloignée du monde et sans autorité pour reprendre, est réduite, comme le saint roi, à se nourrir du pain des larmes, parce qu'il lui semble entendre l'impie lui demander : « Où est ton Dieu? » Mais à un prêtre l'amour commande autre chose que des sentiments : il faut des œuvres. Voyez les officiers des rois de la terre : ils se tiennent chargés de défendre la gloire et les intérêts de leur maître ; et exposer pour une pareille cause leur fortune, leur santé, leur vie, voilà ce qu'ils appellent faire leur devoir. Mais quoi ? les prêtres ne sont-ils pas les grands officiers de Dieu, les hommes de Dieu par excellence : *Tu autem, o homo Dei?* A eux donc appartient de prendre cause dans cette guerre qu'on lui déclare, d'aller comme de nouveaux Machabées combattre les ennemis de sa gloire et faire cesser leurs insultes en convertissant leurs cœurs. Plus l'impiété fait contre Dieu, plus ils doivent faire pour lui ; et, comme jamais elle ne se liguait plus fortement contre le Seigneur et contre son

Christ, jamais aussi ils ne furent obligés à autant de zèle.

Obligation glorieuse, chers confrères, charge honorable « que je n'échangerais pas, disait un saint évêque du commencement du siècle, avec l'honneur d'être un premier séraphin, car il vaut mieux être un apôtre qu'être un ange, travailler ici-bas à faire connaître et aimer Dieu que se reposer là-haut dans la contemplation de ses grandeurs ; » et c'était ainsi que l'entendaient les Ignace, les Xavier, les Vincent de Paul, les François Régis, les Alain de Solminiac, et tant d'autres saints prêtres qui, dévorés d'un insatiable désir de voir Dieu connu, aimé et servi, jaloux de son honneur et de sa gloire, eussent voulu se répandre dans tout l'univers, se multiplier par tous les lieux, pour établir partout son règne, et qui, s'ils ne pouvaient étendre leurs travaux aussi loin que leur zèle, se sacrifiaient au moins tout entiers pour le troupeau qui leur était confié. Ni les ardeurs d'une fièvre brûlante ne retenaient un saint Charles, ni les glaces et les rochers un saint François de Sales : pourvu qu'ils fissent aimer Dieu, c'en était assez ; la perte de tous leurs biens, la fatigue et la mort même leur étaient chères à ce prix ; un cœur de plus dans le monde aime le Seigneur, ce seul mot les consolait de tout. Et nous, chers confrères, honorés du même caractère que ces grands zélateurs de la gloire de Dieu, soumis aux mêmes obligations, oserons-nous encore nous épargner quand il s'agira des intérêts

de notre maître? A Dieu ne plaise, devons-nous conclure avec le généreux Machabée : *Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ;... non enim melior sum fratribus meis.*

En voulons-nous un nouveau motif, chers confrères? Comprenons ce qu'une âme est à Dieu. Une âme, c'est, dit l'Écriture, un soupir du cœur de Dieu, comme une respiration de sa propre vie : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.* Elle est son image, car en la créant il lui imprima la figure de sa substance et la marqua de son sceau ; elle est la fin de toutes ses œuvres dans le temps, car c'est pour elle qu'il a tout fait et sur la terre et dans les cieux ; elle est dans ses desseins la compagne de son éternité, car il veut vivre éternellement avec elle, prendre en elle ses immortelles délices, épancher en elle son immense gloire, et il a de sa société un tel désir qu'un jour, l'âme étant venue à se séparer de lui par le péché et à se vendre au démon, il n'hésita pas à envoyer ici-bas son Fils éternel pour la racheter, non point avec toutes les richesses du ciel et tous les trésors de la terre, rançon insuffisante à ses yeux, mais avec le sang de ce Fils adorable, donné jusqu'à la dernière goutte. De l'âme ainsi rachetée, il fit le séjour de ses délices, le membre du corps mystique de son Fils, le temple de son Saint-Esprit ; puis, prévoyant que, malgré tant de dévouement, cette âme lui serait encore infidèle, il imposa à son Fils de rester sur la terre jusqu'à la fin des siècles pour lui racheter au prix de son sang,

par le ministère des prêtres, toutes les âmes qui, après l'avoir quitté, voudraient revenir à lui ; en même temps il donna au Saint-Esprit mission de surveiller ces âmes, de les rappeler quand elles s'égareraient et de les poursuivre jusqu'à leur retour.

Or, chers confrères, je vous le demande, si tel est le désir que Dieu a des âmes, quel prêtre, pour peu qu'il conserve encore dans son cœur quelques étincelles du saint amour, ne se sentira tout brûlant de zèle ? Quoi ! On se flatterait d'aimer Dieu, et l'on négligerait des âmes qui sont un soupir de son cœur, l'objet de son plus tendre amour ! On se flatterait d'aimer Dieu, et on laisserait traîner dans la boue sa vivante image, sans se mettre en peine de l'en retirer ! On se flatterait d'aimer Dieu, et on ne travaillerait pas à lui gagner des âmes dont une seule lui est plus chère que tous les mondes imaginables, des âmes pour qui il a tout fait et l'univers et ses lois et ses miracles, des âmes destinées à le louer éternellement, à être dans le ciel l'objet de ses délices, le lieu de son repos, le séjour de sa gloire, des âmes enfin qu'il désire tant avoir pour amies, qu'il a recherchées par tant de prodiges, qu'il a achetées à un si haut prix ! On se flatterait d'aimer Dieu, et l'on verrait froidement une âme teinte du sang de Jésus-Christ, noyée dans la fange du vice, sans se jeter à tous les hasards pour l'en dégager ; un membre de son corps mystique devenu le membre d'une prostituée sans songer à le purifier ; le temple de l'Esprit-Saint

occupé par l'idole de Dagon sans tenter de la renverser ! On se flatterait d'aimer Dieu, et on resterait dans l'inaction, indifférent au salut ou à la perte des âmes pour qui Jésus-Christ demeure sur la terre exposé à tant d'outrages, pour qui il s'immole tous les jours et dans tous les lieux, qu'il poursuit par tant de remords, tant de touches secrètes, tant de grâces intérieures et extérieures, à qui enfin il tient sans cesse ses bras ouverts pour les serrer à leur retour dans le sein de sa miséricorde ! Eh ! dites-le-moi, compteriez-vous pour ami celui qui, vous voyant empressé à la recherche d'un bien, vous refuserait les services par lesquels il pourrait vous le procurer ? Non, sans doute ; et croyez-vous donc que Dieu doive se contenter d'un amour dont ne voudraient pas les hommes ? Certes, ce n'est pas ainsi qu'ont pensé les saints : pour l'âme d'un esclave, d'un esclave fugitif, d'un esclave voleur, le grand Paul se dévoue tout entier malgré sa sollicitude de toutes les Églises et écrit à Philémon la plus touchante de ses épîtres. Pour sauver une seule âme, les Paulin de Nole se sont faits captifs, les Ignace se sont jetés dans des étangs glacés, les Xavier se sont déchiré le corps par de rudes disciplines ; pour porter secours à une seule âme, les Bérulle ont traversé un grand royaume avec l'empressement d'un conquérant qui va soumettre de vastes provinces et d'illustres empires. Et faut-il s'en étonner, chers confrères ? Si Dieu est bon juge des choses, n'est-il pas infiniment plus grand de

retirer une âme du péché que de rendre la liberté à des provinces entières, de gagner une âme que de conquérir l'univers ? C'est là, chers confrères, une œuvre si haute qu'elle est essentiellement divine, et Dieu ne pouvait nous faire un plus grand honneur que de nous appeler à la partager avec son Fils Jésus-Christ, troisième raison d'où je tire un puissant motif de zèle.

Telle est, en effet, chers confrères, notre sublime mission, que nous sommes appelés à seconder Jésus-Christ, à aider un Dieu dans la grande œuvre de la rédemption du monde : *Dei enim sumus adjutores*, dit l'Apôtre ; *Coadjutores Redemptoris, mundi salvatores*, disent les Pères. Le salut du monde a été confié à deux personnes : Jésus-Christ et le prêtre. L'un et l'autre doivent y contribuer de leurs services ; l'un et l'autre y sont comptables de leurs travaux et de leurs peines. Jésus-Christ, pour sa part, monte sur la croix, y verse son sang pour prix de la rédemption, ferme l'enfer, ouvre le ciel, mérite au monde la foi pour connaître la vérité, la grâce pour faire le bien, et institue les sacrements pour communiquer à tous les hommes les fruits de sa mort. Et maintenant, ô prêtres, sauveurs secondaires du monde, à vous de compléter l'ouvrage ; Jésus-Christ a fait sa part, le reste vous regarde ; quelque avancé que soit le salut des hommes, il y manque votre main, ô prêtre coopérateur, et sans vous il ne sera point consommé. Ce sang peut sauver le monde, mais

ce ne sera qu'autant que vous en ferez sentir la valeur aux fidèles et que vous leur en appliquerez les mérites ; le ciel est maintenant accessible aux hommes, mais ils n'y entreront qu'autant que vous leur en montrerez la voie et leur en ouvrirez les portes par les clefs qui vous ont été mises aux mains ; la foi a été apportée à la terre, mais ce sera un présent inutile et bientôt inconnu si vous ne la prêchez aux grands et aux petits, aux enfants et aux vieillards ; la grâce a été donnée au monde pour faire le bien, mais le bien ne se fera point si vous ne donnez de votre côté la doctrine pour le faire connaître, l'exhortation pour le faire aimer ; les sacrements sont un trésor inépuisable de richesses et de biens spirituels, mais ce sera un trésor fermé si vous n'y conviez et n'y disposez les fidèles.

Enfin, les mérites de la rédemption sont infinis ; mais, dit saint Chrysostome, le prêtre en est le dispensateur universel et sans lui on n'en peut jouir. *Universis Dei bonis administrandis præfectus, sine quo neque salutis neque promissorum bonorum compotes esse possumus.* C'est comme un océan de mérites sans fond et sans rives, mais les eaux n'en sortent que par le canal des prêtres ; ouvrez ces canaux : des fleuves de grâce se répandront sur la terre pour y porter la fécondité et le salut ; fermez ces canaux, la mer gardera ses eaux et la terre sa stérilité. Par vous donc, ô prêtres, il sera décidé si le monde sera sauvé, ou si le sang de Jésus-Christ sera perdu, ses travaux inutiles,

ses sacrements stériles, ses grâces vaines, le ciel délaissé et la rédemption manquée. Coopérateurs de Jésus-Christ, tout dépend de vous : ferez-vous, par votre négligence, manquer une œuvre qui lui a coûté si cher, et, au mépris de son amour, laisserez-vous périr le monde, ayant entre les mains de quoi le sauver ? Ah ! chacune de ses plaies vous crie : « Ayez du zèle ! Ce sera en vain que j'aurai été ouverte si vous n'avez du zèle ; » tout son sang vous crie : « Ayez du zèle, ce sera en vain que j'aurai été versé si vous n'avez du zèle ; » tout son cœur vous crie : « Ayez du zèle, ce sera en vain que j'aurai tant aimé le monde si vous n'avez du zèle. » Chers confrères, si quelqu'un, fût-ce même un ennemi, vous demandait un service au lit de mort, vous ne le refuseriez pas ; eh bien, ce n'est pas ici un ennemi, c'est le meilleur de tous les amis, c'est Jésus-Christ qui, du haut de sa croix comme de son lit de mort, vous conjure de lui aider à sauver le monde : pourriez-vous résister à sa prière et laisser périr votre frère pour lequel il est mort ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est.* Ah ! ce ne serait pas seulement contre votre frère, mais contre Jésus-Christ même que vous pécheriez : *Sic peccantes in fratres, in Christum peccatis*, et au dernier jour il vous demanderait compte de ce sang dont il vous avait commis la dispensation : *Redde rationem villicationis tuæ.* O économe infidèle du sang d'un Dieu, quel châtement sur votre tête !

Mais je m'égaré, chers confrères, je vous parle de vengeance, et je ne voulais vous parler que d'amour. Ah ! sans doute, plus puissante que toutes les menaces, la charité de Jésus-Christ vous presse, elle vous dit au fond de vos poitrines comme au cœur du grand apôtre : « Non, je ne laisserai pas périr les âmes pour lesquelles Jésus-Christ est mort ; pour les sauver, je suis prêt à tout, et à porter les chaînes, et à donner ma vie : *Ego non solum alligari, sed et mori... paratus sum.* L'amour du prochain m'en fait un devoir, » sujet de la deuxième partie,

DEUXIÈME POINT.

Le prophète Jérémie entendit autrefois comme la voix d'une femme dans les douleurs de l'enfantement : « C'était, nous dit-il, la voix de ma patrie qui, près d'expirer, étendait ses bras vers moi et appelait au secours en criant : Malheur ! malheur ! c'en est fait, je péris, la mort m'environne. »

Chers confrères, ce que la fille de Sion disait au prophète, la France n'a-t-elle pas bien le droit de nous le dire ? Ne vous semble-t-il pas la voir, cette fille aînée de l'Église, assise sur des ruines, pleurant ses malheurs passés et présents, tremblante encore au bruit de l'orage qui gronde sur sa tête et, dans sa douleur, étendant ses bras défaillants vers les prêtres, son unique ressource ? « O vous, peut-elle leur dire, mon sort est entre vos

main ; je succombe et je meurs si vous ne venez à mon aide ; la terre et le ciel font peser sur moi leurs fléaux : la terre par la licence de ses maximes, le ciel par la justice de ses vengeances ; la terre en promulguant des doctrines impies qui déchainent toutes les passions, anéantissent tous les devoirs, rompent tous les liens, méprisent toute domination et blasphèment toute majesté, le ciel en faisant pleuvoir sur moi de trop justes châtimens et me menaçant de maux plus grands encore. Ainsi déchirée par mes propres enfans et comme écrasée sous la main de mon Dieu, que puis-je attendre en ce triste état, sinon la dissolution et la mort ? Cependant il me reste encore une ressource : par vous elle peut revenir dans mon sein, cette religion sainte qui me donna quatorze siècles de bonheur et de gloire ; par vous elles peuvent être ramenées au cœur de mes sujets, ces sages doctrines qui maintiennent le peuple dans l'obéissance, les passions dans la règle, et impriment à toutes les âmes le respect de l'autorité et l'amour de l'ordre ; par vous, enfin, le courroux du ciel peut être apaisé. Mais sans vous, encore un instant, l'heure fatale va sonner et l'impiété parricide va me donner la mort. »

Oui, chers confrères, c'est une parole véritable, le sort de la France est entre les mains du clergé ; la politique a beau combiner des plans de gouvernement, le législateur dresser des lois, le magistrat les faire observer ; tout sera inutile sans le zèle des

prêtres; les passions ne savent point plier sous une force humaine : il faut la vertu d'en haut pour les soumettre, et cette vertu, c'est le prêtre qui l'applique. Telle est donc, chers confrères, notre destinée, que nous sommes appelés à être les sauveurs de la France, les restaurateurs de l'ordre, les soutiens de l'État, destinée glorieuse sans doute, mais qui nous oblige à un zèle immense et infatigable ; car où serait en nous l'amour de la patrie, si pouvant la sauver nous ne le faisons pas ? Le guerrier lui sacrifie de grand cœur et son repos et sa vie : pourquoi se trouverait-il moins d'amour et de générosité dans l'âme d'un prêtre ?

Mais quittons le temps, chers confrères, et transportons-nous en esprit sur les bords de l'éternité : c'est de ce poste qu'il convient de prêcher le zèle. Les voyez-vous tomber par milliers au fond des enfers ces hommes qui sont vos frères ? Que dit votre cœur à ce spectacle ? Encore si ce n'était que pour quelques millions de siècles : bien féroce sans doute qui n'en frémirait pas ; mais, quand on pense que c'est pour l'éternité, pour toujours ! « En vérité, dit saint Augustin, il vous faut avoir un cœur de fer pour n'en être pas émus, la dureté du diamant pour n'en être pas attendris ? *Numquid ferreæ sunt carnes nostræ ut non contremiscant, aut adamantinus sensus noster ut non mollescat ?* »

Pour l'éternité, pour toujours ! Ah ! voilà le tourment de tout cœur de prêtre où la charité n'est pas morte : *Quis dabit capiti meo aquam, et*

oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filix populi mei!

Pour l'éternité, pour toujours ! Nous ne pouvons donc rien pour les âmes tombées dans l'abîme, c'en est fait d'elles à jamais. Mais, chers confrères, si leur sort vous touche, détournez le regard et voyez : voyez ces multitudes qui courent les yeux fermés par la même voie, vont aboutir au même terme, se jeter dans le même abîme ; voilà ceux que vous pouvez sauver encore de l'enfer : *Illos salvate, de igne rapientes*. Un instant encore, et ils vont y tomber si la main d'un saint prêtre ne vient les arrêter. Ah ! si vous aimez les hommes, courez au-devant d'eux, criez au danger, au malheur épouvantable ; plus ils montreront d'obstination, plus ils mériteront votre pitié, plus votre zèle devra s'animer, s'échauffer, s'enflammer : *Illos salvate, de igne rapientes*.

Mais, ô prodige ! il est des prêtres que de si grands maux ne touchent pas ; et tous les jours l'enfer s'enrichit de leur négligence. « O prêtres, leur crie saint Chrysostome, voyez ce que font les matelots quand l'un d'eux tombe dans la mer : ils accourent aussitôt à pleines voiles et à force de rames pour l'en retirer ; et vous, ô opprobre du sacerdoce, vous laissant surpasser en humanité par ces gens de condition obscure, vous ne courez pas de toute l'ardeur de votre zèle au secours de vos frères qui tombent sous vos yeux dans l'enfer ! » « Voyez, continue le saint Docteur, ce que font tous

les hommes quand le feu prend à une maison : les voisins aussitôt s'agitent, s'empressent, portent secours, et on ne regarderait pas comme un homme celui qui, pouvant sauver un malheureux des flammes, ne le ferait pas ou ne s'y prêterait que d'un air insouciant sans vouloir se gêner ; et vous, prêtres de Jésus-Christ, vous voyez le feu, non le feu de la terre, mais le feu de l'enfer, près de prendre à l'âme de votre frère, et vous ne courez pas l'arracher aux flammes qui vont l'engloutir ! et vous restez tranquilles, insoucians, goûtant à loisir les jouissances d'une vie aisée ! Ah ! ce n'est pas là être prêtre, ce n'est pas être chrétien, ce n'est pas même être homme. »

« Il y a plus, dit le même Père, si une bête de charge tombe sous son poids, nous lui aidons à se relever. Si elle se jette dans un précipice, nous lui aidons à en sortir, et les âmes de nos frères !... » Ah ! je n'ose achever la comparaison, elle est trop humiliante pour nous : *Lapsum asinum erigimus, fratrum vero nostrorum animas plus quam ovem negligimus*. Si un berger perd une de ses brebis, il en est inconsolable, et vous, pasteur des âmes, vous perdez un de vos paroissiens mort sans sacrements, et vous ne vous en affligez pas, et vous n'en ressentez pas comme un coup de poignard au cœur. Ah ! elle est donc encore vraie la parole de celui qui disait : *Fratrum nostrorum animas plus quam ovem negligimus*.

Je comprends que le zèle ainsi entendu condui-

rait à s'imposer bien des privations, à s'interdire bien des jouissances; mais, grand Dieu! est-ce donc le temps de calculer avec des privations passagères, quand il s'agit du sort d'une âme pour l'éternité? Et n'est-ce donc pas une jouissance supérieure à tout, capable de compenser tous les sacrifices, que de sauver ses frères de l'abîme infernal, que de leur donner le ciel, d'en faire des rois, de leur distribuer des sceptres et des couronnes éternelles? Oh! qu'il est mal fait, le cœur qui connaît des jouissances plus douces que celles-là!

Voyez saint Paul: « Pour sauver mes frères, dit-il, de grand cœur je donnerais tout ce que j'ai, je me donnerais moi-même: *Libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus*. Délicieusement je me verrais immolé sur le sacrifice de leur foi: *Si immolqr supra sacrificium, et obsequium fidei vestræ, gaudeo*. Le désir le plus ardent de mon âme, c'est de leur donner avec l'Évangile de Dieu tout le sang de mes veines, toute ma vie, parce qu'ils me sont très chers: *Cupide volebamus tradere vobis non solum evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam charissimi nobis facti estis*. »

O grand cœur de Paul, que ne puis-je vous révéler ici à mes frères dans le sacerdoce pour leur faire comprendre le zèle qu'inspire la charité, quand elle brûle une âme! Vous le verriez, chers confrères, ce cœur apostolique souffrant pour les siens les douleurs de l'enfantement: *Filioli quos parturio*; réchauffant dans sa charité, comme la nourrice

dans son sein, ceux qu'il a si péniblement enfantés : *Tanquam si nutrix foveat filios suos* ; embrassant dans son immense paternité et les particuliers et les peuples, et les villes et les royaumes : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum. Quis infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror?* Vous le verriez insatiable de travaux, de fatigues et de souffrance, pourvu qu'il sauve ses enfants : *In labore et ærumna... , in fame et siti... , in frigore et nuditate* ; acceptant avec transport tout ce qui peut être pénible à la nature, dès que cela peut être utile à leur salut : *Omnia sustineo... , ut salutem consequantur* ; se façonnant pour ainsi dire à tous les caractères et à toutes les conditions : *Omnibus omnia factus sum. ut omnes facerem salvos.* Vous le verriez, ce cœur généreux, aimant davantage ses enfants infidèles à mesure qu'il en est moins aimé : *Licet plus vos diligens, ego minus diligar* ; les retenant comme malgré eux dans sa dilection et à la vie et à la mort : *In cordibus nostris estis ad commoriendum et ad convivendum* ; tempérant par la douceur de la charité l'amertume d'un reproche nécessaire : *Ut filios meos charissimos moneo... Ex multa tribulatione et angustia cordis, scripsi vobis per multas lacrymas... , ut sciatis quam charitatem habeam abundantius ad vos.* Que dirai-je enfin ? Vous le verriez ce cœur brisé par la douleur et comme percé d'outré en outré par le glaive de l'affliction en pensant à la perte des siens : *Tristitia*

mihî magna est et continuus dolor cordi meo ; et lui qui avait autrefois défié le ciel, la terre et l'enfer de le séparer de Jésus, consentant presque aujourd'hui à cette séparation, si elle était nécessaire à leur salut : *Optabam enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis.*

Voilà notre modèle, chers confrères. En face d'un si grand exemple, qui demeurera spectateur indifférent de la perte de ses frères ? qui n'ira à leur recherche à travers la paroisse ? qui préférera une partie de plaisir au bonheur de les sauver ? qui négligera leur instruction ou la fera sèche et froide ? qui se prêtera de mauvaise grâce à la confession des pauvres, des enfants, des malades, de tous les pécheurs ? qui les fera attendre à la porte du tribunal, sachant que le salut d'une âme tient quelquefois à un moment où le pécheur est touché, et qui, une fois passé, ne revient plus ? Chers confrères, les pécheurs, quand ils viennent à nous, nous appellent leur père. Soyons-le donc par le sentiment et par les œuvres, et n'allons pas, pères sans entrailles, laisser mourir de faim nos enfants, sans leur porter le pain de la parole, quand ils n'en connaissent pas assez le prix pour le venir chercher, ou sans le mettre à leur portée, quand ils viennent d'eux-mêmes le demander dans le lieu saint.

On racontait un jour à un pasteur sans zèle qu'un père, voyant le bras de l'assassin levé sur la tête de son fils, ne s'était pas mis en peine d'empê-

cher l'homicide : « O père dénaturé ! » s'écria-t-il à l'instant. « Mais, père plus dénaturé encore, eût-on pu lui dire à lui-même, votre cruauté est bien plus affreuse. Ce père n'eût laissé périr que le corps de son fils, et vous, vous laissez périr l'âme de vos enfants. Tous les jours, la foi, remettant devant vos yeux leur robe d'innocence traînée dans le sang et la fange de l'iniquité, vous dit : Voici la robe de votre fils; deux bêtes féroces, l'ignorance et la corruption, l'ont dévoré; déchaînés sur votre paroisse, ces deux monstres, si vous ne les arrêtez, vont multiplier le carnage, dépeupler votre famille; et, froidement insensible, vous ne songez ni à pleurer le sort de ceux qui ne sont plus, ni à prévenir le malheur de ceux qui bientôt ne vont plus être. Tout languit dans votre paroisse, les cœurs y sont indifférents ou glacés, et vous ne vous en inquiétez pas! et vous n'avisez pas au moyen de remuer ces populations insouciantes, de les réveiller de leur sommeil de mort! vous voyez les pécheurs se livrer aux désordres, s'éloigner de votre église, se moquer de leur éternité, et vous négligez les égards, les prévenances, les aimables industries par lesquelles on gagne le cœur, on le ramène, on le convertit! et l'indifférence, le mépris, la satire, sont les seuls attraites que vous offrez à l'âme égarée pour la faire rentrer dans le bercail! » Est-ce donc là aimer les âmes? Mille fois non, chers confrères; pas plus que ce n'est s'aimer soi-même.

TROISIÈME POINT

Nous avons en effet un intérêt personnel et suprême à sauver les âmes. Autant nous en sauvons, autant nous nous assurons de protecteurs dévoués qui sans cesse nuit et jour intercéderont pour nous dans le ciel, avec toute la chaleur de la reconnaissance pour le plus grand des bienfaits, et Dieu les exaucera : car on ne travaille jamais en vain pour lui ; et s'il promet une si belle récompense à la charité qui soulage le pauvre, que ne donnera-t-il pas à celui qui aura fait bénir son nom, défendu ses intérêts, étendu son règne sur les cœurs, sauvé ses enfants du naufrage ? Si au contraire le pasteur laisse défaillir son zèle, en vain aurait-il toutes les vertus des anachorètes, tout l'héroïsme des martyrs, toute la pureté des vierges, son inaction seule est un crime, son silence un homicide, chaque âme perdue par sa négligence crie vengeance contre lui, et chaque crime ou désordre qu'il eût pu et dû empêcher retombe sur sa tête comme un effroyable anathème.

« Sentinelle placée sur la maison d'Israël, dit le Seigneur à tout pasteur des âmes, si tu ne réveilles au bruit de la trompette évangélique le pécheur qui s'endort sur les bords de l'enfer, il périra, mais je te demanderai compte de son sang : *Sanguinem ejus de manu tua requiram* ; tu me répondras sur ta propre âme du riche comme du pauvre, du savant comme de l'ignorant, du magistrat

comme du citoyen, car toutes les âmes me sont également chères, me coûtent un pareil prix, et la loi du talion est ma règle : âme pour âme, vie pour vie : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* » Vérité qui avait inspiré à un saint évêque des derniers siècles cette vive et naïve parole, qu'au jour des justices du Seigneur, le pasteur sera sur la sellette jusqu'à ce que toutes les âmes confiées à ses soins aient passé devant le redoutable tribunal. Là il lui sera demandé s'il a fait ce qui était en son pouvoir pour chacune d'elles, pour ce pauvre, cet ignorant, ce riche, cet incrédule, ce libertin fier et altier qui ne venait jamais à l'église; et à moins que son péché n'ait été lavé dans les eaux amères de la pénitence, une sentence de vie ne sera prononcée sur lui qu'autant qu'il aura été constaté que son zèle n'a fait défaut à personne. Jugez de là si le prêtre se doit à lui-même d'avoir du zèle, et combien le salut du pasteur est étroitement lié à celui de ses ouailles.

Chers confrères, quand Dieu voulut autrefois défaire l'innombrable armée de Madian qui menaçait son peuple, il fit choix de trois cents braves, auxquels il donna pour arme un vase de terre muni d'une lumière brillante et pour cri de ralliement le nom de Gédéon.

Ceci se passait en figure des temps à venir. C'est vous qui êtes ces braves que le ciel appelle à combattre les ennemis de son peuple : marchez contre eux avec le nom tout-puissant de Jésus sur les

lèvres, avec le feu sacré du zèle et la lumière de la science divine, brillant l'un et l'autre au fond de vos cœurs entr'ouverts par l'amour, et vous triompherez. Allez, comme des anges prompts et légers, là où vous appellent la gloire de Dieu, le salut de vos frères et votre propre salut : *Ite angeli veloces* ; et si dans le combat vous sentez votre courage prêt à défaillir, jetez les yeux sur vos ennemis, voyez avec quelle ardeur, quelle persévérance ils soutiennent la cause de l'enfer, et prononcez s'il est juste que le démon puisse se vanter d'être mieux servi par ses suppôts que notre grand Dieu par ses prêtres.

Combattez sans relâche ; le cœur qui a du zèle ne sait pas dire : c'est assez ; il a soif de tout le bien possible, et plus il en fait, plus il en veut faire. L'action est son élément et il crie sans cesse : Que puis-je faire encore ! — « Tant que je saurai, disait l'apôtre des Indes, un coin du monde où mon Sauveur ne sera pas aimé, je ne pourrai goûter un moment de repos. » Chers confrères, qu'un si beau sentiment devienne le vôtre ; soyez d'autres Xaviers dans vos paroisses, et vos paroisses, ranimant les sentiments religieux qui sommeillaient dans leurs entrailles, ressusciteront de cette mort apparente où elles languissent, se relèveront pleines de vertu et de piété et se présenteront encore fidèles et chrétiennes à l'Église pour la consoler de ses ruines, et au monde pour lui apprendre que la religion vit encore au fond des cœurs dans cette noble

terre de France, qu'on a pu, il y a trois quarts de siècle, faire mourir les prêtres, mais non pas l'esprit du sacerdoce, enlever à l'Église ses ministres, mais non pas son inépuisable fécondité, et qu'elle peut encore, malgré dix-huit siècles de vieillesse, enfanter des prêtres dignes des premiers âges, des hommes de Dieu, des apôtres. *Amen.*

CONFÉRENCE

L'ÉTUDE

Après avoir satisfait à ses exercices de piété, le prêtre doit consacrer à l'étude les moments libres de sa vie privée ; car chez lui la piété et la science doivent marcher de front : *Sicut vita, sic doctrina clarere debet*, dit saint Isidore de Séville ; *nam sicut doctrina sine vita arrogantem reddit, ita vita sine doctrina inutilem reddit*. Ce n'est que la réunion de ces deux conditions qui fait le prêtre complet, dit saint Bernard : *Lucere et ardere perfectum*. Pour traiter à fond une matière si importante, nous examinerons trois questions : Faut-il étudier ? Que faut-il étudier ? Comment faut-il étudier ?

PREMIÈRE QUESTION.

Faut-il étudier ?

Ne fût-ce, messieurs, que pour l'honneur du sacerdoce il le faudrait : celui qui n'étudie pas oublie bientôt le peu qu'il sait et tombe dans une ignorance incroyable autant que honteuse. Le monde nous jette au visage le reproche d'ignorance, et de là le mépris déversé sur nous, de là un thème inépuisable à ses déclamations : « Nous sommes

incapables d'élever la jeunesse, nous ne savons ni parler ni écrire, nous ignorons les sciences et les lettres. » Sans doute il y a de l'exagération dans ces reproches ; mais entre nous il faut convenir qu'il y a aussi quelque chose de vrai. A Dieu ne plaise, messieurs, que je veuille parler de l'honorable clergé de ce diocèse : je parle des prêtres en général, et je dis qu'il n'est pas rare d'en trouver qui, faute d'étude, en sont venus à ce degré d'ignorance de ne savoir pas écrire une lettre sans y faire des fautes contre l'orthographe, contre la grammaire, la pureté de la diction et les formes prescrites par la politesse et les bienséances ; qui en chaire parlent sans dignité et noblesse, d'une manière basse et triviale, sans ordre, sans méthode, sans clarté, sans style comme sans onction ; qui dans la conversation laissent échapper des traits honteux de grossière ignorance en géographie, en histoire et dans les éléments des sciences.

Mais, chers confrères, si l'honneur du clergé est intéressé à l'étude sous le rapport de la science, il l'est encore plus sous le rapport de la considération et du respect. Une des raisons qui déconsidèrent le prêtre aux regards du monde, c'est qu'on le regarde comme fainéant. Un jeune incrédule, qui ne croyant point à la vie future, voulait se procurer en ce monde le plus de bien-être possible, vivre dans la fainéantise, bien boire, bien manger, bien dormir, jouer, s'amuser, passer sa vie en repos, parcourait un jour toutes les classes de la société

pour voir celle où il pourrait trouver ce qu'il cherchait. Après avoir passé en revue les diverses positions sociales, il arrive aux prêtres : « Oh ! s'écria-t-il, voilà mon problème résolu, voilà ce qu'il me faut, les prêtres sont des fainéants... c'est bien mon affaire. »

Oh ! que nous avons dégénéré de nos pères !... Autrefois le clergé dominait par ses lumières comme par ses vertus ; il marchait en tête de la science, il en était le maître, le roi, et sa science lui donnait sur la société un ascendant qu'il savait faire servir à la gloire de Dieu, au salut des âmes et au bien des peuples. Imitons ces modèles, messieurs, car tant que le monde nous méprisera, nous n'aurons pas d'action sur lui ; le seul soupçon d'ignorance élèvera une barrière insurmontable entre lui et nous ; forçons-le par notre science à nous estimer, et nous le gagnerons : or nous ne pouvons arriver là que par l'étude.

Nous devons étudier parce que nous sommes obligés à faire bon emploi de notre temps. Il est évident, messieurs, que le ministère, même après nos exercices de piété faits, nous laisse beaucoup de temps libre, sinon à certaines époques, certaines veilles ou certains jours de fête, au moins une grande partie de l'année. Or ce temps, nous devons l'employer tout entier au travail convenable à notre état, c'est-à-dire à l'étude, et n'en pas laisser perdre la moindre partie. Fussions-nous enfants d'Adam innocents, nous devrions travailler ; car il est écrit :

Posuit Deus hominem in paradiso... ut operaretur. Combien plus y sommes-nous obligés, enfants d'Adam coupable auquel il a été dit : *In sudore vultus tui vesceris pane?* loi générale qui pèse sur tout le genre humain. Aussi voyez toutes les classes de la société : toutes travaillent ; le magistrat, le père de famille, le marchand, l'artisan, le laboureur travaillent, et au milieu de tout ce monde qui travaille on entend dire qu'il n'y a que les prêtres qui ne travaillent pas, qui une fois quittes de leurs fonctions indispensables passent leur vie à jouer et à s'amuser, à courir, causer, ne rien faire et fumer à leur aise ; car c'est là un mode de fainéantise à la turque, qui s'introduit dans le clergé au mépris des règles de la décence ecclésiastique et au détriment des fidèles que l'on condamne à respirer une odeur infecte de tabagie ; il est tel presbytère qui sous ce rapport ressemble plutôt à un corps de garde qu'à la maison d'un homme de Dieu ; avec un cigare à la bouche on croit être un homme important. « Demandez, a dit quelqu'un : *Quid est sacerdotium?* et l'écho du monde vous répondra : *Otium* ; » jeu de mots plus ou moins ingénieux, mais qui nous montre combien le monde est plein de cette idée que les prêtres sont des gens oisifs, qui ne savent ce que c'est que le travail, qui ne songent qu'à s'amuser et se donner du bon temps. Et cependant, chers confrères, permettez-moi une observation : votre père et votre mère, vos frères et vos sœurs travaillent ; vous-mêmes si vous fussiez restés

dans le monde, vous auriez travaillé; et parce que vous êtes entrés dans le sacerdoce qui est un état essentiellement laborieux, un engagement à plus de travail, vous vous croiriez dispensés de la loi qui pèse sur tous les enfants d'Adam, vous vous croiriez permise une oisiveté honteuse à un homme, indécente à votre caractère!

Ah! craignons les jugements de Dieu : Dieu ne nous a pas donné le temps avec la permission d'en user et abuser ; il nous l'a prêté à la condition de le faire valoir et de lui en rendre la valeur avec usure. Un compte terrible nous sera demandé de tous les moments de notre vie, compte sévère en proportion du prix du temps. Et que vaut le temps, messieurs? Il vaut le sang de Jésus-Christ, puisqu'il nous a été acheté à ce prix ; il vaut l'éternité puisqu'il n'est pas un moment dans le temps dont le bon usage ne puisse nous mériter l'éternité. Encore n'est-ce là que le temps du laïque ; mais le temps du prêtre est bien d'un autre prix. Notre consécration sacerdotale a voué toute notre existence à la religion, à l'Église et aux âmes ; dès lors tous nos loisirs, nos jours et nos moments sont devenus comme des biens consacrés appartenant exclusivement à la religion ; et elle en réclame toutes les parties pour être employées à sa propagation, à sa défense, à sa gloire et au bien de ses enfants, pour qui tout notre temps est d'une conséquence infinie, puisque leur salut ou leur perte tient au bon ou au mauvais usage que nous

en faisons ; c'est de là que dépend leur éternelle destinée.

Jugez de là, messieurs, quel mal c'est au prêtre de dépenser son temps en jeux, inutilités et dissipations, de le disséminer et le perdre dans les sociétés du monde. Le monde lui-même sent combien cela est inconvenant. Oh ! si nous entendions tout ce qu'il dit de nous dans ses cercles, dès que nous en sommes sortis !

Un jour un magistrat avait invité à dîner vingt et quelques prêtres ; après le repas se trouvaient au salon des tables de jeux : aussitôt de s'attabler gaiement pour le reste de la soirée. Un seul d'entre eux s'abstient, parle au magistrat d'affaires qui intéressaient son ministère et, au bout de quelques instants, il se retire pour aller chez lui s'occuper de choses utiles. Le lendemain le magistrat est rencontré par un de ses amis : « Eh bien, lui dit celui-ci, vous aviez hier beaucoup de prêtres à dîner ? — Non, répondit le magistrat, je n'en avais qu'un, M***. — Mais comment ?... — Ah ! reprit-il, les autres n'étaient pas des prêtres, mais des gens qui ne songent qu'à s'amuser. »

Il m'est arrivé à moi-même, messieurs, d'entendre aussi le jugement du monde sur les prêtres. Je voyageais un jour avec un monsieur fort respectable, qui souvent recevait des prêtres chez lui : « Monsieur, me dit-il, la religion s'en va, j'en désespère. — Et pourquoi donc ? lui dis-je. — Parce que les prêtres n'étudient plus : ils passent

leur temps à dîner, à jouer et à fumer, scandalisent ainsi les peuples pendant la semaine, et le dimanche ou ils ne les instruisent pas ou ils les instruisent mal, faute d'étude. »

Ici, messieurs, quelques-uns se font illusion ; ils s'imaginent ne pas perdre de temps, et cependant ils n'étudient pas, prétextant qu'ils n'en ont pas le temps : qu'ils veuillent écouter une parabole. Il y avait deux chefs de famille à égalité de fortune : l'un, dissipateur mal avisé, laissait ses fonds s'écouler sans ordre en mille dépenses de fantaisie, et bientôt il manqua du nécessaire ; l'autre, économe, sage et prudent, retranchant toute dépense superflue, réservait ses fonds pour les choses nécessaires et il trouva le moyen de suffire à tout. Faisons de même, messieurs, économisons le temps, la seule chose dont l'avarice est louable, n'en donnons pas la moindre partie aux choses inutiles et au caprice, et nous en trouverons pour étudier. Ramassons toutes les parcelles de temps éparses dans le cours de la journée, cinq minutes ici, cinq minutes là, et elles formeront des heures par jour, des jours par semaine et peut-être des semaines par mois. Employons à l'étude tout le temps que nous perdons dans ces conversations et visites inutiles que Suarez nommait si justement *pretiosissimi temporis deprædatrices*, tous les moments que nous donnons à regarder ce qui se passe, à nous informer de mille choses que nous n'avons pas besoin de savoir, à faire des riens

ou des lectures frivoles, à jouer, à imaginer et supposer des rêveries, tous ces instants, enfin, que nous dépensons sans ordre, sans règle, sans but, et bientôt nous reconnaitrons l'illusion qui nous faisait croire que le temps pour étudier nous manquait. On se demande comment les Augustin, les Chrysostome ont pu écrire tant de savants ouvrages au milieu d'un ministère si occupé : l'économie du temps, messieurs, en voilà le secret. Saint Chrysostome n'invitait jamais personne à sa table, de peur, disait-il, d'y être retenu plus longtemps par les convives et de perdre ainsi quelqu'un des moments qu'il se croyait nécessaires pour préparer ses instructions : exemple plus admirable qu'imitable sans doute, mais qui nous montre le prix que ces grands hommes faisaient du temps. On se demande comment Suarez, le plus grand théologien de l'École après saint Thomas, a pu composer 23 volumes in-folio dont chaque page semble avoir demandé une méditation si longue et si profonde ; l'économie du temps, que ce grand homme appelait la mère de l'esprit, en voilà le secret. Il partageait chaque 24 heures en trois parts : 8 heures étaient pour la prière, 8 heures pour le soin du corps, 8 heures pour l'étude, et chaque part était employée tout entière à son objet. Ainsi, messieurs, il faut étudier pour bien employer le temps.

Il faut étudier pour éviter les périls de l'oisiveté : l'Esprit-Saint l'a dit : *Multam malitiam docuit*

otiositas, l'oisiveté est la mère ou la compagne de tous les vices ; elle a été la cause des dérèglements et de la ruine de Sodome, tant il est vrai qu'il n'est point de fautes qu'elle ne puisse faire commettre, point de châtement du ciel qu'elle ne puisse attirer sur nous : *Hæc fuit iniquitas Sodomæ, ... otium ipsius et filiarum ejus* (Ezech.) ; elle a fait tomber les plus grands hommes, Samson, David, Salomon : *In occupationibus sancti, in otio perierunt*. C'est qu'en effet l'homme oisif, se laissant aller aux pensées inutiles, aux écarts de l'imagination, aux vaines curiosités, et d'ailleurs facilement impressionnable en cet état de mollesse et d'inaction, est accessible à toute espèce de mal qui peut occuper sa fainéantise. De là les tentations plus fréquentes, plus fortes, plus dangereuses, et, pour un démon qui tente l'homme qui travaille, il y en a mille qui assiègent et ravagent l'âme oisive : *Operantem uno demone pulsari, otiosum vero innumeris devastari* ; ce qui a fait dire à Pierre de Blois que le désœuvrement étouffe les vertus, fortifie les vices et conduit à l'enfer : *Torpere pigritia nihil aliud est quam suffocare virtutem, nutrire vitium, viam construere ad gehennam*. Et si vous ajoutez à cela que le prêtre désœuvré, ennuyé de lui-même, ira promener son inutilité dans le monde, fréquentera les personnes du sexe et s'en laissera fréquenter, se familiarisera avec des compagnies où un prêtre est déplacé, se permettra des lectures dangereuses, vous comprendrez que le prêtre oisif se perd

infailliblement : n'espérez de lui ni vie de foi et de piété, ni esprit d'oraison ; n'en attendez que tous les vices. Oui, messieurs, l'amour de l'étude est la condition *sine quâ non* du salut du prêtre ; l'amour de l'étude fait aimer la retraite : *Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet, in quo unius cellulæ clausus angustius, Deo, mihi et libris unice cacare possum*, disait Suarez aux cardinaux qui voulaient le retenir à Rome ; et, n'y eût-il que cela, ce serait déjà un préservatif immense contre le mal. Mais, de plus, l'amour de l'étude dégoûte du monde, du jeu, des conversations dangereuses ou frivoles, inspire des goûts sérieux, habitue à la réflexion, édifie les peuples et leur fait comprendre qu'on n'est pas prêtre pour son plaisir et son amusement, mais pour se vouer tout entier à son devoir. Aussi, messieurs, ai-je souvent fait cette observation, que le prêtre qui a un grand amour pour l'étude avec une piété médiocre se soutient bien plutôt que celui qui a une piété plus remarquable avec moins d'amour de l'étude.

J'arrive, messieurs, à mon quatrième chef de preuve, et je dis que nous devons étudier parce que, sans la persévérance dans l'étude, il est impossible d'avoir la science que requièrent notre état et nos fonctions.

En effet, le prêtre doit : 1° connaître assez le dogme pour l'exposer avec exactitude et précision ; autrement il se fait, sans le savoir, le prédicateur de l'erreur et du mensonge, il altère le dépôt de la

foi; et combien, messieurs, se débitent en chaire de propositions fausses, inexactes, qui égarent la croyance des fidèles? J'ai entendu dire à un bon prêtre: « Quand je ne trouve que trois ou quatre hérésies dans le discours de mon vicaire, je suis content. » N'est-ce pas là un grave désordre?

Il faut 2^o qu'il sache défendre la religion contre les erreurs du temps et donner dans l'occasion des solutions claires et péremptoires qui détruisent l'objection dans sa source et la discréditent dans l'esprit des auditeurs. Autrement la religion est déshonorée, elle subit l'humiliation d'une défaite et ses ennemis triomphent. On raconte de Voltaire que, lorsqu'il rencontrait des prêtres, il prenait un plaisir malin à les embarrasser par ses objections. Malheur au prêtre qui, faute d'étude, donne cette jouissance à nos ennemis!

Il faut 3^o qu'il sache exposer la morale avec cette sagesse de doctrine qui tient le milieu entre le rigorisme et le relâchement, qui discerne le conseil du précepte, la coutume de l'abus; autrement il fausse les consciences et demeure responsable de tous les péchés qui en sont la suite, des désordres qu'il autorise s'il est relâché, du découragement où il jette les âmes s'il est trop sévère; quelquefois même, si c'est en matière de justice, il est obligé à restituer lui-même; et cette exactitude en morale, messieurs, n'est pas chose si commune. témoin Massillon lui-même en plusieurs de ses discours et surtout dans le sermon sur le *Petit Nombre*

des élus, d'après lequel pas une seule sans doute de toutes les âmes pieuses qui étaient dans son auditoire ne pouvait espérer le salut.

Il faut 4° qu'il connaisse la pratique du saint tribunal, science d'application si difficile, pour combiner entre eux les principes et les appliquer à son pénitent, pour discerner le mortel du véniel, le péché d'habitude du péché de faiblesse, l'occasion prochaine de l'occasion éloignée, la contrition réelle de celle qui n'est qu'apparente, les cas où il faut parler et ceux où il faut se taire, enfin pour diriger dans les voies intérieures les âmes appelées à la vie parfaite; autrement se réalisera la parole du Seigneur : *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt*.

Il faut 5° qu'il sache la partie du droit canonique qui regarde les empêchements et dispenses du mariage, les irrégularités et les censures, les devoirs de la vie cléricale et l'administration des sacrements, la partie du droit civil qui règle dans le for de la conscience les devoirs de justice et les contrats, enfin la liturgie et tout ce qui est nécessaire pour l'administration de la maison de Dieu.

Or, messieurs, comment le prêtre saura-t-il toutes ces choses? Sera-ce par le bon sens seul? Mais le bon sens le plus perspicace ne devine pas les mystères, ni ce que Dieu a établi par une volonté libre, ni ce que les lois ecclésiastiques ont statué sur les empêchements, les dispenses, les censures, la liturgie et mille autres questions, ni

ce que la loi civile permet ou défend dans les contrats et le commerce ; le bon sens même ne découvre qu'à force de longues études les conséquences éloignées des premiers principes ; et, quand on voit les plus grands génies, un saint Thomas, un Suarez, consacrer de longues veilles à étudier ces conséquences et hésiter encore souvent embarrassés ; quand on entend un saint Augustin s'écrier : *Vellem audire doctiorem*, qui croira du premier coup d'œil et sans étude pouvoir deviner toute la morale ?

Mais si le bon sens seul ne suffit pas pour instruire le prêtre de tout ce qu'il doit savoir, peut-être les études faites autrefois au séminaire pourront suffire sans qu'il soit nécessaire d'étudier toute la vie : non, messieurs ; et en voici les preuves :

1° Ce qu'on a appris au séminaire est bientôt oublié si on n'en rafraîchit souvent la mémoire par des études assidues : *Nullus confessarius (Praxis, n° 18, ad finem)*, dit saint Liguori, *intermittere debet theologiæ moralis studium, quia ex tot rebus tam diversis et inter se disparibus quæ ad hanc scientiam pertinent multa quamvis lecta, temporis progressu, e mente decidunt.* « Si on ne persévère toute la vie dans l'étude, disait Benoît XIV à ses prêtres, lorsqu'il n'était encore qu'archevêque de Bologne, on finit, même après avoir été bon confesseur, par perdre la science du ministère, et on n'est plus qu'un confesseur de routine sans principes. » Et

voilà ce qui explique pourquoi l'Église autrefois obligeait à un examen les docteurs même des facultés de théologie avant de leur donner l'institution canonique d'un bénéfice à charge d'âmes ; ils avaient été des hommes doctes, puisqu'ils étaient docteurs, mais l'Église voulait s'assurer qu'ils n'avaient pas oublié la théologie faite d'étude.

2° Même en supposant qu'on n'oublie rien de ce qu'on a appris au séminaire, y a-t-on appris tout ce qu'on y devait apprendre ? Qui peut se dire : « Je n'y ai ni perdu ni négligemment employé aucun de mes moments ; j'ai donné tout mon temps à la théologie ; je n'y ai point étudié à la hâte seulement pour répondre en classe ou à un examen, mais j'ai mûri mes connaissances par une réflexion forte et patiente, je les ai liées et combinées ensemble de manière à pouvoir les appliquer sûrement ? » Et si l'on ne peut pas se rendre ce témoignage, reste l'obligation de réparer l'imperfection de nos études par des études nouvelles dans le ministère.

3° Même en supposant que nous avons appris au séminaire tout ce que nous devons y apprendre, combien de questions nécessaires ou utiles pour l'exercice du saint ministère ont échappé à l'attention du professeur ou n'ont pu entrer dans son cadre d'enseignement à raison du temps si court destiné aux études théologiques ? Puis, si dans toutes les sciences il faut des études spéciales pour passer de la théorie aux applications pratiques, combien plus en faut-il pour mettre les

principes de morale en pratique et les appliquer à une multitude de circonstances et de cas différents? Cela est si vrai, qu'il est passé comme en proverbe qu'au séminaire on ne fait qu'apprendre à étudier, et c'est en joignant l'exercice à l'étude qu'on apprend vraiment et pour la première fois la théologie.

4° Enfin, messieurs, sût-on tout ce qu'il faut rigoureusement savoir, il faudrait étudier encore pour apprendre davantage, parce que plus on sait, plus on peut faire de bien : par exemple, plus un prédicateur connaît à fond sa matière, la domine et la maîtrise, mieux il sait l'élever ou l'abaisser, l'étendre ou la resserrer selon les besoins des fidèles, en faire un lait pour les enfants, une nourriture solide pour l'homme fait, en prendre ce qui convient, en éloigner ce qui ne convient pas et l'approprier ainsi à son auditoire, comme ce négociant dont le vaste magasin a de quoi fournir à toutes les demandes ; tandis que le prédicateur pauvre de connaissances ne peut donner que le peu qu'il a, et ce peu n'est pas toujours ce qui convient. Plus un confesseur a de connaissances, mieux il décide les cas et dirige les consciences. Or négliger par paresse le moyen de faire le plus grand bien, c'est manquer au devoir qui nous est imposé de tendre à la perfection, c'est ne pas faire bon usage de ses talents, c'est pécher contre la charité envers le prochain dont on ne procure pas le bien spirituel, lorsqu'on le pourrait sans peine ; c'est même, selon

quelques théologiens, assumer sur soi la responsabilité des manquements ou des fautes qu'occasionnera l'absence de la science éminente qu'on eût pu acquérir, parce que, disent-ils, par sa négligence on pose sans raison suffisante une cause de laquelle on peut et l'on doit prévoir les effets fâcheux qui doivent en résulter.

5° A tant de preuves de la nécessité de l'étude, faut-il, messieurs, en ajouter une dernière? Je vous dirai que l'intérêt de votre propre bonheur vous invite à l'étude : l'étude est une source de plaisirs purs ; tous les jours elle orne notre esprit de connaissances utiles, et plus on connaît, plus on a plaisir à apprendre encore ; elle fait d'un désert et de la campagne la plus sauvage une terre d'Éden, un paradis terrestre. On n'a besoin de personne pour être heureux, on se suffit à soi-même dans sa solitude : les jours, les mois passent comme un doux songe dans la société de ces morts qui nous parlent par leurs écrits avec tant de raison et de sagesse, de ces morts dont saint Chrysostome dit avec sa philosophie si aimable qu'ils nous enseignent sans faste et nous reprennent sans hauteur. Mais, sans l'étude, quelle triste vie que celle du prêtre qui ne veut pas se perdre dans la fréquentation du monde ! quel ennui dans la solitude de son presbytère ! que les jours lui pèsent ! que les veillées d'hiver lui semblent longues ! Seul, abandonné à lui-même, souvent même au fond des campagnes n'ayant personne avec qui il puisse échan-

ger une conversation convenable à son état, rien ne le distrait, ne l'occupe, ne l'intéresse. Il est profondément malheureux parce qu'il n'aime pas l'étude.

De toutes ces considérations, messieurs, je crois être autorisé à conclure la nécessité de l'étude : fussiez-vous un Timothée instruit par saint Paul, j'aurais droit de vous dire comme au pieux évêque d'Éphèse : *Attende lectioni*. Fussiez-vous un autre Paul instruit au troisième ciel par Jésus-Christ même, un autre Paul, abîme de science divine, capable d'instruire les anges mêmes sur nos mystères, je vous dirais encore : Il faut étudier ; car saint Paul étudiait malgré ses immenses travaux, et de Rome il recommandait à son disciple de lui apporter ses livres et surtout ses papiers : *Veniens affer tecum et libros, maxime autem membranas*. Eussiez-vous toute la piété d'un ange, votre ministère n'en serait que plus dangereux si vous n'étudiez pas, dangereux pour les fidèles qui vous croiraient plus volontiers sur parole, dangereux pour vous qui, vous tranquillisant sur vos bonnes intentions et sur votre piété, n'en porteriez pas moins devant Dieu la responsabilité de vos décisions fausses.

DEUXIÈME QUESTION

Que faut-il étudier ?

Qu'il est triste de penser que pour certains prêtres il n'est pas d'autre étude que l'étude des journaux ! Et que résulte-t-il de là ? la dissipation de l'esprit et du cœur, une imagination qui se perd à

la poursuite de mille hypothèses, de mille combinaisons politiques fort peu importantes pour le bien public et dans le fait très dommageables pour le bien privé, un vide étrange de toute réflexion chrétienne, une âme toute mondaine, remplie des pensées de la terre, étrangère à la piété. Comment avec cela diriger les âmes ? Comment parler le langage de la plus haute perfection ? Comment en chaire être l'homme de Dieu animé de son esprit ? Hélas ! ce n'est encore là que le moindre mal. Comment avec cela ne pas perdre la science des matières ecclésiastiques ? De là tous les maux dont nous avons parlé. Ce n'est pas que je veuille interdire au prêtre la lecture des journaux ; ce que je blâme, c'est l'abus, c'est le temps trop long qu'on y donne : un quart d'heure par jour, n'est-ce pas plus que suffisant pour être au courant des faits autant qu'un prêtre doit l'être. Et encore ce quart d'heure doit-il se prendre sur le temps de la récréation : aussi ne fais-je entrer pour rien les journaux parmi les matières de nos études.

Je dis que la première matière de ces études doit être incontestablement la préparation des prônes ou des catéchismes dont nous sommes chargés. C'est là le devoir du moment, il doit passer en première ligne ; le remettre à un autre temps, ce serait s'exposer à parler sans préparation, c'est-à-dire à manquer de respect à la parole de Dieu et à priver les peuples d'une instruction convenable.

Le prône et le catéchisme préparés, nous devons

faire de l'Écriture sainte notre première étude. C'est là le livre sacerdotal par excellence, le manuel du prédicateur, du théologien, du directeur des âmes, la mine féconde où les saints Pères ont puisé ces riches trésors de doctrine que nous admirons dans leurs écrits. Saint Jérôme veut que le prêtre fasse sa lecture continuelle de ce livre divin : *Nunquam de manibus tuis lectio sacra deponatur ; tenenti codicem somnus obrepat et cadentem faciem pagina sancta suscipiat.* Et Fleury, dans son beau traité sur l'étude, veut qu'il se la rende si familière qu'il puisse continuer le verset commencé en sa présence, dire de quel livre il est tiré et à quel sujet il se rapporte ; et quand on l'apprendrait toute par cœur, ajoute-t-il, on ne ferait en cela rien que ne fissent les chrétiens de l'Église primitive.

Ce divin livre, messieurs, 1° ne doit point se lire comme un livre profane ; c'est une lettre que Dieu nous envoie et que l'Esprit-Saint a dictée pour nous aux écrivains sacrés, dit saint Grégoire ; il faut la lire dans un esprit de religion et de piété, comme si nous entendions Dieu lui-même qui nous parle, la lire en priant, en réfléchissant et y cherchant tout ce qui peut être utile à notre salut ou au salut de nos peuples.

2° Il faut s'attacher à en bien retenir soit la partie historique et les traits si touchants de vertu dont elle est pleine, soit la partie morale et les belles sentences dont nous pouvons enrichir nos instructions.

3° Il serait à désirer qu'on suivît pour cette lecture l'ordre selon lequel l'Écriture sainte est distribuée dans le Bréviaire, lisant en entier les livres qu'on ne lit qu'en partie dans l'office; par là on lirait l'Écriture sainte tout entière une fois chaque année. C'était la méthode de M. de la Motte, évêque d'Amiens.

4° Il faut lire peu de commentaires; les notes de Ménochius avec la traduction de Carrière suffisent à la plupart; il est seulement quelques parties sur lesquelles il est utile de lire des commentaires plus étendus, comme Berthier ou Bellarmin sur les Psaumes, le Père Lallemand sur l'Évangile, Mauduit et Picquigny sur les Épîtres de saint Paul (1).

Après l'Écriture sainte, il faut étudier une théologie élémentaire et s'astreindre à en voir chaque jour un certain nombre de pages, de manière à la repasser tout entière en un ou deux ans: c'était la pratique de Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, et par là il repassait chaque année toute sa théologie de Poitiers. La raison en est que, si on ne repasse pas continuellement sa théologie, pour ce qui regarde en particulier les empêchements et les dispenses, la justice et les contrats, on l'a bientôt oubliée, et dès lors on est exposé à tomber dans de graves erreurs non seulement sur les principes oubliés, mais sur ceux-là mêmes que l'on sait et qui dans l'application doivent se modifier par d'au-

1. M. Hamon indique ici les commentaires les plus en usage de son temps. D'autres très estimables ont paru depuis et se sont répandus dans le clergé. Il n'aurait certainement pas fait difficulté de les citer et de les conseiller, s'il les avait connus.

tres qu'on ne saurait plus : impossible de bien décider si on n'a pas à la fois tous les principes de la théologie présents à l'esprit et impossible de les y avoir présents si on ne les repasse continuellement.

Je sais que certains esprits superficiels font peu de cas de ce qu'ils appellent ce petit livre de théologie, qui n'est plus, disent-ils, à la hauteur du siècle et en harmonie avec nos connaissances. Il est vrai, messieurs, vous n'y trouvez pas discutées toutes les aberrations des esprits de notre siècle, parce que ce sont là des questions du ressort de la philosophie plutôt que de la théologie ; mais vous y trouvez les principes de la morale sur les actes humains et la conscience, sur les lois et les péchés, sur le Décalogue et la justice, sur l'habitude et l'occasion prochaine, sur les empêchements et les dispenses. Que de mariages nuls célébrés par les prêtres, parce que ceux-ci ne connaissent pas assez les empêchements ou la manière d'appliquer les dispenses, tout ce qui regarde les informations canoniques ou le mode d'exécution de la dispense ! Vous y trouvez solidement établie la divinité de la religion, l'autorité de l'Église avec nos dogmes fondamentaux de la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la Grâce, les Sacrements et la réfutation des hérésies contraires : ce qui a le double avantage de donner à notre foi un magnifique développement et de nous apprendre l'histoire ecclésiastique dont ces hérésies font la partie la plus importante. Vous y trouvez enfin les notions les plus prati-

ques du droit canonique et de la liturgie : et n'est-ce donc rien que tout cela ? n'est-ce pas là au contraire l'essentiel, que ne savent pas la plupart de ceux qui parlent tant d'apprendre autre chose ? C'est tout ce qui suffit à l'immense majorité des prêtres qui n'ont à traiter qu'avec le peuple des campagnes. Ajoutons-y cependant comme appendice essentiel : 1° l'étude du rituel et des statuts du diocèse, des rubriques du missel et du bréviaire. Ce sont là des lois qui obligent en conscience, lors même qu'elles ne sont pas sous peine de suspense. On se fait souvent illusion là-dessus : lorsqu'il y a censure *sententiæ ferendæ* et non *ipso facto*, c'est preuve qu'il y a péché mortel à faire la chose, et lorsqu'il n'y a aucune censure, la gravité de la matière, les lois communes de l'Église et l'enseignement général déterminent si la chose est commandée *sub gravi* ; il faut donc étudier ces choses, l'ignorance n'excuse pas en ces matières ; 2° la théologie ascétique qui donne les règles pour conduire les pécheurs à la justice et les justes à la perfection. On vient de réimprimer à Paris un ouvrage en deux volumes intitulé : *Theologia mystica*, qui contient tout ce qu'il faut savoir à ce sujet ; on y joindra utilement le *Directeur dans les voies du salut* par Pinamonti, le *Traité de la Perfection chrétienne* du P. Rodriguez, les *Fondements de la vie spirituelle* et les autres ouvrages du P. Surin (1).

1. La remarque que nous avons faite à la page précédente trouve évidemment une seconde application ici, et un peu plus loin encore.

Voilà pour la théologie.

A l'Écriture sainte et à la théologie j'ajoute les homélies de saint Jean Chrysostome et les sermons de saint Augustin : c'est assez de saints Pères pour le commun des prêtres ; puis l'histoire ecclésiastique, ou au moins les *Vies des Saints* ; enfin les bons auteurs de sermons, prônes et catéchismes, savoir : Bourdaloue et Massillon pour les sermons, Lambert ou Guillet pour les prônes, M. de Lantages, le Père Bougeant, Moitrier, Couturier pour les catéchismes, auxquels on peut joindre encore les Catéchismes de Constance et de Bourges, la *Science du catéchiste*, mais surtout, avant tout et pour tout, le *Catéchisme du Concile de Trente*.

Telles sont, messieurs, les études nécessaires à tout prêtre ; mais si ses loisirs et la portée de son esprit lui permettent d'ajouter à ce premier fonds de connaissances indispensables, il lui sera louable d'étudier, par exemple, le *Manuel des connaissances utiles* par Mgr de Belley, pour acquérir une foule de notions convenables à notre état ; de là il passera à l'étude de saint Thomas, de Suarez, au moins de Billuart et des cours complets de théologie et d'Écriture sainte, collection précieuse dont la lecture ne peut être que très profitable.

A ces études il entremêlera le droit canonique, les *Institutions* de Devoti, de Zallinger, le *Manuel* de M. Icard, puis les cérémonies et les rubriques qu'il étudiera dans Le Brun et Gavantus ; au moins devra-t-il relire une fois chaque année les *Cérémonies*

nies de la Messe, et je certifie d'avance qu'à chaque lecture il découvrira des fautes qui lui échappent dans la célébration de nos divins mystères. Je ne puis qu'approuver aussi un peu d'archéologie, pour apprendre à ne pas détériorer son église, à en apprécier le mérite et y faire des réparations et embellissements convenables. On pourrait même revenir avec fruit sur ses études premières, la grammaire, la géographie, les belles-lettres, l'histoire, l'astronomie, la botanique, l'histoire naturelle : tout cela est bon comme variété et délassement, pourvu que les études nécessaires n'en souffrent pas ; car ce ne sont que des accessoires qui doivent laisser intact le principal.

Et ici, messieurs, s'élève contre moi un grave préjugé : c'est l'erreur de ceux qui, sacrifiant à l'idole du jour, délaissent les études sacrées pour se jeter tout entiers dans les études profanes et la lecture de tout ce que vomit sur la société la presse quotidienne.

Messieurs, la religion n'est hostile à aucune connaissance ou production utile ; mais 1° elle désavoue et condamne toute lecture où la délicatesse des mœurs est blessée, quelle que soit d'ailleurs la vogue de l'ouvrage. Je sais des pays où des prêtres ont eu de graves reproches à se faire à ce sujet, lisant sans scrupules et les pièces de théâtre et les romans, et le *Juif errant* et les *Mystères de Paris*, et autres ouvrages semblables qui ne sont propres qu'à pervertir l'esprit, souiller le cœur et dégoûter de ce qui

est grave et sérieux. Ils veulent, disent-ils, savoir les lectures qu'ils doivent interdire ou permettre; mais ne peut-on pas s'en tenir au jugement de la *Bibliographie catholique* et autres revues estimables, ou du moins se borner à un coup d'œil rapide sur le livre et s'arrêter dès qu'on a reconnu qu'il est mauvais? Faut-il donc, pour dire qu'un breuvage est du poison, en vider la coupe jusqu'à la lie?

La religion défend 2^o cet engouement pour les sciences et les productions du jour qui va jusqu'à nous faire négliger la science de notre état. Saint Augustin, dans son livre I^{er} sur la Genèse, signalant cet abus, semble avoir parlé précisément pour notre époque: *Periculosius errant, dit-il, quidam infirmi fratres qui cum impiis de cœlestium corporum numeris vel de quibuslibet elementorum hujus mundi quæstionibus subtiliter et copiose disserere audiunt, evanescent*; ces impies qui dissertent avec esprit et éloquence sur toutes sortes de questions relatives aux éléments du monde, ce sont bien là nos géologues, nos idéologues, nos éclectiques, nos rationalistes, nos philosophes de toute espèce. Certains ecclésiastiques s'enthousiasment de leur science, ne trouvent rien de beau que cela, continue saint Augustin, et sacrifient tout à cet idole: *Eos sibi cum suspicio præponentes et magnos putantes, saluberrimæ pietatis libros cum fastidio repetunt, et quos dulciter haurire deberent, vix patienter attingunt, a segetis asperitate abhorrentes et spinarum floribus inhiantes*. Ce n'est pas, messieurs, que je con-

damne les études profanes : je sais qu'on peut employer les dépouilles d'Égypte à la décoration du tabernacle ; mais je dis qu'il ne faut s'y livrer qu'avec réserve sans jamais nuire aux études sacrées, et que c'est un désordre dans le prêtre de s'occuper d'histoire profane et d'ignorer l'histoire sainte, de lire des journaux ou des ouvrages littéraires et de ne pas lire la Bible, de s'appliquer aux sciences naturelles et de négliger le théologie. Toujours le principal doit passer avant l'accessoire.

Je ne vois plus debout, messieurs, qu'une difficulté contre le plan que je vous ai proposé : « Nous n'avons pas de livres, diront peut-être quelques-uns, et nous ne pouvons nous en procurer. »

A cela je répons que peu de livres sont nécessaires. Les saints docteurs, si on excepte Origène, saint Jérôme, saint Augustin dont les écrits supposent une vaste lecture, en avaient peu. C'est une erreur de penser qu'il est utile de tout lire et de tout savoir. L'esprit de l'homme est essentiellement borné ; on l'étouffe quand on veut trop le remplir, comme on éteint les lampes quand on y met trop d'huile, ou du moins on n'amasse que des connaissances superficielles qui ne laissent rien de solide. Vouloir tout savoir est le moyen de ne rien savoir. Employez à lire et à relire un petit nombre de livres excellents le temps que d'autres emploient à en lire un grand nombre, et vous profiterez davantage ; vous gagnerez en profondeur ce que vous perdrez en étendue ; vous aurez moins d'idées, mais

elles seront plus solides et mieux liées entre elles. On demandait un jour à un ancien directeur de séminaire : « Me conseillez-vous de lire tel livre? — Non, répondit-il. — Mais cependant c'est un bon livre. — Raison pour ne pas le lire. Ne lisez jamais les bons livres, ne lisez que les excellents. » En effet, messieurs, la vie de l'homme ne suffisant pas à lire tous les livres excellents, c'est employer moins bien son temps que de lire les livres simplement bons.

Il faut donc peu de livres, messieurs, et ce peu de livres vous devez et vous pouvez vous les procurer; vous le devez, car c'est un devoir de justice antérieur à tous les devoirs de charité de prendre les moyens de remplir les obligations de son état, par conséquent d'acheter les livres nécessaires, et l'absence d'une bibliothèque dans la maison d'un prêtre est une preuve authentique de son ignorance, de sa paresse, de son oubli de tout esprit ecclésiastique; vous le pouvez, car la dépense est modique; et même dans plusieurs diocèses, moyennant une souscription de cinq francs chaque année, les prêtres ont établi une bibliothèque cantonale à laquelle les prêtres en mourant lèguent leur bibliothèque particulière, et au bout d'un temps peu considérable ils ont une bibliothèque bien fournie, où chaque prêtre du canton vient puiser, sous la surveillance d'un prêtre bibliothécaire qui inscrit tous les livres emportés et veille à leur rentrée.

TROISIÈME QUESTION

Comment faut-il étudier?

Nous voici arrivés, messieurs, à la dernière question : comment faut-il étudier?

La première condition d'une étude sacerdotale, c'est la pureté d'intention. Il y en a qui étudient, dit saint Bernard, par désir de savoir, *ut sciant, et turpis curiositas est*; pour se distinguer, se faire une réputation, *ut sciantur, et turpis vanitas est*; pour obtenir un poste plus avantageux, *ut scientiam vendant, et turpis quæstus est*. Des prêtres doivent se proposer des vues plus hautes, et étudier pour sauver des âmes, *ut ædificent, et charitas est*, pour se sauver eux-mêmes, *ut ædificentur, et prudentia est*.

A la pureté d'intention nous devons joindre la piété, étudier en priant Dieu de nous éclairer, en le consultant et attendant la lumière de l'assistance de l'Esprit-Saint plutôt que de nos efforts ou de nos talents. Ainsi étudiait saint Augustin, adorant Jésus-Christ sous l'écorce des lettres et le priant de se montrer à lui : *Jesum quærens in libris*. Ainsi étudiait saint Thomas, *dicere solitus quidquid sciret se non tam studio et labore reperisse quam divinitus traditum accepisse*. Ainsi étudiait saint Bonaventure, qui disait avoir appris aux pieds du crucifix tout ce qu'il savait. Voilà nos modèles, messieurs, et il n'est pas digne de nous d'étudier d'une manière tout humaine et toute philosophique.

La part de la piété ainsi faite, nous devons

mettre de l'ordre dans nos études : 1° ordre dans les matières : ne pas voltiger d'un livre ou d'une question à un autre selon le caprice, mais poursuivre la matière commencée jusqu'à ce qu'on l'ait épuisée, en faisant toutefois passer chaque chose en son rang, la préparation des prônes et des catéchismes en première ligne, l'Écriture sainte et la théologie ensuite, puis les autres dans l'ordre indiqué ; 2° ordre pour le temps : ne pas prendre sur le sommeil, encore moins sur les exercices de piété, ni prolonger trop longtemps la même étude, par exemple pas plus de deux heures de suite : la continuité écrase l'esprit, la variété le délasse ; 3° ordre pour la méthode : bien définir, bien diviser, bien préciser l'état de la question par la force de chaque preuve et de chaque raison, suivre le fil et la génération des idées et coordonner ses connaissances de manière à en faire un ensemble.

Ce qu'on a ainsi étudié avec ordre, il faut l'écrire au moins sommairement : l'écriture force à préciser ses réflexions, conserve le fruit des recherches et de la méditation : *Lectionem sine stylo somnium puta*, disait le pape saint Damase ; il faut ensuite le repasser souvent : chaque fois qu'on le repasse, on le grave plus avant dans sa mémoire et on l'enrichit de nouveaux aperçus. « Il faudrait, dit Leibnitz, récapituler chaque soir toutes les études du jour, à la fin de la semaine toutes les études de chaque jour, à la fin du mois toutes les études de chaque semaine, et à chaque récapitulation insister sur ce

qui est plus digne de remarque. » C'était aussi l'avis du célèbre Bacon : *Repetitiones*, disait-il, *plerumque cum temporis jactura fiunt, attamen lucrum est temporis maximum*. Il est surtout, messieurs, une excellente manière de repasser ses matières ; ce serait d'en conférer avec un ou plusieurs confrères qui auraient fait les mêmes études. De la réunion des esprits il se forme un faisceau de lumière qui éclaire la question ; chacun apporte sa part de réflexions et profite des réflexions des autres ; c'est avantage pour tous. De là le prix inestimable des conférences ecclésiastiques dans les diocèses où elles sont établies ; mais, là où elles ne sont pas en vigueur, qui empêche deux ou trois confrères voisins de s'entendre, de concerter entre eux une matière d'étude et d'en conférer à certains jours fixes ?

Messieurs, aurai-je obtenu par cette conférence que vous étudiez tous ? Ce serait avoir assuré le succès de la retraite, votre salut et le salut de vos peuples. Malheur aux prêtres qui n'étudient pas ! heureux les prêtres qui étudient ! *Qui... docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti*. Amen.

SECOND SERMON

CARACTÈRES DU ZÈLE

Emulationem Dei habent, sed non secundum scientiam.

ROM., X, 2.

Vénérés et bien chers Confrères,

Ce n'est pas assez d'avoir du zèle, il faut encore que ce zèle soit selon la règle : car autant un prêtre dont le zèle est bien réglé peut être utile à l'Église, autant et plus le prêtre qui se laisse emporter à un zèle sans règle peut lui être funeste. Bien réglé, le zèle est un feu qui éclaire et qui chauffe ; mal réglé, c'est une torche qui embrase, un fléau qui détruit ; bien réglé, il est fécond en grandes œuvres ; mal réglé, il est stérile, dangereux, quelquefois même plus opposé au bien que l'indolence qui s'endort. Justement donc l'Apôtre se plaint d'un certain zèle, qui, n'étant pas selon la règle, gâte tout, déshonore la religion et fait périr les âmes tout en travaillant à les sauver : *Emulationem Dei habent, sed non secundum scientiam*. Malheur d'autant plus grand qu'on se fait plus facilement illusion à ce sujet. Comme on a du zèle, qu'on le sent bouillonner dans son cœur et que le mouvement extérieur en fait foi, on se félicite soi-même, on se

sait bon gré même de ses fautes que l'on prend pour autant de belles actions; et on ne pense point que les pas que l'on fait sont hors de la voie. Rien donc de plus important, chers confrères, que de régler le zèle, d'en diriger la marche, d'en poser les limites; et pour cela il nous suffira d'en méditer trois conditions: le vrai zèle doit être surnaturel, il doit être prudent, il doit être charitable. Tel sera le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER POINT.

Quand je dis, chers confrères, que le zèle doit être surnaturel, j'entends qu'il doit l'être dans ses motifs et dans ses moyens.

Dans ses motifs: toutes nos actions, vous le savez, chers confrères, doivent, sous peine d'être inutiles à la vie éternelle, avoir pour principe un motif surnaturel, une vue de foi: grandes ou petites, sacrées ou profanes, elles ne peuvent être des actions chrétiennes qu'à cette condition. Toujours donc une pensée de foi doit marcher en tête de tous nos actes tant intérieurs qu'extérieurs, de tous nos désirs et même de nos projets: *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis*; autrement nous agissons en païens plutôt qu'en chrétiens, et, pour le dire en passant, chers confrères, combien dans le cours de notre vie d'actions faites en païens, c'est-à-dire dont la foi n'a pas été le principe, dont Dieu n'a pas été la fin?

Mais si toutes les actions du chrétien doivent

être surnaturelles dans leurs motifs, combien plus les actions du prêtre ? combien plus encore les œuvres saintes du zèle sacerdotal ? Ce prêtre n'est plus l'homme du temps, c'est l'homme de l'éternité : *Non contemplantibus nobis quæ videntur* ; il doit être élevé au-dessus de la terre par ses intentions et ses vues comme par son caractère ; et c'est de ces hauteurs de la foi qu'il attire tout à lui : *Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*. Ce n'est plus du sang, de la chair ou de la raison, mais de Dieu seul que toutes ses actions doivent tirer leur motif : *Non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt* ; et c'est là ce qui le rend fort contre le monde : *Omne quod natum est ex Deo vincit mundum*.

Donc, chers confrères, quelles que soient les fonctions auxquelles nous applique le ministère ecclésiastique, toujours un motif de foi doit nous inspirer et nous faire agir. Si nous chantons les saints offices, il faut que ce soit le désir d'honorer Dieu et de porter les cœurs à l'aimer, qui nous ouvre la bouche ; si nous montons en chaire, nous devons nous oublier nous-mêmes, et, fermant les yeux à tous les jugements humains, ne voir que les intérêts de la gloire de Dieu que nous allons défendre, le salut des âmes dont nous poursuivons la conversion. Si nous entrons au saint tribunal, si nous visitons les malades, si nous écoutons ceux qui nous consultent, nous ne devons ni avoir d'yeux pour discerner la différence des visages, des sexes,

des conditions, ni faire attention au corps, sépulcre blanchi au dehors, infect au dedans ; nous ne devons apprécier et voir que ce qui est intérieur et confié à nos soins, l'âme, image de Dieu, temple du Saint-Esprit, toute baignée dans le sang de Jésus-Christ, et rachetée par sa mort ; l'âme à la beauté de laquelle les circonstances extérieures de la nature ou de la fortune ne peuvent ni rien ôter ni rien ajouter, et qui en conséquence ne doit nous apparaître que selon ce qu'elle est devant Dieu, c'est-à-dire selon la mesure de grâces et de vertus qui l'enrichissent. Enfin, quoi que nous fassions, quelque œuvre de zèle qui nous occupe, il faut toujours qu'au fond du cœur un sentiment de foi dise à Dieu : « Seigneur, c'est uniquement pour votre amour ; je ne veux que votre plus grande gloire. » Et ici, chers confrères, mettons la main sur la conscience : sont-ce toujours là les motifs qui animent notre zèle ?

Combien de zèle d'habitude et de routine. On remplit ses fonctions par coutume et par usage, bonnement, comme l'on dit, c'est-à-dire machinalement, passez-moi l'expression ; du reste aucune vue de foi ; on ne se donne pas la peine d'y penser, soit paresse d'esprit, soit irréflection, soit empressement et précipitation ; c'est la routine qui fait agir, et non pas la grâce.

Combien de zèle d'humeur et de goût naturel. On se porte avec ardeur aux œuvres qui entrent dans nos goûts, uniquement parce qu'elles nous plaisent ; et on laisse là toutes celles qui ne nous

reviennent pas, uniquement parce qu'elles nous déplaisent ; on cherche à se contenter soi-même et non à contenter Dieu ; et si les âmes se sauvent, il faut que ce soit par le moyen qui nous plaît.

Combien de zèle d'honneur humain, si je puis ainsi dire. On remplit les fonctions du sacerdoce, parce qu'il faut, dit-on, que chacun dans le monde fasse son état sous peine de se déshonorer, c'est-à-dire qu'on satisfait à l'extérieur du ministère ordinaire ; mais le vivifier, ce ministère, par une vue fréquente et réfléchie de Dieu, mais le relever par des motifs qui répondent à la grandeur et à l'excellence de nos fonctions, mais y porter un désir ardent de faire aimer Dieu et de sauver les âmes, en rechercher les moyens, en écarter les obstacles, voilà à quoi on ne pense même pas. On est bon prêtre au dehors, tout laïque et tout profane au dedans. « Il y a parmi les prêtres, disait M. de la Motte, beaucoup d'honnêtes gens qui s'acquittent de leur état, comme un honnête laïque de son métier ; mais qu'il en est peu, ajoutait ce saint évêque, qu'anime dans tout leur ministère l'esprit de foi, l'esprit vraiment apostolique et sacerdotal ! »

Combien de zèle d'amour-propre. On prêche, mais par vanité, désirant plus se faire admirer que faire aimer Dieu, craignant plus un échec pour sa réputation que la stérilité de sa parole pour le salut de ses auditeurs. On est assidu au saint tribunal, mais c'est pour jouir de l'estime de

ses pénitents et donner bonne opinion de soi en prouvant qu'on a la confiance. On entreprend de bonnes œuvres ; mais le motif véritable, quoiqu'on soit loin de se l'avouer à soi-même, n'est autre qu'une suggestion de l'amour-propre, qui dit au fond du cœur comme les enfants de Babel : « Faisons parler de nous, rendons notre nom célèbre : *Celebremus nomen nostrum* ; » et de là cet empressement à raconter en toute occasion tous ses travaux ou à faire de la paroisse un éloge qui retombe sur le pasteur.

Combien de zèle de jalousie. On ne peut voir sans dépit les pénitents passer de notre tribunal à celui d'un confrère ; la confiance que celui-ci obtient nous fatigue, son mérite nous importune ; on ne partage ce travail avec lui qu'à regret, comme avec un ennemi ou un rival, et il semble qu'on nous ôte tout ce qui se fait sans nous.

Combien de zèle d'avarice. On se porte avec joie là où il y a un vil métal à recueillir, avec négligence là où il n'y a à gagner que la gloire de Dieu et l'honneur de son culte.

Combien de zèle enfin que je n'ose pas qualifier devant un si vénérable auditoire. Dieu sait ce qu'il en est ; pour moi, quand je vois avec quelle inquiétude on désire, avec quel empressement on va entendre, combien de temps on retient les jeunes personnes que distinguent les grâces extérieures, la richesse et l'élégance des parures, tandis qu'on ne voit venir qu'avec peine les petits et les

pauvres en haillons, qu'on les fait attendre pendant de longues heures et qu'on tâche d'en finir avec eux le plus tôt possible, je ne puis m'empêcher de trembler ; et une réflexion se présente malgré moi à ma pensée : si le zèle du prêtre était surnaturel dans ses motifs, s'il ne s'y mêlait rien d'humain, l'âme de ce pauvre lui serait-elle moins précieuse que l'âme de ce riche ?

Toutefois, chers confrères, le zèle fût-il surnaturel dans ses motifs, ce ne serait pas assez : il faut encore qu'il le soit dans ses moyens ; et ceux-là se trompent étrangement qui croient que la conversion des âmes et le changement des mœurs se conduisent comme les affaires humaines par l'industrie naturelle, l'artifice des paroles et l'adresse des moyens ; qui, s'appuyant sur leur propre prudence, attendant tout d'eux seuls, s'imaginent que tout le ministère consiste à agir et à parler : aveugles de ne pas voir, disait saint François Xavier, que des moyens purement naturels ne sont pas en rapport avec une fin toute surnaturelle, telle que la sanctification des âmes ; que Dieu, qui tient les cœurs dans sa main et les incline où il lui plaît, peut seul y amortir le feu des passions et y allumer à la place le feu du saint amour, y déraciner les vices et y planter les vertus ; qu'en conséquence l'homme apostolique ne peut rien espérer de ses travaux qu'autant qu'il prie, et qu'à force de prières il fait intervenir l'action divine à son aide.

La prière seule peut lui donner la lumière qui

éclaire, le feu qui échauffe, la grâce qui touche, la vertu qui change. S'il ne puise dans la prière ce qu'il doit dire et conseiller, ce qu'il doit faire et comment il faut le faire, il parlera et agira d'une manière humaine, par conséquent stérile; et Jésus-Christ lui-même n'a rien dit ni rien fait qu'en empruntant à la lumière divine sa règle de conduite : *Verba quæ ego loquor, a meipso non loquor. — Sicut docuit me Pater, hæc loquor. — A meipso facio nihil. Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.*

A son exemple, le prêtre doit, premièrement, se remplir dans l'oraison d'une foi vive des vérités qu'il annonce, de cette onction intérieure qui les goûte, de cette force qui les fait aller au cœur; autrement il n'aura qu'une parole sans vie, où l'on pourra reconnaître l'esprit de l'homme, mais non pas l'esprit de Dieu; et, quelques mouvements extérieurs qu'il se donne, les peuples sentiront bien qu'il n'est pas touché au dedans, qu'il met les mouvements et les clameurs à la place du zèle et de la piété; et dès lors impossible qu'ils soient touchés eux-mêmes et que la parole porte fruit.

Il doit, secondement, par une prière fervente faire descendre la rosée du ciel sur ses travaux; autrement ce sera en vain qu'il plantera et arrosera, la grâce seule donne l'accroissement; ce sera en vain qu'il tentera de remuer les âmes et de les changer: c'est là le fait de Dieu seul, parce que seul il a les paroles de la vie éternelle, des paroles brûlantes comme le feu, dit l'Esprit-Saint; et tenter sans lui

une telle entreprise, c'est imiter l'insensé qui, ayant à soulever un fardeau immense dont la pesanteur requerrait plusieurs bras, négligerait d'implorer des mains secourables et se consumerait seul en vains et pénibles efforts. Voyez Moïse sur la montagne : les lances et les épées de ceux qui se battent dans la plaine sont impuissantes s'il cesse de tenir les mains élevées au ciel ; sa prière seule décide de la victoire. Voyez les apôtres travaillant à la conversion du monde ; la prière est leur arme première : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus*. Voyez le grand Xavier : il passe les nuits en prière pour attirer la grâce sur les travaux du jour.

Tel est dans toutes les œuvres de zèle le moyen indispensable de succès ; il faut prier, parler de la conversion des cœurs beaucoup plus à Dieu qu'aux hommes, selon la maxime du saint apôtre des Indes : *Sæpius de animarum salute cum Deo esse colloquendum quam cum ipsis peccatoribus*. Un quart d'heure de gémissements, poussés par un saint prêtre dans son oratoire ou sur les marches de l'autel, opère plus de prodiges dans l'ordre du salut que des journées entières de travaux et de fatigues ; c'est là que s'obtiennent pour les pécheurs des grâces de conversion, pour les tièdes des grâces de ferveur, pour les justes des grâces de perfection ; là enfin que se mesurent, d'après le degré de l'oraison, tous les succès du ministère.

Donc, chers confrères, le zèle doit être surnaturel

dans ses moyens comme dans ses motifs : voyons maintenant comme il doit être prudent, sujet de la deuxième partie

DEUXIÈME POINT.

Le zèle sans la prudence, chers confrères, est un des plus grands fléaux de l'Église; si on n'avait pas de zèle, l'oisive indolence laisserait chaque chose à sa place, et témoin passive du mal, au moins elle n'en serait pas l'agent. Mais, comme on a du zèle et que la prudence ne le dirige pas, on gâte les meilleures choses, on divise les esprits, on aigrit les cœurs, on aliène ceux qui n'étaient qu'indifférents, on rend furieux ceux qu'on pouvait encore adoucir ; et l'on donne au public des scènes fâcheuses où l'honneur du caractère est avili, le ministère déconsidéré, et les méchants triomphent d'avoir raison en censurant un prêtre : malheur plus grand aujourd'hui que jamais, aujourd'hui où le monde épie toutes nos démarches pour les juger, toutes nos imprudences pour les livrer dans ses feuilles publiques au mépris et à la haine de la France, de l'Europe, de l'univers entier, et confondre ensuite en masse le sacerdoce avec un de ses membres, la religion avec un de ses ministres. Vous avez bonne intention, je le veux, mon cher confrère; mais qu'on fait de mal avec de bonnes intentions quand on ne prend pas la prudence pour guide ! Et si vous me demandez, en quoi donc

consiste cette prudence, je vous répondrai qu'elle consiste premièrement à se faire aimer.

En vain on aurait toutes les vertus et tous les talents ; en vain on se livrerait aux travaux du zèle le plus actif, tout sera inutile si on ne sait pas se faire aimer, et les âmes se perdront. Dans la bouche d'un ministre qu'on n'aime pas, les exhortations sont sans grâce, la religion sans autorité, le glaive de la parole sans tranchant, la piété sans charmes, et on pense plus à censurer ce qu'il dit qu'à pratiquer ce qu'il enseigne. Si on ne sait pas se faire aimer, les préventions de la haine jetteront leurs noires couleurs sur tous les actes du prêtre, traduiront ses moindres fautes comme autant de crimes qui le rendent indigne de confiance, ou, si elles ne peuvent attaquer les actes, elles calomnieront les intentions. Si on ne sait pas se faire aimer, les peuples se feront un plaisir malin de contrarier les désirs du pasteur, de contredire ses vues, de gêner son ministère, de lui refuser les plus légitimes demandes ; et le motif seul de le mortifier sera souvent pour eux une raison suffisante de se livrer au désordre.

De là, chers confrères, tant d'excellents prêtres dans l'Église de Dieu qui sont de très mauvais pasteurs : leur conduite est irréprochable, leur vie exemplaire ; mais ils manquent du tact nécessaire pour se faire aimer, mais ils n'ont pas certaines manières propres à gagner le cœur et la confiance. mais ils n'évitent pas avec assez de précaution toute

parole, action ou démarche qui pourrait déplaire ; et dès lors non seulement ils ne feront jamais le bien, mais ils seront encore un obstacle à la conversion, parce que jamais les âmes ne se rendront à la voix d'un homme qu'elles n'aiment pas. Mettez au contraire à la place un pasteur qui sache se faire aimer. Il en sera tout autrement, et le bien se fera avec facilité, car un pasteur qui sait se faire aimer est tout puissant dans la paroisse ; on cède sans peine à la voix de l'amitié ; quand le cœur sent que c'est une main amie qui soigne sa plaie, il se laisse manier à volonté et souffre même, s'il le faut, la douleur de l'incision, parce qu'il se dit à lui-même

le médecin charitable qui le traite ne lui demanderait pas un sacrifice si pénible si ce n'était chose nécessaire à son bien. Chers confrères, rien ne résiste à l'empire de l'amour et de la confiance ; celui qui a su l'obtenir obtient des peuples ce qu'il veut ; tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit est pris en bonne part, et la crainte seule de l'affliger prévient les désordres, arrête les scandales.

Donc, chers confrères, il faut se faire aimer, non pas certes par de molles complaisances, de lâches flatteries : le vrai zèle ne connaît point ces ressources indignes de lui ; moins encore par un relâchement coupable des droits sacrés de l'Évangile ou de la discipline ecclésiastique : le vrai zèle ne sait point plaire aux dépens du devoir : il est ferme dans le fond, inébranlable dans les principes ; mais en même temps qu'il sait dire : « Il n'est pas permis.

non licet, » il est sage dans la forme, prudent dans la manière, et c'est ainsi qu'il se fait aimer. Il faut se faire aimer dans la chaire sacrée, en y faisant toujours entendre les tendres accents de la charité, les douces invitations d'un père, mais jamais les personnalités odieuses, même indirectes, jamais les paroles aigres, les reproches acerbes et les menaces foudroyantes de l'humeur mécontente, jamais les longueurs qui fatiguent, les redites qui ennuient et la trivialité qui rebute. Il faut se faire aimer au sainttribunal en accommodant ses paroles au caractère et à la condition du pénitent, en le plaignant encore plus qu'on ne le blâme, en se montrant mère par la tendresse du cœur en même temps qu'on est obligé de se montrer juge par la rigueur des principes et adoucissant ainsi à force de bonté tout ce que le devoir fait exiger de sévère. Il faut se faire aimer dans l'exercice des fonctions saintes par une ponctualité et une exactitude qui ne mettent jamais à l'épreuve la patience des fidèles, par un zèle pour les cérémonies et la pompe du culte, qui réjouisse leur piété et les rende innocemment fiers d'appartenir à une paroisse où tout est si bien réglé. Il faut se faire aimer dans tous les rapports privés par la bonté qui console, la charité qui soulage, par l'affabilité qui accueille les petits comme les grands, les pauvres comme les riches, par la condescendance qui se prête à tous les désirs, s'accommode à toutes les volontés en tout ce qui est permis. *Per omnia om-*

nibus placeo ; enfin par cet ensemble de conduite qui fait paraître la vertu si belle, que les hommes épris de ses charmes ne peuvent lui refuser leur estime et leur amour.

Tel est, chers confrères, le premier trait de la prudence ; le second, c'est d'étudier les hommes et la manière de les prendre : *Ubi non est scientia animæ*, dit l'Esprit-Saint, *non est bonum*. Chaque homme, pour ainsi dire, a son caractère particulier, et il est une manière spéciale de le gagner, de l'attirer à la vertu, de le faire entrer par choix et amour dans le sentier étroit de l'Évangile. Heureux qui saisit ce secret ! Il est peu de pécheurs qu'il ne puisse ramener, car jusque dans les âmes les plus perverses il y a un bon côté par lequel on peut s'emparer de la place, un fond d'équité et de droiture dont on peut tirer parti, quelques légères étincelles de vertu qu'on peut ranimer par le souffle d'une parole douce et intelligente, ou au moins un faible par lequel on peut s'insinuer dans leur confiance ; comme au contraire si on n'étudie pas les hommes et qu'on les prenne à contresens, on les éloigne du devoir en voulant les y rappeler ; un seul mot qui choque perd tout ; un contretemps, un léger défaut d'égards fait tout manquer ; heureux encore quand la parole imprudente qui les exaspère ne les enfonce pas pour toujours dans l'abîme, par un point d'honneur affreux qui leur fait envisager la persévérance dans le mal comme une vengeance nécessaire et légitime de

l'injure reçue. De là, chers confrères, l'importance souveraine de varier sa voix et ses procédés selon le caractère et la disposition des personnes. Sont-ce des âmes fières ? il ne faut pas les choquer, mais les gagner par égards et ménagements ; des âmes timides ? il faut les rassurer et leur inspirer confiance ; des faibles ? il faut les encourager ; des anciens ? il faut les exhorter comme on prie un père ; des égaux ? il faut les traiter comme des frères ; des inférieurs ? il faut leur montrer une bonté paternelle et se faire petit avec les petits, simple avec les simples ; un cœur qui n'a failli que par occasion ? il ne faut pas le traiter comme un cœur foncièrement vicieux ; un caractère vif et violent ? les mêmes avis et les mêmes manières qu'à un caractère lent et pacifique ne lui conviennent pas. Enfin avec les uns il faut la simplicité de la colombe, avec les autres la prudence du serpent ; et qui dira les ménagements extrêmes qu'il faut garder en certaines occasions, les formes délicates que doit revêtir le zèle pour se faire tout à tous et les gagner tous à Jésus-Christ ? car tous ont besoin d'être ménagés comme des vases fragiles que le moindre choc peut briser. Saint Vincent de Paul chercha pendant trois jours, dans la lumière de l'oraison, la manière de donner un avis à un de ses frères, tant cet homme éminemment prudent estimait important d'étudier les hommes et la manière de les prendre.

Encore cette connaissance ne suffit-elle pas seule : il faut y joindre l'étude des circonstances,

savoir choisir le moment favorable, le préparer, l'attendre quoiqu'il tarde, le saisir à propos dès qu'il se présente, troisième trait de la prudence : *Magna est sapientia non esse præcipitem in agendis*, dit l'*Imitation*.

La nature est précipitée, elle a toujours hâte d'agir et de parler avant de réfléchir : attendre, l'importune ; souffrir un mal ou différer un bien pour ne rien gâter par un empressement inconsidéré, l'impatiente ; malheur à qui l'écoute ! Il se brisera contre les obstacles, dit l'Esprit-Saint : *Qui festinus est pedibus, offendet*. Quand on veut aller trop vite dans le bien, précipiter toutes les réformes, tenter toute amélioration qu'on trouve sur son passage, ou que l'imagination présente, sans égard pour les hommes et les choses les plus dignes d'être maniés avec délicatesse, sans choix des moments et des circonstances favorables, on détruit sans édifier, on arrache sans planter, ce qui était mal devient pire et ce qui était bien disparaît. Rien de sage n'est possible sous l'empire de la précipitation qui se jette inconsidérément à l'œuvre ou de l'impétuosité qui tient plus de la passion que de la raison. Jésus-Christ n'a pas renversé brusquement la synagogue, exterminé d'un souffle les Hérode et les Tibère, mis à nu les hypocrites artifices de ses ennemis ; il n'a pas même tout dit dès les premiers jours à ses apôtres et a couvert d'un voile de discrétion les vérités qu'ils ne pouvaient encore porter ; il ne les a pas tout à

coup obligés aux jeûnes austères que pratiquaient déjà les disciples de Jean ; il les y prépare peu à peu, les y amène par degrés et ce n'est qu'après sa résurrection qu'il les y soumet.

Sa grâce suit la même marche dans son action sur les âmes : elle frappe à la porte du cœur ; on lui ferme l'entrée ; elle frappe encore ; elle attend, elle épie le moment favorable, revêt diverses formes pour manier nos âmes avec autant de douceur que de force et approprier ses divines opérations à notre caractère, nos goûts et nos penchans.

Ainsi agit le zèle prudent : il ne brusque ni ne précipite rien, il se tait jusqu'à temps opportun, dit l'Esprit-Saint, bien différent de l'imprudent qui ne sait pas observer les temps : *Homo sapiens tacebit usque ad tempus ; imprudens non servabit tempus*. Il prie, il réfléchit, il consulte ceux qu'il estime plus instruits et ajoute ainsi la sagesse des autres à sa propre sagesse ; il prend conseil des anciens, car les jeunes gens doivent savoir que l'expérience est une science. J'entends l'expérience qui résulte de l'application fréquente des principes bien connus et bien médités ; autrement il y a routine, mais non pas expérience, et l'ancien qui exercerait sans connaître et appliquer les principes ne peut pas plus être dit homme d'expérience que le médecin ignorant pour avoir tué beaucoup de malades.

En même temps que le zèle prudent s'éclaire par le conseil, il étudie et ménage les circonstances

favorables au succès, il les attend en paix et sans impatience, il sonde la disposition des esprits, pèse les moyens, les met en rapport avec la fin, calcule les chances, prépare tout dans le secret et n'en vient au fait qu'à coup sûr ; ou, s'il trouve sur son passage des obstacles trop délicats, il aime mieux laisser pour un temps la bonne œuvre que de les heurter de front avec indiscretion et témérité, que de déshonorer son ministère en le commettant et de reculer après un pas imprudent.

Enfin, toujours souple et flexible selon les besoins des temps et des lieux, il sait accélérer ou ralentir sa marche selon que la Providence, sur laquelle il n'a garde d'empiéter, lui ouvre ou lui ferme les issues. Il a appris des sages que le temps et la patience résolvent les plus graves difficultés, qu'il y a souvent profit à laisser aller quelque chose moins bien pour que la paix et l'union aillent mieux, que tout ce qui paraît bon n'est pas toujours convenable, que tout ce qui est permis n'est pas toujours expédient, qu'une mesure sage dans un lieu est mauvaise dans un autre, et que ce que les saints ont pu faire ou dire dans un temps ne convient plus dans un autre. Fort de ces principes, il ne se laisse point séduire par tout ce qui a l'apparence du bien, moins encore par l'esprit d'innovation, enfant de l'amour-propre, lequel se croyant volontiers plus habile que tout ce qui l'a précédé, aime à se faire créateur et semble réduire le grand art de gouverner à celui d'innover. Il respecte ce qui est, le mal excepté ; il

en tire tout le bien possible et ne procède qu'avec mesure dans la voie du progrès, le tout en suivant toujours les indications de la charité : car il sait que le vrai zèle est éminemment charitable, troisième caractère qu'il nous reste à développer en peu de mots.

TROISIÈME POINT.

Dire, chers confrères, que le zèle doit être charitable, c'est dire qu'il doit être lui-même : car qu'est-ce que le zèle sinon la charité en action ? On voit ceux qu'on aime près de périr ; à cette vue les entrailles de la charité s'émeuvent, le cœur fait voler au secours et sauver ses frères : voilà le zèle. Par conséquent, pour dire jusqu'où et en quel sens il doit être charitable, il suffit d'exposer les caractères de la charité elle-même.

De là je conclus que le vrai zèle est désintéressé : *Charitas non quærit quæ sua sunt*. Il n'estime point les postes d'après le revenu qu'on en tire, mais d'après le bien qu'on y peut faire ; il ne demande point aux peuples leur argent, mais leurs âmes, et pourvu qu'il convertisse, il est toujours assez riche ; les âmes sont tout son trésor, et pour les gagner, volontiers il acceptera la pauvreté, le dénuement, les privations : *Da mihi animas, cætera tolle tibi*.

Je conclus qu'il est à l'épreuve de toutes les tribulations, et que rien au monde ne peut le décourager ni l'abattre : *Charitas omnia suffert, omnia sustinet*. Persécutions et contradictions, ingra-

litude et indocilité des peuples, calomnies, soupçons, interprétations malignes ou fades plaisanteries, il souffre tout sans se plaindre, parce qu'il sait que Notre-Seigneur a été traité de même et qu'il a dit : *Non est discipulus super magistrum ;... si me persecuti sunt, et vos persequentur ;* que les apôtres ont été traités de même, et qu'ils ont dit : *In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur ; aporiamur, sed non destituimur ;* qu'enfin le caractère des œuvres de Dieu est d'être traversées par les contradictions et marquées au sceau de la croix qui a vaincu le monde.

Je conclus qu'au milieu de ces épreuves il trouve sa consolation à répandre la vérité de l'Évangile : *Congaudet autem veritati.* Il instruit avec exactitude, exhorte avec chaleur, presse avec tendresse, à temps et à contretemps, en public et en particulier, recherche et saisit tous les moyens de faire le bien, de ramener les pécheurs, de réchauffer les tièdes, de soutenir les justes et de faire fleurir la piété dans sa paroisse.

Je conclus que, si un prompt succès ne couronne pas ses efforts, il ne désespère point de son peuple et aime à en penser bien, attendant en patience qu'il plaise au ciel de bénir ses travaux : *Charitas patiens est,.... non cogitat malum,.... omnia credit, omnia sperat.* Il est pénible sans doute, chers confrères, de semer sans recueillir, de travailler sans voir aucun fruit de ses travaux, et il est non seulement permis, mais louable d'en verser des larmes de dou-

leur au pied de l'autel : le mal est d'en venir jusqu'au découragement qui fait tomber les bras, jusqu'à la désolation qui cesse le travail et semble livrer les pécheurs à leur sens réprouvé. Dieu, mes frères, nous demande d'avoir du zèle, mais non de réussir : *Curam exigeris, non curationem* ; et notre récompense ne sera pas moindre parce que nos travaux auront été stériles ; elle sera même plus grande et plus assurée : plus grande, parce qu'un travail ingrat et sans succès coûte plus à la nature qu'un travail heureux dont on perçoit sur-le-champ les consolations et les fruits ; plus assurée, parce qu'il y a moins à craindre que l'amour-propre ne la diminue ou ne l'enlève tout entière. Notre devoir, c'est de planter, d'arroser et de redoubler le travail à mesure qu'il se rencontre plus d'épines ; l'accroissement est l'affaire de Dieu, et désespérer de ses miséricordes pour un seul de ses enfants, c'est outrager sa bonté paternelle, c'est oublier soi-même qu'on est père, car l'amour espère toujours et essaye les remèdes jusqu'à la fin : une mère n'abandonne point son enfant, tant qu'il respire, fût-il même désespéré. Nous nous désolons, chers confrères, et de grâce jetons les yeux sur Jésus-Christ : Qu'a-t-il fait pendant tout son ministère ? Douze apôtres, quelques disciples, voilà le résultat de ses travaux ; et encore ces apôtres, ces disciples sont-ils si imparfaits qu'ils l'abandonnent dans le péril, les uns le trahissent, les autres le renient, et après sa mort tous perdent la foi et l'espérance :

Sperabamus. Quoi! chers confrères. Notre-Seigneur, avec le pouvoir des miracles, avec sa sainteté infinie, ses prédications et ses courses apostoliques, a si peu réussi dans son ministère, et nous nous offensoons de ne pas réussir dans le nôtre; et qui sommes-nous donc pour prétendre mieux faire que le Fils de Dieu? Oh! qu'il est déraisonnable ce découragement, misérable dépit de l'amour-propre, qui s'afflige de ne pas voir ses peines payées comptant par un succès qui l'honorerait; et que j'aime bien mieux le saint prêtre qui se dit dans un profond sentiment d'humilité: « Si je ne réussis pas dans mon ministère, n'est-ce point à moi la faute? N'est-ce point que je n'ai pas été assez saint, que je n'ai ni assez édifié ni assez prié? S'il y avait eu en ma place un Xavier, un François de Sales, un Vincent de Paul, quel bien ils auraient fait et que de pécheurs ils auraient convertis? Il faut donc que, cessant de me plaindre de mon peuple, je m'en prenne à moi seul, que je prie davantage et que je me sanctifie. »

Enfin, chers confrères, je conclus, et c'est par là que je termine, que le zèle doit être doux et miséricordieux: *Charitas benigna est, ... non agit perperam, ... non inflatur, ... non irritatur.* La morale évangélique est en soi rude et austère, et le cœur humain a naturellement peu de goût pour elle: si des manières douces et affables, des paroles bonnes et cordiales la présentent aux peuples, peut-être qu'à la faveur de cette parure, qui sera comme le correctif de sa rigueur, et dissimulera son austère

visage. ils se décideront à lui faire accueil ; mais si la rudesse et l'humeur se font ses introducteurs, elle peut bien s'attendre à être mal venue et repoussée sans égards. Jugeons-en par nous-mêmes, chers confrères : si nous étions à la place des pécheurs, ignorants, vicieux, prévenus comme eux contre le sacerdoce, que de bonté et de charité, que de prévenances et d'égards, n'exigerions-nous pas du prêtre pour lui donner notre confiance et lui ouvrir notre cœur ! « J'ai eu le bonheur, disait saint Vincent de Paul, de convertir bien des hérétiques ; mais je n'en ai gagné aucun par la force des raisons ; la douceur seule a tout fait. Trois fois seulement dans ma vie, ajoutait ce saint prêtre, j'ai pris pour réprimander un ton qui n'était pas assez doux, et je m'en suis toujours repentí. »

C'est qu'ici, chers confrères, la règle est générale et ne souffre point d'exception : tout par douceur, rien par force ou rudesse ; plus même on est pécheur et obstiné dans le mal, plus on a besoin d'être traité avec douceur, par la raison que plus une plaie est profonde et dangereuse, plus doit être douce et délicate la main qui la touche ; plus la fièvre est maligne, plus il est dû de pitié et de ménagement au malade. Les bons sauraient peut-être pardonner une indifférence ou une dureté, et encore ne faut-il pas s'y fier ; mais les pécheurs, si vous ne leur rendez par la douceur de vos manières la piété et le sacerdoce aimables, vous les éloignez à jamais peut-être de la religion et

mettez à leur retour une barrière infranchissable : car comment imploreraient-ils le ministère d'un homme dont ils appréhendent la rigueur, ou dont ils se figurent l'approche sous des dehors désagréables ? Je ne dis pas que par la douceur vous les convertirez toujours ; mais au moins vous aurez diminué, sinon détruit tout à fait, leurs préventions contre la religion et ses ministres ; et si vous ne les faites pas encore entrer dans le bercail, vous les en aurez rapprochés ; au moins si quelque jour la grâce réveille en eux aux portes de l'éternité une pensée de conversion, peut-être le souvenir de votre angélique douceur les décidera à accepter ou implorer votre ministère ; que si même alors ils ne se convertissent pas, au moins ils seront seuls dans leur tort : *Tu autem animam tuam liberasti*. Au moins vous leur aurez ôté une occasion de blasphémer le sacerdoce et les aurez forcés de rendre hommage à la charité de ses ministres ; au moins vous en aurez fait peut-être des soutiens et des défenseurs des intérêts temporels de votre église ou de l'honneur de votre ministère, des coopérateurs généreux pour vos bonnes œuvres, à l'exemple de saint Jean-Baptiste qui faisait faire beaucoup de bien à Hérode lui-même : *Audito eo, Herodes multa faciebat* ; et quand même vous n'obtiendriez pas cet avantage, toujours est-il certain qu'ils feront moins de mal que si vous les eussiez aigris par la dureté de vos procédés.

Après tout, mes frères, pourquoi nous fâcher

contre ces pauvres pécheurs ? Ne sont-ils pas plus dignes d'être plaints que d'être blâmés ? Hélas ! si nous avons été laissés comme eux dans l'ignorance de la religion, comme eux exposés à la corruption du monde et livrés sans le frein des doctrines à la vivacité des passions, ne serions-nous pas peut-être pires qu'ils ne sont ; et, s'ils avaient été comme nous favorisés de toutes les grâces du ciel, ne vaudraient-ils pas mieux que nous ? et qui sait encore ce qu'ils deviendront dans la suite ? Qui nous a dit qu'ils ne seront pas un jour des saints et nous peut-être des réprouvés ? Oh ! quelle est donc déraisonnable, cette dureté envers les pécheurs !

C'était là le grand sujet des gémissements de saint François de Sales : « Hélas ! disait-il, il n'y a presque que Dieu et moi à aimer ces pauvres pécheurs ; on les traite durement parce qu'ils sont pécheurs, comme s'ils n'étaient pas par cela même plus dignes de tendresse et de compassion. On me reproche, ajoutait-il, de recevoir avec amour, d'embrasser avec larmes les apostats et les hommes perdus de mœurs, comme si je pouvais oublier que ce sont mes brebis et refuser mes larmes à ceux auxquels Notre-Seigneur a donné tout son sang : et à qui donc ferais-je miséricorde, sinon aux pécheurs ? Non, je n'ai point le cœur assez dur pour traiter avec rigueur mes enfants et mes chères entrailles. » Aussi, chers confrères, lisons-nous, dans la vie de cet homme de Dieu, que les pécheurs les plus abandonnés étaient toujours les

mieux venus auprès de lui; il les accueillait avec une bénignité de visage, une douceur de paroles, une affabilité de manières qui lui gagnait leur confiance et les faisait se presser autour de lui sans que jamais il s'en sentît importuné, par cette raison, que vous me permettrez de redire dans toute la simplicité de son langage, c'est que jamais une poule ne se fâche quand ses poussins se jettent tous à la fois sous ses ailes; elle étend au contraire le plus qu'elle peut ses ailes maternelles pour les couvrir tous.

Tels sont, chers confrères, les caractères du zèle vraiment utile: la foi l'anime, la prudence le dirige, la charité le soutient. Paissez dans ces dispositions saintes le troupeau qui vous a été confié, et, après avoir vu le zèle dans ses motifs et ses règles, vous aurez la consolation de le voir dans ses effets. Le monde est bien ignorant, vous en serez la lumière; bien corrompu, vous en serez le sel qui le purifiera; bien malade, vous en serez les médecins, comme celui dont il est écrit: *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. Perdus dans un océan de vices, vous n'aurez pas été en vain établis pêcheurs d'hommes, et au dernier jour vous viendrez, suivis des peuples convertis par votre zèle, recevoir de la main du Prince des pasteurs la couronne immortelle de gloire. *Amen*.

EXAMEN DU TROISIÈME JOUR.

Nécessité du zèle.

Ai-je du zèle pour la gloire de Dieu et la dilatation de son règne? Ne puis-je voir ou apprendre que Dieu est offensé, qu'il n'est pas aimé, sans en ressentir une douleur profonde? Le malheur de mes frères qui se damnent me pénètre-t-il de douleur? Le salut de mes paroissiens, est-ce la pensée prédominante de mon esprit, le tourment de mon cœur? Mon zèle est-il actif et laborieux? Ne crains-je pas les fêtes où il y a trop à confesser? Ne négligé-je pas bien des occasions d'accroître la piété dans la paroisse? Toute ma vie se consume-t-elle pour le plus grand bien de ma paroisse? Vais-je chercher les pécheurs qui ne viennent pas à l'église, et essayé-je de les gagner à force de bonté? Suis-je prompt à voler auprès des malades et n'en laissé-je pas mourir sans sacrements? Visité-je les infirmes et les pauvres? Ai-je soin des enfants, de les confesser souvent avec piété et zèle, et m'étudié-je à les former à la vertu? Soigné-je autant les pauvres que les riches?

L'étude.

Ai-je été bien convaincu de la nécessité de l'étude pour un prêtre? N'ai-je pas cru que le bon sens lui suffit? Ai-je chaque jour un temps déterminé pour l'étude ou n'ai-je pas perdu mes journées en visites, repas, jeux, conversations vaines, oisi-

veté et apathie ? Ai-je une bibliothèque composée de livres propres à mon état ; ou, s'il s'y trouve quelque écrit français sur le sixième précepte ou contre la religion, ai-je pris mes précautions pour que ce livre ne passe point à mes héritiers ? Étudié-je chaque jour l'Écriture sainte ? A quel livre en suis-je ? Connais-je seulement le nombre des Livres qu'elle renferme et le sujet de chaque Livre, l'histoire du peuple de Dieu et les traits de vertu qu'elle offre pour instruire et exhorter ? Étudié-je le dogme pour l'exposer exactement aux fidèles, ou le défendre si on l'attaquait en ma présence ? Étudié-je assez la morale pour ne pas m'exposer à des inexactitudes en chaire ou au tribunal, qui en matière de justice m'obligeraient à restituer ? Repassé-je assez souvent la question des empêchements et dispenses pour ne pas faire de mariages nuls ; les statuts et les lois disciplinaires du diocèse pour ne pas encourir des censures et des irrégularités sans le savoir ?

Les caractères du zèle.

Mon zèle a-t-il été surnaturel ? Des motifs de foi m'ont-ils toujours animé dans la prédication, la confession, le chant, mes fonctions diverses ? N'ai-je pas fait ces saintes choses par habitude et par routine, par humeur et goût naturel, par honneur humain pour échapper au blâme, par vanité pour me faire estimer, par avarice pour gagner quelques pièces d'argent ? Ai-je mis ma confiance dans la

prière comme mon principal moyen de succès ? Mon zèle a-t-il été prudent ? Ai-je évité tout ce qui blesse et aliène les cœurs ? et ai-je usé des moyens que m'offre la religion pour gagner la confiance et l'amour de mon peuple ? Me suis-je appliqué à étudier les hommes et la manière de les prendre, à préparer, attendre et saisir les moments favorables ? Mon zèle a-t-il été charitable, doux, patient, à l'épreuve des contradictions, sans jamais désespérer de la conversion de personne ?

QUATRIÈME JOUR

MÉDITATION

SUR

LA DÉVOTION A MARIE

[Nous méditerons demain sur la dévotion à l'égard de la très sainte Vierge, et nous considérerons les motifs qui nous font un devoir : 1^o de l'aimer ; 2^o de la faire aimer.]

Adorons les sentiments de l'auguste Trinité envers la sainte Vierge : le Père la chérit comme sa fille, le Fils comme sa mère, le Saint-Esprit comme son épouse, et ils entendent que tous les anges et tous les saints se prosternent devant ses grandeurs et entourent son trône de leurs profonds hommages. Adorons en même temps le Cœur de Jésus comme la vive source et le divin exemplaire de la dévotion à Marie : c'est au fond de ce Cœur un respect, une estime, une tendresse, un amour qui ne se peuvent dire, et surtout un désir incroyable de voir sa divine mère honorée et aimée par

toute créature. Unissons-nous à ces sentiments si pieux du Cœur de Jésus, et conjurons-le de nous remplir d'une solide, tendre et constante dévotion pour Marie. Oh ! fasse le ciel que nous puissions dans cette oraison l'amour de cette bonne Mère, que nous l'aimions comme l'ont aimée les saints prêtres, les Dominique, les Bernard, les François de Sales, comme l'aiment les anges dans le ciel et que nous prenions à tâche de la faire aimer par tous les cœurs ! Commençons tout de suite par épancher en sa présence notre pauvre cœur, et offrons-lui tous les sentiments de l'amour, de l'admiration, de la louange, du dévouement.

I. Le cœur du prêtre doit tendrement aimer Marie. J'en appelle à vous, Trinité sainte : un prêtre peut-il, sans vous offenser, être froid et indifférent pour votre fille chérie, ô Père saint ; pour votre mère, ô Verbe incarné ; pour votre épouse, ô Esprit divin ? Et est-il un moyen plus sûr de vous plaire, de mériter vos faveurs, de vous prouver son amour, que d'aimer une personne qui vous est si chère ? J'en appelle à vous, Cœur de Jésus : n'est-ce pas le plus doux charme de votre piété filiale de voir Marie aimée par vos prêtres ? L'honorer, n'est-ce pas vous honorer vous-même, puisque vous êtes le principe de ses grandeurs ? L'aimer, n'est-ce pas obéir à vos ordres, puisque sur la croix vous l'avez constituée notre mère ; obéir à vos exemples, puisque le premier vous l'avez tant aimée et respectée ? Est-il possible d'ailleurs d'aimer le Fils sans aimer la

Mère, et l'amour de l'un ne doit-il pas faire naître dans le cœur l'amour de l'autre, comme deux flammes qui s'alimentent l'une par l'autre, se ravivent ou s'éteignent dans la même proportion ? J'en appelle à vous, sainte Église, qui par tant de pieux sanctuaires consacrés à la mère de Dieu, tant de fêtes, tant de prières, tant de congrégations en son honneur, tant d'indulgences, pressez si vivement les cœurs d'aimer Marie. Ah ! tous les saints prêtres vous ont compris, tous ils ont fait haute et constante profession de dévouement à la Mère de Dieu.

« Qu'on m'arrache le cœur, disait l'un d'eux, si je n'aime pas Marie, car je ne suis pas digne d'avoir un cœur si je ne l'emploie pas à aimer une mère si parfaite et si bonne. » Et nous connaissons tous les paroles embrasées, les élans d'amour avec lesquels parlent de Marie les Augustin et les Chrysostome, les Anselme et les Bernard, les Bonaventure et les François de Sales, tous les prêtres enfin vraiment animés de l'esprit de Dieu. Or où serait en nous l'esprit ecclésiastique, si la conduite de l'Église et les exemples des saints ne déterminaient nos cœurs à s'attacher tout entiers à Marie ?

Nous avons du reste pour le faire les raisons les plus fortes : car d'un côté rien à espérer que par Marie ; elle est la trésorière des grâces, la dispensatrice des dons célestes ; tout nous vient par elle et uniquement par elle : « Dieu l'a ainsi réglé, dit saint Bernard : *Sic est voluntas ejus qui totum nos voluit habere per Mariam ;* » et d'un autre côté, il nous est

permis de tout espérer par elle : elle est une mère tendre qui a toujours les bras et le cœur ouverts pour nous recevoir, toujours les mains pleines de grâces pour les répandre ; elle est la bonté même, et sa bonté peut tout ce qu'elle veut : car Dieu ne peut rien lui refuser. Si bonne pour tous les chrétiens, elle est bien meilleure encore pour tous les prêtres, car elle chérit en eux les représentants et les ministres de Jésus-Christ son Fils, chargés d'en propager le règne et l'amour dans tous les cœurs, d'en dispenser le sang et les mérites, d'en faire aimer le nom adorable et le Cœur sacré. Oh ! si nous concevions combien nous sommes aimés dans le cœur de Marie, nous ne respirerions plus que l'amour de celle qui nous aime tant ; et par là nous assurerions notre salut et celui de nos peuples : notre salut, puisque la sainte Vierge ne peut abandonner ceux qui l'aiment et que ceux qu'elle protège ne peuvent périr, ce qui a fait dire aux saints que la dévotion à Marie est une des marques les plus certaines de prédestination ; le salut de nos peuples, puisque l'expérience fait foi que le ministère des prêtres solidement dévots à Marie est béni de Dieu, fécond en fruits de grâce, tandis qu'on voit stériles les travaux des prêtres peu dévots à cette auguste reine, quels que soient d'ailleurs leurs talents et leur zèle. Qui ne connaît l'histoire de Notre-Dame des Victoires de Paris, de cette église désolée qui semblait morte à la foi, et que l'érection de l'archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie a rendue si

belle, si consolante au cœur de son pieux pasteur? Examinons ici devant Dieu quelle a été jusqu'à présent notre dévotion à Marie.

O aimable Marie, pardon ; je ne vous ai point assez aimée jusqu'à présent ; mais voici ce que je ferai désormais : 1° Tous les jours je réciterai le chapelet en votre honneur, à l'exemple des saint Charles, des saint François de Sales, des saint Pie V, des Bellarmin, et je le réciterai non par routine, avec inattention et insouciance, mais avec foi, piété et amour, et je ferai de même une attention spéciale à toutes les prières en votre honneur ; 2° j'établirai en vous toute ma confiance, je me mettrai avec tout mon ministère sous votre protection ; je recourrai à vous dans toutes mes peines, mes tentations, mes dangers ; je n'entreprendrai rien sans vous consulter et réclamer vos secours ; et souvent mon cœur et ma bouche aimeront à vous invoquer, à vous parler, à vous dire que je vous aime et que je veux vous aimer toujours davantage ; 3° vos fêtes seront pour moi des jours de bonheur et de piété ; votre autel le lieu où j'irai me consoler et espérer, votre image ou votre statue l'ornement de ma demeure, le repos et le charme de mes yeux, le mémorial délicieux de mon amour, devant lequel je me complairai à épancher mon cœur, à vénérer vos grandeurs, à vous faire hommage de tout mon être, de toutes mes actions, mes paroles et mes pensées ; 4° je vous prendrai pour modèle en toutes choses, et m'attacherai à retracer

dans mes prières votre recueillement et votre piété, dans mes rapports avec le prochain votre charité et votre douceur, dans toute ma conduite votre humilité, votre modestie et la perfection que vous donniez à vos actions les plus ordinaires : c'est ainsi, ô Marie, que je veux désormais vous aimer.

II. Mais ce n'est pas assez pour le prêtre d'aimer Marie : quand on aime vraiment une personne, on souffre de la voir un objet de froideur et d'indifférence, et l'on prend à cœur de changer des dispositions si peu favorables. Ainsi le prêtre qui aime cordialement Marie travaille à la faire aimer ; dévoré par un feu intérieur qui est impatient de s'exhaler au dehors, il voudrait pouvoir lui gagner tous les cœurs, et il est heureux de tout ce qu'il peut faire pour sa gloire ; plein de cette pensée, que Marie est sa mère, sa bienfaitrice, sa reine, que jamais il ne pourra lui faire rendre en comparaison de ce qu'elle mérite ni assez d'amour, ni assez d'honneur, et que, s'il n'avait pas de zèle pour son culte, il serait tout à la fois et mauvais fils, et cœur ingrat, et sujet indigne ; il n'est point de mouvement qu'il ne se donne pour la faire aimer ; dans l'ardeur de son zèle, il aime à lui dire : « O Marie, que ma main droite se sèche, que ma langue s'attache à mon palais plutôt que d'oublier à ce point ce que je vous dois ! Une telle négligence attirerait sur moi la colère du ciel. »

Et, en effet, ô mon Dieu, je me représente un serviteur qui, chargé par son maître de faire en son

absence les honneurs de sa maison, laisserait dans l'oubli et ne ferait entourer d'aucun égard la fille, la mère et l'épouse de ce maître : ne serait-il pas bien coupable ? et sa faute serait d'autant plus grande que cette fille, cette mère et cette épouse aurait par sa dignité et ses qualités éminentes plus de droit au respect et à la vénération. Or, tel est le crime du prêtre qui n'a pas de zèle pour le culte de Marie. Jésus-Christ, en l'installant dans sa paroisse, lui a dit : « Faites les honneurs de votre église qui est ma maison ; n'oubliez pas que Marie est ma mère, la fille chérie de mon Père céleste, et l'épouse de mon Esprit-Saint ; que votre devoir est de la faire aimer et honorer à l'égal de ce que méritent tous ces titres ; que la dévotion à ma Mère entre dans l'essence du christianisme et est comprise parmi les préceptes que je vous ai chargés d'enseigner aux nations : *Euntes docete omnia quæcumque mandavi vobis.* » Et voilà qu'il n'en fait rien : il est sans zèle pour le culte de Marie. Quel oubli de ses devoirs, et tout à la fois quel malheur pour son peuple ! car la dévotion à Marie est le moyen le plus assuré de convertir et de sanctifier les paroisses ; cette semence bénite produit toujours une riche moisson de vertus et de sainteté : là où Marie est aimée, la religion est florissante. Là où son culte est sans honneur, les sacrements sont peu fréquentés, les vertus peu pratiquées ; et l'on peut regarder cette dévotion comme le thermomètre sûr de la ferveur dans une paroisse.

Aussi tous les saints prêtres ont-ils à cœur de la répandre et de la faire croître toujours davantage dans le champ sacré confié à leur zèle : ils prêchent Marie en chaire, au tribunal, en toute occasion, la présentant à l'enfance comme une mère, à l'adolescence comme la reine des vierges, à ceux qui sont dans la peine comme la consolatrice des affligés, aux pécheurs comme leur refuge, à ceux qui ont besoin d'assistance comme le secours des chrétiens, aux agonisants comme la patronne de la bonne mort. Partout le nom de Marie est comme un parfum de piété qui embaume leurs discours, un relief qui les relève et les embellit. Ils ne s'en tiennent pas là : ils prennent plaisir à décorer ses sanctuaires, à orner ses autels, à y convoquer les fidèles comme des enfants autour de leur mère ; ils solennisent ses fêtes avec tout l'intérêt de la plus tendre piété et rassemblent en son honneur le plus qu'ils peuvent de fidèles à la table sainte ; ils célèbrent le mois de Marie avec grande pompe ; ils travaillent à établir dans les familles le pieux usage du chapelet et le récitent en public tant qu'ils peuvent espérer d'y attirer les fidèles ; les confréries du Scapulaire, du Rosaire, du Cœur immaculé de Marie sont des sources de piété qu'ils aiment à ouvrir à leurs peuples et comme d'innocents filets par lesquels ils les attachent au service de Dieu et à la fréquentation des sacrements. Ils respectent les associations établies avant eux comme un précieux patrimoine que leur ont transmis leurs prédécesseurs, et qu'ils

ne peuvent laisser dépérir sans avoir à en rendre au jugement de Dieu un compte sévère ; ils les cultivent et les font fleurir, relèvent celles qui étaient déchuës ou en établissent de nouvelles, selon que le leur permettent la prudence et l'espoir fondé de réveiller la piété par l'attrait du nouveau, ou selon que le ciel manifeste ses desseins, comme il le fait si miraculeusement par rapport à l'archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie.

RÉSOLUTIONS : 1° De travailler par les mêmes moyens à répandre et accroître l'amour de la très sainte Vierge, persuadés que plus notre paroisse aimera Marie, plus elle sera fervente ; 2° de nous ranimer nous-mêmes dans l'amour de la très sainte Vierge et d'être fidèles aux pratiques que nous avons méditées dans le premier point. Ah ! si nous remportons de cette retraite un grand amour de la sainte Vierge, tout est gagné, et nous pourrions dire ce que Salomon disait de la Sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa et innumerabilis honestas per manus illius.*

BOUQUET SPIRITUEL : Les paroles de saint Bernard : *Totis medullis cordium ; totis præcordiorum affectibus Mariam veneremur*, ou bien encore l'invocation de l'archiconfrérie : *O cor Mariæ immaculatum, ora pro nobis.*

PREMIER SERMON

LES CONVERSATIONS DES PRÊTRES

Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam,... hujus vana est religio.

(JAC., I, 26.)

VÉNÉRÉS ET CHERS CONFRÈRES,

Entre les péchés où entraîne la tiédeur, il n'en est guère de plus fréquent que les péchés de la langue, et tout à la fois il n'en est guère de plus dangereux : car les saintes Lettres nous déclarent que celui qui ne gouverne pas sa langue n'a qu'une vertu fausse et une piété inutile : *Hujus vana est religio*; que toutes nos conversations seront pesées au dernier jour, chaque parole oiseuse inscrite au compte redoutable que nous aurons à rendre : *Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii*; et même qu'il n'est guère de long entretien sans péché : *In multiloquio non deerit peccatum*. Conforme à ces divins enseignements, l'expérience nous démontre qu'une heure de conversation, quelquefois même avec des confrères, fait souvent commettre plus de fautes que des semaines entières de silence et de solitude ; ce qui a fait dire à un sage : « Toutes les fois que j'ai été parmi les hommes, je suis revenu moins homme ; » et je ne sais si en certains lieux on ne pourrait pas ajouter : Toutes les fois que j'ai été

parmi les prêtres, je suis revenu moins prêtre. Jugez de là, chers confrères, combien est digne de nos réflexions le grand précepte de la morale chrétienne qui nous oblige à converser saintement. Pour prévenir toute illusion sur une matière si importante, nous examinerons dans un premier point les défauts que les prêtres mêlent le plus souvent à leurs conversations, et dans un second point nous dirons la manière dont ils doivent converser. Tel sera le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER POINT

Autant, messieurs, le précepte de converser saintement est important, autant il semble oublié souvent, même parmi les prêtres. Que se dit-il en effet le plus souvent dans les réunions sacerdotales ? Si Notre-Seigneur s'y présentait et venait demander comme aux disciples d'Emmaüs : *Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem ?* en est-il beaucoup qui pussent répondre comme eux : Nous parlons de Jésus de Nazareth : *De Jesu Nazareno ?* Ne parle-t-on pas au contraire de toute autre chose ?

Et de quoi, vénérables confrères ?

On y parle du monde et de toutes ses nouvelles, de tout ce qui est propre à dissiper l'esprit, à préoccuper le cœur, à ôter à l'âme cette disposition de foi, de piété, de recueillement dans laquelle doit vivre un prêtre qui a communiqué le matin et se prépare à communier le lendemain. On y parle de tout

ce qui porte au relâchement et à la tiédeur ; quelquefois même de tout ce que l'exercice du saint tribunal a appris de plus infâme et de plus hideux, sans se souvenir qu'on est homme, sans penser à quoi l'on s'expose en salissant ainsi et sa bouche et ses oreilles et son imagination. D'autre fois ce sont des discours badins et légers qui annoncent une âme peu réfléchie, des entretiens sans utilité comme sans élévation, bons tout au plus pour le peuple et les places publiques, les accents bruyants d'une joie profane et immodérée, indices d'un prêtre qui a perdu le sentiment de sa dignité, ou des paroles d'une scurrilité basse et indécente qui déshonorent la majesté du caractère sacerdotal. Rien de sérieux, rien de digne de notre état, rien d'édifiant ne sort de la bouche de ces prêtres ; et la vanité, la frivolité, la dissipation de leur cœur s'exhalent par tous leurs discours ; ils vont même jusqu'à se faire un honneur de cette ignominie et se croient d'un meilleur commerce parce que leur langage n'a rien d'ecclésiastique.

Or, chers confrères, combien grave n'est pas ce désordre ! Quelle indécence qu'une bouche sanctifiée par les redoutables paroles qu'elle prononce tous les jours à l'autel, consacrée par le corps de Jésus-Christ, et encore toute fumante pour ainsi dire de son sang, aille se prostituer à l'inconvenance, à la mondanité et la scurrilité des discours que saint Paul ne pouvait souffrir, même parmi les simples fidèles : *Nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos,*

aut turpitudò, aut stultiloquium, aut scurrilitas quæ ad rem non pertinet! Si, d'après saint Bernard, les discours qui sont dans la bouche des laïques des amusements peu convenables, sont des blasphèmes et des profanations dans la nôtre, quel mal n'est-ce point de s'en faire une récréation et une habitude?

Ce n'est pas que je veuille condamner les délassements d'une innocente société; mais ce que je blâme, c'est que nos entretiens ne soient pas toujours marqués au sceau de la modestie, de la piété et de la gravité ecclésiastiques; c'est qu'il y ait dans nos rapports moins de décence, de dignité, de ce bon ton d'hommes bien élevés que dans les honnêtes sociétés du monde; c'est, ô opprobre du sacerdoce! que nos conversations tiennent souvent plus du mauvais genre de la basse classe du peuple que de la manière de dire et de faire de personnes honorables qui se respectent et respectent les autres; c'est enfin que, sous prétexte que les laïques ne nous entendent pas, nous allions nous livrer à des excès de joie et de langage que nous rougirions de nous permettre devant le monde, comme si Jésus-Christ qui nous voit était un spectateur moins à craindre et à respecter, comme si un prêtre ne devait rien à son caractère, comme si nos discours étaient plus innocents parce qu'ils n'ont pour témoins que ceux-là même qu'ils déshonorent, comme si en ne mesurant point nos paroles devant nos confrères, nous ne nous accoutumions pas par là même à ne point les mesurer

davantage devant le monde, quelquefois même jusque dans la chaire sacrée où l'on a vu des prêtres d'une conversation basse et bouffonne porter les indiscretions, la bassesse et l'indécence de leurs discours privés.

Et cependant, vénérables confrères, ce n'est encore là que le moindre mal des conversations des prêtres; un plus grand mal, ce sont les discours antichrétiens. Oh! qu'il s'en tient de la sorte parmi les prêtres! Et si on rapprochait leurs entretiens d'une page de l'Évangile, quel contraste! L'Évangile ne parle que de mortification, et d'humilité, de privations et de souffrances; et ces prêtres, dans leurs entretiens, préconisent les jouissances de la vie, le bonheur de ceux qui s'enrichissent ou parviennent aux honneurs, obtiennent de la gloire ou se procurent du plaisir; ils se plaignent de la pauvreté que l'Évangile béatifie, ils envient les richesses que l'Évangile maudit; ils font profession de ne pas souffrir l'humiliation et la contradiction, de rechercher leurs aises, de satisfaire leurs goûts; et les plaisirs de la table, les vins, la bonne chère, les revenus de chaque poste ecclésiastique sont le sujet le plus ordinaire sur lequel roulent leurs conversations.

O mon Dieu, sont-ce donc là les ministres de votre Évangile, les organes de votre Saint-Esprit? Sont-ce là ces hérauts du ciel envoyés pour porter votre loi devant les peuples, ces lieutenants de Jésus-Christ dispersés dans le monde pour y prêcher sa croix et la planter dans les cœurs? Est-

ce là ce sel de la terre destiné à la purifier, à la préserver de la corruption? Et si un étranger, sans connaître leur caractère, assistait à ces entretiens, soupçonnerait-il qu'il est au milieu des prédicateurs de cette religion sainte qui crie à tous : *Beati pauperes... beati qui nunc esuritis... beati qui nunc fletis... beati qui patiuntur... vœ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram... vœ vobis qui saturati estis... vœ vobis qui ridetis nunc... vœ vobis : cum benedixerint vobis homines.*

O étrange contradiction ! O apostasie du christianisme ! O défection de l'Évangile ! Ce ne sont plus seulement les enfants des hommes, mais les enfants même du Très-Haut et ses propres ministres, qui ont morcelé la vérité, la jetant au peuple comme chose vile et ne s'en appliquant rien à eux-mêmes : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum.* Et, vénérables confrères, s'il se trouve quelques laïques dans ces réunions sacerdotales, que doivent-ils penser de cette contradiction entre le prêtre en chaire et le prêtre en société, le prêtre en chaire qui prêche la mortification et le prêtre en société qui ne cherche et ne vante que jouissance ; le prêtre en chaire qui dit que le salut est la seule chose importante et nécessaire, et le prêtre en société qui estime toute autre chose ; le prêtre en chaire qui prêche la Providence, et le prêtre en société qui dans les affaires humaines ne voit que le mouvement des hommes et le jeu des passions, sans jamais remonter à la cause première qui meut tout ? Oh ! quel scandale !

Quelle tentation contre la foi pour les laïques qui écoutent et comparent ! Ne doivent-ils pas croire qu'en chaire c'est un discours obligé, de forme et de bienséance, et qu'en société c'est le langage libre et spontané de la persuasion, l'expression non contrainte de la pensée ?

Et toutefois, vénérés confrères, ce n'est pas encore là le plus grand mal des conversations du prêtre : un mal plus grand, c'est l'esprit de critique et de censure, esprit propre de notre siècle, qui malheureusement a franchi les barrières sacrées et passé du monde dans le sanctuaire. Chacun s'érige dans son propre esprit un tribunal d'où il prononce des sentences souveraines sur les personnes et sur les choses, jugeant tout, tranchant sur tout. Là on ne trouve rien de bon que son propre ouvrage, et l'on sème le blâme à pleines mains sur tout ce que font et disent les autres ; là on trouve à reprendre dans tous les confrères absents, on censure et leur vie privée et leur vie publique, et leurs talents et leur vertu, et leur science et leur caractère ; et cela non seulement entre confrères, mais encore devant le monde auquel on ôte la confiance dans le prêtre. Les fidèles s'en scandalisent et se disent à juste titre : « Voyez donc comme ces prêtres qui devraient se soutenir les uns les autres se déchirent et se déconsidèrent ; voyez comme après cela ils ont mauvaise grâce de s'offenser si on les critique à leur tour et si on ne respecte pas le sacerdoce qu'ils respectent eux-mêmes si peu ! » Des égaux on passe aux supé-

rieurs soit spirituels soit temporels ; et dans ce jugement inique c'est toujours l'autorité qui a tort ; on s'estime le seul qui voit bien les choses ; on n'a ni examiné les faits ni pesé les circonstances, et l'on est aussi étranger au point de droit qu'au point de fait, n'importe ; sans presque savoir de quoi il s'agit, sans compétence sur la question, on prononce. Tous les hommes, quels qu'ils soient, sont justiciables de ce tribunal ; toutes les causes, pour difficiles et obscures qu'elles soient, entrent dans son ressort, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on veut que tout le monde tienne pour irrévocables les sentences de ce tribunal et ses décisions pour infaillibles. Osez-vous déclarer des sentiments contraires, on ne peut le souffrir, on conteste, on dispute ; il faut que vous cédiez ou l'on vous accuse pour le moins de travers dans le jugement ; et l'on vous prodigue la haine et l'aversion, comme si l'Église avait érigé en règle de foi les opinions de ce censeur téméraire, et qu'il fût permis de haïr celui qui se trompe.

Mais, ô juge inique, qui donc vous a donné le droit de censurer ainsi et vos frères et vos supérieurs, et les temps passés et les temps présents ? *Quis te constituit... judicem?* Qui vous a garanti l'infailibilité de votre propre jugement pour le préférer à celui des autres et l'estimer la règle unique de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est bon ? Et comment ne voyez-vous pas que, par cette habitude de critiquer, vous vous déshonorez vous-même en

vous faisant passer pour un présomptueux qui se croit plus sage que les autres, et pour un esprit si faible qu'il en est encore à s'apercevoir que son jugement l'a souvent trompé et pourrait bien le tromper encore dans la critique qu'il lui suggère? Comment ne voyez-vous pas que par là vous vous rendez odieux à vos confrères, qui estiment avec raison que, quand ils sont absents, les traits de votre censure les déchirent comme les autres; coupables envers vos supérieurs à qui vous enlevez le respect et la confiance auxquels ils ont droit et qui leur sont nécessaires pour faire le bien; abominables enfin devant Dieu qui anathématise les esprits critiques, sages à leurs propres yeux, qui s'estiment mieux avisés que les autres? *Væ qui sapientes estis in oculis vestris.*

Et toutefois, vénérés confrères, il est encore un plus grand mal dans les conversations des prêtres. Ah! pour celui-là, je n'en puis parler qu'avec horreur, et il soulève toute mon indignation: c'est l'affreux, l'exécrable vice de la médisance. On dirait que certains prêtres ne savent parler d'autre chose, et que pour eux aucune conversation n'a de charmes, si l'on n'y déchire le prochain, si l'on n'y immole quelque réputation. On renoncera volontiers à bien des défauts: mais pour celui-là il semble qu'on y tienne par le fond des entrailles et l'on ne veut point s'en détacher. Très peu en ont la force, dit saint Paulin: *Pauci admodum sunt qui huic vitio renuntiant, raroque invenies qui ita*

vitam suam irreprehensibilem exhibere velint ut non libenter reprehendant alienam, tantaque hujus vitii libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud quasi in extremum diaboli laqueum incidant.

Quand je pense, vénérés confrères, au laïque qui souille ses lèvres par la médisance, je me sens saisi d'horreur à la seule pensée d'un mal contre lequel l'esprit de Dieu s'élève dans les saintes lettres avec de si terribles menaces : *Detractores Deo odibiles...; abominatio hominum detractor...; neque maledici neque rapaces regnum Dei possidebunt...; vir linguosus non dirigetur in terra.* Mais quand je pense que ce sont les lèvres d'un prêtre qui se déshonorent ainsi ; que cette langue, qui est le matin le trône de charité incarnée, devient peu après le siège de la médisance déchaînée ; que cette langue, qui tous les jours s'associe aux cantiques des anges dans les cieux et devient comme la langue de Jésus-Christ pour prononcer les paroles redoutables qui font les sacrements, que cette même langue se livre au démon pour devenir sous sa conduite un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche, sacré comme profane, un monde d'iniquités où sont méconnus et le respect dû aux supérieurs et la charité due aux égaux et aux inférieurs, un mal inquiet qui trouble la société, jette la division dans le sanctuaire, un venin mortel qui infecte tout, une épée qui déchire, une flèche empoisonnée qui s'enfonce dans le cœur ; en vérité, vénérés confrères,

je serais tenté de crier au sacrilège, à la profanation.

Quoi! le matin tremper ses lèvres dans le saint calice, et quelques instants après, de ces mêmes lèvres, encore pour ainsi dire teintes et empourprées du sang de Jésus-Christ, distiller la fiel de la médisance sur les hommes pour lesquels Jésus-Christ est mort, sur ses membres vivants qui sont tous les chrétiens, sur ses oints et ses prophètes malgré la défense qu'il en a faite : *Nolite tangere christos meos et in prophetis meis nolite malignari*; sur ses confidants intimes, ses représentants et ses lieutenants en terre, ses ministres qu'il appelle ses plus tendres amis : *Vos autem dixi amicos*, et quelquefois même jusque sur les supérieurs, desquels il a dit que s'en prendre à eux, c'est s'en prendre à lui-même : *Non te abjecerunt, sed me...*; *qui vos spernit, me spernit!* O prêtres, est-ce donc pour cet usage que vos lèvres sont faites? L'Esprit-Saint les déclare les dépositaires de la science, les interprètes de la loi, et vous, vous les faites les dépositaires de l'iniquité la plus opposée à la loi, qui est toute charité! Tous les jours vous priez Dieu de les ouvrir au récit de ses louanges, et vous les livrez au démon pour en faire sortir les noirs poisons de la médisance! O bouche du prêtre, bouche plus auguste et plus vénérable que le propitiatoire de l'ancien temple, dit saint Chrysostome : *Os vel ipso quoque propitiatorio augustius atque honorabilius*; bouche sainte comme celle de Jésus-Christ même, dit saint Anselme : *Ostuum os Christi est*, comment vous avilissez-vous ainsi?

Et ce qui m'étonne ici, mes frères, et m'abat encore plus, c'est de voir que ces prêtres ne s'en font aucun scrupule, et s'en savent même bon gré, si, avec assez de malice pour médire, ils ont pu joindre assez d'esprit pour plaire. Des sociétés de prêtres se sont rencontrées, où chacun comme à l'envi déchirait sans pitié la réputation du prochain ; et au sortir de ces entretiens coupables, ô chose pénible à penser ! tous ces prêtres, comme s'ils n'eussent parlé que des choses les plus édifiantes, s'en allaient, sans crainte d'être sacrilèges, administrer les sacrements ou célébrer nos redoutables mystères ! O illusion épouvantable ! O profanation des choses saintes ! Ils n'oseraient pas monter à l'autel après avoir volé le bien du prochain, et voilà qu'après lui avoir enlevé sa réputation, bien mille fois plus précieux que tous les trésors, après l'avoir fait mourir dans l'estime des autres, ils vont sans scrupule tremper dans le sang de Jésus-Christ leurs lèvres déprédatrices et homicides ! Malheureux, qui entendent aussi peu les intérêts de leur amour-propre que les intérêts de leur conscience !

Et comment ne voient-ils pas que par là ils se rendent méprisables aux yeux de tout homme de sens, de toute âme honnête, laquelle ne peut méconnaître le principe vil et abject d'où partent ces médisances : tantôt c'est l'orgueil qui croit s'élever à proportion qu'il abaisse ses confrères, et qui se flatte intérieurement d'être ou de se faire

croire meilleur que ceux qu'il critique ; tantôt c'est une basse jalousie qui s'étudie à obscurcir l'éclat de tout ce qui l'efface, et ne trouve les autres si dignes de blâme que parce qu'on les loue. D'autres fois, c'est une haine déguisée qui répand sur ses paroles l'amertume cachée dans le cœur, une misérable vanité qui veut faire de l'esprit aux dépens des autres, une duplicité indigne qui loue en face et déchire en secret, une faiblesse honteuse qui ne sait pas retenir une parole, une froide barbarie qui va percer un absent. Oh ! qui ne prendrait donc en horreur, chers confrères, tous ces péchés de la langue ? Oh ! qu'une conversation vraiment sacerdotale va bien mieux à votre sublime caractère et à vos nobles cœurs ! Vous en jugerez vous-mêmes après que je vous aurai exposé la manière dont les prêtres doivent converser : sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Deux conditions sont requises pour une bonne conversation : il faut que le fond ou la matière en soit sans reproche, et il faut que la forme ou le mode en soit convenable.

Et d'abord le fond en doit être sans reproche, c'est-à-dire ou édifiant, ou solide, ou du moins indifférent. La religion voudrait, vénérables confrères, que les prêtres conversant entre eux se parlassent au moins quelquefois de Dieu et des choses de Dieu, que leurs entretiens fussent assaisonnés de

pensées de foi, de vues de piété, d'esprit de zèle, et qu'il n'y eût pas en eux deux hommes et deux langages étrangers l'un à l'autre, l'homme dans l'église parlant le langage de l'Évangile et l'homme hors de l'église parlant un langage tout profane ? « La bouche parle de ce dont le cœur est plein, » dit Jésus-Christ; si nous aimons à parler du monde, de ses plaisirs, de ses richesses et de ses faux biens, c'est une affligeante preuve que notre cœur en est plein : *Qui... de terra est et de terra loquitur.*

Si au contraire l'amour de Dieu et de nos devoirs, le goût de la piété et de l'étude, le zèle de notre perfection et du salut des âmes nous dominent, nous parlerons volontiers de toutes ces saintes choses, et notre conversation sera édifiante. De là naîtront deux grands biens : l'un pour nous, l'autre pour les fidèles. Pour nous, les rapports avec nos confrères deviendront un secours utile à la vertu, un échange mutuel de bons avis, de fraternelles exhortations. Pour les fidèles, nous nous formerons à l'art précieux de faire intervenir le langage de la foi dans le commerce de la vie ; sainte industrie qui, sagement dirigée, peut quelquefois être plus utile aux âmes que les meilleurs discours prononcés du haut de la chaire sacrée.

Quand nous parlons en chaire, la passion se tient en défiance ; elle sait qu'on lui en veut, qu'on vise à la faire mourir, et, en conséquence, elle n'écoute qu'à regret, avec prévention et le moins qu'elle peut. Mais, dans la conversation, la réflexion

édifiante semblant naître du fond même de l'événement prend le pécheur au dépourvu ; et le trait imprévu porte d'autant plus sûrement son coup, qu'il se présente sous les auspices de l'amitié, de la douceur, de la simplicité. Lors même qu'il ne produirait pas son fruit sur-le-champ, ce sera une semence jetée dans le cœur ; elle y germera, s'y développera, et plus tard viendra le temps de la moisson. Enfin, lors même qu'elle ne devrait rien produire, nous aurons du moins honoré notre ministère, édifié ceux que nous n'aurons pu détromper. Malheureux les prêtres qui ne savent pas dire à propos un mot édifiant en parlant aux hommes du monde, et n'opposent qu'un silence de timidité et d'indifférence à leurs erreurs et à leurs préjugés ! Ils manquent l'occasion de sauver des âmes qu'eût peut-être ramenées une réflexion courte, mais frappante, tantôt sur un revers de fortune, un accident, une mort, tantôt sur la brièveté de la vie, le Jugement, l'Éternité.

Quand les conversations du prêtre n'ont pas ce caractère d'édification et de piété, au moins faudrait-il qu'elles fussent solides, dignes d'hommes graves et réfléchis : il sied mal à l'esprit sacerdotal, ce caractère futile et léger qui ne sait parler que de bagatelles et de puérités, de nouvelles de rues et de ménage. Le prêtre doit être prêtre en tout, et si le magistrat, si l'homme élevé sait converser d'une manière digne de sa haute position, le prêtre aussi doit avoir une conversation en rapport avec son

état : « Ayez, dit l'Apôtre, une conversation modèle, *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione* ; » telle est la règle apostolique : elle apprend aux prêtres comment ils doivent converser, surtout entre eux.

Et certes la matière aux conversations solides ne leur manque pas. Il y en a de reste et dans l'Écriture sainte et dans la théologie dogmatique et morale, et dans l'art d'instruire et de catéchiser, de gouverner les paroisses et de diriger les âmes, et dans les diverses fonctions du ministère, et dans l'histoire de l'Église et les exemples des saints. Chose étonnante ! messieurs, dans le monde chacun aime à parler de sa profession et des moyens d'y réussir ; le négociant aime à parler de commerce, le militaire de guerre et de combats, l'homme de loi de jurisprudence et d'affaires ; et comment donc se fait-il que les prêtres soient les seuls dans la société qui n'aiment pas à parler de leur état et de leurs fonctions ? Est-ce que le plus sublime et le plus difficile de tous les états n'aurait rien d'intéressant pour la conversation ? Est-ce que les sciences ecclésiastiques qui embrassent tous les siècles, qui se rattachent à tous les grands événements, à toutes les hautes vertus, à toutes les sciences, n'offriraient pas une matière assez vaste à nos discours ? Est-ce que la conversation serait à l'étroit dans cette immense carrière, à sec dans cet océan sans rives et sans fond ? Ah ! vénérés confrères, si vous rencontrez un prêtre pour qui les nouvelles du

siècle et les conversations frivoles aient plus d'attrait que les choses de notre état, vous pouvez dire que l'esprit ecclésiastique est mort en lui avec le goût du beau, du grand et du solide.

On veut, dit-on, se délasser l'esprit dans la conversation; mais est-ce qu'une conversation solide ne peut être en même temps gaie et récréative? et n'y a-t-il point moyen de joindre ici l'agréable à l'utile? On veut se récréer; eh bien, je l'approuve pour certains temps et certaines circonstances, mais à condition que le fond de la conversation sera au moins innocent ou indifférent en soi et qu'on n'y proférera aucune parole qui ne puisse être avouée par la vertu; que l'amour de la vérité n'aura à y souffrir d'aucune dissimulation de langage, d'aucune parole trompeuse, disons-le, d'aucun de ces mensonges si familiers à l'amour-propre pour cacher une vérité qui humilie, se faire valoir plus qu'on ne vaut, s'élever au-dessus des autres ou abaisser les autres au-dessous de soi. L'amour du prochain n'aura à se plaindre d'aucune médisance ou critique, d'aucune raillerie sur les présents ou les absents, car personne n'aime à être raillé, d'aucun rapport propre à semer la discorde, d'aucun de ces accès de jalousie qui cherchent à déprimer les autres en réfutant l'éloge qu'on en fait, exagérant leurs défauts ou rabaissant leurs vertus. L'humilité n'aura à blâmer aucune de ces paroles inspirées par la vanité pour se faire estimer ou soutenir de vaines prétentions; la dou-

ceur ne sera blessée par aucune de ces altercations ou disputes qui ne servent, dit l'Apôtre, qu'au préjudice des personnes présentes : *Ad nihil utile est nisi ad subversionem audientium*, et qui sont si contraires aux usages de l'Église : *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus neque Ecclesia Dei*. L'esprit ecclésiastique enfin n'aura à rougir d'aucune maxime opposée à l'Évangile ou à l'exemple des saints, d'aucune parole d'indépendance et d'insubordination, d'aucun principe d'une morale trop relâchée ou trop sévère, d'aucun discours séculier propre à dissiper les auditeurs, à les entretenir dans l'amour du monde et les éloigner de l'esprit de leur profession. Autrement, vous le comprenez, vénérés confrères, la matière de la conversation ne serait plus indifférente, elle serait répréhensible. Donc, pour me résumer, un prêtre ne doit laisser passer aucune conversation sans y dire quelque chose d'édifiant; quand la matière de la conversation n'est pas édifiante, il faut qu'elle soit au moins solide, et, quand elle n'est pas solide, il faut qu'elle soit au moins indifférente. Voilà pour le fond; voyons maintenant la forme.

Sur quelque matière que roule la conversation, il faut qu'elle soit présidée par la charité et dirigée par la décence. C'est le prêtre surtout qui doit toujours avoir sur les lèvres cette parole de grâce qu'assaisonne le sel de la sagesse : *Sermo vester semper in gratia sit sale conditus*. Il est ce sage par

excellence qui doit se rendre aimable en tous ses discours : *Sapiens in verbis seipsum amabilem facit* ; cet homme bon qui a sur la langue une abondance de douceur, de sainteté et de grâces : *Lingua eucharis in bono homine abundat*. Comme l'Apôtre, il doit s'appliquer à plaire à tous en toutes choses : *Per omnia omnibus placeo* ; par conséquent accueillir toujours avec bonté, parler avec aménité, écouter avec patience et répondre à propos, sans jamais rien perdre de ce visage serein, de cet air affable, de cette manière de faire et de dire franche et cordiale qu'enseigne si bien la vraie charité. Point de distinction à ses yeux : riches ou pauvres, grands ou petits, étrangers ou indigènes, gens d'humeur désagréable ou à caractère aimable, tous doivent trouver en lui ce bon ton de conversation qui, en variant ses formes selon les rangs et les conditions, console, soutient, encourage, fait plaisir et rend heureux.

Le prêtre, vénérés confrères, doit être en tout l'image de Jésus-Christ ; et quelles étaient les conversations de ce divin Sauveur ? « Les paroles qui découlaient de ses lèvres, dit le texte sacré, étaient si pleines de grâce, que tous les auditeurs en étaient dans l'admiration : *Mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ipsius*. » Telles doivent être les conversations du prêtre : jamais il ne lui est permis de laisser échapper un mot ou un air pénible pour personne, de prendre le langage ou les manières de la vivacité, de l'emportement, de la mauvaise

humeur. Si l'on a des défauts ou des torts à son égard, il faut qu'il les couvre par une surabondance de charité et rende le bien pour le mal ; si on lui livre d'injustes attaques ou qu'on élève contre lui des prétentions mal fondées, il faut qu'il n'y oppose que les accents de la douceur, parce que toujours il doit demeurer dans ce caractère de bonté qui convient à un représentant de Jésus-Christ ; toujours il doit avoir sur les lèvres cette parole douce qui fait tant de bien au cœur et multiplie les amis : *Verbum dulce multiplicat amicos*. Et si ce n'est pas seulement avec des laïques qu'il traite, mais avec ses frères dans le sacerdoce, combien plus charitable encore doit être sa parole ; et est-il témoignage d'affection qu'il ne doive s'estimer heureux de leur donner pour honorer en eux les lieutenants de Jésus-Christ, les convives de la table eucharistique, où ils boivent au même calice et mangent du même pain, pour entretenir entre les membres du clergé cette union qui en fait la force et donne aux peuples l'exemple de la charité qu'il leur prêche ?

Toutefois, vénérés confrères, cette bonté ne doit jamais descendre jusqu'à la familiarité, parce que, si la charité doit présider aux conversations du prêtre, la décence doit les diriger. Et ici, messieurs, heureux le prêtre qui a reçu de Dieu ce tact parfait des convenances, lequel apprend à se respecter et à respecter les autres ! Celui-là n'aura garde de se familiariser avec personne, parce qu'il sait que la

familiarité détruit le respect et que la dignité du caractère sacerdotal doit toujours être respectée. S'il converse avec des séculiers, il a un ton de réserve sans hauteur qui les tient dans le respect et leur fait estimer à un plus haut prix les témoignages de sa charité. S'il entretient les riches et les grands, c'est avec une dignité qui force à honorer son caractère, sans jamais descendre jusqu'aux basses flatteries, aux viles complaisances et aux approbations données contre la conscience; s'il a des rapports avec les personnes du sexe, ce n'est que quand la nécessité ou la bienséance l'exige, et alors il observe les deux grandes règles des saints : *Nunquam solus cum sola; cum muliere sermo sit rarus, brevis et austerus.*

Si enfin il converse avec des confrères, il n'oublie pas la maxime de l'Apôtre : *Honore invicem prævenientes.* Qu'autrefois, dans les jours de l'enfance et compagnon des mêmes jeux, il les ait traités légèrement et sans respect, cela se conçoit et il n'y a rien là que d'innocent : *Cum essem parvulus, loquebar ut parvulus, sapiebam ut parvulus.* Mais depuis qu'il est prêtre, ambassadeur de Jésus-Christ, ministre du Dieu vivant, il a compris qu'une noble gravité devait prendre la place des légèretés anciennes, une décence sacerdotale succéder aux libertés de l'enfance et les rapports mutuels avoir un caractère plus digne et plus vénérable : *Quando autem factus sum vir, evacuavi quæ erant parvuli.* Alors se doivent déposer ces manières trop libres

de s'interpeller par un nom propre isolé de toute expression de respect, ou par ces locutions familières bonnes tout au plus pour les hommes du peuple conversant entre eux, mais qui dérogent à la dignité du caractère sacerdotal. Alors doit cesser ce ton d'irrévérence, de liberté, de scurrilité que saint Paul ne pouvait souffrir parmi les simples fidèles, et toute la conversation, comme toutes les manières, doit faire foi qu'on est prêtre et qu'on sait respecter un prêtre.

A ce prix, vénérés confrères, les amitiés sont plus durables : quand on ne se respecte pas, on prend des libertés qui offensent ou qui gênent ; on n'a point ces attentions délicates, ces aimables prévenances qui plaisent à tous, et l'amitié se rompt. A ce prix, la conversation sera plus sainte : la modestie et la décence des rapports mettent dans l'âme quelque chose de posé, de grave, de réfléchi, qui fait bien à la piété ; la familiarité, au contraire, y introduit je ne sais quoi de léger et d'irréfléchi, de libre et de profane qui dissipe et altère les dispositions les plus saintes.

A ce prix, nous ferons honorer notre ministère. Si les peuples nous voient pénétrés de vénération pour le caractère sacerdotal dans la personne de nos confrères, ils nous respecteront nous-mêmes ; mais, s'ils s'aperçoivent ou s'ils apprennent que nous nous traitons si librement, ils n'auront garde de respecter ceux qui se respectent si peu les uns les autres. Que dirai-je enfin ? A ce prix notre

conduite sera en harmonie avec notre foi, car si nous croyons porter en nous un caractère auguste devant lequel les plus hauts séraphins s'inclinent et se prosternent, un caractère qui nous constitue les représentants de Jésus-Christ en nous identifiant en quelque sorte avec lui, qu'en devons-nous conclure sinon que nous devons honorer un caractère si sacré et en nous et en tous ceux qui en sont revêtus ? Ainsi le pratiquait saint François de Sales dont on a dit que, si Jésus-Christ reparaisait sur la terre, il ne se conduirait pas autrement que l'évêque de Genève ; ainsi le pratiquait saint Bernard dont l'histoire nous a tracé ce portrait si touchant : *In omnibus erat præferens humilitatem, redolens pietatem, exigens reverentiam, solo visu lætificans et ædificans intuentes.*

O mon Dieu, donnez à votre Église des prêtres de cette sorte, des prêtres dont la conversation ait quelque chose de noble comme leur caractère, de grave comme leurs fonctions, de charitable et d'aimant comme la religion dont ils sont les apôtres, de saint et d'édifiant comme nos mystères ; des prêtres dont la bouche soit une source de vie et de sagesse : *Vena vitæ os justi... ; os justi parturiet sapientiam* ; des prêtres dont les lèvres soient les interprètes de la piété et de la plus pure doctrine : *Labia justi erudiunt plurimos... , in labiis sapientis invenitur sapientia... , argentum electum lingua justi* ; des prêtres enfin dont le langage soit toujours digne de vous : *Si quis loquitur, quasi*

sermones Dei. Alors, Seigneur, vous aurez de dignes représentants, la religion aura des ministres qui lui feront honneur, et la beauté des anciens jours relira sur votre sanctuaire, car elle est véritable, la parole de votre Apôtre : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* Amen.

CONFÉRENCE

LA PRÉDICATION

Jusqu'à présent nous avons vu dans nos conférences la vie privée du prêtre; maintenant nous allons voir sa vie publique; et l'obligation d'instruire, qui est le premier devoir de son ministère, fera le sujet de cette conférence. Il y a pour tout pasteur des âmes deux classes de personnes à instruire : les adultes et les enfants; nous parlerons successivement des uns et des autres.

1^o DE L'INSTRUCTION DES ADULTES.

Qu'il y ait pour tout pasteur obligation d'instruire son peuple, c'est une vérité claire comme le soleil. Le nom seul de pasteur le dit : *Pastor a pascendo*; et la pâture qu'il faut à l'esprit et au cœur de l'homme, c'est la parole de Dieu : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*. D'où il suit que ne pas instruire ses ouailles, c'est leur refuser la nourriture qui les fait vivre, c'est en être l'homicide : *Non pavisti, occidisti*; c'est se rendre par cela seul digne de la réprobation éternelle : *Sacerdotes pro populorum iniquitate damnantur, si eos aut ignorantes non eru-*

diant, aut peccantes non arguant, dit saint Isidore de Séville. « Malheur à moi, s'écriait saint Paul, et tout pasteur doit le dire avec lui, malheur à moi si je n'instruis pas : *Væ mihi, si non evangelizavero!* Il ne dit pas : « Malheur à moi, si je me laisse aller à l'orgueil, à l'envie, au démon de la chair qui me fait sentir son aiguillon ; » mais : « Malheur à moi si, pur de tout péché, j'ai ce seul reproche à me faire de n'avoir pas prêché l'Évangile : *Væ mihi, si non evangelizavero!* Jusqu'à présent, disait-il aux fidèles de Milet, je suis pur du sang de vous tous : *Mundus sum a sanguine omnium*, car je vous ai annoncé tous les jugements de Dieu ; pendant trois ans je n'ai cessé ni jour ni nuit d'avertir chacun de vous avec larmes : *Non enim subterfugi quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis...* ; *per triennium nocte et die non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrum* ; et si j'eusse moins fait, malheur à moi, Dieu me redemanderait le sang de mes frères : *Væ mihi!* » Vivement frappé de cette pensée, le grand apôtre inculque à Timothée l'obligation d'instruire avec une énergie qui semble épuiser toute la force du langage humain : *Testificor coram Deo et Jesu Christo qui judicaturus est vivos et mortuos...*, *prædica verbum, insta opportune, importune* ; *argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina...* ; *opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple...*

Mais à quoi bon ces autorités ? Ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux sur l'état de la société pour

comprendre la nécessité de l'instruction religieuse? C'est là le besoin le plus pressant de l'époque, le remède à tous les maux. La cause évidente de ce dévergondage des esprits, c'est que la science de la religion est perdue : *Non est scientia Dei in terra*. Un pasteur qui voit cela doit sentir ses entrailles pressées du besoin d'instruire. Ce pauvre peuple est malade, vous avez le remède : c'est la science de la religion, et vous négligeriez de le lui appliquer, et vous discuteriez avec le devoir, vous ne feriez que le moins possible ! et où serait donc en vous le cœur d'un pasteur? Voyez le zèle des émissaires de Satan pour répandre les mauvaises doctrines : et vous en auriez moins pour répandre les bonnes ! Quel opprobre pour le sacerdoce ! Au milieu d'une société si malade, il faut saisir tous les moyens, craindre de n'en pas faire assez, comme le médecin qui voit son malade près de mourir et ne néglige rien.

J'ai honte pour le sacerdoce, messieurs, quand j'entends certains prêtres discuter sur le nombre de prédications auxquelles ils sont strictement obligés. Il me semble voir un père près de son fils qui se meurt de faim. Le père a le morceau de pain à la main, et, au lieu de donner à son fils tout ce qu'il peut, tout ce dont cet enfant a besoin, il lui dispute la nourriture : « Je ne suis pas tenu de lui en donner tant ; je pourrais peut-être lui en donner moins sans me faire condamner à mort. Je ne veux lui en donner que strictement autant que j'y suis obligé

sous peine de mort.» Père barbare! vous le dites tous au fond de vos cœurs, n'est-ce pas? Eh bien, n'est-ce point cependant l'histoire exacte du pasteur qui ne veut donner à son peuple que le moins d'instructions possible (1). Toutefois, chers confrères, puisqu'il est des pasteurs de cette sorte, discutons, voyons à quoi l'on est strictement obligé.

1° On ne satisfait pas à son devoir, si l'on ne prêche que tous les quinze jours ou de deux dimanches l'un. Ouvrez le Concile de Trente : il vous dit que laisser passer trois mois dans une année sans instruire, c'est une faute que les évêques doivent punir par les censures ecclésiastiques; par conséquent une faute mortelle, puisque le péché véniel ne peut tomber sous la censure; et par ces trois mois, il ne faut pas entendre trois mois de suite, mais un laps de temps discontinu équivalant à trois mois, c'est-à-dire treize dimanches dans le cours d'une année. Or celui qui ne prêcherait que de deux dimanches l'un laisserait passer évidemment non pas seulement trois mois, mais la moitié de l'année ou six mois sans instruire. Donc il ne suffit pas de prêcher tous les quinze jours; mais, sauf les cas de légitime dispense, sauf les semaines destinées à la moisson ou aux vendanges, il faut prêcher assez souvent pour qu'il ne se trouve jamais dans le cours d'une année treize dimanches

1. Un quart d'heure par dimanche, douze heures par an! Et si nous retranchons les deux mois de moissons ou vendanges, cela se réduit à parler dix heures dans un an!

sans instruction. Telle est, messieurs, la doctrine de Navarre, d'Azor, d'Antoine, de Bonacina, de saint Liguori et de Mgr Bouvier. Je citerai seulement ces trois derniers: *Ego arbitror*, dit Bonacina, *parochum mortaliter peccare si duobus vel tribus mensibus anni discontinuis non concionatur*. Que les confesseurs, dit saint Liguori, interrogent les curés dont ils dirigent la conscience s'ils ont été exacts à prêcher chaque dimanche: *Etenim*, ajoute-t-il, *parochus, cum non est legitime impeditus, omittendo concionari per tres menses discontinuos intra annum, a doctoribus non excusatur a gravi culpa*. Mgr Bouvier, dans son traité du Décalogue, dit exactement la même chose, et ajoute: *Ita sentiunt omnes theologi, etiam molliores*.

2° On ne satisfait pas à son devoir, si on ne prêche qu'à la grand'messe dans les paroisses où une partie des paroissiens ne viennent jamais et souvent même ne peuvent venir qu'à la première messe: la raison en est que, si on ne prêche pas à la première messe, une partie des paroissiens demeurera des années entières, toute la vie peut-être, sans entendre aucune instruction religieuse. Or un pasteur ne peut, sans faute grave, laisser ses ouailles dans un tel dénuement d'instruction: voilà pourquoi Mgr Bouvier oblige *sub gravi* à l'instruction de la première messe, décision exacte au moins là où les paroissiens ne peuvent se partager de manière à assister tantôt à la première, tantôt à la grand'messe.

3° On ne satisfait pas à son devoir, si on ne prend soin d'instruire en particulier les ignorants d'un âge avancé, que la honte ou les travaux empêchent de venir au catéchisme, ou qui, à raison de leur grossièreté, ont besoin d'explications particulières. Car un pasteur ne peut laisser ses paroissiens dans l'impossibilité de se sauver ; or les instructions privées sont pour cette classe de personnes l'unique moyen de salut. Aussi Mgr Bouvier y oblige-t-il *sub gravi* tous les pasteurs ; et je connais nombre de bons prêtres qui attirent, par d'innocentes industries, tous ces adultes ignorants au presbytère dans les soirées d'hiver, quand les travaux sont finis, et là leur font le catéchisme. J'en connais même un qui, pour les attirer plus efficacement, a acheté une lanterne magique et la leur montre pendant dix minutes avant l'instruction.

4° Même en se conformant à tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, on ne satisfait pas encore à son devoir, si l'on prêche sans préparation. Car l'obligation de prêcher n'est pas l'obligation de parler d'une manière quelconque ; c'est l'obligation d'instruire, de toucher, d'exposer la parole de Dieu d'une manière digne d'elle et propre à lui concilier l'amour et la vénération des peuples. Or tout cela ne peut se faire sans préparation : sans préparation on n'instruit pas, parce qu'on parle sans ordre, sans clarté, sans solidité. On dit : « Le peuple est si grossier ; à quoi bon tant se préparer ? » Mais précisément plus un peuple est grossier, plus il est

nécessaire de se préparer pour trouver les expressions, les tournures, les comparaisons, les exemples par lesquels on pourra venir à bout de faire entrer la vérité dans sa grossière intelligence; on se fait facilement entendre à un homme d'esprit : *Intelligenti pauca* ; à un homme bouché, c'est tout autre chose. Ainsi sans préparation on n'instruit pas ; on touche encore moins ; car, comme on n'a pas pris le temps de se pénétrer de sa matière, on n'est pas touché soi-même, et vous savez qu'il n'y a qu'un cœur touché qui puisse toucher les cœurs : *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi*. Enfin, sans préparation, on n'expose pas la parole de Dieu d'une manière digne d'elle : ce sont des redites, des digressions, des longueurs qui déconsidèrent cette divine parole, qui en dégoûtent les peuples, qui les ennuiant ; crime d'autant plus grand que, selon saint Augustin, la parole de Dieu est digne des mêmes respects que le corps même de Jésus-Christ, et, comme on ne dépose celui-ci que dans des vases précieux, ainsi la parole de Dieu ne doit jamais être présentée que dans un langage d'honneur. Voyez saint Chrysostome, messieurs, cet orateur si magnifique : il ne restait à table que le moins possible pour ne pas dérober la moindre parcelle de temps à la préparation de ses instructions. Voyez saint Augustin, ce maître si habile dans l'art de parler : même après avoir prêché trente ans tous les dimanches, il préparait avec le plus grand soin ses instructions, comme il nous

l'apprend à la fin de son quatrième discours sur le psaume 103 : *Magno labore quæsitæ et inventa sunt, dit-il, magno labore nuntiata et disputata sunt: sit labor noster fructuosus vobis, et benedicet anima nostra Domino.* De si grands hommes se prépareraient, et nous, messieurs, si inférieurs à eux, nous croirions pouvoir parler sans préparation ! quelle erreur ! Périclès ne parlait jamais au peuple d'Athènes sans s'être fortement préparé, et sans avoir prié les dieux de ne pas permettre qu'il lui échappât un seul mot qui pût blesser son auditoire. Cicéron ne plaidait jamais sans s'y être disposé avec le plus grand soin : *Nunquam nisi paratus et meditatatus accedo* ; et Quintilien flétrit des noms de perfide et de traître l'avocat qui ne prépare pas son plaidoyer autant qu'il le peut : *Perfidi ac proditoris est pejus agere quam possit*, parce qu'il compromet, dit-il, les intérêts de ses clients. Donc, messieurs, il faut à plus forte raison nous préparer nous-mêmes, et, dès que nous avons donné une instruction, commencer la préparation de l'instruction suivante ; la paresse qui diffère d'un jour, diffère de deux, de trois, nous conduit jusqu'à la veille ; ce jour-là surviennent des occupations, des dérangements, et l'on monte en chaire sans préparation, et, tout en prêchant, on ne satisfait pas à son devoir.

5° Lors même qu'on s'est préparé, on ne satisfait pas à son devoir si on ne s'étudie pas avant tout à se faire comprendre. Cela n'est-il pas évident, mes-

sieurs, et n'est-ce pas manquer tout le but de la prédication que de parler sans être compris? N'est-ce pas faire un abus sacrilège de la parole de Dieu, puisque, comme le dit si bien saint Augustin, *loquendi omnino nulla causa, si quod loquimur non intelligunt et propter quos ut intelligant loquimur?* On se flatte de rompre au peuple le pain de la parole; mais lui donner un aliment qu'il ne peut ni prendre ni digérer, mais servir une viande solide à ce peuple enfant dans la foi, auquel il faudrait le lait des doctrines élémentaires, n'est-ce pas le laisser mourir de faim, le même crime que si on ne prêchait pas?

C'est ici, messieurs, un point sur lequel bien des prêtres ont des reproches à se faire. Nous ne nous faisons pas une idée exacte de ce que doit être un discours pour ne pas dépasser la portée de ceux qui composent ordinairement nos auditoires, même dans les grandes églises. Nous nous imaginons que les autres comprennent ce que nous comprenons ou ce que comprendraient des gens de lettres, et nous oublions la distance immense qui sépare un esprit cultivé d'un esprit inculte, incapable de saisir toute pensée, tournure ou expression qui n'est pas de la plus grande clarté. De là l'inutilité de tant de prédications. Un prêtre prêchait sur la nécessité de la religion sans laquelle l'esprit n'a plus aucune règle de vérité et il s'écrie : « O anarchie des intelligences... » Une brave femme lève les yeux au ciel, joint les mains et s'écrie :

« Priez pour nous ! » Un autre prêchait une retraite à des militaires et s'éleva fortement contre les rationalistes : « Brave prédicateur, s'écrient les militaires au sortir de l'église, comme il a bien parlé contre ceux qui ne font pas la ration suffisante ! » Le pauvre peuple n'entend rien à telle parole ou telle pensée, telle phrase ou telle figure : c'est pour lui comme une langue étrangère ; et pourquoi donc l'employer ? Chez les uns, c'est irréflexion : dans leur cabinet, ils s'occupent à composer des phrases de rhétorique, sans songer à qui ils les destinent ; chez les autres, c'est amour-propre : ils devront avoir dans leur auditoire trois ou quatre prêtres, un ou deux hommes au-dessus du commun, ils ne songent dans leur travail qu'à se faire passer pour gens d'esprit dans l'estime de ceux-ci, et ne s'inquiètent pas d'être utiles à tout la reste de l'auditoire. « Mais, dit saint Liguori, si le bon peuple ne doit pas comprendre, pourquoi l'appeler dans les églises, et quel abus étrange qu'à cause de deux ou trois personnes la parole de Dieu devienne inutile et toute la peine qu'on se donne en chaire soit perdue pour la presque totalité des auditeurs ? Pour moi, ajoute le saint évêque, je n'aurai pas à rendre compte à Dieu de mes sermons : car j'ai toujours prêché de manière à me faire comprendre de la bonne femme la plus simple. » C'était aussi, messieurs, ce que se disait un grand évêque enlevé à l'Église de France dans ces derniers temps, le cardinal de Cheverus, de si douce mémoire : la pre-

mière fois qu'il prêcha en anglais à l'époque de l'émigration, il voulut s'assurer si tout le monde l'avait bien compris, et, au sortir de l'office, il interrogea à ce sujet un de ses auditeurs, homme du peuple : « Monsieur, lui répondit ce brave homme, votre sermon n'était point comme ceux des autres : je n'y ai pas trouvé un seul mot de dictionnaire, j'en ai compris toutes les expressions. » Mgr de Cheverus fut frappé de cette réflexion, et depuis il s'attachait toujours à ne jamais mettre dans ses sermons un seul mot pour l'intelligence duquel l'homme le plus simple eût besoin d'un dictionnaire qui lui en expliquât le sens. Heureux les prêtres, messieurs, qui peuvent se rendre un pareil témoignage ! Il faut pour cela mettre l'amour-propre sous les pieds, ne pas songer à se faire admirer, mais uniquement à se faire comprendre, rechercher avec soin avant de monter en chaire la meilleure manière d'abaisser à la portée de ses auditeurs les hautes vérités de la religion, s'attacher à être tellement clair que non seulement on puisse comprendre, mais qu'il soit impossible de ne pas comprendre, et que la lumière entre dans les esprits les moins appliqués à la saisir comme le soleil frappe nos yeux sans que nous y songions et presque malgré nous, selon la belle pensée de Quintilien. Mais malheur à ceux qui ne se font pas comprendre ! Tout en prêchant ils ne satisfont pas à l'obligation d'instruire.

6° Messieurs, on ne satisfait pas à son devoir

si on choisit mal la matière de ses instructions. Ici, messieurs, l'abus est à faire verser des larmes : on se borne à faire quelques réflexions morales sur l'Évangile ou quelques invectives sur ce qui s'est passé dans la semaine, à réclamer ses intérêts personnels, à se défendre contre les on-dit ; ou bien l'on se jette dans des considérations philosophiques qui ne ressemblent en rien à l'Évangile et l'on n'enseigne pas ce qu'il faudrait enseigner. Et quoi donc ? Ce qu'il faut enseigner, messieurs, ce sont : 1° les trois principaux mystères avec le symbole et les vertus théologiques, les commandements de Dieu et de l'Église avec la doctrine des sacrements, et l'oraison dominicale (1) : vérités fondamentales que tous les paroissiens sont obligés de savoir, que par conséquent tout pasteur est obligé de leur enseigner. Car, vous le comprenez, messieurs, Dieu, qui ne fait point de commandements impossibles, ne peut obliger les fidèles à savoir ces choses sans obliger en même temps le pasteur à les en instruire de manière qu'ils ne puissent les ignorer, pour peu qu'ils aient de bonne volonté ; d'où il suit que tout pasteur des âmes est responsable devant Dieu de l'ignorance de ses paroissiens sur ces vérités premières, et il n'a droit de se rassurer qu'autant qu'il peut se dire la main sur la conscience : « Si quelqu'un de mes paroissiens ne connaît pas ces vérités, si

1. Benoît XIV : « Illud affirmamus magnam eorum partem qui æternis suppliciis deputantur eam calamitatem subire ob ignorantiam mysteriorum fidei quæ scire necessario tenentur. »

quelque moribond reçoit une absolution sans effet, par ignorance des principaux mystères ou des conditions de la contrition, ce n'est pas ma faute : j'ai expliqué toutes ces choses si clairement, si souvent, que personne de bonne volonté ne peut les ignorer. O mes chers confrères, que de personnes dans vos paroissiens, je ne dis pas seulement parmi les hommes du peuple, mais parmi les gens du monde polis et éclairés, parmi même peut-être ceux qui fréquentent souvent les sacrements, ne savent ni ce qui est de nécessité de précepte, ni même, hélas ! ce qui est de nécessité de moyen ! Interrogez vos pénitents et vous en serez dans la stupeur ; mais, souffrez que je vous le demande, n'est-ce point votre faute ? Expliquez-vous assez souvent, assez clairement au peuple les trois principaux mystères, les vertus théologiques, le symbole, les commandements, les sacrements, par exemple celui de l'extrême-onction, dont on n'a une si grande frayeur que parce qu'on ne le connaît pas ; l'ordre : qui a jamais entendu expliquer en chaire ce que c'est ? le mariage : quand a-t-on dit au peuple que c'est un sacrement et surtout un sacrement des vivants ? La confirmation même, a-t-on soin de bien apprendre ce que c'est à ceux qui veulent la recevoir ? Oh ! que je crains pour un grand nombre de prêtres le mot de saint Isidore : *Sacerdotes damnantur si ignorantes non erudiunt.*

Après les vérités fondamentales, les fins dernières doivent être la matière la plus fréquente de vos

instructions : elles sont le grand ressort qui fait aller toute la vie chrétienne, et leur souvenir préserve de tout mal, au jugement de l'Esprit-Saint : on ne pêche que parce qu'on les oublie. « C'est là, dit saint Liguori, ce qu'il y a de plus propre à opérer des conversions ; c'est en parlant de la mort, du jugement, de l'éternité, et en intéressant par là la nature immortelle de l'homme, qu'on remue les cœurs, qu'on réveille le remords, qu'on arrache les larmes. » Puis cette matière est plus à la portée de tous, plus intelligible à tous les esprits, plus adaptée à tous les besoins. Malheur donc au prêtre qui, dissimulant les justices du Seigneur, laisse les âmes dans une fausse sécurité qui les perd ! Ce n'est pas qu'il faille toujours être dans le terrible ; il faut au contraire y entremêler toujours le consolant, opposer la mort si douce, le jugement si glorieux, l'éternité si heureuse du juste à la mort affreuse, au jugement épouvantable, à l'enfer désespérant du réprouvé, et après avoir effrayé le pécheur sur son état, lui en montrer le remède dans le sang du Sauveur, le gagner par le langage de la bonté et de la tendresse. Après les vérités fondamentales et les fins dernières, vous avez à expliquer au peuple l'historique de la religion, cet historique si beau que recommande tant Fénelon et qu'a tracé Fleury dans son catéchisme ; puis les cérémonies du culte et de l'administration des sacrements, les prières du matin et du soir, les pratiques pieuses comme l'examen de conscience, la lecture spirituelle, la

visite au Saint-Sacrement, la dévotion au crucifix, à la sainte Vierge, la manière de dire le chapelet, d'entendre la messe, d'offrir ses actions et ses souffrances à Dieu : toutes pratiques, qui sont, dit saint Liguori, si propres à sanctifier les justes comme à convertir les pécheurs. Mais avec votre plan, me direz-vous, on ne prêchera donc plus la morale. Je réponds 1° que la morale est moins nécessaire à prêcher que le dogme, le cœur la devine, quand il est droit, et le dogme ne se devine pas. Je réponds 2° qu'après avoir expliqué le dogme, il faut en déduire les conséquences morales relatives aux besoins des auditeurs : cette morale fondée sur le dogme a une tout autre autorité et fait plus d'impression. Je réponds 3° que la morale trouve sa place dans les commandements et les autres matières de prédication que j'ai indiquées.

7° Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, messieurs, ne suffit pas encore ; il faut y ajouter une dernière obligation : c'est celle de remplir les conditions requises pour que l'instruction soit profitable. Et quelles sont-elles, ces conditions ?

La première, c'est une vie sainte et exemplaire : la vue seule en chaire d'un prêtre édifiant et qu'on croit un saint donne à ses paroles comme une autorité divine : on ne voit plus l'homme en lui, mais l'ange du Seigneur, et ses bons exemples ouvrent à ses paroles la porte de tous les cœurs. Si au contraire le prédicateur n'est pas un prêtre édifiant, le peu-

ple en appelle de ses discours à sa conduite, l'écoute sans intérêt, lui renvoie les traits qu'il lance : *Medice, cura teipsum*, et ainsi sa prédication est sans fruit.

Au bon exemple il faut joindre la prière, parce qu'elle seule fait descendre du ciel la rosée qui féconde la semence répandue par nous dans les âmes. « Le premier avis que j'ai à vous donner, dit le Père Lejeune dans ses avis aux prédicateurs, c'est de bien prier ; le second, c'est de bien prier ; le troisième, le quatrième, le cinquième, le dixième, c'est de bien prier ; et tous les hommes de Dieu n'ont obtenu de fruit dans leurs prédications que par là ; ce qui a fait dire à saint Augustin, que la prière est incomparablement plus nécessaire au prédicateur que le talent oratoire : *Pietate magis orationum quam oratorum facultate indiget.* »

La troisième condition de succès, c'est de s'attacher à bien instruire ; à expliquer clairement la doctrine chrétienne, de telle sorte que les fidèles retirent du discours une connaissance nette et précise de la religion, des vertus, de la vraie et solide piété, et à prouver solidement tout ce qu'on avance, de telle sorte qu'ils en remportent tous une conviction profonde, inébranlable à tous les assauts du monde, du démon et des passions. Et ici, messieurs, la religion s'afflige de tant de prédicateurs qui ne songent point à nourrir leurs discours de doctrine, diseurs de rien ou de peu en beaucoup de paroles, dont l'instruction toute d'imagination n'est rien moins qu'instructive, dont le verbiage vide de raisonne-

ments et de choses ne porte ni lumière ni conviction dans l'esprit. Pour éviter cet inconvénient, quatre choses sont nécessaires : 1° bien s'instruire ; 2° bien expliquer ; 3° bien prouver ; 4° mettre de l'ordre et de la suite dans les instructions.

D'abord bien s'instruire, c'est-à-dire commencer par étudier à fond la théologie et les bons auteurs sur le sujet qu'on veut traiter, afin de s'en faire des idées nettes et précises ; puis s'appliquer à communiquer aux autres ces lumières pures dont on s'est rempli ; supposer peu de choses comme sues d'avance et ne craindre pas de trop expliquer, sachant que tout dans la religion est énigme pour le peuple si on ne le lui explique, et qu'il y a moins d'inconvénient à risquer d'en dire trop pour les gens d'esprit qu'à risquer de n'en pas dire assez pour le vulgaire. Dans ces explications, on se fait un devoir d'être exact autant que solide, de bien discerner le précepte d'avec les conseils, les dispositions essentielles d'avec ce qui est de perfection, et de rapporter tout à la pratique.

Mais surtout on s'applique à mettre de l'enchaînement et de la suite dans ses instructions successives ; et sur ce point, messieurs, j'appelle votre attention toute spéciale. Que diriez-vous d'un professeur qui, voulant enseigner à ses élèves la théologie dogmatique et morale, leur ferait des dissertations savantes aujourd'hui sur l'Incarnation, demain sur la restitution, une autre fois sur l'orgueil, puis sur la grâce, un autre jour sur la Trinité, puis sur les contrats, puis sur les Sacre-

ments ? Évidemment ce maître étrange n'apprendrait jamais la théologie à ses élèves, parce que la religion comme toutes les sciences ne peut bien s'enseigner qu'en mettant de l'ordre dans la distribution des questions et suivant le fil et la génération des idées. Cependant, messieurs, ce bizarre professeur n'est-il pas l'image fidèle de la plupart des pasteurs dont les instructions isolées, détachées, n'ont aucun rapport, aucune suite l'une avec l'autre ? On les suivrait pendant trente ans qu'on n'aurait pas appris d'eux l'essentiel de la religion, les éléments du christianisme et la suite des desseins de Dieu sur nous, ni même entendu expliquer une seule fois une foule de points essentiels dont le pasteur doit *sub gravi* l'explication fréquente à son peuple. Le moyen d'éviter ce désordre, messieurs, est très simple, c'est d'adopter un cours suivi d'instructions qui s'enchaînent l'une à l'autre et comprennent tout l'ensemble de la religion, le symbole ou ce que nous devons croire, les commandements ou ce que nous devons pratiquer, les péchés ou ce que nous devons éviter, les sacrements ou ce que nous devons recevoir ; enfin la prière et tous les exercices de piété, auxquels on joindra l'historique de la religion ; c'est en un mot, messieurs, de vous munir tous du Catéchisme du Concile de Trente et d'en suivre la marche et la méthode, en faisant exception cependant les jours de grande solennité où il convient de parler sur le mystère ou l'objet de la fête.

Une quatrième condition de succès, messieurs,

c'est d'intéresser et de plaire : car ce qu'on écoute avec dégoût, ce qui déplaît, ne peut pas faire de bien. Il faut donc éviter d'abord le ton acerbe du reproche et de l'invective : l'invective aigrit et ne corrige pas ; si on a un reproche à faire, on doit se souvenir que c'est comme une médecine amère qu'on ne peut faire accepter qu'en tempérant son amertume par la bonté des formes, la douceur du langage, la tendresse de la charité, qu'en dorant la pilule, si je puis employer cette expression vulgaire. Il faut éviter les reproches exagérés qui présentent les désordres comme plus graves ou plus communs qu'ils ne sont en effet ; ménager les dispositions des auditeurs de manière à ne jamais les blesser, se demandant à soi-même : « Si j'étais à la place de mes auditeurs, aurais-je plaisir à entendre ce langage ? n'en serais-je pas offensé ? » Un mot d'humeur, messieurs, un seul mot qui blesse peut faire échouer un discours tout entier. Il faut éviter le langage trivial, le mauvais style, la stérile abondance qui dit les choses comme elle viennent, sans choix, sans ordre, sans justesse ; il faut éviter la longueur démesurée qui fatigue et rebute : « Peu et bon, c'était le mot de saint François de Sales. Moins vous direz, observait ce saint Évêque, plus on profitera ; plus vous direz, moins on retiendra : à force de charger la mémoire des auditeurs, on la démôlit, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement. » Le prône ne doit jamais dépasser vingt minutes ;

il vaut mieux s'il n'en dure que quinze; un sermon d'une demi-heure, c'est assez pour les fidèles; trois quarts d'heure, c'est beaucoup; une heure, c'est le *nec plus ultra*.

Enfin, messieurs, pour intéresser et plaire, il faut saisir une certaine manière de dire les choses qui les fait goûter et captive l'attention. Et ne croyez pas cela incompatible avec les instructions sur les éléments de la religion dont nous avons démontré la nécessité: l'instruction catéchistique se prête à toutes les beautés de l'élocution et de la pensée; l'exposé de la doctrine s'associe fort bien avec les mouvements et les figures propres à la faire passer de l'esprit jusqu'au cœur. Voyez les saints Pères: ils n'ont pas prêché comme Bourdaloue et Massillon; ils se sont attachés à l'instruction catéchistique, et cependant chez eux quelle éloquence! Voyez dans ces derniers temps le cardinal de Cheverus: dans les commencements de son épiscopat à Montauban, il prêcha tous les dimanches dans sa cathédrale, exposant, selon l'ordre du Catéchisme, les vérités premières de la religion. Tout le monde affluait à ses instructions et on ne pouvait se rassasier de l'entendre. Au bout de six mois, il leur révéla son innocent secret: « Mes frères, leur dit-il, voilà six mois que je vous fais le catéchisme, pas autre chose, et cela vous a intéressés. Si je vous eusse dit avant de commencer: Je ferai le catéchisme tous les dimanches, probablement vous auriez

dédaigné d'y venir. Apprenez de là combien le catéchisme sur les vérités élémentaires de la religion est intéressant autant que nécessaire. »

Enfin, messieurs, une cinquième condition de succès, c'est de toucher et d'émouvoir : parler froidement d'une religion toute d'amour, c'est la méconnaître, c'est n'aimer ni Dieu ni ses frères, c'est perdre son temps : on ne convertit qu'en touchant, on ne ramène les hommes qu'en les prenant par le cœur. Inutile d'ajouter qu'il faut bien posséder sa matière, bien la savoir, bien prononcer, bien articuler, parler avec naturel et sans précipitation, rendre par le geste tout ce que l'on dit et s'en montrer profondément touché : cela se comprend. Disons maintenant quelques mots du catéchisme.

2° DU CATÉCHISME.

Le catéchisme, messieurs, est une des fonctions les plus belles, les plus excellentes, les plus importantes du ministère ecclésiastique. C'est par là qu'on renouvelle les paroisses, qu'on prépare à l'Église une génération chrétienne, qu'on fait fleurir les plus pures vertus, qu'on convertit par les enfants les parents eux-mêmes. Aussi voyons-nous les plus beaux génies, les plus grands évêques se faire un honneur de la fonction de catéchiste. Saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nysse, saint Augustin ont non seulement fait le catéchisme, mais écrit sur cette matière des ouvrages remarquables. Saint Jérôme dans sa der-

nière vieillesse s'offrait à faire le catéchisme : *Ipsa me magistrum spondeo et balbutientia senex verba formabo*. Le cardinal Bellarmin, saint François de Sales faisaient eux-mêmes le catéchisme tous les dimanches dans leur cathédrale, et tout le monde connaît le trait du chancelier Gerson, qui quitta sa chaire de théologie dans l'université de Paris pour consacrer le reste de ses jours à catéchiser les enfants. « Vous pourriez, lui disait-on, travailler avec plus d'éclat à la gloire de la religion. — Oui, répondit-il, avec plus d'éclat peut-être, non avec plus de fruit : *Forte pomposius, sed non efficacius neque fructuosius*. Je ne connais rien de plus grand que d'instruire les enfants de Dieu et d'élever les héritiers du royaume des cieux : *Nescio prorsus an quicquam majus esse possit*. »

Jugez de là avec quel zèle, quel intérêt, quel bonheur vous devez faire le catéchisme. Le Concile de Trente prescrit de le faire tous les dimanches et jours de fête, et la Congrégation interprète du saint Concile défend expressément toute vacance même pour un seul dimanche, quand même, dit-elle, il n'y aurait qu'un enfant : *Etiam si nullus nisi unus accedat*. La discipline de l'Église de France permet une interruption parce qu'on estime cette lacune compensée par les catéchismes qui se font sur semaine. C'est à chaque pasteur à demander à sa conscience s'il fait assez de catéchismes pour que tous ses enfants connaissent et comprennent la religion, s'il ne néglige pas surtout les petits enfants.

Il est des paroisses où le pasteur ne fait qu'un seul catéchisme auquel on ne peut être admis avant onze ans : d'où il résulte que tous les enfants crouissent dans l'ignorance jusqu'à cet âge, et que, s'ils meurent, le salut leur est impossible ; et qui, messieurs, répondra de leur damnation, sinon le pasteur négligent ?

Pour prévenir ce malheur, le bon prêtre fait un catéchisme à part aux petits enfants, leur inspire de bonne heure l'horreur du péché, l'amour de la prière, le goût de la vertu, tourne vers Dieu leur cœur innocent, et par là les met en état de faire la première communion avant l'âge des passions : avantage immense qui procure à Jésus-Christ les prémices de leur cœur et la joie d'habiter au milieu de l'innocence ; tandis que, quand on attend trop tard, il n'a plus que les restes du démon et des passions, et encore quels restes ? Les habitudes une fois formées se corrigent si difficilement ! On hasarde une absolution, et quelques jours après l'habitude a déjà repris son cours. Il serait donc à désirer que la première communion se fit vers dix ou onze ans : c'était l'avis de saint Charles, comme de saint François de Sales, lequel appelle une grande erreur l'opinion de ceux qui la diffèrent au delà de cet âge. On peut même dire que le plus tôt, c'est le mieux, dès qu'il y a l'instruction et le discernement strictement suffisant ; alors, il est vrai, on est léger et peu réfléchi, mais l'innocence est un riche supplément de l'imperfection des autres dispositions.

Pour bien faire le catéchisme, messieurs, il faut 1° s'y être préparé, c'est-à-dire avoir étudié ce qu'enseignent la théologie et les bons auteurs sur la leçon à expliquer, avoir précisé l'ordre d'idées que l'on suivra, les tournures, les exemples, les comparaisons par lesquels on pourra se faire comprendre : on n'improvise pas la clarté, l'exactitude, l'intérêt ; qui ne prépare pas son catéchisme le fera nécessairement mal. Et nul doute que l'habitude de ne pas préparer une instruction si importante ne soit un péché mortel.

Il faut 2° faire aimer le catéchisme aux enfants par la douceur et les moyens d'émulation et d'encouragement. Fénelon et Fleury observent que, si on ne leur fait pas aimer le catéchisme, et qu'ils n'y viennent qu'à contre-cœur, ils écoutent peu et conçoivent dès lors peut-être pour toute la vie un préjugé fâcheux, soit contre la religion qui ne leur apparaît plus que comme quelque chose d'ennuyeux, soit contre la vertu même dont ils se font une idée triste et sombre. Or la douceur et les moyens d'émulation, voilà le secret de faire aimer le catéchisme aux enfants : la douceur est la clef des cœurs, c'est elle qui les ouvre ; elle en est l'aimant, c'est elle qui vous les attache ; la rigueur intimide, la dureté rebute : *Instruite in spiritu lenitatis... tanquam si nutrix foveat filios suos*, dit l'Apôtre ; *Discite matres esse, non dominos*, dit saint Bernard ; et Jésus-Christ est ici comme partout notre modèle : *Et complexans eos et imponens manus*

super illos. benedicebat eos. A cette douceur, qui toutefois doit être ferme quand il le faut et ne jamais dégénérer en une affection humaine toujours dangereuse, il est essentiel de joindre les moyens d'émulation et d'encouragement, comme des louanges données à propos, de bonnes notes ou de bons points, de petites dignités comme celle d'être le premier de son banc, des rivalités ou provocations, la classification du catéchisme en plusieurs divisions, afin de faire monter ou descendre d'une division à l'autre selon le mérite ou le démérite, et par-dessus tout les distributions de gravures ou d'images une fois le mois, et de prix une fois l'année.

3° Avec de tels moyens, le catéchiste pourra entreprendre et exécuter heureusement la double tâche qui lui est imposée, savoir : de former des enfants instruits et pieux. Pour qu'ils soient instruits, il ne suffit pas qu'ils sachent la lettre du catéchisme, il faut de plus qu'ils en aient l'intelligence, de manière à pouvoir en rendre le sens dans leur langage habituel : la foi qui sauve ne consiste pas à retenir des mots, mais à connaître et à croire des doctrines. On vient à bout de faire comprendre le catéchisme aux enfants par des instructions courtes, solides et claires. Si l'instruction est longue, ils n'en retiennent rien : « Il en est de leur esprit, dit Quintilien, comme d'un vase dont l'ouverture est étroite, où rien n'entre si on y verse la liqueur avec précipitation et abondance, mais qu'on rem-

plit peu à peu, si on y verse cette même liqueur doucement et goutte à goutte. » Si l'instruction n'est pas solide, les enfants devenus hommes se rappellent les choses fausses, mal prouvées, qu'on leur a dites, et le mépris des prêtres, de la religion, la perte même de la foi peuvent quelquefois en être la conséquence. Si enfin l'instruction n'est pas claire, elle est en pure perte : les enfants ne savent point s'appliquer ; il faut que les choses apparaissent à leur intelligence sans réflexion, comme le soleil apparaît en plein midi aux regards qui ne le cherchent pas ; et pour cela il leur faut beaucoup de comparaisons, de paraboles, d'exemples, d'histoires ; il faut leur rendre tout sensible par des images.

Mais former des enfants instruits n'est que la moitié du devoir du catéchiste ; l'autre moitié, c'est de former des enfants pieux et solidement vertueux : les moyens de réussir dans cette tâche si importante sont de prier beaucoup, d'édifier par sa tenue ecclésiastique, ses manières et ses paroles pleines de foi, de se montrer touché et pénétré de tout ce qu'on enseigne, de tirer de chaque leçon du catéchisme des réflexions morales, des pratiques pieuses propres à rendre les enfants meilleurs, de leur inspirer l'estime et l'amour des exercices de piété, surtout de la confession et de la communion et de leur donner selon les circonstances de sages avis, tantôt publics, tantôt privés. Le temps ne me permet que de vous indiquer ces choses et ne me laisse pas le loisir de vous les développer.

Heureux le pasteur, messieurs, qui aura ainsi prêché Jésus-Christ et aux petits et aux grands : *De fructu oris sui homo satiabitur bonis... Hoc faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. Amen.*

SECOND SERMON

UNION DES PRÊTRES

*Mandatum novum do vobis : ut diligatis invicem sicut dilexi
vos.* (JOAN., XIII, 34.)

CHERS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Jésus-Christ était à la veille de sa mort et les apôtres, c'est-à-dire les premiers prêtres, étaient seuls avec lui pour recevoir ses dernières volontés. Il venait de leur confier la plus incroyable puissance, de se donner lui-même à eux en nourriture ; il n'avait plus qu'un moment à les entretenir ; et ce moment sacré, si précieux, si attendrissant, ce moment du dernier épanchement de sa divine amitié, il l'emploie à leur déclarer, à leur redire jusqu'à trois fois qu'il veut qu'ils s'aiment les uns les autres comme il les a aimés lui-même : *Mandatum*, etc.

Tel est, vénérables confrères, le testament de notre commun Père, de l'Auteur de notre sacerdoce : oh ! comme nos cœurs doivent le recueillir avec amour, le méditer avec piété, l'exécuter à la lettre avec religion et bonheur ! Quand la charité serait bannie de la terre, elle devrait, en vertu de ce testament, se conserver encore dans le cœur du

prêtre, unissant tous les membres du clergé entre eux et tendant à communiquer sa flamme à tout ce qui l'entoure : car il y aurait sacrilège à laisser périr le legs de Jésus mourant.

Méditons-le donc ensemble, ce précieux et divin testament.

J'y discerne deux parties distinctes : Premièrement, Jésus nous commande de nous aimer : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem*, c'est-à-dire que l'union mutuelle entre les prêtres est une obligation sacrée. Nous le verrons dans une première réflexion. En second lieu, il nous commande de nous aimer comme il nous a aimés lui-même : *Sicut dilexi vos*, c'est-à-dire que cette union doit avoir des caractères de perfection tout particuliers. Nous le verrons dans une seconde réflexion.

Ainsi, nécessité et caractères de l'union entre les prêtres : tel sera le sujet et le partage de cet entretien. Chers confrères, il m'est doux de traiter ce sujet, parce qu'ici je n'ai point, comme dans les autres entretiens, à trembler de ne pas pratiquer assez bien ce que j'enseigne. Là, mon cœur me rend témoignage que j'accomplis envers vous la loi que je vous prêche. En apprenant à vous connaître, j'ai appris à vous aimer et je conserverai à jamais du clergé de ce diocèse un souvenir de respect, d'amour et de bonheur.

PREMIER POINT.

Tout ce qui peut remuer les fibres d'un cœur sacerdotal se réunit ici pour nous démontrer la nécessité de l'union mutuelle entre les prêtres. Jésus-Christ le veut, le bien de la religion l'exige, nos propres intérêts le demandent.

Je ne saurais assez admirer, mes bien-aimés frères, combien Jésus-Christ tient à l'union mutuelle de tous ses prêtres. Ce divin auteur du sacerdoce ne se contente pas de la loi générale : *Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes*, loi qu'il proclame égale au grand commandement de l'amour de Dieu par le rang qu'elle occupe dans les affections de son cœur, loi qui atteint évidemment en première ligne tous les membres du clergé, puisque personne n'est plus le prochain d'un prêtre qu'un autre prêtre, personne plus soumis aux préceptes que ceux qui ont été placés à la tête des peuples pour être en tout les modèles de tous. Il ne se contente pas de leur déclarer, comme en font foi les paroles de mon texte, que sa dernière volonté est qu'ils s'aiment les uns les autres comme lui-même les a aimés ; mais il détermine cette union mutuelle, cette fusion des cœurs, si je puis ainsi dire, comme le caractère spécial qui devra les faire reconnaître pour ses prêtres à tout l'univers : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* ; et tel est le désir ardent qui le presse de voir tous les mem-

bres du sacerdoce enlacés dans les doux liens d'une charité réciproque, qu'en terminant ce discours si touchant de la cène qu'on ne peut lire sans mouiller de ses larmes la page sacrée, il tire de son cœur cette belle prière, qu'il fait monter jusqu'au trône de l'auguste Trinité : « Père saint, faites que tous mes prêtres soient un par charité comme nous sommes un par nature : *Sint unum sicut et nos unum sumus*. Que tous leurs cœurs se confondent en un comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous afin qu'ils soient un en nous : *Omnes unum sint sicut tu. Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint*. O Père saint, je vous le demande encore une fois, qu'ils soient consommés en un, et que l'amour qui m'unit à vous passe dans leurs cœurs pour les unir l'un à l'autre : *Sint consummati in unum... dilectio qua dilexisti me in ipsis sit et ego in ipsis*. »

Jugez de là, chers confrères, ce que doit être dans les desseins de Jésus-Christ le cœur d'un prêtre pour un autre prêtre : quelle bonté ! quelle tendresse ! quel dévouement ! Ah ! pour commenter cette divine prière, il faudrait le disciple bien-aimé qui en avait étudié le sens profond sur la poitrine même de Jésus, et qui avait reçu par excellence le don de prêcher l'amour. Oh ! comme cet apostolique vieillard nous dirait bien mieux encore qu'aux prêtres et aux fidèles de son temps : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres, c'est le précepte du Seigneur ; l'accomplir, c'est assez :

Præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit. » Il faudrait un saint Paul instruit par Jésus-Christ même au troisième ciel, d'où il nous a rapporté ces magnifiques paroles : « Celui qui aime son frère a accompli la loi ; celui qui ne l'aime pas, quand il parlerait la langue des anges, n'est que le vain son d'un airain sans âme ; quand il prophétiserait, quand il aurait une foi à transporter les montagnes, il n'est rien. Quand il donnerait et ses biens aux pauvres et son corps aux flammes, tout cela ne lui servirait de rien : *Nihil prodest.* » Et si ce céleste prédicateur parlait ainsi de la charité entre les simples fidèles, que dirait-il de l'amour que se doivent les prêtres entre eux, les prêtres non pas seulement enfants d'un même Père qui est Dieu, d'une même mère qui est l'Église, mais disciples du même maître, soldats du même chef, revêtus du même caractère comme du même habit, employés aux mêmes fonctions, défenseurs de la même cause, membres d'un même corps, appelés à vivre d'un même esprit comme ils ont une même vocation : *Unum corpus et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ.*)

Ce n'est pas encore assez, chers confrères ; il faudrait la langue même des séraphins. Ah ! ce ne serait pas trop pour vous dire tout ce que le cœur de Jésus veut voir entre vous de fraternelle et cordiale union, et la tendre charité, et la gracieuse bienveillance, et l'indulgence pleine de support qui doivent de vos cœurs se déborder de toutes

parts sur vos confrères, et se produire au dehors en manières aimables, en paroles de douceur, en actes d'obligeance.

Mais que fais-je d'en appeler à Jean le bien-aimé, au grand saint Paul et aux séraphins pour nous expliquer la loi de la charité sacerdotale ? Ah ! grâces au ciel, nous avons ici de plus éloquents interprètes. Interrogeons la chaire, interrogeons l'autel.

La chaire, messieurs ! Et ne vous dit-elle pas que vous êtes les ministres de l'Évangile de la charité, que votre mission est de répandre ce feu sacré sur la terre et d'apprendre à tous les hommes à s'aimer ? Or c'est vous dire que le cœur du prêtre doit être un foyer de charité ; car l'enseignement évangélique ne doit arriver sur ses lèvres qu'en passant par son cœur ; et si les vicaires de Jésus-Christ sur terre ne s'aimaient pas tendrement les uns les autres, s'ils se faisaient la guerre dans le sanctuaire de la paix, leurs discours réfutés d'avance par leurs exemples ne seraient pour les peuples qu'un vain son de paroles sans aucun fruit.

Mais l'autel ! ah ! c'est là surtout le grand prédicateur de la charité et de l'union entre les prêtres. A peine êtes-vous entrés dans le sanctuaire, que déjà il vous crie : « Si vous avez souvenance d'avoir aigri le cœur d'un seul de vos confrères, laissez là votre offrande et allez avant tout vous réconcilier. » Le culte suspendu, le trouble dans l'assemblée sainte, sont un moindre mal que la division entre

les frères, et le divin sacrifice, tout excellent qu'il est, ne plaît à Dieu qu'autant qu'il est précédé par le sacrifice des haines étouffées, des ressentiments immolés : *Misericordiam volo et non sacrificium.*

Êtes-vous déjà dans l'action du sacrifice ? le pain et le vin destinés à l'offrande ont, selon la pensée de l'Apôtre, un langage pour vous dire que, comme les grains de blé se mêlent de manière à former un même corps, comme les fruits de la vigne se confondent dans une même substance, ainsi nos esprits et nos cœurs doivent s'unir, se confondre dans un même esprit et un même cœur : *Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.* Et que ne vous dit pas plus énergiquement encore, après la consécration, la victime du Calvaire rendue présente sur l'autel, cette victime adorable qui pria pour ses bourreaux, mourut pour ses ennemis, aima si tendrement tous ses persécuteurs et vous crie à tous : *Imitami ni quod tractatis ?* O hostie d'amour, que la main qui vous touche doit être prompte à obliger, les yeux qui vous contemplent ouverts sur tout ce qui peut faire plaisir au prochain, la langue qui vous reçoit douce et charitable en toutes ses paroles, le cœur où vous descendez tendre et aimant pour tous les hommes, mais surtout pour tous les prêtres ! Et ne comprenez-vous pas, chers confrères, que si tous les jours Jésus-Christ vous fait boire au même calice, goûter du même pain, voir, toucher et manger la Charité incarnée, c'est pour vous redire

en toutes manières son commandement chéri : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*. Ah ! dociles à tant de manifestations de la volonté de notre Maître, aimons et soyons unis : Jésus-Christ le veut et le bien de la religion l'exige encore.

Ne l'oublions jamais, vénérés confrères : unis, nous sauvons la religion ; désunis, nous la perdons. On l'a dit souvent et on ne saurait trop le redire, c'est l'union qui fait la force : des verges isolées sont faciles à rompre ; réunies en faisceau, elles résistent à la main la plus vigoureuse. Les forces motrices qui agissent en sens divers ou contraires se gênent ou se détruisent ; dirigées dans un même sens, elles accélèrent et précipitent le mouvement. Si dans le corps humain les membres se désunissent ou se refusent des services réciproques, bientôt le corps est dans le malaise et la mort s'ensuit ; si au contraire ils se portent assistance l'un à l'autre, si la tête ne peut être menacée que la main ne s'étende au-devant pour la protéger, le pied souffrir que le bras ne s'allonge, que le genou ne se plie, que l'œil ne s'ouvre, que tout le corps enfin ne se mette en travail pour le secourir, cet accord de tous les membres procure le bien-être du tout. Ainsi un clergé bien uni, dont tous les membres s'appuient, se soutiennent, s'aident par un échange réciproque de bons offices, ont une marche uniforme dans la conduite et le gouvernement, le même langage dans la chaire, les mêmes

décisions au tribunal, ne forment tous ensemble qu'un même esprit et un même cœur, en sorte que toucher à l'un, c'est blesser l'autre, et tous les intérêts sont communs ; un tel clergé est fort et puissant par son ensemble, terrible au monde et au démon comme une armée rangée en ordre de bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* ; chacun y agit avec la force du corps entier, et tout ce que l'autorité dont ce beau concert est le garant a d'imposant et de majestueux relève, consacre aux yeux des peuples tous les actes du ministère. Le Seigneur, qui est le Dieu de la paix et qui habite dans la charité, habite au milieu d'un presbytère si bien uni et y fait couler des fleuves de bénédiction qui fécondent ses travaux : *Illic mandavit Dominus benedictionem et vitam*. Les peuples édifiés ne peuvent refuser leur confiance à des prêtres qui présentent, écrites en caractères si visibles, les lettres de créance que Jésus-Christ les a chargés de montrer au monde : *Unum sint ut credat mundus quia tu me misisti* ; et les ennemis de l'Église confondus sont impuissants contre une armée aux rangs si bien serrés, s'avancant comme un seul homme.

Mais que nous ayons le malheur de nous désunir, tout le contraire arrive. Le ministère perd sa force et sa puissance, parce que chacun agit isolé, sans l'autorité de l'ensemble, sans autre recommandation que celle de son mérite privé ; l'un permet ce que l'autre défend, l'un accorde ce que l'autre refuse, l'un renverse ce que l'autre élève, et les

peuples, témoins de ce défaut d'ensemble, voyant chacun abonder en son sens, gouverner à son gré, établissent des comparaisons, en déduisent des critiques amères qui déconsidèrent le prêtre et retombent quelquefois sur la religion tout entière ; et si ces divergences se rencontrent dans la même paroisse, bientôt des partis se forment : l'un est à Apollon, l'autre est à Céphas, et l'Église, cette cité de paix, a la douleur de voir ses enfants divisés marcher sous des chefs et des bannières contraires.

C'est bien pis encore quand au désaccord des esprits vient se joindre la mésintelligence des cœurs : alors, comme le cœur aigri est rarement discret, chacun met ses confidants dans le secret de ces dissensions, et bientôt toute la paroisse les connaît ; elle les connaît et avec elles toutes les petites passions qui en sont le principe : tantôt la jalousie qui s'offusque du mérite d'autrui, de la confiance et de l'estime qu'obtient un confrère ; tantôt la cupidité qui murmure d'une part trop modique aux émoluments de l'autel ; d'autres fois l'orgueil qui dispute sur le point d'honneur, s'offense d'un oubli ou d'un manque d'égards, d'un air ou d'une parole, qui entend commander avec empire sans contradiction comme sans conseil, ou méconnaît et l'obéissance due aux supérieurs et ces prévenances dues à des confrères scandalisés de trouver dans un ministère si élevé de si petites passions ; les uns s'affligent de cette découverte et nous font déchoir dans leur

opinion d'autant plus bas qu'ils nous avaient placés plus haut ; les autres en triomphent et en tirent la justification de leurs querelles et de leurs ressentiments ; et, pour les uns comme pour les autres, notre ministère n'est plus qu'un sel affadi qui n'est bon qu'à être foulé aux pieds par le mépris des hommes.

Ainsi, vénérés confrères, par notre désunion nous travaillons à détruire l'Église que nous devons édifier et à dissoudre ce royaume que Jésus-Christ lui-même a fondé. La parole de l'Évangile est infaillible : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur* ; pas d'entreprise qui n'échoue si la mé-sintelligence se met parmi ceux qui en ont la conduite ; pas de corporation, pas de société qui tienne si la discorde en divise les membres. Voyez une armée : si les soldats tournent leurs armes l'un contre l'autre, si seulement ils n'agissent pas de concert entre eux, de concert avec leur chef, impossible de vaincre ; l'ensemble est toujours la condition du succès. Il en est de même de nous : toute scission nous paralyse, toute division change notre ministère de vie en un ministère de mort, qui marque tristement notre passage dans le sanctuaire par la ruine de plusieurs ; et ici les faits parlent assez haut. Quand l'histoire redira à la postérité épouvantée les malheurs de la France et de l'Église à la fin du siècle dernier, son burin impartial signalera la désunion du clergé comme le principe de cette révolution lamentable qui a bouleversé la face de

la terre : si, lorsqu'en 90 commençait l'attaque contre le trône et l'autel une scission ne se fût pas formée au sein du sacerdoce, si le corps des pasteurs, appelé selon nos antiques constitutions le premier ordre de l'État, fût demeuré uni, de profonds penseurs estiment que l'impiété vaincue eût vu tous ses efforts impuissants pour abattre le triple rempart formé autour du monarque par les trois corps de l'État ; elle n'a été forte que de nos divisions.

Elle l'a compris, chers confrères, et le comprend bien encore : de là ces tentatives récentes pour essayer de nous diviser une seconde fois ; de là cette hypocrite compassion pour le clergé du second ordre, afin de l'isoler par la désaffection d'avec ses premiers pasteurs. C'est trop nous mépriser, chers confrères, que d'espérer nous prendre à un piège si grossier ; plus on cherchera à nous désunir, plus nous devons serrer nos rangs non seulement entre nous, mais contre la chaire de Pierre et autour de nos évêques, par qui nous communiquons avec elle. Nos ennemis même nous donnent ici la leçon : divisés en autant de partis qu'ils ont d'intérêts et de passions contraires, vous les voyez. au premier signal donné d'attaquer le sacerdoce, suspendre leurs haines, ajourner leurs différends et tourner contre nous toutes leurs armes conjurées. Et nous, chefs de la milice de Jésus-Christ, nous, défenseurs de son royaume sur la terre, nous n'opposerions pas

une confédération sainte à cette confédération infernale ! Ah ! dans tous les temps ce fut le devoir des pasteurs de s'unir pour protéger l'Église ; mais aujourd'hui, où les malheurs de la religion sont à leur comble, ce devoir est plus pressant que jamais. Quand la patrie est en péril, tous les citoyens généreux oublient leurs querelles privées et se rassemblent sous le même drapeau pour voler à la défense de la mère commune : pourquoi donc nous aussi, quand la religion, déchirée au dedans, blessée au dehors, attaquée de toutes parts, donne en quelque sorte le signal de détresse et nous appelle à sa défense, ne saurions-nous pas sacrifier nos petites passions, rapprocher nos cœurs divisés et serrer nos rangs contre l'ennemi commun qui nous attaque ? Nos propres intérêts nous y invitent.

Car, mes frères, assez d'autres nous haïssent, au moins aimons-nous mutuellement ; assez de bouches ennemies sont ouvertes contre nous, au moins ne nous décrivons pas les uns les autres. Au milieu de tant d'outrages, de persécutions et de préjugés, qu'il y ait au moins quelques cœurs qui nous portent intérêt, et donnons-nous cette mutuelle consolation de trouver dans les charmes d'une sainte amitié l'oubli ou l'adoucissement de nos amertumes ; c'est presque le seul reste de bonheur que le péché nous ait laissé possible dans cette vallée de larmes. Oh ! que je plains un prêtre, quand le cœur déchiré par des peines

cuisantes, accablé par l'ennui ou le dégoût, l'esprit embarrassé par les difficultés qui se rencontrent, arrêté devant des circonstances délicates où l'on ne sait comment agir, il se voit isolé, sans consolation et sans conseil, sans société et sans appui, sans un ami pieux et fidèle dans le sein duquel il puisse verser ses peines, ranimer son courage, puiser la force et les sages avis ! Alors plus de ces douces jouissances que donne la charité fraternelle : dépourvus des célestes affections d'une amitié chrétienne, ses confrères ne le regardent qu'avec insouciance et froideur, comme un étranger qui ne les touche en rien. Alors plus d'assistance à en espérer : l'égoïsme resserre les cœurs dans les misérables calculs de l'intérêt propre ; ils craignent de dépasser en faveur de la charité la stricte limite de ce qu'ils ne peuvent s'empêcher de faire, et lorsqu'en s'obligeant l'un l'autre on pourrait s'alléger mutuellement le fardeau, on en porte seul tout le poids, on souffre et tout souffre avec nous. On ne sait que se déchirer l'un l'autre, au risque de se détruire l'un par l'autre, selon la menace de l'Apôtre : *Si invicem mordetis, et comeditis, videte ne ab invicem consumamini.*

Mais que l'union fraternelle intervienne, aussitôt tout change ; c'est comme un beau soleil qui réjouit les regards attristés et donne la vie à toute la nature. Alors on se console mutuellement dans les peines, on se relève dans les abattements, on se soulage dans les fatigues, et de grand cœur on est

secourable l'un à l'autre; alors on se sert de soutien réciproque dans le chemin de la vertu, on s'affermi quand on chancelle, on se réchauffe quand on est froid, et l'on sent par expérience toute la vérité de la parole de l'Esprit-Saint: *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma*. Oh! qu'il est donc bon et délicieux pour des frères d'être bien unis ensemble: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Mais cette union, pour être digne de nous, doit avoir certains caractères: ce sera le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

L'union que je vous prêche ici, mes vénérés confrères, n'est point cette union que forme quelquefois entre les hommes la communauté d'intérêts ou la sympathie d'humeur; c'est une union toute sainte qui doit avoir la foi pour principe, l'indulgence mutuelle pour lien, la gloire de Dieu pour fin. Remarquez bien ces trois grands caractères.

Aimer un confrère, parce qu'il nous aime ou peut nous rendre service, parce qu'il a des talents et des manières agréables qui nous plaisent ou nous récréent, parce que son caractère est enjoué ou revient au nôtre, ce n'est pas là aimer en chrétien, moins encore en prêtre; un païen peut aimer de la sorte: *Nonne et ethnici hoc faciunt?* Faire un accueil gracieux à un confrère, se montrer envers lui homme de bonne société par un fond d'honnêteté et de politesse mondaine, par une

complaisance humaine qui se prête volontiers au plaisir des autres, par bonté ou sensibilité de cœur, ce n'est pas là aimer en chrétien, moins encore en prêtre; un païen peut aimer de la sorte : *Nonne et ethnici hoc faciunt?* et le monde est plein de semblables amitiés.

Messieurs, il ne nous va pas d'être des hommes vulgaires : nous devons être grands dans notre union comme dans notre caractère, et nous aimer à la manière des saints, à la manière des anges, à la manière de Dieu même, c'est-à-dire que nous devons aimer dans notre confrère non point l'homme extérieur qui frappe les sens, mais l'image de Dieu, un membre de Jésus-Christ, le temple du Saint-Esprit, mais une âme immortelle destinée à posséder Dieu et à le glorifier pendant l'éternité, mais le ministre et l'ambassadeur du Très-Haut, l'ange du Seigneur des armées, mais le représentant de Jésus-Christ en terre, ou plutôt Jésus-Christ même : *Sacerdos alter Christus*. Aimer Dieu dans nos frères, voilà, messieurs, l'amour élevé qui a la foi pour principe : c'est celui-là qui nous convient. De cet amour résulte une union cordiale également noble et simple, où tous les confrères sans exception sont les bienvenus, parce que Jésus-Christ est aimable en tous; où tous les rapports sont pleins de dignité autant que de bienveillance, parce qu'il n'en peut exister d'autres avec Jésus-Christ; où l'on se fait un plaisir de rendre service, parce qu'obliger un confrère, c'est

obliger Jésus-Christ ; d'accueillir avec un visage riant et des manières cordiales, parce que recevoir un confrère, c'est recevoir Jésus-Christ : *Qui vos recipit, me recipit* ; où l'on ne craint rien tant que de rompre avec un confrère, parce que ce serait rompre avec Jésus-Christ ; que de railler ou blesser un confrère, parce que ce serait railler ou blesser Jésus-Christ : *Qui vos spernit, me spernit* ; que d'être froid envers un confrère, parce que ce serait l'être envers Jésus-Christ ; et tout cela, messieurs, n'est point une pieuse imagination, c'est la parole même du Sauveur bien connue de vous tous : *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis*. Toute autre union, chers confrères, n'est pas à la hauteur du prêtre, ce juste par excellence qui ne doit vivre que de la foi : *Justus ex fide vivit* ; elle n'est d'aucun mérite pour le ciel ; son principe étant tout terrestre, elle ne peut s'élever plus haut que la terre ; elle n'a rien de durable et de solide ; inconstante comme le caprice, variable comme l'humeur, elle est exclusive : qui n'a pas certaines conditions d'esprit, de manières, de caractère, n'y est pas admis, il y a rupture ou du moins dédain, froideur, insouciance ; c'est-à-dire, messieurs, qu'elle n'est pas chrétienne et, par conséquent, qu'elle ne peut être réputée un accomplissement de la loi ; par conséquent, votre union doit toujours avoir la foi pour principe.

En second lieu, elle doit avoir l'indulgence mutuelle pour lien. Nous ne devons point, messieurs,

nous attendre à trouver des anges sur la terre ; chaque homme, hélas ! disons-le en gémissant, et chaque prêtre a quelque défaut ou imperfection qu'il faut supporter ; puis les inclinations et les tempéraments différent ; les humeurs ne sont pas les mêmes ; les jugements et les manières de voir se contredisent, et tant d'éléments divers ou contraires ne peuvent sympathiser qu'autant qu'on souffre l'un de l'autre en patience et charité : *In caritate Dei, et patientia Christi*. De là cette loi qui nous a été imposée : *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi .. supportantes invicem in caritate* ; loi de bienveillance et d'indulgence qui prend sous sa défense toutes les misères à la fois, qui ne permet ni les dédains pour la faiblesse, ni les dérisions pour les travers, ni les censures pour les égarements mêmes, qu'on n'est pas chargé de reprendre ; loi si chère au cœur de Jésus-Christ que pour forcer à l'observer il y a attaché nos plus chers intérêts, nous déclarant que Dieu ne sera indulgent pour nos défauts que selon la mesure de notre indulgence pour les défauts de nos frères : *Eadem quippe mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis* ; d'où saint Chrysostome conclut : *Si proximum non sustineas, quomodo te sustinebit Deus? si ipse non fers conservum, quomodo te feret Deus?* Et nous souscrivons nous-mêmes à cette loi lorsque nous disons à haute voix dans l'action du sacrifice : « Mon Dieu, soyez indulgent pour mes fautes comme je le suis pour les fautes

de mes frères : *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris,* » paroles qui sont un arrêt de mort dans la bouche du prêtre qui ose les prononcer avec un cœur aigri contre son frère ; car si son vœu était exaucé, une flamme sortirait du tabernacle pour le dévorer tout vivant.

Mais qu'est-il besoin de recourir à l'ordre de Dieu ? Chacun de nous ne doit-il pas la trouver écrite dans son cœur, cette loi d'indulgence et de support ? C'est la loi protectrice de la faiblesse humaine ; et qui n'en sent le besoin pour soi-même ? Or, si nous voulons qu'on l'observe à notre égard, n'est-ce pas à nous une étrange injustice de ne pas vouloir l'observer à l'égard des autres ? Nous nous plaignons des imperfections de nos frères ; mais ne faut-il pas qu'on supporte les nôtres ? de leur caractère et de leur humeur ; mais n'avons-nous point nos caprices ? de leurs vivacités et de leurs brusqueries ; mais une parole vive n'échappe-t-elle jamais à nos lèvres ? des excuses dont ils couvrent tous leurs torts sans vouloir jamais en convenir ; mais n'est-ce pas là aussi notre histoire, jusque-là que nous venons à bout de nous croire toujours ou meilleurs ou moins mauvais que les autres ? *Qui sine peccato est... , primus... lapidem mittat.*

Chose étrange ! des prêtres se sont rencontrés qui ne peuvent rien souffrir, rien excuser, rien faire : les taches les plus légères dans leurs confrères les offusquent, les imperfections les plus excusables leur semblent des crimes, et ils ont hâte d'en

faire justice par le mépris, la raillerie ou la censure. Pour échapper à leurs traits, il faut dans la conduite la perfection, dans le zèle l'héroïsme, dans les prédications le génie, et encore même alors osent-ils traiter de plagiats possibles les discours du confrère qu'on loue; ils appellent sa prudence une lâcheté, sa fermeté une obstination, son exactitude un scrupule, son humilité une bassesse. Souvent même, chose bien plus affreuse! ils travaillent à paralyser son zèle en révélant les écarts qui ont pu échapper à sa faiblesse dans un autre temps et un autre lieu, et ils ont pour se souvenir du mal une mémoire impitoyable, pour le découvrir une sagacité désolante, pour le dire une langue trempée dans le fiel.

Ah! que nos ennemis nous citent à leur jugement et nous poursuivent d'odieuses accusations, qu'ils travestissent nos discours, calomnient nos vertus, triomphent de nos imprudences, il n'y a rien là qui doive nous surprendre : Jésus-Christ nous a préparés depuis longtemps à ces outrages ; mais que ce soit par les mains même de ses propres frères qu'un prêtre voie ses talents rabaissés, ses services flétris, sa régularité rendue suspecte, ses fautes enfin peut-être racontées pour en réveiller le souvenir et en perpétuer la honte, n'est-ce pas chose horrible? et quel est donc ce censeur si cruel pour les autres? est-ce un prêtre sévère à lui-même, qui ne se pardonne rien d'imparfait? Ah! de tels prêtres savent toujours être indulgents pour les

défauts d'autrui; mais ici c'est le plus infirme qui ne sait pas compatir à l'infirmité; celui qui a le plus besoin d'indulgence pour lui-même, qui en a le moins pour les autres et ne sait pas comprendre que le caractère du sacerdoce est toujours vénérable parmi les fragilités de l'homme, comme un diamant conserve toujours son prix quoique tombé dans la boue; qu'ainsi, si la tiédeur de ses confrères le fait gémir, si leur légèreté le scandalise, si leur orgueil le révolte, les égards dus à leur caractère lui défendent d'en parler sans nécessité, et même alors lui prescrivent une religieuse réserve dans le langage. Or, vous le comprenez, chers confrères, des prêtres de cette sorte ne peuvent être que des agents de désunion dans le corps sacerdotal; l'indulgence mutuelle est le lien nécessaire de l'union entre les prêtres. J'ajoute que la gloire de Dieu en doit être la fin.

On rencontre bien parfois des prêtres unis : il y a entre eux des rendez-vous assidus; et, à chaque réunion, de grands épanouissements de joie semblent annoncer la plus franche amitié; mais souvent quel est le but de cette union? Grand Dieu! le dirai-je? la religion en verse des larmes amères, les anges des églises s'en affligent, les peuples s'en scandalisent, les pauvres en gémissent : on est uni pour avoir des compagnons de jeu, de table et de plaisir, c'est-à-dire qu'on est uni pour se dissiper et perdre tout esprit ecclésiastique, pour dépenser le temps et l'argent, le temps si nécessaire à l'étude,

l'argent non moins nécessaire à la subsistance du pauvre et à la décoration du lieu saint; c'est-à-dire qu'on est uni pour se créer des invitations réciproques, un cercle hebdomadaire de repas et d'amusements, pour se raconter toutes les nouvelles, les médisances et les calomnies, rire aux dépens du prochain, former même peut-être des partis et des cabales; c'est-à-dire enfin que ceux qui sont par état la lumière du monde s'aveuglent en se rapprochant et que les sauveurs de la terre se perdent en se fréquentant.

Je ne suppose pas, chers confrères, qu'il se passe rien de semblable dans ce beau diocèse; vous comprenez trop que des prêtres de Jésus-Christ doivent se proposer dans leur union une fin plus haute; le plaisir innocent d'une société aimable et sans reproche n'est pas même un but assez élevé pour eux. La gloire de Dieu, voilà la seule fin digne d'une union sacerdotale. Nous devons être unis pour nous instruire et stimuler nos études, en conférant ensemble sur les différentes branches des sciences ecclésiastiques et nous communiquant le résultat de nos recherches et de nos veilles, de nos réflexions et de notre expérience. Nous devons être unis, chers confrères, pour nous animer mutuellement à procurer à Dieu la plus grande gloire possible par la sainteté de notre vie, l'édification de nos exemples, notre assiduité à la prière, notre zèle pour le salut des âmes; nous devons être unis pour aviser ensemble aux moyens de faire le

plus grand bien, d'abolir les abus, de détruire les scandales, d'arracher les pécheurs aux passions qui les tyrannisent, de gagner à Dieu les cœurs qui en sont éloignés et de rendre plus fervents ceux qui déjà sont à lui. Nous devons être unis pour nous faciliter réciproquement l'exercice de nos fonctions et concerter entre nous ces échanges de services, qui, faisant entendre au peuple une voix avec laquelle il n'est pas familiarisé, disposent plus efficacement les cœurs à la conversion, ou qui, réunissant tous les efforts sur un même point, livrent un assaut plus décisif; nous devons être unis pour nous soutenir, nous aider, nous avertir mutuellement, et surtout pour nous entendre dans la guerre que nous ferons à l'enfer, combiner ensemble nos moyens d'attaque et de défense, et faire ainsi une sainte conspiration de la vertu contre le vice, du zèle contre le génie du mal, du sacerdoce contre les ennemis de Dieu. Tel est le but de notre union, et jamais nous ne devons le perdre de vue. Guerre à l'enfer, guerre au péché, gloire à Dieu, à Jésus-Christ, à l'Église, voilà notre mot d'ordre, notre cri de ralliement, notre drapeau, notre *labarum*. Arborons-le hautement dans toutes nos rencontres, et que sa vue électrise nos courages, serre nos rangs et sanctifie notre union.

Oh! qu'alors cette union sera belle! belle aux yeux de Dieu qui y trouvera sa gloire, belle aux yeux de l'Église qui y trouvera sa défense, belle pour nous-mêmes qui y trouverons consolation, appui et grâce!

Oui, la charité, qui forme de tous les prêtres d'un diocèse une famille de frères, un seul cœur et une seule âme, c'est un spectacle fait pour ravir le ciel : rien de plus beau, rien de plus doux, rien de plus fort. Là se vérifient à la lettre les délicieuses paroles du saint Roi : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Cantique de l'union chanté il y a trois mille ans ; aimons tous à le redire, chers confrères, plus encore à le réaliser ; soyons, non des soldats épars, mais une armée ; non des membres séparés, mais un corps ; non des particuliers, mais une société, et marchons dans la maison de Dieu d'un commun accord et d'une même âme, unis du fond de nos entrailles à la sainte Église romaine, à notre commun et bien-aimé Père, au Vicaire de Jésus-Christ, comme au centre nécessaire de l'unité catholique ; unis au premier pasteur du diocèse comme au lien essentiel et canonique de l'union avec le Saint-Siège. Loin de nous cette union de mauvais aloi avec le siège apostolique sans passer par l'évêque : c'est l'image du mauvais soldat, affectant le dévouement au souverain pour s'en faire un titre d'insubordination à son colonel ou à son général ; c'est une invention de l'orgueil préférant une autorité lointaine qui ne le voit pas et le laisse faire, à l'autorité locale qui le voit et gêne son indépendance. Pour nous, chers confrères, soyons unis au Saint-Siège, mais par l'intermédiaire de l'évêque qui est notre chef immédiat ; soyons unis à l'évêque, comme les membres au

chef, unis entre nous comme les membres entre eux. Oh ! que jamais rien ne trouble cette unité où Dieu habite ; et que le monde, témoin de ce beau spectacle, soit forcé de redire, ainsi qu'aux jours de l'Église primitive : « Voyez comme ils s'aiment ! ils sont prêts à se sacrifier les uns pour les autres. *Quomodo se invicem amant ! parati sunt alter pro altero mori.* » Le ciel en fasse la grâce à ce beau diocèse ! *Deus vos multiplicet et abundare faciat charitatem vestram in invicem et in omnes, ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate.* Amen.

EXAMEN DU QUATRIÈME JOUR

Conversations.

N'y mêlé-je pas souvent des médisances graves, des calomnies, des critiques, indices d'un mauvais esprit qui trouve à redire en tout ce que font les autres ? N'y parlé-je point un langage opposé à l'Évangile sur les richesses, les honneurs, les plaisirs de la table, les jouissances, sur la pauvreté, la privation, la souffrance, la vie cachée ? Y ai-je toujours eu ce ton de dignité qui convient à un prêtre ? Y ai-je parlé volontiers de Dieu et des choses de Dieu ? de choses solides, instructives, relatives à notre état ? La charité rend-elle ma société aimable, et fait-elle qu'on se retire content ? La décence dirige-t-elle ma conversation et en bannit-elle ces discours légers, futiles, qui annoncent une âme peu réfléchie, ces paroles de scurrilité qui déshonorent la majesté du caractère sacerdotal, ou ces accents bruyants d'une joie profane, qui s'allient mal avec la sainte austérité de notre ministère ? Ne traité-je point mes confrères encore comme au collège, avec une licence irrespectueuse, tolérable seulement entre écoliers, et sans ce ton digne et noble qui convient entre prêtres ?

Prédication.

Ai-je fait le prône tous les dimanches (*saltem omnibus diebus dominicis et festivis*, dit le

Concile de Trente)? Ai-je prêché à la première messe, afin que ceux qui ne viennent qu'à celle-là ne soient pas privés d'instruction toute l'année? N'y a-t-il pas dans ma paroisse des adultes qui ne savent rien en matière de religion, qui n'ont pas même fait la première communion? N'ai-je rien négligé pour les instruire? Ai-je soin de préparer mes prêches pour les rendre clairs, simples, forts, pathétiques, pratiques, et n'imité-je point ces pasteurs qui montent en chaire sans savoir ce qu'ils ont dit? M'appliqué-je à me faire comprendre? Ai-je pris pour matière de mes instructions les principaux mystères, le symbole, les vertus théologiques, les commandements de l'Église, les sacrements, l'oraison dominicale, les fins dernières, l'histoire de la religion et ses cérémonies si touchantes, quand on les comprend, les pratiques pieuses comme l'examen de conscience, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement, la manière d'entendre la messe? Me suis-je attaché à nourrir mes discours de doctrine, à donner aux fidèles des idées nettes et précises de la religion, des mystères, des vertus chrétiennes et de la vraie piété? à instruire solidement, à intéresser mes auditeurs, sans jamais les blesser par un ton de reproche ou d'amertume, à les toucher, à bien prononcer mon discours, en parlant avec naturel et sans précipitation? Ma vie exemplaire et mes prières ferventes préparent-elles la voie à mes paroles?

Fais-je avec soin le catéchisme aux petits

enfants ? Les y attiré-je de bonne heure pour leur faire faire la première communion vers l'âge de onze ou douze ans ? M'appliqué-je à leur rendre le catéchisme aimable par ma douceur ? intéressant par de petites récompenses, des distributions de prix ou d'images ? Les préparé-je comme il faut, étudiant ma théologie sur les matières à expliquer, cherchant les tournures, les comparaisons, les exemples et histoires propres à faire saisir les choses ? M'appliqué-je enfin à former la vertu solide dans le cœur de ces enfants ?

Union des prêtres.

Suis-je bien uni avec mes confrères ? Les aimé-je tous en Dieu et pour Dieu ? N'y en a-t-il aucun à l'égard duquel j'aie de la froideur, de la rancune, de l'aigreur ? Suis-je indulgent pour leurs défauts ? Si je suis curé, traité-je mes vicaires comme je voudrais être traité moi-même ? Si je suis vicaire, respecté-je mon curé et cherché-je à le faire respecter et aimer de toute la paroisse et fais-je tout de concert avec lui ? dans quels termes suis-je avec mon évêque ? Suis-je attaché à lui comme les membres au chef ? Ai-je un grand respect pour sa personne, pour son autorité, vénérant en lui l'image de Jésus-Christ, dont il est pour moi le représentant et l'organe ?

Accepté-je avec déférence tous les actes de son administration comme venant de Dieu même, sans

jamais me permettre de les critiquer ? Ai-je pour le Souverain Pontife ces sentiments de haute vénération, ce dévouement de cœur, cet attachement intime que la foi commande, et que ses malheurs doivent rendre plus vifs encore ? Enfin ai-je pour la sainte Église la tendresse d'un fils pour sa mère ? Ses intérêts me sont-ils plus chers que les miens et suis-je sensible à tout ce qui l'afflige comme à tout ce qui l'honore ?

CINQUIÈME JOUR

MÉDITATION

SUR

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÈGLE DE VIE

[Nous méditerons demain sur la nécessité d'un règlement de vie, et nous considérerons : 1° les motifs sur lesquels se fonde cette nécessité d'avoir un règlement ; 2° la manière de nous tracer ce règlement et de le bien observer.]

Adorons Dieu qui a fait comprendre à tous les saints l'importance d'une règle de vie. Saint Charles, dont la vie fut si pleine de grandes œuvres, suivit toujours avec exactitude le règlement qu'il s'était tracé. Mgr Alain de Solminiach, ce saint évêque de Cahors, ne s'écarta jamais de son règlement de vie que nous avons encore ; M. de la Motte, ce saint évêque d'Amiens, prit la résolution, le jour de son sacerdoce, d'observer toute sa vie le règlement du séminaire, et il y fut fidèle jusqu'à la mort. Enfin Fénelon, le pieux archevêque de Cambrai, écrivait à un homme de guerre que la première chose à

faire pour embrasser la vie chrétienne était de se tracer une règle de vie qui fixât l'emploi de ses moments de loisir et l'heure de ses exercices religieux ; et après de tels exemples qui peut révoquer en doute l'importance d'une règle de vie ? De là dépend pour le prêtre la sainteté de son état, l'accomplissement des devoirs de son ministère et le bon emploi de son temps. Comprenons bien ces trois vérités :

1° De là dépend la sainteté de notre état : car d'abord sans règle point de vie chrétienne. Le prêtre sans règle est un homme qui vit au gré de ses caprices, de son humeur inconstante, de ses volontés changeantes ; c'est une âme dissipée qui se laisse emporter sans réflexion sur soi dans un tourbillon d'affaires, d'amusements, de nouvelles, tout épanchée au dehors, tout occupée des créatures et du soin de se satisfaire, et au milieu de cette agitation oubliant la pensée de Dieu, les vues de la foi et le soin de son salut ; c'est un esprit désordonné qui commence les choses et ne les finit pas ; tout chez lui est inconstance et confusion ; c'est le caprice du moment qui décide de tout. Or, au milieu de tout cela, où est la vie chrétienne ? Toute piété s'évanouit dans ce vague, ce désordre, cette dissipation de ses journées ; ce n'est pas Dieu que sert ce prêtre sans règle, mais bien sa volonté propre et le caprice qui disposent en maître de toutes les heures du jour. Mais voici qui est plus affligeant encore : ce prêtre sans règle manque à ses exercices reli-

gieux, l'aliment nécessaire de l'âme : sans règle, on dit mal le saint office ; tantôt, regrettant les moments qu'on y donne, on le précipite, songeant plutôt à finir promptement qu'à prier dévotement ; tantôt on le diffère, on le diffère encore, jusqu'à venir s'étonner à la fin du jour que le soleil soit déjà levé : *Jam lucis orto sidere*. Sans règle, on manque l'oraison, l'âme de la vie sacerdotale ; tantôt un lever trop tardif ne laisse que le temps de courir du lit à l'autel ; tantôt l'office remis de la veille, une lecture sur laquelle se jette la curiosité empressée, un caprice à satisfaire, font différer ce saint exercice, et l'oraison différée est presque toujours une oraison manquée ; et ce que nous disons de l'oraison se peut dire de la lecture spirituelle, de l'examen de conscience, du chapelet et autres exercices ; rien n'ayant son temps marqué, rien ne se fait. Mais, au contraire, que le prêtre s'assujettisse à une règle, tout change : c'est dès lors infailliblement un saint prêtre. C'est un prêtre recueilli : sa règle le rappelle sans cesse à Dieu, et son âme maintenue dans le bien par le bel ordre qui est dans ses actions est calme, tranquille, disposée aux mouvements de la piété. C'est un prêtre mortifié : la fidélité à fléchir sa volonté sous la règle lui fait contracter l'heureuse habitude de vaincre ses inclinations, de dompter son humeur, de réprimer sa curiosité, et les sacrifices qui coûtent tant aux autres ne sont pour lui qu'un exercice facile. C'est un prêtre obéissant : sa vie est une pratique continue

d'obéissance ; il est humble, l'observation de sa règle est une pratique continuelle d'humilité, puisqu'elle est une guerre à l'orgueil essentiellement ennemi de la dépendance. Il est par-dessus tout l'homme du devoir, et remplit toutes ses obligations avec plus de facilité, plus de perfection, plus de mérite, plus de constance. Avec plus de facilité, le bien se fait alors comme naturellement et sans effort ; chaque chose a son temps marqué, et l'on n'est exposé à rien oublier, parce que la règle, moniteur continuel, nous dit à chaque moment ce que nous devons faire. Avec plus de perfection, parce que l'action la plus commune relevée par l'obéissance devient d'une très haute perfection devant Dieu. Avec plus de mérite, parce que la victoire qu'il faut remporter sur l'inconstance et le dégoût de la nature pour tenir toujours à sa règle est d'un très grand mérite. Enfin avec plus de constance, puisque ceux qui sont infidèles à quelque obligation sont forcés de convenir que, s'ils eussent bien réglé leur temps, ils auraient trouvé le moment de tout faire.

2° Les devoirs de notre ministère ne peuvent bien s'accomplir que sous l'empire d'une règle. Le prêtre de règle commence la messe et tous les offices à heure précise ; c'est l'heure la plus commode au peuple, et tous savent qu'alors ni plus tôt ni plus tard il leur faut s'y trouver. Le prêtre sans règle, au contraire, monte à l'autel tantôt plus tôt, au moment où personne ne s'y attend, tantôt au moment où

plusieurs ne sont pas libres ; un jour, on part au son de la cloche, et il faut attendre ; un autre jour, on diffère de partir, et on arrive trop tard. Le prêtre de règle entre au confessionnal à heure fixe, connue des fidèles, et tous savent à quoi s'en tenir ; le prêtre sans règle laisse ses ouailles incertaines du moment de sa venue, et souvent devient par là la cause de l'abandon des sacrements. Le prêtre de règle donne à la préparation de ses prônes et de ses catéchismes tout le temps convenable, et ses instructions sont aussi pleines d'intérêt que de solidité ; le prêtre sans règle remet de jour en jour cette préparation, et, finissant par la négliger tout à fait, il prêche sans fruit et déshonore la parole de Dieu. Le prêtre de règle visite à moments marqués ses pauvres et ses malades, objets si touchants de la sollicitude pastorale ; le prêtre sans règle néglige ce devoir sacré, parce qu'il cède au caprice qui l'entraîne ailleurs. Enfin le prêtre de règle édifie son peuple : ce bel ordre qui règne dans toute sa conduite, cette fidélité si ponctuelle à tous ses devoirs touchent le cœur des fidèles, ils sentent qu'il y a là du surnaturel, et c'est pour eux une preuve matérielle de la divinité de la mission pastorale ; le prêtre, au contraire, qui n'a d'autre règle que son caprice et fait une chose aujourd'hui à une heure, demain à une autre, les scandalise : ils comprennent que c'est un homme qui ne se gêne pas et fait les choses comme elles lui plaisent.

3° Le bon emploi de notre temps n'est possible

que sous l'empire d'une règle. On est surpris quelquefois des travaux de certains hommes, qui, avec un immense ministère, ont su encore faire tant de grandes œuvres et de savants écrits ; on est surpris de l'exactitude de M. de la Motte, ce saint évêque d'Amiens, à repasser tous les jours de sa vie et la veille même de sa mort cinq pages de sa théologie de Poitiers. Toute la raison de ce mystère, c'est que l'emploi de leur temps était déterminé par une règle et qu'il n'y avait point dans leur vie de moments perdus ; c'est que la règle est le secret de multiplier le temps : « Lorsqu'on a de l'ordre et qu'on sait ménager ses moments, disait M. de la Motte, on trouve du temps pour tout. » C'est enfin que la règle donne l'esprit d'ordre, et l'esprit d'ordre accélère toutes les affaires. On n'oublie rien comme on ne se trouble de rien, faisant chaque chose en son temps, les plus petites comme les plus grandes, à leur place marquée. Le prêtre sans règle, au contraire, perd le temps à se demander ce qu'il fera ou ce qu'il ne fera pas : tantôt il est oisif dans le vague de ses pensées et de ses imaginations, dans l'ennui, le dégoût, l'incertitude ; tantôt il se trouble et s'embarrasse dans une ardeur inquiète qui confond et brouille tout, et au milieu de tout cela le temps se perd et tous les devoirs sont en souffrance.

Mais ce n'est pas assez de savoir qu'il nous faut une règle de vie ; deux autres questions se présentent : 1° Comment la faire ? 2° comment l'observer ?

1° Comment la faire ? M. de la Motte nous l'enseigne : « Les meilleurs prêtres que j'ai connus, avait-il coutume de dire, sont ceux qui ont conservé l'habitude de vivre en séminariste et qui se rapprochent, autant que leur position le permet, du règlement du séminaire, qui est l'âme de la vie sacerdotale. » Tout ce qu'on fait au séminaire, voilà donc la substance d'un bon règlement sacerdotal, c'est-à-dire que nous devons, chaque année, faire une retraite ; chaque mois faire la retraite du mois et y relire les résolutions de notre retraite annuelle ; chaque semaine ou au plus tard tous les quinze jours nous confesser ; chaque jour nous lever à heure fixe, à l'heure du prophète : *Prævenereunt oculi mei ad te diluculo ut meditarer eloquia tua* ; faire aussitôt l'oraison avant de paraître en public, dire à heure fixe la sainte messe précédée de la préparation et suivie de l'action de grâces, réciter le plus tôt possible les diverses parties du bréviaire, être au confessionnal ou aux diverses fonctions du ministère, selon l'opportunité des fidèles, employer les premiers moments à préparer les prônes et les catéchismes, puis partager le reste du temps, d'une part, entre les exercices spirituels, qui sont l'examen particulier, la lecture spirituelle, le chapelet, la visite au Saint-Sacrement, et, de l'autre, l'étude de l'Écriture sainte et de la théologie ; enfin, nous coucher de bonne heure, à heure fixe et peu avancée dans la nuit, pour assurer le lever du lendemain, duquel tout dépend, et avant le sommeil

examiner sa conscience et préparer le sujet d'oraison du lendemain.

2^o Comment observer ce règlement ? 1^o N'y jamais déroger par caprice ou lâcheté; 2^o anticiper les exercices de piété lorsqu'on prévoit ne pouvoir les faire dans leur temps, et les reprendre au premier moment libre quand on a été obligé de les omettre au temps marqué ; 3^o voir dans ce règlement le bon plaisir de Dieu et l'observer en foi et en amour ; 4^o le relire chaque fois qu'on se prépare à se confesser, accuser les manquements avec un ferme propos de n'y plus retomber.

RÉSOLUTION d'écrire ce règlement dès aujourd'hui et prier Dieu d'y être fidèle.

BOUQUET SPIRITUEL : *Qui regulæ vivit Deo vivit. Omnia secundum ordinem fiant. Cura disciplinæ dilectio est.*

PREMIER SERMON

LE SAINT OFFICE

Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam.

(Ps., L, 17.)

VÉNÉRÉS ET CHERS CONFRÈRES,

Pour préparer Isaïe à annoncer à la terre les oracles du ciel, il fallut qu'un séraphin vînt d'en haut, avec un charbon ardent pris sur l'autel de Dieu, purifier les lèvres du prophète. Mais quand il s'agit de préparer un homme à porter devant le trône et jusqu'au cœur de Dieu les vœux de l'Église universelle, l'hommage de la prière publique, un séraphin ne suffit plus pour purifier les lèvres destinées à un si sublime ministère. Il faut que le Seigneur étende sa main et vienne ouvrir la bouche au récit de ses louanges : *Domine, labia mea, etc...* Ce n'est pas même encore assez : il nous faut invoquer son aide au commencement de chaque heure particulière comme au commencement de tout l'office : *Deus, in adiutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina.* Ah ! chers confrères, c'est que le saint bréviaire est une fonction plus angélique qu'humaine, qui nous impose d'im-

menses devoirs envers Dieu, envers l'Église, envers les peuples, envers nous-mêmes ; c'est que la manière dont nous remplissons ce haut ministère sera un des chapitres les plus redoutables comme les plus consolants du compte que nous aurons à rendre à Dieu au dernier jour. C'est un des points les plus décisifs pour notre éternité. Si nous nous en acquittons comme il faut, si le saint office n'a aucune plainte grave à formuler contre nous, nous serons sauvés : on peut répondre du salut d'un prêtre qui dit bien son bréviaire ; mais si le saint office, qui devait nous sauver, dépose contre nous, malheur à nous : son accusation aura une gravité proportionnée à l'éminence du ministère dans lequel la faute est commise. C'est cette considération, chers confrères, qui m'engage vers la fin de cette retraite à vous parler du saint office. Je vous en dirai 1^o les obligations, afin de vous prémunir contre la négligence et la tiédeur, contre la routine, la précipitation et l'inattention qui seraient un si grand mal en chose si sainte ; je vous en dirai 2^o l'excellence, afin que votre cœur, épris de ses charmes, s'y porte toujours avec délices et bonheur. Tel sera le sujet et le partage de cet entretien.

PREMIER POINT

Quand je médite devant Dieu, chers confrères, les obligations du saint office, j'y vois 1^o l'obligation de l'office en lui-même ; 2^o la sainteté qu'il pré-

suppose ; 3° les dispositions actuelles qu'il exige.

Et d'abord l'obligation de l'office en lui-même : entre toutes les lois ecclésiastiques il n'en est point de plus sacrée et de plus vénérable. Je l'entends retentir dans les conciles généraux, à Latran et à Trente ; je la vois intimée à tout l'univers par les constitutions des souverains Pontifes, et entendue par tous les évêques et les docteurs dans un sens si sévère, que l'enseignement commun tient pour un péché digne des flammes éternelles l'omission coupable de la moindre des sept parties qui composent le saint office. Obligation rigoureuse sans doute, mais facile à comprendre pour qui considère qu'elle repose tout à la fois sur un devoir de religion, de justice et de charité.

Jésus-Christ, chers confrères, en fondant son Église sur la terre, a voulu en faire une image de l'Église du ciel. Il a pris le plan et les dessins de la Jérusalem terrestre sur la Jérusalem d'en haut ; et comme, dans la cour céleste, les anges prosternés devant le trône de Dieu ne cessent de lui rendre l'hommage de leur religion : *Sine fine dicentes : Sanctus, Sanctus, Sanctus* ; ainsi Jésus-Christ, formant l'Église militante sur ce beau modèle, lui a dit : « Vous prierez toujours ; la prière continuelle sera votre loi première : *Oportet semper orare et non deficere.* » Dans la ferveur des premiers temps, l'Église vit avec consolation et les prêtres et les laïques concourir à l'envi, sans attendre ses ordres, à l'offrande de cette hostie des lèvres qui louent le Seigneur. La

lecture ou le chant des psaumes faisait la consolation des confesseurs dans les prisons et les mines, et occupait les restes défailants de leur vie mourante. La persécution passée, l'amour des saints cantiques ne se ralentit point dans l'Église, et souvent tous les psaumes à la fois ne suffisaient pas à la piété d'un jour.

Mais quand furent venus les temps de relâchement, alors l'Église, pour faire accomplir la loi de son auteur, songea à donner des ordres là où l'amour seul aurait dû commander. Elle ne s'adressa pas aux enfants du siècle distraits par les affaires ou livrés à l'amusement et au plaisir : elle n'en eût pas été entendue. Mais, arrêtant sur le seuil du sanctuaire tous ceux qui venaient lui demander le premier des ordres sacrés, elle leur dit : « Vous êtes libres encore ; mais pensez-y bien : si vous faites un pas en avant, vous serez les ministres de la prière publique, je ne vous reçois qu'à cette condition. Tous les jours de votre vie, vous devrez vous présenter devant Dieu comme députés de la société, comme ambassadeurs du monde, chargés de suppléer devant son trône la religion de tous ceux qui ne prient pas, à peu près comme une ville, une province, un royaume, qui, ne pouvant se lever en masse pour aller présenter ses hommages au souverain, députe vers lui des hommes choisis pour lui rendre ses devoirs en son nom. »

Nous avons tous, chers confrères, accepté cette mission ; et, à dater de ce jour, nous sommes les

dépositaires de la religion du monde ; c'est dans notre cœur et sur nos lèvres qu'elle doit se retrouver ; et nous devons faire de l'Église de la terre un autre ciel dont nous sommes les anges. Toute négligence dans l'acquit de cette charge est une sorte de péché public qui enveloppe les nations et les peuples, lesquels devaient honorer Dieu par notre bouche et ne l'ont pas honoré par notre faute. Ce qui a fait dire à saint Bonaventure : *Neglectus officii maxima religionis difformitas*. Et remarquez, chers confrères, que cette obligation immense, dont on ne peut assez s'étonner qu'un homme mortel soit chargé, va toujours croissant, parce que, la foi et la religion diminuant toujours davantage parmi les peuples, la religion du prêtre, qui est le supplément de ce qui manque, doit croître en proportion.

A cette obligation de religion s'ajoute une obligation de justice. Car il existe entre l'Église et nous un contrat sacré. D'un côté, nous nous engageons à lui prêter notre cœur, notre langue, notre temps pour prier en son nom ; et le saint office est de cette prière l'expression déterminée par elle, consentie par nous. De l'autre côté, elle s'engage à nous communiquer ses biens, ses prérogatives, son sacerdoce ; et toute la société chrétienne, adhérant à ce contrat, nous décharge des devoirs et des assujettissements de la vie civile pour nous laisser tout entiers au saint recueillement de la prière. Elle s'engage même à nous fournir, aux dépens de ses

secours, le nécessaire et l'utile, soit pour compenser les avantages temporels auxquels nous renonçons en nous dévouant au grand ministère de la prière, soit pour ne point nous partager entre Dieu et le monde, et nous laisser plus à l'aise remplir auprès de la divine Majesté l'office de son mandataire et de son médiateur. Voilà donc, chers confrères, un contrat sacré qui impose de part et d'autre des obligations de justice, qui nous constitue intercesseurs des peuples auprès de Dieu et, par là même, remet entre nos mains, puisque tout dépend de la prière, la destinée publique des fidèles, des États et des empires. Ciel ! quelle obligation est celle-là ! Être chargé en justice de ses grands intérêts, avoir aux mains le bonheur ou le malheur des nations, être le député des fidèles pour plaider leur cause, l'ambassadeur de l'Église pour négocier ses affaires, un homme public enfin sur qui le monde entier repose, tellement que celui qui s'acquitte mal de sa charge est responsable de toutes les grâces qu'il manque d'attirer sur ses frères, comme de tous les maux de l'Église, de tous les désordres et malheurs publics que sa prière mieux faite eût détournés !

Si après cela, chers confrères, il était nécessaire de développer ici l'obligation de charité, je vous montrerais l'Église dans le triste état d'oppression où elle gémit, délaissée par tant d'enfants, désolée par tant de scandales, divisée par tant de troubles, défigurée par tant de plaies ; je vous montre-

rais les peuples comme frappés d'aveuglement, s'enfonçant dans l'abîme de l'indifférence et de l'irrégion, se débattant entre la vie et la mort, mille tombant à votre gauche, dix mille à votre droite ; et à ce spectacle est-il cœur sacerdotal qui ne ressentît profondément le devoir de la prière, surtout de la prière publique, laquelle, forte des mérites de toute l'Église au nom de qui elle se fait, a bien plus de puissance sur le cœur de Dieu ?

Quand je considère, chers confrères, les grands de ce ministère, une pensée me saisit, et je ne puis m'empêcher de frémir. Je me dis à moi-même : Je suis ministre de la prière publique ; donc, premièrement, je dois toujours me conserver pur de tout péché ; car il est écrit : « La louange de Dieu sied mal dans la bouche du pécheur, *Non est speciosa laus in ore peccatoris.* » Et de quel front irais-je lui demander grâce pour les autres, si moi-même je provoquais sa colère et allumais son courroux ? *Væ ministris infidelibus qui necdum reconciliati, reconciliationis alienæ negotia apprehendunt, quasi homines qui justitiam fecerint,* dit saint Bernard. N'est-il pas évident qu'il n'appartient qu'à l'ami du cœur d'intervenir auprès de la personne offensée en faveur de l'offensé ? Je suis ministre de la prière publique ; donc je dois me garder non seulement de tout ce qui offense Dieu gravement, mais encore de tout ce qui lui déplaît, de la tiédeur surtout qui lui est à

dégoût et lui déplaît souverainement, car les Pères me disent : *Si non places, non placas.*

Je suis ministre de la prière publique ; donc je dois être un homme de prière et de recueillement. Car il n'y a que les âmes initiées par les habitudes du recueillement au commerce avec le ciel qui puissent s'acquitter dignement de cette fonction. Si ma vie est tout épanchée au dehors, perdue dans la préoccupation des nouvelles et des affaires, dans l'agitation des passions, dans l'empressement des désirs, dans les impressions des créatures, ma prière ne sera qu'une continuelle distraction, une revue de toutes les inutilités dont j'aurai laissé mon imagination se remplir et se préoccuper : on ne passe pas tout à coup de l'oubli de Dieu au recueillement en Dieu, du trouble à la paix, de l'amour des biens extérieurs et visibles à l'amour des biens intérieurs et invisibles, du goût des choses du monde au goût des choses de Dieu.

Je suis ministre de la prière publique ; donc et ma langue et mon esprit et mon cœur doivent être tout à Dieu. Car une langue consacrée aux louanges du Seigneur, aux cantiques du ciel, ne doit plus ramper sur la terre, se traîner sur des entretiens vains et profanes. Un esprit destiné à mêler ses pensées aux chants des anges ne doit plus se ravalier jusqu'aux bagatelles du monde et aux pensées inutiles. Un cœur chargé d'aimer Dieu pour tous les peuples à la fois et de renfermer dans ses affections la religion de l'univers ne doit

plus se rapetisser jusqu'aux attaches misérables d'ici-bas : ce doit être un cœur plus grand que le monde puisqu'il doit l'embrasser dans sa charité, un cœur semblable au cœur de Paul : *Cor adeo latum ut in se susceperit et urbes et populos et gentes* ; ou plutôt ce doit être le cœur même de Jésus-Christ priant en nous, ou notre cœur priant en Jésus-Christ : *Christus orat in nobis, tanquam caput in membris : audiamus in illo voces nostras et in nobis voces ejus.*

Je suis ministre de la prière publique ; donc, enfin, je dois être un saint, car les choses saintes ne doivent être confiées qu'aux saints : *Sancta sanctis*. On raconte d'Origène, venu dans l'assemblée des fidèles pour y faire l'instruction, qu'un jour le sort, consulté selon la coutume de ces temps antiques, amena pour texte de son discours les paroles du psaume : *Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum ?* Au son de ces paroles le pieux prédicateur est saisi d'effroi, son cœur se remplit de soupirs, il verse un torrent de larmes, et ses gémissements sont l'éloquent discours qu'il adresse ce jour-là à son auditoire. Chers confrères, appliquons-nous à nous-mêmes ces paroles du psaume : *Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meus, et assumis testamentum meum per os tuum ?* Entendons-les sortir de chaque page du saint office ; que la vue seule de notre bréviaire nous les rappelle ; et qu'ainsi ce livre de

prières soit dans nos mains un moniteur continuel de cette sainteté parfaite qui est la seconde obligation que nous impose le saint office.

La troisième, c'est d'apporter à ce haut ministère un respect profond, une attention exacte, une dévotion fervente : *Digne, attente ac devote.*

Il faut un respect profond : respect pour chaque parole, puisque chacune d'elles est ou une parole de Dieu descendue du ciel, ou une parole de l'Église; respect pour la mission que nous remplissons : nous sommes un ambassadeur en fonction, ambassadeur de l'Église devant le trône de Dieu; respect pour l'importance de la cause que nous négocions : c'est la gloire de Dieu, c'est le salut des âmes, ce sont les intérêts spirituels et temporels de tout l'univers; respect pour la cour auguste à laquelle nous associons : ce sont les anges et les saints avec lesquels nous faisons un même concert pour chanter ensemble les louanges du Seigneur : *Cum quibus et nostris voces ut admitti jubeas deprecamur* ; et quand ces célestes esprits tremblent devant les grandeurs de Dieu, nous siérait-il à nous de ne pas être profondément abaissés et comme anéantis ? respect enfin et surtout pour la haute majesté à laquelle nous parlons : *Loquar ad Dominum Deum meum cum sim pulvis et cinis*, disait Abraham parlant en son nom privé ; mais nous parlant au nom de tous les peuples, nous chargés de déposer devant le trône les respects de tout l'univers, par conséquent de les contenir tous dans notre cœur,

nous devons porter devant Dieu une révérence profonde comme les abîmes, immense comme le monde, et la professer au dehors par un extérieur respectueux, un maintien humble, une complète retenue des sens, au dedans par une religion parfaite, une soumission entière, une dépendance sans borne, comme si nous voyions de nos yeux l'invisible : *Invisibilem tanquam videns*, mais surtout par cette attention exacte qui est la seconde disposition requise.

Et, en effet, si nos semblables dans les rapports que nous avons avec eux se tiendraient offensés de l'insouciance qui ne ferait pas attention au sens des paroles qu'on leur adresserait, combien plus Dieu doit-il se tenir offensé de l'irrévérence d'une prière volontairement inattentive ? Il veut un culte en esprit et en vérité ; et un culte matériel de sons et de paroles auxquels l'esprit demeure étranger, non seulement ne peut l'honorer, mais ne peut rien obtenir. Quelle apparence que Dieu écoute favorablement celui qui ne s'entend pas lui-même, et qu'il fasse attention à une prière à laquelle le suppliant lui-même ne fait pas attention ? La prière, dit saint Augustin, ne peut arriver à Dieu qu'autant qu'elle y est portée sur les ailes de l'attention.

A cette attention nous devons encore joindre la dévotion, c'est-à-dire cette tendre affection du cœur qui goûte les bonnes pensées, qui se nourrit des vérités saintes, qui s'édifie des exemples de vertu, qui entre dans tous les sentiments exprimés par les

divins cantiques; priant, quand ils prient, gémissant quand ils gémissent, espérant quand ils espèrent, craignant, aimant et bénissant quand ils craignent, aiment et bénissent : *Si psalmus orat, orate ; si gemit, gemite ; si gratulatur, gaudete ; si sperat, sperate ; si timet, timete*. Cette dévotion essentielle à la prière de tout fidèle, puisque le cœur est la portion de nous-même dont Dieu est le plus jaloux : *Deus intuetur cor*, est bien plus essentielle encore à la prière publique, puisque là il s'agit d'offrir à Dieu tout ce que toute créature lui doit d'adorations et de louanges pour ses grandeurs, de reconnaissance pour ses bienfaits, d'expiations et d'amende honorable pour tous les péchés du monde, de supplication pour tous les besoins de l'Église, pour toutes les nécessités de la terre, pour la conversion de tous les pécheurs; et tant de grands intérêts pressés, entassés dans l'âme, doivent, comme autant de charbons ardents, échauffer et embraser la prière.

Laissez-moi vous le demander, chers confrères; est-ce ainsi que nous disons le saint office? Avons-nous de ce sublime ministère le respect qu'il mérite? choisissons-nous toujours pour le dire le temps et le lieu convenables? avant de le commencer, nous recueillons-nous pour vider notre âme des pensées étrangères, pour la remplir des vues de la foi et prévoir l'office à réciter? pendant la récitation, observons-nous cet extérieur recueilli qu'inspire le respect et qui sauvegarde l'attention? jamais un regard

ne distrahit-il notre pensée? évitons-nous et cet empressement d'en finir avec Dieu, qui précipite les paroles sans les articuler, et ces interruptions sans gêne pour faire ou dire autre chose, et cette inapplication de l'esprit et du cœur qui, au sortir de là, ne laisse de ce qu'on vient de dire d'autre sentiment que la triste joie d'être quitte d'un devoir qui importunait? Hélas! chers confrères, les poètes profanes nous touchent, nous attendrissent; en les lisant nous nous pénétrons de ce qu'ils disent; leur âme passe pour ainsi dire dans la nôtre; et les poètes sacrés, ô honte du sacerdoce! ne trouvent souvent en nous que des récitateurs froids et dégoûtés. D'où vient cette différence, sinon de ce que les premiers nous parlent de la terre que nous aimons, et les seconds du ciel que nous n'aimons pas. Nous ne pleurons point assis sur le bord des fleuves de Babylone, image des plaisirs terrestres qui passent comme leurs eaux, et ni Sion n'est notre patrie, ni cette terre un lieu d'exil et de pèlerinage. Prenons, chers confrères, des sentiments meilleurs, et disons mieux le saint office. Les obligations qu'il impose nous le commandent, et son excellence nous y invite, sujet d'une seconde réflexion.

SECOND POINT

Trois considérations, chers confrères, doivent relever à nos yeux l'excellence du saint office: c'est pour nous un honneur, c'est une grâce, c'est une

consolation ; honneur qui nous grandit et nous élève, grâce qui nous sanctifie, consolation qui adoucit pour nous les amertumes de l'exil.

Pour comprendre l'honneur qui nous est fait par le saint office, chers confrères, nous n'avons qu'à considérer quelle est la puissance qui nous envoie, quelle est celle vers qui nous sommes envoyés, et quelle est la mission dont nous sommes chargés.

La puissance qui nous envoie, c'est l'Église catholique, l'épouse chérie de Jésus-Christ, la reine et la maîtresse des nations ; l'Église qui a la terre entière pour empire, tous les siècles pour durée, et dont l'autorité s'élève jusqu'au ciel où l'on délie ce qu'elle a délié et on lie ce qu'elle a lié. Cette puissance auguste, nous élevant comme dans une région supérieure au reste des mortels, nous y constitue ses médiateurs entre le ciel et la terre, entre Dieu et les hommes, députés de la création vers le Créateur, intercesseurs du monde, pères des peuples. Quelle sublime dignité ! si la dignité d'un ambassadeur se mesure sur la grandeur du souverain qu'il représente, ô ministres de la prière publique, que vous êtes grands ! Tout le ciel vous vénère, et, quand le saint bréviaire en main vous y entrez pour remplir votre office, il me semble voir les anges, respectant en vous l'Église universelle dont vous êtes les représentants, entourer votre personne des mêmes égards dont ils honorent la sainte épouse de Jésus-Christ.

Mais voici qui est plus grand encore : quelle est

la puissance vers qui nous sommes envoyés? C'est le Roi des rois, le Roi immortel des siècles. Sept fois le jour nous entrons dans sa cour, nous sommes reçus à son audience, avec titre et mission pour lui parler; et là où les plus hauts séraphins tremblent, notre parole plus hardie sans être téméraire se fait entendre avec confiance, toujours sûre d'être bien reçue: c'est la voix de l'épouse qui charme le cœur et les oreilles de l'Époux: *Sonet vox tua auribus meis, vox enim tua dulcis.*

Et pour quelles fins sommes-nous ainsi envoyés? quelle est notre mission! O merveille nouvelle! nous venons de la part de l'Église faire auprès de Dieu ce que font ses anges dans le ciel, mêler notre voix à la leur, nos cantiques à leurs cantiques pour chanter l'Alleluia éternel, la gloire, la sagesse, la grandeur du Dieu qui règne dans les siècles des siècles. Nous venons faire ce que faisait Jésus-Christ sur la croix, ce qu'il fait tous les jours sur nos autels, ce qu'il fera éternellement dans les cieux, c'est-à-dire offrir le sacrifice d'holocauste pour reconnaître et adorer par l'hostie du cœur et des lèvres le souverain domaine de Dieu au nom de toute la création; le sacrifice eucharistique pour remercier Dieu de toutes les grâces épanchées de son sein sur la terre, le purgatoire et le ciel; le sacrifice de propitiation pour fléchir la divine justice et réparer son honneur outragé; le sacrifice impétratoire enfin pour solliciter tous les besoins des peuples, la prospérité des

États et des empires, la gloire et l'exaltation de l'Église. O divin office, que vous honorez le prêtre qui vous récite pieusement ! Vous êtes la glorification de Dieu, la joie de l'Église triomphante, le soulagement de l'Église souffrante, l'espoir de l'Église militante. Vous êtes la fertilité de la terre, la sérénité de l'air, la conversion des pécheurs, la consolation des affligés, le remède de tous les maux, la source de tous les biens ; vous êtes le salut du monde, la paix et le bonheur des nations. Le prophète vit autrefois une vaste plaine couverte d'ossements desséchés, figure de notre société desséchée par le vent brûlant des passions ; il lui fut dit de prophétiser et les ossements se remuèrent, mais la vie leur manquait : c'était la figure de la prédication qui peut bien produire quelques commotions, mais non pas convertir. Mais il fut dit au prophète de prier, et il pria : « Venez, esprit du Seigneur, venez des quatre vents, soufflez sur ces morts, et qu'ils revivent ; » et aussitôt les ossements se rapprochèrent, se mirent chacun en son lieu, se lièrent ensemble par des nerfs, se couvrirent de chair et de peau, et une armée rangée en bel ordre de bataille fut le fruit de la prière du prophète : belle image du saint office qui, accompagné des gémissements et des larmes du zèle, ressuscite les paroisses mortes à la foi.

Cependant encore n'est-ce là qu'une de ses moindres gloires : une gloire plus grande, c'est de nous identifier avec les trois personnes divines

dans un même sentiment, une même louange, un même amour, pour redire avec elles dans cette terre d'exil les louanges qu'elles se donnent éternellement l'une à l'autre : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme elles se le disaient avant le commencement de toutes choses et se le diront à jamais : *Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum* ; » de telle sorte que nous n'avons qu'une même voix et un même cœur avec le Verbe, expression et louange des perfections divines, comme avec le Saint-Esprit qui en est la complaisance et l'amour. Oh ! qu'il est donc bien vrai que le saint office nous grandit et nous honore !

Et autant il nous honore, chers confrères, autant il est propre à nous sanctifier. Car non seulement il nous rappelle l'obligation d'être des saints, mais il nous en offre les moyens. « L'office bien récité, dit saint Bonaventure, fait la sainteté : *Cura officii diligens, maxima vitæ integritas.* » Chaque jour non seulement il entretient, mais il accroît en nous la vie spirituelle. Disposé aux diverses heures de la journée, il rappelle à Dieu le prêtre qui l'oubliait, il ravive en lui l'homme intérieur qui allait s'affaiblissant dans l'action et le mouvement des fonctions saintes, il rend notre foi plus vive, notre confiance plus entière, et ajoute dans nos cœurs de nouvelles flammes au feu sacré du saint amour. Aux jours destinés à honorer nos mystères, il nous en communique la grâce ; il nous en révèle

les merveilles, et nous en fait goûter les vertus cachées, en nourrissant notre piété de tout ce qu'en ont dit les prophètes, ce qu'en ont pensé les apôtres, ce qu'en ont écrit les Pères. Aux fêtes des saints, il réveille notre courage, il ranime notre ferveur par tant de beaux exemples qui nous présentent d'entrer dans une vie meilleure et plus parfaite. Tous les jours enfin les cantiques de David, en passant sur nos lèvres, font distiller dans notre cœur et cette religion profonde, et ce zèle brûlant, et cet ennui de l'exil, et ces saints désirs du ciel, et cet amour de la loi de Dieu, de son service, de son temple, et tous les sentiments pieux qui font les saints. Or est-il possible, chers confrères, de faire passer, tous les jours, par sa langue tant de saintes paroles, par son esprit tant de saintes pensées, par son cœur tant de pieux sentiments, de saints exemples; et de n'être pas un saint soi-même? Non, chers confrères, cela n'est pas possible; et l'on peut répondre du salut de tout prêtre qui dit son bréviaire comme il faut : *Digne, attente, ac devote.*

Après cela, chers confrères, est-il nécessaire pour vous faire aimer le saint office, d'ajouter qu'il fait la consolation du prêtre parmi les peines de la vie et les tribulations du ministère? Je ne parle pas ici de ces prêtres qui récitent l'office divin sans attention et sans respect, regrettant le temps qu'ils y donnent et songeant bien plus à finir promptement qu'à prier dévotement. Ah!

pour ceux-là le bréviaire est un joug qui les importune, une charge qui leur pèse ; et, certes, il est bien juste que dans leur propre délit Dieu leur fasse trouver leur châtement ; mais je parle des prêtres pieux qui accompagnent avec leur cœur toutes les paroles que prononcent leurs lèvres ; et je dis que pour ceux-là l'office divin est un repos dans leurs fatigues, une consolation dans leurs peines, un bonheur, un moment délicieux dans leur journée.

Et quoi de plus doux pour le cœur d'un bon prêtre que de redire ici-bas les cantiques de la patrie, et de faire sur la terre ce que font les anges dans le ciel ? *Quid beatius quam hominem in terra concentum angelorum imitari ?* Comme Augustin, les hymnes et les cantiques du Seigneur le touchent jusqu'aux larmes, et les suaves paroles de l'Église réveillent en lui les plus douces émotions : *Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, Deus meus, suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus alacriter.* Quand il récite avec foi tant d'actes sublimes d'adoration et de louanges, d'actions de grâces et d'amour dont sont remplis les saints cantiques, il se croit déjà dans le ciel ; et, heureux de raconter les perfections du Dieu qu'il aime, il goûte la vérité des paroles du Psalmiste : *Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime.* Si les peines du ministère, si l'impénitence, l'indocilité ou l'insouciance des pécheurs remplissent parfois son âme d'amertume, il se

console tantôt par l'espérance de la récompense : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos, inebriabuntur ab ubertate domus tuæ*, tantôt par l'assurance que tôt ou tard tombera du ciel la rosée qui féconde et que quiconque espère en Dieu ne sera point confondu : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*. S'il est en butte aux censures, aux calomnies, aux persécutions, il trouve un bonheur ineffable à redire les sentiments du saint Roi dans des positions analogues : ce sont deux amis éprouvés par le creuset de la même tribulation, et leur douleur commune s'exhale dans un commun langage. Le monde le fatigue-t-il de ses vains discours ? *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua*. Le monde l'abuse-t-il de vaines promesses ? *Bonum est confidere in Domino quam confidere in homine*. Le poursuit-il de sa haine et de sa malignité ? *Heu ! quia incolatus meus prolongatus est ! habitavi cum habitantibus Cedar. Multum incola fuit anima mea*. La mort lui enlève-t-elle un père ou une mère ? *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me* ; le sépare-t-elle d'un proche ou d'un ami ? *Beati qui habitant in domo tua, Domine*. Ceux que je pleure ne sont pas perdus pour toujours ; ils sont allés m'attendre dans la maison du Seigneur, heureux d'y être passés les premiers. Ainsi il n'est point de peine qui ne trouve sa consolation dans le saint office, comme point de joie qui n'y trouve l'expression de ses transports.

Aimons donc le saint office, chers confrères ; récitons-le tous les jours avec grand respect, parce qu'il impose de graves obligations, présuppose la sainteté et exige des dispositions actuelles très excellentes ; mais récitons-le en même temps avec bonheur, parce qu'il est infiniment honorable et aussi sanctifiant que consolant. Récitons-le avec respect, de peur qu'une déplorable routine ne nous familiarise avec un ministère si auguste ; mais récitons-le avec bonheur et amour, parce qu'il doit nous être très doux de louer le Seigneur, de prier pour l'Église, d'intercéder pour nos peuples, de solliciter pour nous-mêmes.

O Seigneur, je vous en conjure de toute mon âme, écoutez ma prière : que tous les prêtres de ce diocèse disent bien la sainte messe et le saint office ! Je ne vous demande que ces deux grâces ; et vous serez glorifié, et les peuples seront sauvés, et vos prêtres seront saints. *Amen.*

CONFÉRENCE

L'ADMINISTRATION DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Nous traiterons aujourd'hui de la confession, et nous verrons
1° quel doit être notre zèle pour le saint tribunal; 2° comment
nous acquitter de ce saint ministère.

PREMIÈRE QUESTION

Quel doit être notre zèle pour le saint tribunal ?

N'y eût-il, messieurs, que la considération du bien qu'on fait aux âmes en confessant, tout prêtre en qui la charité n'est pas morte devrait aimer ce ministère. Quel bien, en effet, ne fait-on point aux âmes? On relève celles qui sont tombées, on rend la santé à celles qui sont malades, on ressuscite celles qui sont mortes à la grâce, on les arrache aux périls de l'enfer et on leur ouvre le ciel que le péché leur avait fermé; on calme les remords et on éclaire les doutes de l'âme inquiète, on console l'âme affligée, on fait recouvrer la paix et le bonheur à l'âme troublée. Or où serait la charité dans celui qui, pouvant faire un si grand bien, ne s'y porterait pas avec amour? Quand on a reçu de Dieu le pouvoir de remettre les péchés, pouvoir si précieux au monde, si nécessaire aux âmes, pou-

voir essentiellement divin : *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ?* ne pas utiliser autant qu'on peut un tel pouvoir, c'est encourir l'anathème porté contre le serviteur inutile qui enfouit son talent et néglige de le faire valoir.

Et ce crime prend bien d'autres proportions quand on a charge d'âmes, comme les curés et les vicaires. De là dépend tout le bien de la paroisse. Les bons confesseurs font les bonnes paroisses ; ils y font fleurir la piété, les bonnes mœurs, les vertus solides, l'union dans les familles, les bonnes œuvres ; ils y forment les âmes à la vie parfaite. Mais aussi les confesseurs négligents et sans zèle font les mauvaises paroisses. *Je suis passé par le champ du paresseux, dit le Sage, j'y ai trouvé une terre en friche, couverte d'épines et de mauvaises herbes qui étouffaient la semence.* Triste image de la paroisse où le confesseur n'est pas ce qu'il doit être. Là point de vertu ; le vice en prend la place. Les pécheurs auraient besoin d'être excités, et il ne sait rien leur dire ; d'être éprouvés, et il les absout pour s'en débarrasser ; d'être attirés et pressés de venir, et il se tait pour ne pas se créer du travail ; et il les rebute par sa dureté et ses retards quand ils viennent d'eux-mêmes. Les justes auraient besoin de conseil et d'encouragement, de confessions plus fréquentes, et il les glace par sa parole vague, froide et sans intérêt ; et il les renvoie au plus loin possible, content qu'on le laisse en repos ; et pendant ce temps-là la confession fréquente tombe en

désuétude, l'usage des sacrements se perd, les passions travaillent et les vices se multiplient. Pauvre paroisse qui n'a pas un bon confesseur!

Comprenons bien nos devoirs sur ce point, messieurs. D'abord, c'est un devoir sacré, un devoir de justice, de confesser les paroissiens toutes les fois qu'ils le demandent raisonnablement, et de les confesser de bonne grâce; le faire de mauvaise humeur, ce serait les rebuter. On ne doit jamais refuser personne, jamais renvoyer à un autre sans des raisons solides : la confiance ne se commande pas, et dès qu'on a confiance en nous, nous devons nous dévouer; à un autre on n'osera peut-être pas ouvrir son cœur, et nous en répondrons. Non seulement on ne doit pas refuser, mais il faut s'accommoder aux heures et à la position des pénitents, se trouver toujours aux heures convenues et ne pas faire attendre; il faut les attirer aux fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et mettre en honneur la confession fréquente, moyen essentiel pour faire fleurir la religion dans la paroisse.

Ce zèle du saint tribunal doit embrasser toutes les classes de la société : 1° les enfants, pour conserver pures ces âmes neuves si chères à Notre-Seigneur; il faut dès l'âge de sept ans les faire venir à confesse et remplir auprès d'eux ce ministère avec un sérieux qui leur inspire le respect du sacrement, ce n'est pas ici le lieu de plaisanter et de rire; avec une douceur qui le leur fasse aimer; avec un esprit de piété qui les porte à la crainte

et à l'amour de Dieu, leur inspire le goût de la piété et de la vertu. Ne confesser les enfants qu'aux approches de la première communion, c'est-à-dire jusqu'à douze ans, et laisser le vice se développer en eux, et leurs passions fermenter sans leur opposer les secours de la religion, c'est attendre pour éteindre l'incendie que presque tout l'édifice soit consumé, pour redresser un arbrisseau qu'il soit devenu un grand arbre, pour cultiver le sol que les mauvaises herbes en aient épuisé le suc et la fécondité. En confessant ces enfants, il faut leur inspirer l'horreur des fautes qu'ils accusent, l'amour de la vertu contraire, leur expliquer la nature de la contrition, leur en faire produire des actes, et, lorsqu'on les trouve suffisamment disposés, leur donner l'absolution. Quand ce ne seraient que des fautes vénielles, pourquoi les priver de la grâce du sacrement? et si ce sont des péchés mortels, pourquoi les laisser en péril de l'enfer, pourquoi les laisser croupir dans le péché, sous l'empire du démon qui en profite pour pervertir leur volonté et la porter au mal. Il faudrait confesser ces enfants au moins quatre fois l'an dans le premier âge, plus tard tous les deux mois et l'année de la première communion tous les mois; continuer la même pratique après la première communion, et les confesser aux principales fêtes; faire communier ces pauvres enfants, c'est le grand moyen de les soutenir.

La deuxième classe de pénitents sur lesquels doit s'exercer le zèle des confesseurs, ce sont les pauvres.

Ils sont bénis de Dieu et des hommes, les prêtres qui ont à cœur la confession des pauvres. Notre-Seigneur a fait des pauvres l'objet principal de son ministère : *Pauperes evangelizantur*. Notre gloire est de l'imiter, notre devoir est de faire ainsi l'aumône spirituelle à leurs pauvres âmes bien plus à plaindre que leurs corps. Ce ministère est d'ailleurs accompagné de consolations ; l'intention y est plus surnaturelle, le succès plus facile, la liberté de parler plus grande, les dangers moindres que dans la confession des riches.

Une troisième classe de pénitents, ce sont les malades : partons dès que nous sommes avertis ; cinq minutes, une minute de retard peut être cause de leur damnation, et alors quels remords pour nous ! Puis retournons les voir, les encourager, les confesser de nouveau, s'ils en ont besoin.

Quatrième classe de pénitents, les personnes pieuses. C'est là le trésor d'une paroisse ; elles prient, elles édifient, elles secondent le pasteur dans les bonnes œuvres, dans l'instruction des ignorants, la visite des malades ; elles sont surtout un dépôt sacré dont Notre-Seigneur nous confie la culture, et il est de notre devoir de secondar ses desseins sur ces âmes, en les dirigeant dans les voies de la perfection. Ce n'est pas trop de les confesser tous les huit jours, lorsqu'elles le désirent et en profitent, au moins tous les quinze jours, et de les faire communier une fois la semaine, puis plus souvent, selon le profit qu'elles en tirent. Quand même il

leur échapperait quelque faute grave, si ce n'est qu'une faute de faiblesse, ce serait mal de supprimer pour cela leurs communions, ce serait les décourager. Il est des prêtres qui se moquent des dévotes. Sans doute la fausse dévotion est blâmable; mais rien de plus respectable que la vraie dévotion. Et pourquoi est-elle si rare? C'est que le confesseur a laissé les âmes marcher seules sans les diriger; et est-il étonnant qu'elles aient fait fausse route?

5° Le confesseur doit embrasser dans son zèle les grands pécheurs. Peu se soucient de confesser cette classe de pénitents, par crainte de l'embarras où les jetterait une confession chargée de grandes fautes; mais, malgré le peu d'attrait qu'offre cette classe de pénitents, il faut toujours se montrer bon et aimable envers eux, les visiter dans leurs chagrins, dans les revers qui leur arrivent, à l'occasion de la mort d'une personne chère. C'est là souvent que Dieu les attend: quelle belle conquête pour le confesseur!

6° Le confesseur ne doit pas moins d'intérêt à ceux qui, la veille du mariage, ne se présentent que pour avoir un billet de confession. C'est un grand tort de les recevoir mal; c'est les confirmer dans le préjugé que la confession est chose odieuse, tandis qu'il faudrait la leur faire aimer, afin que quand quelque jour ils seront touchés de la grâce, ou à l'heure de la mort ils acceptent volontiers un confesseur. Dans ces confessions obligées, on essaie de leur faire comprendre que la religion est la

meilleure garantie de leur bonheur dans le mariage, de la fidélité de leur femme, de la bonté de son caractère, de son obéissance et de son exactitude à tous ses devoirs, et que détournée par leur mauvais exemple elle peut perdre toute religion. On tâche de ranimer leur foi sur la vie future, sur le regret de leurs péchés; et si on peut les disposer on les absout; si on ne le peut pas, on les renvoie au moins contents du confesseur, et ainsi on aura tiré d'eux le meilleur parti possible.

SECONDE QUESTION

Comment s'acquitter dignement du ministère du saint tribunal?

Il y a ici à distinguer deux classes de devoirs : ce que le confesseur doit faire pour se sauver dans ce ministère, et ce qu'il doit faire pour sauver ses pénitents.

Pour se sauver, il lui faut : 1^o veiller beaucoup sur soi ; car là il y a danger de laisser son cœur s'attacher à certaines pénitentes et de passer du légitime intérêt qu'inspire leur état à une affection humaine et charnelle ; danger des mauvaises pensées ou imaginations, des mauvais désirs, complaisances impures ou impressions fâcheuses. Tel prêtre que le monde n'avait pas ébranlé s'est perdu au saint tribunal, et l'Église a eu la douleur d'être réduite à faire des lois et porter des peines *contra sollicitantes*. Il faut : 2^o être très réservé envers ses pénitentes et éviter toute familiarité avec elles. La familiarité amoindrit le respect.

diminue la pudeur, amollit le cœur et le dispose à la séduction et prépare la chute. Au nom de Dieu, messieurs, point de familiarité avec vos pénitentes, point de ces entretiens où le cœur s'épanouit, point de visites sous prétexte de direction, point de ces présents qui séduisent le cœur : *Cum muliere sermo rarus, brevis et austerus*; et quand nous reconnaissons que nos pénitentes s'attachent, renvoyons-les à un autres'il est possible; sinon redoublons de gravité en les confessant. 3° A la vigilance et à la réserve, il faut joindre une vie sainte et unie à Dieu. Il faut être saint par l'état de grâce, autrement autant de confessions, autant de sacrilèges; saint par la solidité des vertus, autrement on se souille en entendant tant de sales récits, on s'empoisonne en aspirant l'exhalaison des torrents de corruption qui se déroulent devant nous; saint par l'élévation des sentiments, autrement on se laisse influencer par des vues humaines et on n'ose pas dire à certains pénitents : *Non licet*; saint par la pratique de la vie parfaite, autrement on ne saura pas y conduire les âmes. Il n'y a que les saints qui fassent les saints et sachent persuader la sainteté; quand on n'est pas touché de Dieu et de son amour, on n'en touche pas les autres; c'est le privilège de la sainteté de gagner la confiance, d'encourager la timidité, de réveiller le remords, d'attirer le pécheur en lui persuadant qu'il sera reçu à bras ouverts, de mettre en honneur la fréquentation des sacrements, les exercices de

piété, les confréries ou congrégations pieuses qui soutiennent la faiblesse et font fleurir la vertu. Il n'y a que les saints qui sachent attirer du ciel par la prière la grâce qui préserve le confesseur comme les trois Hébreux dans la fournaise et qui convertit le pénitent; ils prient avant d'entrer au tribunal; ils prient pendant la confession, se tenant en la présence de Dieu et élevant souvent leur cœur vers lui; ils prient en passant d'une confession à une autre pour raviver leur piété et leur zèle; ils prient dans les difficultés qu'ils rencontrent, ou les tentations qu'ils éprouvent; et ainsi ils se sauvent en sauvant les autres.

Voyons maintenant ce qu'il faut faire pour sauver ses pénitents: c'est là l'art des arts, messieurs, vous le savez. Heureux, dit saint Grégoire de Nazianze, celui qui après une longue vieillesse et une expérience consommée aurait acquis le secret de conduire une âme qui ne ferait que commencer! Pour traiter avec ordre une matière si difficile, distinguons ce qu'il faut faire avant, pendant et après la confession.

Avant la confession, il faut accepter les pénitents que la Providence envoie sans choisir les uns et rebuter les autres, sans tenir à confesser les uns plutôt que les autres, à plus forte raison sans les rechercher et prendre les moyens de les attirer à son confessionnal. Il faut laisser aux pénitents une liberté parfaite de choisir leur confesseur, et de nous quitter même pour s'adresser à un autre.

Qu'ils nous quittent passagèrement ou pour toujours, nous devons le trouver bon et nous en montrer satisfaits. L'humilité doit nous faire penser que les autres confesseurs valent mieux que nous ; notre conscience doit s'applaudir d'une responsabilité de moins ; et l'intérêt des âmes nous crie qu'il est essentiel qu'elles puissent s'adresser à un autre confesseur sans craindre d'encourir notre improbation. Si l'Église veut que plusieurs fois l'année les religieuses aillent se présenter à un confesseur autre que le confesseur ordinaire, si elle craint que ces âmes d'élite n'aient pas toujours assez d'ouverture avec leur confesseur ordinaire, combien plus cela est à craindre de la part des personnes du monde ! S'il ne se donne pas une mission où l'on ne trouve des confessions à refaire, parce qu'on n'a pas osé déclarer certaines fautes à son confesseur ordinaire, comment se fait-il que des confesseurs gênent la liberté de leurs pénitents, et voient d'un œil jaloux et mécontent la confiance accordée à un autre ? Le bon prêtre fait tout autrement. Il fait venir de temps en temps dans sa paroisse un confesseur étranger et déclare à tous qu'il verra avec plaisir qu'on s'adresse à lui ainsi qu'à tout autre prêtre approuvé, et lorsqu'on a usé de cette permission, il témoigne en toute occasion le contentement qu'il en éprouve. Il fait de même dans les pensions ou communautés. S'il faut laisser la liberté aux pénitents, il n'est pas moins essentiel de les traiter tous également sans acception de

personnes ni préférence, et de laisser chacun suivre son rang, les premiers arrivés passer les premiers. On ne peut déroger à cet ordre que quand on a de bonnes raisons de le faire, par exemple s'il s'agit de faire passer les hommes avant les femmes, les grands pécheurs qui ont besoin de ménagements avant les âmes pieuses, une personne qui ne peut disposer que de peu d'instants avant une autre que rien ne presse ; et encore alors il faut prendre toutes les précautions pour écarter l'odieux de la préférence ; enfin un troisième devoir avant la confession, c'est de ne point faire attendre les pénitents. La confession est déjà assez pénible par elle-même, n'y ajoutons pas l'ennui de nous attendre. Notre temps n'est point à nous, il est aux âmes, il faut le leur donner.

Maintenant, messieurs, suivons le prêtre au saint tribunal. Il doit y venir dans une contenance pieuse et modeste, sans regarder ni envisager les pénitents qui attendent, et il doit observer cette modestie de regards pendant toute la confession. Assis au saint tribunal, son premier devoir est une douceur inaltérable, la douceur de Jésus-Christ dont il tient la place ; la douceur du bon pasteur qui ne frappe pas sa brebis égarée, mais la rapporte sur ses épaules ; la douceur du père du prodigue qui accueille avec bonté son enfant perdu ; la douceur de l'agneau au milieu des loups. Si nous y manquons, si nous laissons échapper un mot vif, impatient, sévère, un signe de mécontentement et de

déplaisir, si enfin nous n'avons pas le cœur et les entrailles d'un père. ou les pénitents froissés et troublés ne reviendront plus, ou la peur de nos reproches leur fermera la bouche, et ils feront des confessions sacrilèges. On a vu des personnes âgées avouer à l'heure de la mort des fautes cachées à la première communion, parce qu'une parole du confesseur, un signe de mécontentement avait refoulé dans le secret de leur cœur l'accusation qui était déjà sur leurs lèvres, comme au contraire on a vu des personnes mal disposées ramenées par le charme de la douceur à des dispositions saintes. C'est la remarque de Léon XII dans son encyclique pour le jubilé : *Ex imparatis ad absolutionem paratos sæpe fieri, si confessarius sciat studiose, mansuete et patienter cum ipsis agere.* Je sais qu'il est des pénitents qui rebutent par leur grossièreté, qui ennuient par leurs redites, qui désolent par leurs rechutes, qui déconcertent par leur dissimulation, leurs désobéissances et leurs scrupules ; mais un médecin ne se fâche pas contre les plaies de son malade, il ne le rudoie pas, il ne lui parle pas durement, il écoute ce que celui-ci a à lui dire, et répond à tout avec douceur. Ainsi nous devons faire nous-mêmes, en observant toutefois que par rapport aux personnes du sexe notre douceur doit avoir quelque chose de grave et de réservé, rien de trop tendre, de peur d'amollir leur cœur malheureusement si impressionnable ; toujours nous devons posséder notre âme dans la

patience, nous disant à nous-mêmes : « Comment voudrais-je qu'on me traitât si j'étais à la place de mon pénitent ? » Quels que soient ses péchés, nous devons les baigner dans nos larmes, comme saint Ambroise ; nous souvenir de notre faiblesse, comme saint Pierre Damien, qui se disait en ces circonstances : *Si in tanta tentatione fuissem, forte gravius cecidissem* ; et par là nous conserver toujours dans la douceur.

Après ce premier devoir, le second, c'est d'étudier à fond notre pénitent. Un médecin étudie à fond l'état de son malade ; il écoute avec attention l'exposé du mal et supplée par des questions à ce qu'on ne lui dit pas. De même, nous devons écouter avec grande attention ce qu'on nous dit : une distraction peut être la cause d'une décision fautive, d'une absolution sacrilège, de la détention du bien d'autrui, ou tout au moins mettre le confesseur dans la nécessité fâcheuse de faire réitérer une accusation qu'il coûte déjà assez de faire une fois. Nous devons, en écoutant, ne pas nous borner à remarquer chaque faute en particulier, mais chercher à déduire de l'accusation une connaissance d'ensemble de l'état du pénitent, de ses dispositions, de son caractère, de ses passions et de sa bonne volonté. Nous devons enfin suppléer par des interrogations à ce qu'on ne nous dit pas. Là où les confesseurs n'interrogent pas, les vices se multiplient sous le voile de la religion, et les sacrements sont profanés ; et quand les pauvres peuples

rencontrent un bon confesseur qui les instruit, ils gémissent de n'avoir pas été éclairés plus tôt. Ce n'est pas à dire qu'il faille interroger tout le monde indistinctement, ce serait souvent une indiscretion ; mais il faut interroger : 1° ceux dont on n'est pas moralement certain qu'ils connaissent les vérités essentielles, et qu'il en est grand nombre dans ce cas ! 2° ceux qui ignorent ou négligent les devoirs de leur état, ceux qui ne savent pas s'examiner, qui, vivant dans la dissipation, ne se connaissent pas, qui n'accusent presque rien, quoique menant une vie peu chrétienne ; ceux enfin qu'on voit pour la première fois ; et à ceux-là il faut demander si rien ne les inquiète dans leurs confessions passées.

Ici une question délicate se présente : Comment faut-il interroger ? Si c'est le dogme, il faut, pour ménager l'amour-propre du pénitent : 1° ne pas paraître lui demander le catéchisme comme à un enfant, mais en lui parlant du mystère qu'on célèbre ou de son péché qui a causé la mort de Jésus-Christ, faire intervenir des questions sur les trois principaux mystères ; 2° pour ne pas l'embarrasser, il ne faut pas lui demander des définitions, mais lui proposer des questions si claires, qu'il n'ait qu'à répondre oui ou non. S'il s'agit de la morale, il faut se garder 1° des interrogations imprudentes qui tireraient le pénitent d'un état de bonne foi dans lequel il peut se sauver, et le placeraient dans une tentation extraordinaire où il se perdrait ; 2° des

interrogations étrangères à sa condition, et qui ne le regardent pas ; 3° des questions de pure curiosité, ou qui tiendraient sans raison suffisante à la révélation du complice, ce que Benoît XIV estime être un péché mortel ; 4° des questions qui provoqueraient le pénitent à médire, ou qui sont inspirées par la passion, ou qui scandalisent, ou auxquelles on peut prévoir que le pénitent ne voudra pas répondre. En matière de pureté, il faut porter la réserve au plus haut point, témoigner la peine qu'on éprouve d'aborder ces matières, faire parler le pénitent lui-même et le conduire par ses propres paroles à l'aveu de ses fautes. Si on est obligé d'interroger, il faut prendre garde d'apprendre ou de faire soupçonner le mal à ceux qui l'ignorent, ne demander que dans l'essentiel et, dans le doute, demeurer plutôt en deçà que d'aller au delà, entendre à demi-mot, n'employer que des expressions chastes ; ne pas interroger sur les circonstances qui ont accompagné le commerce charnel, mais seulement sur celles qui l'ont de loin précédé ou suivi, qui changent l'espèce et ne sont pas renfermées implicitement dans l'acte accusé ; et même arrêter le pénitent quand il entre dans des détails trop hideux. On commencera par ce que le pénitent a vu ou entendu ; de là on vient aux mauvaises pensées, des pensées aux désirs, des désirs aux paroles et aux actes, mais toujours mesurer ses expressions pour qu'elles soient chastes. Sans ces règles de prudence, on fait des questions déplacées,

qui sont un sujet de trouble et de scandale pour le pénitent, d'affliction pour l'Église, de dérision pour les impies.

L'état du pénitent ainsi étudié et connu, vient un troisième devoir à remplir : c'est de décider les cas renfermés dans l'accusation et de diriger la conduite du pénitent. Ici se présentent deux systèmes : le système de sévérité et le système de relâchement. Les partisans de la sévérité s'estiment plus réguliers et se croient plus en sûreté de conscience ; ils ne songent pas qu'ils découragent et perdent les âmes par cette excessive rigueur, et qu'ils en répondront devant Dieu. Ils ne savent que faire des reproches et jamais donner des encouragements ; confondant l'habitude avec la faiblesse qui a besoin d'être soutenue par les sacrements, ils refusent l'absolution partout où il y a rechute et livrent ainsi l'âme sans aucun secours à sa propre faiblesse. Ce sont des caractères durs et sans compassion qui sont toujours pour la sévérité et semblent ne connaître de l'Évangile que les vérités qui effrayent. Les partisans du relâchement au contraire absolvent sans discernement et deviennent ainsi dans leur paroisse la source de la décadence des mœurs. Ce sont des caractères mous qui font la morale indulgente et flexible à tout. D'autres confesseurs ne sont pour aucun de ces deux systèmes ; mais ce sont des gens de caprice et de fantaisie, qui donnent ou refusent l'absolution un jour parce qu'ils sont de bonne ou de mauvaise hu-

meur ; ce sont des âmes basses et sans élévation, qui n'osent pas refuser l'absolution parce que c'est un certain personnage dont on attend ou dont on a déjà reçu quelque faveur, parce que c'est un ami avec qui on est familier ou un confrère auquel on se confesse soi-même ; ce sont enfin des routiniers qui décident d'après ce que font les autres, lesquels se décident eux-mêmes d'après ce qu'ils voient faire, et ainsi on se trompe mutuellement.

Écoutez, messieurs, le jugement de saint Liguori sur tous ces confesseurs : *Tam errant qui plus æquo sunt faciles quam qui sunt difficiles ad absolvendum. Multi propter nimiam facilitatem sunt causa quod tot animæ perdantur ; alii ob nimium rigorem etiam magno sunt damno animarum* (1). Que conclure de là, messieurs ? C'est qu'il faut craindre également d'être trop indulgent ou trop sévère, et baser toutes les concessions ou tous les refus d'absolution sur les principes d'une saine théologie ; il faut imiter les juges, qui font toujours précéder leur sentence d'un considérant énonçant l'article du Code sur lequel ils la basent ; de même nous, confesseurs et juges, nous ne devons jamais accorder ou refuser l'absolution sans nous dire à nous-mêmes sur quelle page de la théologie nous fondons notre décision. Si donc le pénitent est dans l'occasion prochaine, pas d'absolution qu'il ne l'ait quittée : *Censeo*, dit saint Liguori, *confessarium*

1. *Prax. Conf.* 73.

teneri ad differendam absolutionem. Ego semper sic me gessi in praxi, et sic pergam me gerere cum iis qui sunt in proxima occasione, quamvis necessaria, ut quamvis extraordinaria signa doloris haberent, semper ac mihi non ostendatur specialis necessitas eos statim absolvendi. Utinam omnes confessarii sic etiam se gererent ! o quot peccata evitarentur, et quot aliæ salvarentur animæ (1) ! S'il est dans l'habitude du péché mortel, pas d'absolution : *Lugendum est*, dit encore saint Liguori, *quod major confessoriorum pars recidivos absolvant, et hinc procedit tot animarum universalis perniciis (2)*. On doit alors par les exhortations, les conseils et la prière s'efforcer de détacher le cœur de l'affection au péché, de telle sorte que, s'il retombe encore, ce ne soient plus que des péchés de faiblesse et non d'habitude : alors il faut absoudre sans attendre qu'il ne pêche plus. S'il y a doute soit sur les dispositions du pénitent, soit sur le cas de conscience en lui-même, il faut prendre le parti qui expose moins le salut du pénitent, c'est-à-dire le parti le plus doux, si la sévérité doit le décourager et lui faire abandonner les sacrements ; car il vaut mieux exposer le sacrement que d'exposer le salut du pénitent. Mais que dire *ubi opiniones benignæ periculum peccati proximius reddunt* ? Saint Liguori dit qu'il ne faut pas se prononcer pour l'opinion mitigée, parce qu'alors c'est celle qui expose le

1. *Prax. Confessarii*, 69.

2. *Ibid.*, 77.

plus le salut du pénitent, puisqu'elle rend plus prochain le péril du péché.

La décision une fois prise, il ne reste plus qu'à la faire goûter au pénitent et à l'accompagner des avis, exhortations et pénitences convenables. Si elle est pénible pour lui, il faut l'y préparer peu à peu, lui en dire les motifs, la lui faciliter le plus possible, et l'amener à s'y soumettre. Si on lui refuse l'absolution, il faut lui faire agréer ce refus par de douces et solides représentations pour ne pas le rebuter, lui indiquer l'époque où il devra revenir, les pratiques auxquelles il devra être fidèle, les occasions qu'il devra éviter, et faire en sorte qu'il se retire content, résolu à revenir à l'époque indiquée. Si au contraire on a à traiter avec de bonnes âmes, qui veulent être tout à Dieu, il faut s'appliquer à former en elle la vraie et solide dévotion, digne des respects des hommes et des anges, proportionner leurs communions à leurs progrès, leur tracer un règlement de vie, les former à l'oraison, à l'esprit de foi dans toutes leurs actions, leurs paroles et leurs pensées, à l'esprit de douceur et de charité envers le prochain, à la mortification, l'humilité, l'obéissance, le détachement, l'union à Dieu. C'est là où doit tendre l'exhortation qu'il faut toujours faire avant l'absolution. Cette exhortation doit être appropriée à l'âge, au sexe, au rang, à l'esprit, à la disposition du pénitent ; faite sans discrétion, elle effraye les âmes qu'il fallait tranquilliser, rassure celles qu'il fallait effrayer.

traite avec rigueur celles qu'il fallait ménager, use de condescendance là où il fallait de la fermeté, rend scrupuleuses les âmes timorées, trouble celles qui sont en paix. La pénitence à imposer, après l'exhortation, doit toujours être médicinale, c'est-à-dire propre à corriger les défauts, à faire acquérir les vertus ou accroître la piété. Elle doit être facile afin de ne pas rebuter le pénitent, courte afin d'être plus sûr qu'on la fera. La pénitence imposée, il ne reste plus que l'absolution à donner : certains confesseurs ne veulent jamais absoudre la première fois, ils veulent toujours une confession préparatoire. Sans doute quelquefois cela est bon et utile ; mais faire de cette mesure d'opportunité une règle invariable, c'est une nouveauté qu'on ne trouvera dans aucune théologie, et qui pourrait rebuter et dégoûter de la confession certains pénitents.

Maintenant, messieurs, après avoir vu ce qu'il faut faire avant et pendant la confession, il ne nous reste plus qu'à dire ce qu'il faut faire après. Le premier devoir du confesseur, c'est un secret inviolable sur la confession ; il n'y a point en ceci légèreté de matière. Toute violation du secret de la confession sacramentelle est péché mortel. Il n'est pas même permis quoiqu'il ne s'agisse pas directement de la confession, de parler ni des défauts naturels, comme de dire : « Cette personne est grossière, parle mal, on ne peut l'entendre. Elle est scrupuleuse, elle a mauvaise haleine, » etc. ; ni des vertus du

pénitent, comme de dire : « C'est une belle âme, humble, docile, à peine trouve-t-on en elle matière d'absolution. De là, messieurs, concluons : 1° qu'on doit s'abstenir de tout geste ou ton de voix qui ferait soupçonner l'accusation d'une faute grave; qu'on ne doit jamais mentionner, dans le certificat de confession, si on a absous le pénitent; qu'on ne doit jamais dire, après avoir confessé dans une paroisse, qu'il y règne tel vice, tel désordre, qu'on y a entendu telle chose en confession, qu'on s'y accuse de telle manière. Concluons 2° qu'il n'est point permis de paraître plus froid, plus réservé envers un pénitent, à raison de ce qu'il nous a dit en confession. Concluons 3° que, dans les consultations sur les cas difficiles, on doit prendre les plus grandes précautions pour rendre impossible même tout soupçon sur la personne coupable. Concluons 4° qu'il ne faut jamais parler devant les laïques de la confession et des embarras qu'on y trouve, et que même dans les réunions ecclésiastiques on ne doit point s'entretenir de ce qu'on a entendu au tribunal, à moins que ce ne soit pour consulter ou pour donner des avis nécessaires. Ce sont là des indiscretions dont un homme judicieux doit se garder : le secret est ici si important, que toute précaution pour le respecter est louable.

Mais si le confesseur ne doit point parler de ses pénitents aux hommes, il en doit parler beaucoup à Dieu, lui représenter leurs besoins dans des prières ferventes, et demander pour eux avec ins-

tance la grâce qui convertit, qui console, qui encourage, qui sanctifie.

Telle est, messieurs, la manière de remplir le grand ministère qui vous est confié. Appréciez-én l'excellence, vous dirai-je plus justement que le pieux roi Josaphat aux juges d'Israël : *Videte quid agatis*. Le jugement que vous exercez n'est point un jugement humain, c'est le jugement de Dieu même qui prononce par votre organe un arrêt de vie ou de mort éternelle sur vos pénitents : *Non enim hominis exercetis judicium, sed Dei*. Heureux ceux qui rempliront comme il faut un si grand ministère ! Après avoir ouvert le ciel aux autres, ils mériteront d'y entrer eux-mêmes.

SECOND SERMON

LE SAINT SACRIFICE

Hoc facite in meam commemorationem.

(LUC., XXII, 19.)

Telles sont les paroles solennelles en vertu desquelles nous avons été constitués ministres du saint sacrifice, c'est-à-dire élevés à la plus haute dignité qui se puisse concevoir, et appelés à la plus éminente sainteté dont l'homme soit capable. Oh ! que je voudrais vous dire, sans trop les rabaisser par l'imperfection de mon langage, et cette dignité et cette sainteté : cette dignité, afin que vous portiez toujours au saint autel la religion profonde qui convient à de si hauts mystères, et dans la conduite de la vie la décence et la majesté du caractère sacerdotal ; cette sainteté, afin que vous ne touchiez jamais des mystères si adorables qu'avec des mains pures et une conscience sans reproche ! Mais comment oserais-je aborder un sujet si élevé, dont les séraphins eux-mêmes ne sauraient pas parler dignement ? Ce soleil de la piété, comme parle saint François de Sales, éblouit ma vue, la hauteur de ce mystère épouvante mes regards. Toutefois, puisque la chose peut être utile à vos âmes, j'es-

saierai de méditer avec vous : 1° quelle est la dignité du prêtre à l'autel ; 2° quelle doit être la sainteté du prêtre à l'autel. Daigne l'Esprit-Saint lui-même faire entendre à vos cœurs ce que mes lèvres essaieront de balbutier à vos oreilles.

PREMIER POINT.

Quelle est la dignité du prêtre à l'autel ? Je le demande à tous les peuples et à tous les siècles, et tous me répondent que c'est là une dignité si haute, que l'exercice n'en fut jamais confié qu'aux plus éminents personnages. Dès les premiers âges du monde, je vois le ministère de sacrificateur réservé à Noé, Abraham, Melchisédech, qui étaient autant de princes. Plus tard, et au sein même de l'idolâtrie, je vois les rois d'Égypte, de Sparte, de Rome seuls sacrificateurs et pontifes ; et si quelque part les affaires d'État forcent les princes à se reposer sur des personnes choisies du soin des sacrifices, je vois ceux auxquels ils le confient, poursuivis du respect des peuples et environnés d'une vénération si profonde, que les puissants empereurs de Rome en sont jaloux et estiment la majesté du diadème peu honorée de l'univers soumis s'ils ne la relèvent par la dignité de pontifes. Chez le peuple juif, je vois Dieu lui-même manifester par ses lois la grandeur de ce ministère, il veut qu'on lui sépare pour cette fonction une tribu particulière : seule, elle pourra lui offrir des sacrifices, et ni les rois ni les prophètes ne pourront partager cet honneur avec

elle. Il veut qu'à cette tribu tous les enfants d'Israël paient la dîme ainsi que des sujets à leur roi ; il veut que le sacrificateur qui en sera choisi annonce au peuple par son extérieur seul toute la sublimité de son ministère : il sera décoré d'ornemens mystérieux ; le rational couvrira sa poitrine ; des pierres précieuses brilleront sur toute sa personne ; il portera la tiare en tête, et sur le front une lame d'or où sera gravé le nom incommunicable de Jéhovah. Quoi de plus propre à commander le respect ? Celui-là même devant qui la terre se tut en fut frappé d'une religieuse frayeur, et encore aujourd'hui à ce souvenir on éprouve comme malgré soi une sainte vénération.

Mais si, dans un temps où l'on n'immolait que des animaux vils et sans raison, la dignité de sacrificateur a été si grande et si relevée, si elle a brillé d'un éclat que n'ont pu obscurcir ni la longueur des siècles qu'elle a traversés ni les ténèbres de l'idolâtrie ; ô Dieu ! que dirons-nous donc du sacrificateur chrétien ? Si le ministère de la condamnation a été accompagné d'une telle gloire, combien le ministère de la justice en aura-t-il davantage ? Oui, si l'on compare l'un avec l'autre, là où nous voyions tant de gloire, nous ne verrons plus rien que d'ordinaire et de commun : *Nec clarificatum est quod claruit in hac parte, propter excellentem gloriam*. Le sacrificateur chrétien n'a pas besoin qu'on lui apporte une victime, qu'on lui présente un glaive. O prodige ! sa parole va chercher dans

le ciel un Dieu pour victime, et du même coup il la produit et l'immole. *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* Le prêtre a dit, et Dieu est là, et Dieu est sacrifié à Dieu. La voilà immolée, la victime du Calvaire : c'est le même sacrifice, la manière d'offrir est seule différente ; alors la victime mourut, aujourd'hui elle ne meurt plus, mais l'immolation n'en est pas moins réelle, elle n'en est que plus miraculeuse. *Ceci est mon corps*, a-t-il été dit sur le pain, et en vertu de ces paroles il n'y aurait là que le corps ; *ceci est mon sang*, a-t-il été dit sur le vin, et en vertu de ces paroles il n'y aurait là que le sang, le sang sorti des veines de Jésus, le sang réellement et véritablement séparé de son corps, et s'il ne jaillit pas à gros bouillons sous le coup de la parole comme sous le couteau du sacrifice, c'est qu'il est retenu dans les veines par la déclaration du Père céleste que *Jésus ressuscité d'entre les morts ne meurt plus*. Mais la parole n'en a pas moins la force de sacrifier : c'est le glaive enfoncé dans le sein de la victime, impuissant par miracle pour le faire mourir, mais toujours imprimant sur elle le caractère de la mort, et attestant au ciel comme à la terre la réalité du sacrifice. O sacrificateur chrétien, que votre dignité est grande, votre pouvoir étonnant et le sacerdoce d'Aaron vil près du vôtre ! *Nec clarificatum est quod claruit in hac parte, propter excellentem gloriam.* D'un mot vous produisez un Dieu ; du même mot vous sacrifiez un Dieu : *Quis audivit unquam tale ?*

Produire un Dieu par sa parole ! je cherche sur la terre, je cherche dans les cieux, je parcours les siècles, et nulle part au-dessous de Dieu je ne vois rien de si grand. Sur la terre, tout ce qu'il y a de plus grand, c'est la dignité des rois qui commandent à de puissantes nations ; mais, ô mon Dieu ! qu'un roi est petit près d'un prêtre, et qu'un trône est peu de chose près d'un autel ! Les rois commandent, et ce sont des hommes qui obéissent ; le prêtre parle, et c'est un Dieu qui se soumet. Du plus haut des cieux il entend la parole de son prêtre, et il descend. Dans les siècles anciens, je vois bien Élie offrant son sacrifice ; tout le peuple prosterné prie dans le silence ; le seul prophète est debout, parlant au Seigneur ; et, sur sa prière, la flamme descend du ciel pour dévorer la victime. Cela est grand sans doute ; mais, encore une fois, qu'est-ce que cela près du prêtre à l'autel ? Celui-ci ne demande pas que la flamme descende d'en haut pour consumer son offrande ; de sa bouche sortent des paroles mystérieuses, qui, plus puissantes que le feu, la consomment tout entière et la transforment en Jésus-Christ. Je vois bien Moïse commander à la mer, Josué au soleil : les eaux obéissent et ouvrent passage ; l'astre qui préside au jour arrête sa course ; mais, encore une fois, qu'est-ce que cet empire des hommes sur les éléments, près de l'empire du prêtre sur son Dieu ? Quatre de ses paroles font de l'autel un paradis, et Dieu obéissant est là avec tous ses anges : *Obediente Deo voci hominis.*

Mais que fais-je de chercher sur la terre une grandeur égale à celle du prêtre ? O portes éternelles, ouvrez-vous ; cieux, montrez-moi tout ce que vous avez de plus grand. Je m'y élance par la foi, chers confrères, et, pénétrant à travers les splendeurs des saints, j'arrive jusqu'aux princes de la cour céleste. J'y vois les anges, les archanges, les vertus et les principautés, les puissances, les trônes et les dominations, les chérubins et les séraphins. Dieu ! que de grandeur ! Qui est supérieur à vous, princes du ciel ? Chers confrères, la foi m'apprend que c'est le prêtre à l'autel. Ces esprits célestes ne sont que les serviteurs de l'humanité sainte de Jésus-Christ ; et le prêtre en est comme le père, le second créateur. Ils assistent, prosternés, anéantis, à la célébration de nos saints mystères, et le prêtre est debout, tenant dans ses mains la victime qu'ils révèrent. Ils ne sont que les témoins du sacrifice, et le prêtre en est le ministre, c'est son propre ouvrage qu'ils adorent ; tant il est vrai, ô prêtres de la loi nouvelle, que Dieu nous a placés bien loin par delà ses anges : *Protulit vos Deus angelis et archangelis, thronis et dominationibus.*

Au-dessus des anges j'aperçois Marie ; mais, ô reine du ciel, oserai-je me comparer à vous ? Ah ! votre dignité est incomparable, et Dieu lui-même ne peut rien faire de plus grand que la mère d'un Dieu. Toutefois, chers confrères, le pouvoir du prêtre n'a pas été donné à Marie. Une parole de son humilité a bien pu engendrer le Verbe incarné

dans son sein ; mais elle n'a eu cet honneur qu'une fois, et le prêtre l'a tous les jours ; mais Jésus-Christ, quand elle l'a conçu, était dans son état d'infirmité, et le prêtre l'engendre à l'autel dans son état glorieux, impassible, immortel. Élevons donc encore plus haut nos pensées.

Mais où irons-nous au-dessus de Marie ? Au-dessus d'elle il n'y a que Dieu. Eh bien, chers confrères, ce que Lucifer ne put dire sans crime, nous pouvons le dire en toute vérité : *Ascendam usque ad cœlos, et ero similis Altissimo*. Oui, le prêtre est semblable au Très-Haut, et, chose frappante, dont la hauteur étonne l'intelligence humaine, entre toutes les œuvres de Dieu, il n'en est qu'une où paraisse un pouvoir égal à celui du prêtre. Le premier des jours, Dieu dit bien : « Que la lumière soit, et la lumière fut ; » il parla, et tout fut créé ; mais, identifié avec une personne divine, le prêtre parle, et un Dieu incarné est dans ses mains. Or, de ces deux actes de puissance, lequel est le plus grand, ou créer la terre et les cieux, ou produire dans ses mains un Dieu incarné ? Ah ! pour moi, l'un me semble autant supérieur à l'autre que Dieu est supérieur à sa créature, l'ouvrier à son ouvrage. Le sixième jour, quand tout l'univers fut préparé comme un magnifique palais pour recevoir un grand roi, Dieu dit : « Faisons l'homme ! » et l'homme exista, le plus beau des ouvrages de Dieu en terre ; mais encore ici, ô mon Dieu, la parole que vous mettez dans ma bouche est plus

puissante, elle n'arrête pas sa fécondité sur les hommes. Plus rapide que l'éclair, elle s'élève dans les cieux, traverse les chœurs des anges, va prendre le Verbe éternel jusque dans votre sein et l'abaisse incarné jusque dans mes mains : *O vere veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Dei Filius incarnatur!*

Mais, chers confrères, où irons-nous donc pour trouver un pouvoir égal à celui du prêtre? Ah! prions l'Esprit divin de nous introduire dans les profondeurs de Dieu que lui seul peut sonder; pénétrons avec religion et tremblement jusque dans le sein du Père. C'est là seulement que se trouve le pouvoir sacerdotal; là nous verrons le Père céleste engendrant son Fils de toute éternité dans les splendeurs des saints; et c'est ainsi que le prêtre l'engendre tous les jours dans les splendeurs cachées du sanctuaire; là nous le verrons tenant éternellement son Verbe dans son sein, le contemplant avec complaisance, l'embrassant avec amour, et lui disant avec joie: « O mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui: *Ego hodie genui te.* » Et c'est ainsi que le prêtre à l'autel porte Jésus-Christ dans ses mains, le tient présent sous ses yeux et le reçoit dans son sein; c'est ainsi que tous les jours il peut dire: « Je vous ai engendré aujourd'hui, ô Dieu mon Sauveur, non dans la faiblesse et l'infirmité de la chair, non sous les traits et la ressemblance du péché, tel que l'Esprit-Saint vous engendra au sein de Marie; mais je vous ai engen-

dré dans la splendeur de votre gloire, tout brillant d'immortalité tel qu'au jour de votre résurrection et de votre ascension, tel que vous serez éternellement au sein de votre Père : *Ego hodie genui te.* » Ainsi, ô prodige digne d'une éternelle admiration, le prêtre à l'autel est la vive image du Père éternel, comme un autre Père éternel lui-même engendrant son Verbe, c'est-à-dire opérant la plus merveilleuse de toutes ses œuvres, puisque éternellement il mettra son plaisir à la contempler : *In te mihi complacui.* Qui concevra quelque chose de plus grand ?

Et cependant, chers confrères, ce ne sont là encore que les préludes de la grandeur du prêtre à l'autel. Sans doute il est grand de faire descendre du ciel en terre une si illustre victime ; mais avoir le droit de l'immoler et l'immoler réellement, ah ! voilà bien une autre dignité, un pouvoir incomparablement supérieur. Quoi ! moi immoler un Dieu, moi faire sur un Dieu un acte de légitime autorité, qui ait la vertu de le faire mourir, de séparer son sang d'avec son corps, tellement qu'il n'échappe que par miracle au coup de la mort que lui porte le glaive de ma parole, tellement que si avant sa résurrection où Dieu le Père le mit en possession de l'immortalité, un apôtre eût célébré les saints mystères, le sang eût été réellement et véritablement séparé du corps ! Ah ! qui comprendra cette dignité ? qui s'élèvera à cette hauteur ? Sacrifier un Dieu, immoler un Dieu ! quelle alliance d'expres-

sions qui semblent incompatibles ! La raison en frémit d'étonnement, et la langue craint de blasphémer en face de si grandes choses. On ne peut sacrifier une victime sans avoir sur elle le droit de vie et de mort. Comment donc oserais-je vous sacrifier, ô mon Dieu ? La créature peut-elle donc avoir un droit de souverain domaine sur son créateur ? Oui, prêtres de la nouvelle alliance, Jésus-Christ vous a transféré son droit sur sa personne sacrée, et il vous permet d'user tous les jours de cette autorité si étrangement surhumaine. Oh ! dans un homme quelle grandeur divine ! O souveraineté du prêtre qui a pour sujet un Dieu, qui a droit d'immoler un Dieu ! *Infinita sacerdotii dignitas, miraculum stupendum*, s'écrie saint Éphrem. Se peut-il rien ajouter à tant d'élévation ?

Oui, chers confrères, et voici que de nouvelles grandeurs se révèlent dans la mission dont est investi le prêtre à l'autel. Vous le savez, chers confrères, le prêtre ne vient point à l'autel en son nom privé ; il y vient comme député de la société universelle.

Toute l'Église triomphante le charge de rendre à Dieu par Jésus-Christ ses hommages et ses actions de grâces ; toute l'Église souffrante qui est au purgatoire lui confie sa délivrance, attendant surtout du sacrifice la fin de ses tourments ; toute l'Église militante enfin se repose sur lui de sa religion, de sa reconnaissance, de ses expiations et de ses besoins ; il est son ambassadeur devant le

trône de Dieu, le député de toutes les nations, leur père commun, dit saint Chrysostome : *Mundus universus illi concreditus atque omnium pater* ; il est la colonne qui soutient l'univers chancelant sous le poids de ses crimes, dit saint Eucher : *Nu-tantis orbis stateram sustinet* ; il est le dépositaire de tous les intérêts du monde, l'organe des hommages et des prières de tous les peuples, disent saint Bernard et Guillaume de Paris : *Sacerdos totius Ecclesiæ os ; procurator Ecclesiæ ab ea missus ut pro omnibus oret*. Or, chers confrères, quel honneur de s'approcher de la divinité pour négocier avec elle de si hauts intérêts, de paraître devant son trône au nom de tout ce qui existe, d'y présenter et tenir entre ses mains le salut de tout l'univers, la sanctification de toute créature, la louange de tout le monde, les devoirs et la prière de tous les saints ? Et comment un homme mortel pourra-t-il accomplir une si vaste mission ? Chers confrères, voici la merveille. Ce prêtre, le refuge de tout l'univers, le mandataire du ciel, du purgatoire et du monde, ne succombera pas sous le poids de ces immenses devoirs ; il les remplira tous de la manière la plus excellente.

Avant lui, toute créature gémissait de n'avoir ni paroles ni hommages dignes de la majesté de son auteur ; et dans le sentiment de son impuissance elle semblait s'écrier : « Qui ira devant le trône de Dieu lui faire hommage de notre soumission et de notre dépendance ? Qui fera monter la

voix de nos louanges depuis l'abîme de notre néant jusqu'au sublime autel du ciel? » Mais que toute créature se console : le prêtre lui est donné ; qu'elle l'envoie, en son nom, devant le trône de Dieu ; il y paraîtra, l'hostie sainte entre les mains, et Dieu sera honoré à l'égal de ce qu'il est : *Secundum nomen tum sic et laus tua* ; et Dieu se vantera d'avoir un nom grand parmi les nations : *Offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus.*

En effet, chers confrères, quel honneur plus grand pouvait être rendu à Dieu ? Lui immoler une victime, c'est bien dire que tout ce qui est créé n'est rien et doit être compté pour rien devant ses ineffables perfections ; que sa grandeur qui ne peut monter plus haut mérite d'être honorée par un abaissement qui ne puisse être plus profond : la destruction et le néant ; qu'enfin il se suffit parfaitement à lui-même dans la plénitude infinie de son excellence : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* ; mais lui immoler Jésus-Christ pour victime, ô Dieu ! quelle gloire pour vous ! Que vous êtes grand, vous devant qui l'humanité sainte de Jésus-Christ, tout excellente qu'elle est, se reconnaît indigne de subsister, se cache sous un atome et dans un point ! Que vous méritez de respect, vous devant qui Jésus-Christ, notre grand prêtre, tombe anéanti, abîmé de vénération à la vue de vos ineffables perfections ! Qu'une soumission profonde vous est bien due,

Seigneur suprême, aux pieds duquel une personne divine vient mystérieusement mourir en reconnaissance de votre souverain domaine sur toute créature, sur nos biens et nos volontés, notre vie et notre mort!

Oui, chers confrères, Jésus-Christ immolé entre les mains du prêtre, voilà le plus parfait hommage qui puisse être rendu à l'excellence infinie de l'Être divin, et une seule messe, dite par un prêtre ignoré au fond d'une église déserte, rend plus d'honneur à Dieu que tous les hommages des anges et des saints prolongés pendant toute l'éternité; tant il est vrai que le prêtre à l'autel remplit excellemment sa mission d'honorer Dieu au nom de toute créature. Et parlerai-je de cette excellente action de grâces qu'il offre à Dieu pour tous les bienfaits épanchés de son sein sur le ciel, le purgatoire et la terre? Tout ce que Dieu a versé de dons sur toute créature et tout ce qu'il en versera à jamais lui est surabondamment payé par un seul sacrifice, puisque la victime comme eucharistique, valant autant que Dieu même, lui rend plus qu'il n'a donné. Mais avançons : j'entends les cris des âmes souffrantes qui demandent la fin de leurs maux, les cris de la terre coupable qui craint les foudres de la justice divine, les cris de l'Église qui soupire après la conversion de ses enfants, les cris de la société qui réclame le secours du ciel. Prêtre, c'est à vous que s'adressent tous ces cris : *Ad vos mandatum hoc, o sacerdotes*; montez à l'autel, présentez le

saint calice où coule le sang de l'Agneau. Il y est monté, chers confrères, et ce sang offert pour les âmes des morts a rafraîchi les ardeurs qui les consumaient, éteint même peut-être pour quelques-unes les flammes qui les dévoraient; et la voix de la victime, comme autrefois sur le Calvaire, a crié hautement miséricorde pour les pécheurs, et Jésus, s'interposant entre la colère du ciel et les crimes de la terre, a désarmé le bras de Dieu qui déjà tenait la foudre, et tous les besoins du monde exposés sur la patène sacrée à côté de la victime ont été soulagés.

Oh ! qu'elle est donc grande, la dignité du prêtre à l'autel, et combien nous devons nous tenir plus honorés, plus riches, plus heureux de notre sacerdoce que de toutes les grandeurs, de tous les trésors, de toutes les jouissances de la terre ! Quel recueillement des sens, quelle religion du maintien, quelle absorption de l'âme dans l'admiration et le respect doivent accompagner toutes les cérémonies ! Quelle gravité, quelle noblesse, quelle décence dans toute la conduite doivent révéler aux regards des peuples l'homme de Dieu et le ministre du Très-Haut ! Mais surtout quelle sainteté doit-être la nôtre ! Sujet d'une seconde réflexion.

SECOND POINT

On ne saurait dire, chers confrères, tout ce que l'Église demande de sainteté aux prêtres qu'elle députe à l'autel. Elle nous parle là-dessus par la

voix de ses docteurs avec une énergie qui étonne. Tantôt elle nous dit que l'âme du prêtre admis à de si grands mystères doit être resplendissante de sainteté et avoir l'éclat du soleil même : *Luminis instar universum orbem illustrantis sacerdotis animam splendescere oportet* ; tantôt, comme si elle se repentait d'avoir trop peu dit, elle ajoute que le prêtre doit être aussi pur que s'il vivait déjà dans le ciel parmi les célestes intelligences : *Necesse est sacerdotem sic esse purum, ut si in ipsis cœlis collocatus, inter cœlestes virtutes medius staret* ; et au saint concile de Trente, parlant toujours le même langage parce que c'est toujours le même esprit qui l'anime, elle déclare à tous les ministres de l'autel qu'ils doivent y porter non seulement toute la pureté, toute l'innocence dont l'homme est capable, mais encore un extérieur profondément religieux qui soit pour les peuples une éloquente prédication sur le respect dû aux saints mystères : *Omnem operam atque diligentiam in eo esse ponendam, ut quanta maxima fieri potest interiori cordis munditia et puritate, atque exteriori devotionis et pietatis specie peragatur*. Toutefois, non contente de faire retentir cette leçon à nos oreilles par un langage si fort de paroles et de préceptes, elle s'applique encore à la rendre sensible à nos yeux et palpable à nos mains, si je puis ainsi dire, par le langage symbolique des actions et des figures.

Elle conduit d'abord le prêtre dans un lieu saint où sont déposés les ornements sacrés ; et là, comme

dans le vestibule du ciel, elle le prépare à aller paraître devant le trône de Dieu. Elle le couvre tout entier d'innocence, si je puis ainsi dire, par la robe blanche qui en est la figure. Là elle se plaît à en faire l'image vivante de Jésus-Christ son divin époux. Dans l'amict qu'elle lui met sur les épaules, il lui semble reconnaître le voile dont on couvrit la face de Jésus ; dans la ceinture, les fouets dont on le déchira ; dans le manipule, les cordes dont on le lia ; dans l'étole, les chaînes dont on l'attacha à la colonne, et ce n'est qu'après l'avoir ainsi sanctifié au dehors qu'elle lui permet d'aller à l'autel. Il part, les anges l'accompagnent, tout le ciel est dans l'attente des grandes choses qu'il va faire. Mais à peine est-il arrivé au pied de la sainte montagne, elle l'arrête pour lui rappeler qu'il est en présence du Dieu trois fois saint, et qu'il doit trembler devant tant de majesté comme autrefois Esther à la vue d'Assuérus. Le prêtre alors tombe à genoux, puis se relève pour appeler la grâce à son secours par les paroles du psaume, s'incline ensuite comme écrasé sous le poids de son indignité, sollicite Marie, tous les anges et tous les saints de prier pour lui, conjure le Seigneur de lui montrer sa miséricorde : *Ostende nobis misericordiam tuam* ; et ce n'est qu'après avoir été encouragé par cette vue qu'il ose monter les degrés de l'autel de Dieu, en demandant pardon pour ses péchés : *Aufer a nobis, quæsumus, Domine, iniquitates nostras, ut ad sancta sanctorum puris mentibus mereamur introire.*

Elle ne s'arrête pas là, cette sainte frayeur de l'Église qui estime toute sainteté créée indigne de paraître devant l'infinie sainteté de Dieu : elle y entretient le prêtre tout le temps du sacrifice. Tantôt elle lui fait demander miséricorde à cris redoublés : *Kyrie eleison ; Qui tollis peccata mundi, miserere nobis* ; tantôt elle le fait prier pour ses fautes et ses négligences sans nombre dans un esprit humilié et un cœur contrit ; elle lui fait laver jusqu'à l'extrémité de ses doigts, pour lui apprendre que dans un ministère si saint les taches même les plus légères doivent disparaître, et qu'il doit pouvoir dire : *Ego in innocentia mea ingressus sum*. Elle élève son cœur dans les cieux : *Sursum corda* ; l'associe aux cantiques des anges, pour lui faire entendre qu'il en doit avoir la pureté et la ferveur ; puis, l'introduisant jusqu'au secret de la face de Dieu, elle le fait prier dans le silence. Oh ! que ce silence est auguste ! qu'il est saint et vénérable ! C'est un colloque entre Dieu et son prêtre comme l'entretien d'un homme avec son ami : *Sicut homo solet loqui ad amicum* ; c'est une négociation sacrée qui intéresse le ciel et la terre, car il prie pour notre salut et celui de tout le monde : *Pro nostra et totius mundi salute* ; pour toute l'Église catholique, son chef et ses pasteurs, pour les États et pour les peuples, pour les vivants et pour les morts, A ce spectacle, qui ne croirait voir Moïse sur le Sinaï pénétrant dans la nue mystérieuse où le Dieu trois fois saint se tient caché, et traitant avec lui du salut

d'Israël répandu dans la plaine ? Chers confrères, que de sainteté ne demande pas une fonction si auguste ! qu'il faut être l'ami de Dieu pour l'approcher de si près, pour traiter avec lui si familièrement, en tête à tête si je puis ainsi dire, et quel autre que l'ami de Dieu pourrait entrer dans cette sacrée intimité ?

Mais voici, chers confrères, de bien autres leçons de sainteté : elles ressortent des faits eux-mêmes. Encore un instant, le prêtre va parler, et que va-t-il dire ? *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. O prêtre, que dites-vous ? vous voulez dire que c'est le corps et le sang de Jésus-Christ : pourquoi donc dire : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ? Chers confrères, comprenez le mystère : c'est qu'à l'autel Jésus-Christ ne fait qu'un avec son prêtre ; il agit par ses mains, parle par sa bouche, officie par son ministère afin de représenter et de rendre visible aux hommes son sacerdoce invisible ; et pesez, si vous le pouvez, ce qu'il faut de sainteté pour représenter le Saint des saints et ne plus faire avec lui qu'un seul et même prêtre. Pensez quelle indécence ce serait, si le représentant de Jésus-Christ allait être l'esclave du démon, si unis à l'autel avec Jésus-Christ d'une façon si ineffable, nous vivions tout le jour séparés de lui par la dissipation de notre esprit et de notre cœur. Puisque nous le représentons à l'autel, nous devons le représenter partout, penser, parler, agir comme lui, en sorte qu'on croie voir Jésus-Christ en nous : *Luceat imago*

Christi in operibus nostris, ut tota ejus species exprimat in nobis, dit saint Ambroise ; puisqu'à l'autel nous ne faisons plus qu'un avec lui, nous devons partout lui être unis d'esprit et de cœur, évitant tout ce qui pourrait nous en séparer ou nous en distraire. « O Dieu, nous fait dire l'Église, et que ces paroles sont douces au cœur qui aime ! tenez-moi toujours uni à vous, et ne permettez pas que je m'en sépare jamais : *Me nunquam separari permittas* ; » et voilà pourquoi tous les saints prêtres se font un devoir de ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ : *Jam nos non nostram, sed Christi vitam, sed Christum ipsum vivimus* ; ou plutôt de laisser Jésus-Christ lui-même vivre en eux, dirigeant toutes leurs actions, leurs pensées, leurs sentiments ; et comme dans l'Eucharistie il n'y a que l'apparence du pain, tout le fond est Jésus-Christ, ainsi en eux il n'y a que l'extérieur de l'homme, tout le fond est converti en Jésus-Christ : *Mihi vivere Christus est*.

Les saintes paroles qui constituent cette merveilleuse unité, le prêtre les prononce ; et à l'instant même, pénétrant jusqu'au sein du Père, elles en font descendre le Verbe incarné. Pensez encore ici, chers confrères, ce qu'il faut de sainteté pour entrer dans un lieu si adorable, au milieu de toutes les splendeurs du Père et en faire descendre le Saint des saints. Le prêtre alors ose toucher la divine hostie.

Mais si dans l'ancienne loi il était dit à ceux qui portaient les vases destinés à l'oblation du sacrifice :

Mundamini qui fertis vasa Domini, que ne doit-on pas dire à celui qui porte dans ses mains le Dieu des cieux d'où il viendra un jour porté sur les chérubins juger les nations. S'il fallut tant de sainteté au précurseur pour montrer du doigt l'Agneau de Dieu, si saint Joseph fut préparé par le don d'une pureté parfaite et d'une justice consommée à porter dans ses bras le Dieu incarné, que doit être le prêtre qui tient le Roi de gloire entre ses mains, quand il le montre aux fidèles en disant : *Voilà l'Agneau de Dieu* ; qui ne le prend pas seulement comme saint Joseph dans le sein de Marie, mais dans le sein même du Père éternel ? *Si haberes angelicam puritatem, non esses dignus hoc sacramentum tractare*, dit l'auteur de *l'Imitation*. O ciel ! que dire donc des prêtres qui oseraient le toucher avec des mains impures ! Ah ! ils seraient pires que Satan lui-même : car s'il osa toucher le corps du Sauveur pour le transporter sur le pinacle du temple et de là sur une haute montagne, du moins alors il ne savait pas que c'était le Fils de Dieu.

Le prêtre, en touchant l'hostie sainte, l'offre à la sainte Trinité, et encore ici s'offre à nous une obligation nouvelle de sainteté : car si les prêtres de l'ancienne loi devaient être si saints pour offrir l'encens et les pains de proposition : *Incensum et panes offerent, ideo sancti erunt*, pourrions-nous jamais concevoir quel fonds de piété et de religion est requis pour offrir tous les jours le pain céleste et divin de l'Eucharistie. l'hostie pure, l'hostie

sainte, l'hostie sans tache, et combien la Trinité sainte serait indignée si elle voyait des mains impures lui présenter son Fils adorable et bien-aimé? Ah! loin d'attirer du ciel ses miséricordes sur la terre, ce prêtre devrait trembler d'en faire tomber des foudres. Ce serait une contradiction flagrante et sacrilège avec l'offrande dont il est le ministre. Car il offre l'hostie, comme victime d'holocauste, pour honorer le souverain domaine de Dieu; donc il doit se présenter dans les abaissements les plus profonds devant l'infinie grandeur de l'Être [divin, dans une soumission amoureuse à tous les ordres de la Providence, dans un esprit de zèle immense pour amener tous les cœurs sous son empire, en commençant par lui-même et faisant à Dieu une hostie de tout ce qu'il est, de son corps pour le contenir dans une pureté parfaite, une réserve et une modestie ecclésiastique, qui fasse honneur à son ministère, de son esprit pour n'avoir plus que des pensées de Dieu ou selon Dieu, de son cœur pour ne plus aimer que Dieu et l'aimer de toutes ses forces, de tout son être enfin, dont il doit au Seigneur non seulement tout l'usage pour le servir, mais encore tout le fond pour lui sacrifier. Il offre le sacrifice comme eucharistique; donc il doit porter à l'autel un cœur dilaté par une immense reconnaissance, et embrasé de la charité la plus ardente pour le bienfaiteur universel de toute créature. Il offre le sacrifice comme expiatoire; donc il doit avoir un cœur jaloux de l'honneur de Dieu, sensible à

l'outrage que lui fait le péché, un cœur brûlant du désir de lui convertir les âmes et de s'immoler lui-même en réparation de sa gloire outragée, un cœur pur surtout, puisqu'à celui qui aurait besoin de pardon pour lui-même, il s'ierait mal de le solliciter pour les autres. Il offre enfin le sacrifice comme impétratoire ; donc il doit être un homme de prières, faire monter au ciel avec la voix du sang de Jésus-Christ la voix de ses instantes supplications, ressentir tous les besoins de l'Église, toutes les nécessités de ses frères, et renfermer tous les peuples dans les entrailles de sa charité. Donc enfin il doit être un saint. Et que dirons-nous de ce qu'il doit être pour distribuer aux fidèles la divine hostie ? « Le soleil, dit saint Chrysostome, n'a point de rayon qui ne doive le céder en pureté à la main qui dispense la chair d'un Dieu : *Quo solari radio non oportet splendidiorem esse manum carnem hanc dividentem ?* Que dirons-nous de ce qu'il faut être pour communier tous les jours ? *Quam purum os, quam sanctum corpus, quam immaculatum cor sacerdotis ad quem totius ingreditur Auctor sanctitatis !*

Un jour, un prêtre, sans être assez pur, osa dire au pied de l'autel la terrible parole : *Judica me, Deus* ; il fut pris au mot et tomba mort sur les degrés de l'autel. Un autre jour, un jeune prêtre mourut dans l'acte même de sa première messe. À cette nouvelle, un saint religieux pousse un cri d'effroi : « Mon Dieu ! quel compte terrible à rendre ! »

L'entendez-vous, chers confrères, pour une seule messe, quel compte terrible à rendre ! Que sera-ce donc, ô mon Dieu ! de ceux qui auront célébré pendant vingt et trente ans ! Que sera-ce donc de moi-même qui ai offert près de vingt mille sacrifices ? Rendre compte du sang de Jésus-Christ qu'on a bu tous les jours ; rendre compte de la préparation qui a précédé, des dispositions qui ont accompagné, de l'action de grâces qui a suivi, de tout le jour qui a dû être sanctifié. Grand Dieu ! quel compte à rendre ! Être responsable envers l'auguste Trinité à qui on a offert, envers Jésus-Christ qu'on a offert, envers l'Église et la société pour qui on a offert ! Grand Dieu ! quel compte terrible à rendre ! Miséricorde, Seigneur, miséricorde ! c'est le seul cri d'espoir qui me reste.

Pardon, chers confrères, si j'effraye vos âmes en vous ouvrant la mienne. Les mystères de l'autel sont si terribles, que la première, la plus essentielle disposition pour y monter, c'est une religieuse frayeur, un saint tremblement à la vue de notre indignité pour de si grandes choses. Tant que nous tremblerons, nous célébrerons dignement, et d'autant plus dignement que nous tremblerons davantage. Tant que nous sentirons la sainteté du prêtre à l'autel, jusqu'à en être effrayés et saisis, la préparation ne sera jamais omise, la célébration sera édifiante, l'action de grâces fervente, toute la vie sainte, et ici surtout est vraie la maxime : *Beatus qui semper est pavidus*. Mais malheur, mille fois

malheur du jour où nous cesserions de trembler ! Ah ! ce jour-là elle tomberait sur nous, cette grande plaie qui désole le sanctuaire, cette affreuse gangrène qui a corrompu une si grande partie du corps sacerdotal, le sacrilège habituel, la familiarité avec les choses saintes, et, pour appeler le mal par son nom, la routine, l'homicide des prêtres. La première fois que ce jeune prêtre monta à l'autel, il trembla et il célébra dignement ; mais, parce qu'il n'eut pas soin d'entretenir par l'oraison cette religieuse frayeur, bientôt il s'habitua, comme les Israélites, à regarder l'arche sainte, il se familiarisa avec ces hauts mystères ; la familiarité fit disparaître le respect ; et de là, ô douleur ! ô scandale de l'Église ! la barrière du respect tombée, il passa sans remords au sacrilège, et les anges du sanctuaire eurent la douleur de voir leur Seigneur et leur Dieu descendre de son trône pour être enseveli tout vivant dans une conscience souillée. O anges saints, témoins d'un si grand attentat, comment ne renouvelâtes-vous pas dans votre sanctuaire profané cette terrible scène dont furent témoins les murs de l'ancien temple, lorsque vous le désertâtes indignés, au bruit de cette épouvantable annonce qui fit trembler Israël : Sortons d'ici, sortons d'ici, ce crime est trop grand pour que nous en soyons les témoins : *Exeamus, exeamus!* « Ah ! dit saint Chrysostome, s'il n'y avait pas d'enfer pour de si grands coupables, il en faudrait bâtir un de nos propres mains et les y ensevelir tout vivants. »

Les anges de vos églises, chers confrères, ne verront rien de semblable. Jamais vous ne monterez à l'autel qu'avec une conscience pure, un esprit recueilli, un cœur pénétré par une fervente oraison ; toujours vous y porterez cet extérieur de religion et de piété, qui faisait dire aux peuples en voyant saint Vincent de Paul : « Mon Dieu ! que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! » Et si tous les jours, chers confrères, vous dites bien la messe, vous êtes sauvés. *Amen.*

EXAMEN DU CINQUIÈME JOUR

Le saint office.

Dis-je toujours mon office à heure fixe, autant que possible ? Ne différé-je point matines au lendemain, les petites heures jusqu'à midi ? Fais-je choix d'un lieu convenable où je ne sois pas distrait (l'église quand on le peut) ? Préparé-je l'office avant de le commencer ? Préparé-je surtout mon esprit en le recueillant, mon cœur en excitant en moi un grand désir de le bien dire ? Le récit-je *attente*, en chassant toute pensée étrangère ; *digne* avec grande religion, une foi vive de la grande mission que je remplis ; *devote*, en entrant dans les sentiments pieux énoncés par les paroles, en m'excitant à imiter les exemples des saints dont je fais l'office ? Tiré-je de chaque office des résolutions d'une vie meilleure, plus d'union à Dieu, plus de ferveur et d'amour ? Après l'office, examiné-je comment je l'ai dit, afin d'en demander pardon à Dieu et de me proposer de mieux dire le prochain office ?

Confessions.

Ai-je le zèle du saint tribunal ? ne refusé-je point, ou ne renvoyé-je point à d'autres ceux qui réclament mon ministère ; m'accommodé-je aux heures de mes pénitents ? Ne les ai-je point fait attendre sans raison suffisante, et n'ai-je pas témoigné de l'humeur quand on m'a fait appeler ? Ai-je toujours porté au saint tribunal l'état de grâce, l'es-

prit de prière, la réserve à l'égard des personnes du sexe ? Ai-je laissé mes pénitents s'adresser à d'autres ? Les ai-je traités tous également sans acception de personnes ? Ai-je tout tenté pour attirer à confesse les grands pécheurs, nonobstant les embarras que me donnerait leur confession ? Y ai-je attiré les âmes auxquelles la confession fréquente est utile ? Ne leur ai-je pas insinué de venir moins souvent ? Y ai-je appelé les enfants, et les ai-je confessés avec une gravité capable de leur faire respecter le sacrement et une bonté propre à le leur faire aimer ? Ai-je disposé à l'absolution ceux qui étaient en péché mortel et les ai-je absous ? Après la première communion, les ai-je fait revenir pour les grandes fêtes ? N'ai-je pas écouté les confessions à la hâte, sans attention, me laissant même aller au sommeil ? N'ai-je pas brusqué mes pénitents, témoigné de l'humeur en entendant certaines fautes graves ? Ai-je étudié l'état de leurs âmes ? les ai-je interrogés, quand je n'étais pas sûr de leur instruction ou de l'exactitude de leur accusation ? L'ai-je fait avec discrétion, surtout sur le sixième précepte ? Ai-je donné des pénitences médicinales, des avis convenables ? Mes décisions comme mes absolutions ont-elles été toujours basées sur les principes d'une saine théologie ? N'ai-je pas plaisanté sur les choses entendues en confession ou sur certains confesseurs plus ou moins sévères ? Y a-t-il à la sacristie un confessionnal avec grille pour les sourds et pour les malades ?

La sainte Messe

Comment dis-je la sainte messe ? M'y préparé-je avec soin ? Y ai-je toujours une intention droite, exempte de toute vue d'avarice, une piété sincère, extérieure et intérieure, fondée sur une foi vive de la présence réelle ? Y ai-je fait exactement les cérémonies et ai-je soin de les relire chaque année pour corriger les fautes dont autrement on contracte l'habitude sans s'en douter ? Ai-je été moins de vingt minutes ou plus d'une demi-heure à l'autel ? l'un et l'autre sont répréhensibles. Après la messe, suis-je resté un quart d'heure en actions de grâces ? Ai-je formé les servants à répondre la messe comme il faut, à la servir avec piété ? N'ai-je pas laissé célébrer la messe à des étrangers sans un *celebret* en règle ?

SIXIÈME JOUR

MÉDITATION

POUR LA CLOTURE DE LA RETRAITE

SUR

NOTRE CONSÉCRATION A DIEU

Nous méditerons demain sur la consécration que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu en terminant cette retraite, et nous verrons : 1° les motifs qui nous engagent à faire cette consécration : elle est pour nous un devoir, une gloire, un bonheur ; 2° les qualités qu'elle doit présenter : elle doit être entière, exemplaire, durable.]

Adorons Jésus-Christ s'immolant au saint autel pour la gloire de son Père et pour notre salut : tous les jours il renouvelle, il multiplie le sacrifice de tout lui-même sur tous les autels du monde. Et ce n'est pas encore assez à son amour : nuit et jour, depuis dix-huit cents ans, il est dans un état habituel de sacrifice au fond de nos tabernacles ; c'est une hostie toujours immolée, toujours offerte, n'ayant de vie que pour la consacrer et en faire hommage à Dieu son Père. O le beau modèle de la consécra-

tion que nous devons renouveler aujourd'hui de tout nous-mêmes au Seigneur! qu'il mérite bien nos hommages, nos louanges, nos actions de grâces, notre amour! *Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere...et honorem, et gloriam, et benedictionem.* Rendons-les-lui dans le secret de notre cœur avec toute la ferveur dont nous serons capables.

I. Trois motifs nous engagent à nous consacrer aujourd'hui au Seigneur pour le servir désormais en prêtres dévoués et généreux : c'est notre devoir, c'est notre gloire, c'est notre bonheur.

C'est notre devoir : non, certes, nos lèvres ne vont pas proférer une vaine formule quand nous allons dire au pied de l'autel : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ; elles vont n'exprimer qu'un devoir sacré, un engagement solennel contracté autrefois, et dont nous allons renouveler aujourd'hui l'expression. Le sacerdoce est essentiellement un état de dévouement : dès le premier jour que nous nous présentâmes à la porte du sanctuaire, l'Église en nous y admettant exigea de nous cette déclaration solennelle, que Dieu seul nous était toutes choses, que nous ne voulions plus que lui au monde, que pour posséder un bien si précieux nous renoncions de grand cœur aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ; que nous acceptions la vie de dévouement, de privations et de sacrifices sans attendre d'autre récompense que Dieu seul : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ; tu es

qui restitues hæreditatem meam mihi. Jésus-Christ reçut de notre bouche cette déclaration dans la personne de son Pontife ; les anges du sanctuaire l'enregistrèrent au grand livre de nos obligations : et ils nous la présenteront un jour devant le souverain Juge pour confronter notre conduite avec nos engagements. Plus tard, quand fut venu le jour de notre promotion au sacerdoce, l'Esprit-Saint nous consacra lui-même d'une manière plus excellente au service de Dieu et des saints autels par un caractère sacré, ineffaçable, qu'il imprima dans notre âme ; ce fut le sceau de Dieu qui nous marqua comme siens, et dès lors notre esprit, notre cœur, nos yeux, nos mains, notre langue, tous nos sens, toute notre personne, lui furent authentiquement consacrés : *Consecrati sunt Deo suo* ; de sorte que nous ne sommes plus à nous, nous ne devons agir, vivre que pour Dieu à qui nous sommes consacrés d'une manière plus sainte que les vases ou ornements sacrés qui servent à l'autel : *Consecrati sunt Deo suo*. Ce n'est pas tout encore : tous les jours nous avons entre les mains une victime sacrifiée, et l'Église nous crie : *Imitamini quod tractatis* ; c'est-à-dire que nous devons mettre chaque jour sur la patène sacrée, à côté de l'adorable victime, notre cœur, notre volonté, notre caractère, nos goûts pour en faire une seule et même hostie au Seigneur ; tous les jours, cette victime passe de nos mains dans notre bouche et notre poitrine ; par quel désolant miracle se ferait-il que, nourris

chaque jour de la chair du sacrifice, nous n'en prissions jamais l'esprit? Chaque matin Jésus-Christ achète notre journée au prix de son corps et de son sang; et comme si elle n'était pas payée assez cher, pourrions-nous lui en dérober la moindre partie?

Mais ce n'est pas seulement un devoir pour nous de nous consacrer entièrement à Dieu, c'est encore une gloire : dans toutes les professions de la société on recherche son intérêt, on veut se faire une fortune ou arriver aux honneurs. La gloire du prêtre est de s'oublier soi-même, de se sacrifier sans vue personnelle, uniquement pour Dieu et pour les âmes, comptant son intérêt propre pour rien près de ces deux sublimes intérêts : or n'est-ce pas là de l'élévation de sentiments, de la grandeur d'âme, par conséquent de la gloire? Et combien d'autres gloires se trouvent accumulées ici! On se consacre à Dieu pour être son ministre; mais s'il est si glorieux d'être le ministre d'un grand roi, qu'est-ce d'être le ministre du Roi des rois? Ah! si on avait de la foi, la dernière place dans le sanctuaire aurait de quoi exciter l'ambition des plus grands monarques : *Elegi abjectu esse in domo Domini*, disait un d'entre eux. On se consacre à Dieu pour sauver des âmes, des âmes dont une seule vaut mieux que tout l'univers : n'est-ce pas quelque chose de plus glorieux que de conquérir de grands empires? On se consacre à Dieu pour procurer sa gloire ; mais procurer de la gloire à Dieu, étendre son règne

dans les cœurs, n'y a-t-il pas là de quoi exciter l'envie des séraphins? Oh ! qu'il y a donc de gloire pour le prêtre à se consacrer à Dieu !

Et il n'y a pas moins de bonheur : le prêtre sans dévouement est partout malheureux, parce que partout il lui manque quelque chose ; mais l'homme de dévouement se trouve bien partout : il ne cherche que des âmes à sauver, et partout les âmes valent le même prix à ses yeux ; les âmes de la campagne la plus délaissée lui semblent aussi dignes de son zèle que les âmes des plus grandes villes, et il trouve le même bonheur à les cultiver. Pour le dédommager des jouissances auxquelles il renonce, le Seigneur se fait son partage. O le délicieux héritage ! qu'on gagne à l'échange ! Quand on vous possède, ô mon Dieu, n'est-on pas assez heureux et que faut-il de plus au cœur ? C'est au dedans, dit l'Esprit-Saint, comme un festin continuel : *Secura mens quasi jube convivium*. Jugeons de là avec quel cœur nous devons prononcer ce matin et toujours les paroles de notre consécration !

II. Notre consécration, pour être digne de Dieu, doit avoir trois caractères : elle doit être entière, exemplaire, durable.

Elle doit être entière : car Jésus-Christ veut que nous nous donnions à lui comme il se donne à nous. Et quoi de plus juste ? Or comment se donne-t-il à nous dans la communion ? Corps et sang, âme et divinité, mérites et grâces, il nous donne tout sans aucune réserve. Sur ce modèle, il nous faut aussi

tout donner, et dire, comme saint François de Sales : « Si je connaissais dans mon cœur la moindre fibre qui ne fût pas toute détrempée de l'amour de mon Dieu, je l'arracherais à l'instant. » Il en est qui donneraient volontiers leur argent, mais à la condition de garder leur amour-propre ; leurs travaux et leurs veilles, mais à la condition de garder leur volonté propre ou leur humeur difficile et impatiente : le Seigneur ne veut point d'un pareil partage, il est le Dieu jaloux : *Ego sum Dominus Deus... zelotes* ; il exige l'homme tout entier, il hait la rapine dans l'holocauste : *Odio habens rapinam in holocausto* ; il ne faut donc rien en soustraire. Examinons ici s'il n'y aurait point quelque attache qui voulût survivre à notre consécration, et décidons-nous à la sacrifier.

En second lieu, notre consécration doit être exemplaire, c'est-à-dire que tout notre extérieur doit nous faire connaître pour des hommes de Dieu, qui n'appartiennent plus au monde ni à eux-mêmes, mais à Jésus-Christ seul ; c'est-à-dire que de retour dans nos paroisses nous devons rendre visible à tous le changement que la retraite a opéré en nous ; on devra le reconnaître à notre foi plus vive, à notre attitude plus religieuse dans l'église, à notre zèle en chaire, à notre assiduité et notre douceur au tribunal, à notre vie dans l'intérieur du presbytère plus retirée, plus studieuse et mieux réglée, à la retenue de nos démarches, la modestie de notre maintien, la sainte gravité de tous nos discours

dans nos rapports extérieurs, à notre vigilance sur les enfants, les pauvres et les malades, enfin à cet ensemble de vie qui fait le bon prêtre et le saint pasteur; c'est surtout après une retraite que notre vie doit briller au milieu des peuples comme un flambeau : *Luceat lux vestra coram hominibus*, et répandre tout autour de nous la bonne odeur de Jésus-Christ. Quel malheur si nos peuples allaient nous trouver les mêmes qu'auparavant et n'apercevoir en nous aucun progrès, aucun fruit de ces saints exercices!

Toutefois, notre consécration fût-elle exemplaire, ce ne serait pas encore assez; il faut de plus qu'elle soit durable. Ce n'est pas le tout de bien vivre quinze jours ou un mois après la retraite; il faut persévérer : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*; et que nous servirait d'avoir fait avec la tiédeur et le péché une trêve de quelques jours, si nous reprenions ensuite le même train de vie? Cette retraite n'aurait servi qu'à ajouter à la longue liste de nos fautes un péché de plus, l'abus de la plus grande des grâces. Mais, ô mon Dieu! il n'en sera point ainsi: à vous nos cœurs pour toujours, à vous à jamais; nous allons entrer dans une nouvelle vie avec le ferme propos d'y persévérer jusqu'à la mort, et nous y persévérons parce que nous serons fidèles à nos exercices de piété, à notre règle de vie, à la fuite du monde, de ses jeux et de ses vains discours. C'est dans ces dispositions, ô mon Dieu! que nous prenons la résolution :

1° De prononcer aujourd'hui les paroles de notre consécration avec un cœur tout dévoué à Dieu et aux âmes ; 2° de vous sacrifier l'attache particulière qui nous coûte le plus à rompre ; 3° de nous entretenir tous les jours de notre vie dans cet esprit de sacrifice et de consécration, nous regardant comme une hostie d'amour immolée à votre bon plaisir ; et nous retiendrons pour

BOUQUET SPIRITUEL : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei ; Domine..., tuus sum ego.*

PREMIER SERMON

L'ABNÉGATION

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum.

(MATTH., XVI, 23.)

VÉNÉRÉS ET CHERS CONFRÈRES,

Après avoir médité la nécessité du zèle avec ses caractères, il nous faut maintenant nous occuper à en renverser l'obstacle ; et cet obstacle, quel est-il ? C'est, chers confrères, l'amour de soi, cette passion terrible contre laquelle Notre-Seigneur a prononcé l'anathème : *Si quis vult*, etc... ; l'amour de soi qui produit dans l'âme un attrait si violent pour le plaisir, lors même qu'il est défendu, une répugnance si profonde pour tout ce qui gêne, ennuie ou déplaît, lors même que c'est chose commandée ; d'où il résulte que, sans un parti bien pris, une résolution bien arrêtée de ne pas écouter la mauvaise nature qui crie au fond du cœur : « C'est trop de gêne, c'est trop d'assujettissement et de privations, je ne puis m'y soumettre, » tout zèle bientôt s'éteint, tous les devoirs sont en péril, l'obligation est sacrifiée à la jouissance, la règle au caprice, ce qui est commandé à ce qui plaît.

L'abnégation, chers confrères : *Abneget semetipsum*, voilà l'œuvre du zèle et de toute la vie sacerdotale ; voilà la clef de voûte de tout l'édifice ; voilà le point fondamental, qui selon qu'il sera plus ou moins bien compris, plus ou moins bien accepté, va décider du fruit de toute la retraite, de votre sanctification ou de votre perte, du salut des peuples ou de leur ruine, de la gloire de l'Église ou de sa désolation et de sa honte. Vous le comprendrez, chers confrères, en méditant devant Dieu ces deux réflexions : la première, c'est que de la pratique de l'abnégation dépend le succès de votre ministère ; la seconde, c'est que de là dépend votre propre salut. Prions Dieu de bénir un entretien aussi important.

PREMIER POINT

Il n'est donné, chers confrères, qu'aux prêtres d'abnégation d'être des hommes de Dieu, de dignes représentants de Jésus-Christ sur la terre, et les sauveurs d'un grand nombre d'âmes. C'est l'abnégation qui a sauvé le monde sur le Calvaire ; c'est en portant par toute la terre l'abnégation de soi que les apôtres ont commencé, continué et consommé leur mission : *Mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes*. Si saint Pierre et saint Paul, avant de s'en aller à Rome, eussent calculé quels avantages ils retireraient de leur mission, quels seraient et leur logement et leurs revenus, et les sociétés qui charmeraient leurs ennuis, et le plus

ou moins d'agrément de ce poste nouveau, évidemment ils auraient laissé l'idolâtrie régner en maîtresse sur le monde, et Jupiter fût demeuré tranquille au Capitole. Mais ils ont dit, ces grands cœurs : « On nous mettra en prison, on nous chargera de chaînes, on nous martyrisera, le poste est bon ; allons : *Eamus et moriamur.* » Ils sont venus, ils ont planté la croix, ils ont versé leur sang à ses pieds, et le sol fécondé a enfanté Rome chrétienne, la capitale d'un empire dont l'étendue n'a d'autres limites que celles du monde, et la durée d'autres bornes que celles des siècles.

Ce qu'a fait l'abnégation de soi à la naissance du christianisme, elle le fera toujours, et elle seule le pourra faire. Pourquoi, chers confrères ? C'est que, pour réussir dans la ministère ecclésiastique, deux conditions sont nécessaires : il faut dans le prêtre un grand zèle pour le salut des âmes, et dans les peuples une confiance entière à l'égard du prêtre. Or on ne peut ni avoir ce zèle ni obtenir cette confiance qu'autant qu'on est homme d'abnégation.

On ne peut avoir ce zèle. Là où je vois régner l'abnégation, je m'explique facilement le zèle. Je me le représente à l'œuvre, le prêtre d'abnégation : d'une part, la mauvaise nature que l'abnégation immole ne lui fait aucun obstacle et lui laisse pleine liberté d'action ; d'autre part, il est si doux de procurer à Dieu sa gloire, aux âmes le salut en leur faisant recouvrer l'innocence perdue ; c'est

une jouissance, un besoin du cœur, et ce bon prêtre s'y porte avec allégresse, il a pour tous un accès facile, un abord aimable, une attention patiente, une réponse douce, et la sainte joie de son visage révèle en lui le bonheur d'un père toujours aise d'être entouré de ses enfants. Si un peuple grossier et sans savoir-vivre lui manque d'égarde, il sait le souffrir et ne l'en aime pas moins. Si des esprits mal faits lui suscitent d'injustes persécutions, il les supporte et ne s'en venge que par un redoublement de charité. En vain la chair et le sang tentent de le refroidir, de lui crier qu'il en fait trop, qu'il se prive à l'excès, que les pauvres et les pécheurs abusent de sa bonté, qu'il faut bien accorder à la nature quelque jouissance ; il sait leur répondre : « Je ne me suis pas fait prêtre pour vivre à mon aise, dans la bonne chère, le luxe et l'opulence, dans d'agréables passe-temps à la ville ou à la campagne ; je suis prêtre pour procurer à tout prix la gloire de Dieu, pour sauver les âmes quoi qu'il en coûte, et malheur à moi si je venais à l'oublier ! les murs de mon *séminaire* me crieraient d'une voix terrible : *Non ita didicistis Christum.* » Plein de ces nobles et justes idées, il poursuit tout le bien qui se rencontre sur sa route, sans devancer la Providence, ce serait témérité, mais aussi sans rester en arrière, ce serait lâcheté, et il marche courageusement de front avec elle. Il ne vit, il ne respire que pour faire le bien. Là se portent toutes ses prétentions en ce monde, tous ses

désirs comme toutes ses pensées, tous ses travaux au dehors comme toutes ses occupations au dedans. Pour lui, point de plus grand gain que le gain des âmes ; c'est le seul honoraire qu'il espère retirer de ses fonctions, honoraire qui souvent lui coûte cher, mais qu'importe ? Sa peine, son argent, ses sollicitudes, les critiques réservées à quiconque veut faire le bien, sa santé, sa vie même, tout cela ne lui est rien, « pourvu qu'il gagne des âmes ». « Il n'est pas nécessaire que je vive, disait saint François de Sales après dom Barthélemy des Martyrs ; mais il est nécessaire que l'Église soit servie, les ignorants instruits, les pécheurs réconciliés, les âmes sauvées. » Partout où il aperçoit la plus grande gloire de Dieu, il hasarde tout pour une si noble fin. Il ne dit pas : « L'œuvre est difficile, je m'expose, j'aurai bien des sacrifices à faire. » La plus grande gloire de Dieu est là ; c'est assez, et il va en avant, s'oubliant pour penser aux autres, se privant pour donner, se gênant pour faire plaisir, dur à lui-même, tendre et charitable pour ses frères, compatissant à toutes les douleurs, partageant toutes les afflictions, l'ami, le père du pauvre jusqu'à faire de leurs misères l'objet constant de ses sollicitudes. Voilà les prêtres d'abnégation.

Mais, sans abnégation, n'espérez rien de semblable. Le cœur alors, au contraire, se ferme aux inspirations du zèle, ou, s'il s'ouvre par un mouvement de nature, ce n'est que pour un moment, et comme par exception. On voit bien quelquefois le prêtre

sans abnégation commencer quelques bonnes œuvres; mais les continuer, mais les mener à bonne fin à travers les difficultés et les épreuves qui en sont inséparables, c'est ce qu'il n'a jamais su faire et ce qu'il ne fera jamais. Tout projet de zèle que l'abnégation n'accompagne pas ne naît pas viable, et meurt peu après avoir vu le jour; il lui manque l'âme, qui fait vivre tout ce qui est bien. Non, non, jamais les prêtres amateurs d'eux-mêmes et de leurs aises ne feront l'œuvre de Dieu; et, s'il plaît au Seigneur de venir au secours de la religion attaquée de nos jours en tant de manières et avec tant d'acharnement, il suscitera des prêtres d'abnégation; car ceux-là seuls sont de la race de ceux par qui Israël doit être sauvé. Sans abnégation, le prêtre est étranger à toutes les idées généreuses, à tous les nobles sentiments; il n'envisage en toutes choses que son intérêt ou son plaisir; sa vue ne va ni plus haut ni plus loin; il ne sait ni l'élever jusqu'à Dieu, ni l'étendre jusqu'à ses frères, ni faire entrer dans son cœur rétréci par l'amour du *moi* les grands intérêts du bien public ou de la gloire de la religion. Grossir chaque année un trésor que des héritiers avides se disputeront au grand scandale des peuples. perdre le temps dans les conversations et les jeux. se satisfaire dans le manger et le boire, dans le coucher et le vêtir. contenter tous ses caprices, voilà pour lui les grands soucis. C'est un mercenaire qui ne vise qu'à un vil intérêt, un égoïste qui, pourvu qu'il jouisse,

s'inquiète peu du reste, un petit esprit pour qui un gain minime est une grande affaire, un idolâtre qui rapporte tout à soi, se constitue sa fin dernière, ne pensant qu'à soi, ne vivant que pour soi. Que ses instructions demeurent sans fruit, que son ministère n'obtienne pas une conversion, cela ne le touche pas. Pourvu qu'il retire de sa place un lucre qui le satisfasse, qu'il s'amuse et ait du plaisir, il est content.

Je le considère dans l'exercice de son ministère. Il ne s'occupe pas d'œuvre de zèle : cela donne de l'embarras et des sollicitudes, cela entamerait son trésor ; ou, s'il en commence quelques-unes par activité naturelle, bientôt il s'arrête, dès qu'il cesse d'y trouver du plaisir ou que quelques difficultés se rencontrent ; il s'arrête s'il survient de ces jours de ténèbres et d'ennui où tout déplaît, tout est insipide et sans attrait ; il s'arrête si le sol infidèle ne donne que des ronces où avait été semé le plus pur froment ; l'amour-propre se dépîte, se désole et abandonne tout en maudissant la terre ingrate qui a frustré la vanité de ses espérances ; il se recherchait lui-même en faisant l'œuvre de Dieu : il ne s'y trouve pas, adieu le zèle. Il ne veut pas comprendre que la grâce a ses moments, qu'il faut savoir attendre, et que ce n'est point à l'homme de commander aux nuées de verser sur la terre la rosée qui féconde. Il s'arrête enfin, lorsque devant lui se présente une résistance qu'il ne peut vaincre, une rivalité où il a le dessous, une préférence

accordée à un autre, une calomnie dont on essaye de le noircir, une plaisanterie qui fait souffrir sa vanité ; l'orgueil humilié éteint le zèle.

Je le suis encore exerçant son ministère. Et que vois-je ? On l'appelle au chevet d'un malade en danger. Mais il répond : « Les chemins sont difficiles, la température fâcheuse, il est nuit, je vais attendre le jour ; je prends mon repas, je fais ma partie de jeu ; dès que j'aurai fini l'un ou l'autre, je partirai en toute hâte. » Et pendant ce temps, le moribond, quittant la vie, va dire aux enfers étonnés la négligence du prêtre qui l'y a laissé tomber, et tous les démons triomphent d'apprendre de sa bouche que sans abnégation il n'y a point de zèle. Que vois-je dans la maison voisine ? Dieu dans sa miséricorde a dit à la mort : « Attends, ne frappe pas que le prêtre ne soit venu, la mort a obéi ; le prêtre est venu, mais en tirant de la patience de Dieu une justification de ses négligences et un encouragement à des négligences nouvelles qui assureront à l'enfer des victimes certaines ; il est venu et en a fini au plus vite avec le malade, et n'y revient plus, comme si ce n'était pas un devoir pour un père de visiter souvent son enfant malade, pour un ami d'aller consoler les douleurs de son ami souffrant, comme si enfin le malade n'avait jamais besoin ni de conseils, ni d'exhortation, ni même peut-être d'une absolution nouvelle. Que vois-je encore ? C'est à l'église que le ministère le retient : là la chaire l'appelle, et lui demande une préparation

soignée et patiente pour instruire et catéchiser avec fruit ; sa lâcheté s'y refuse. Le saint tribunal l'appelle, et lui demande l'exactitude à siéger, la patience à écouter, l'application à diriger, l'attention à former dans les âmes les vertus solides avec la vraie dévotion ; l'ennui de cet obscur ministère lui ferme la bouche, le porte à en finir au plus tôt et à se débarrasser d'une corvée qui l'importune. Ainsi, faute d'abnégation, le zèle est partout en défaut, tout se fait mal, tout languit dans la paroisse infortunée. Donc sans abnégation point de zèle dans le prêtre. J'ajoute point de confiance dans les peuples à l'égard du pasteur.

La confiance, chers confrères, ne se commande pas, elle se mérite. Or l'abnégation de soi a seule le privilège de cette belle et douce conquête. Allez jusqu'aux extrémités de la terre demander à l'infidèle, au sauvage comment ont conquis sa confiance des hommes qui venaient lui demander de condamner les pratiques de ses pères, de passer d'une religion commode pour les passions à la loi austère du christianisme ; et il vous répondra : « Nous avons vu venir à nous, des terres lointaines, des hommes qui avaient tout sacrifié pour l'amour de nous, qui menaient une vie de privations, n'estimant rien ici-bas que notre âme ; et à ces traits nous avons reconnu les apôtres de la vérité et nous nous sommes prosternés devant eux comme devant les anges du ciel. »

Les peuples civilisés, chers confrères, pensent

ici comme les nations sauvages. Quand ils voient un prêtre mort à lui-même, qui n'a d'autres intérêts que ceux de Jésus-Christ et de son Église, d'autre prétention que celle d'être humble et pauvre, d'autre ambition que de sacrifier pour le salut des âmes son repos, ses biens, sa santé, sa vie, ils ne tiennent pas contre un pareil spectacle. Ils se disent à eux-mêmes qu'il y a quelque chose de divin, qu'elle ne vient point de la terre, la religion qui forme un tel prêtre ; et, ne voyant plus l'homme en lui, mais le ministre, ils l'écoutent comme l'oracle du ciel, ils le respectent comme l'ange du Seigneur ; c'est pour tous l'homme de confiance par excellence. Dès lors tout lui est possible ; il peut tout entreprendre et tout lui réussit : en le voyant se sacrifier tout entier pour le bien, les cœurs ne peuvent résister à l'entraînement de l'exemple. Tant d'abnégation électrise toutes les âmes, chauffe jusqu'aux plus tièdes et provoque de généreux sacrifices, à l'aide desquels il consomme les œuvres que son zèle a conçues. Chose admirable, il est toujours riche pour faire le bien ; plus il donne, plus il a de quoi donner encore ; tous lui apportent en proportion de ses largesses : les uns par la crainte que le nécessaire ne lui manque, les autres pour faire couler leurs aumônes par des mains si dignes sur les besoins que son intelligente charité sait être les plus pressants. Ainsi il se féconde par son effusion même, semblable à ces fleuves qui, prenant leurs sources aux plus hautes montagnes, reçoivent con-

tinuellement les eaux avec la même abondance qu'ils les répandent. De là, chers confrères, tant d'églises bâties, tant d'autres magnifiquement décorées ou enrichies de tout ce qui peut relever la pompe du culte ; de là tant de saintes œuvres fondées pour l'instruction des ignorants, le soulagement des pauvres et des malades ; de là le renouvellement de tant de paroisses, la régénération de tant de peuples : tant est puissante l'abnégation de soi pour conquérir la confiance et faire des prodiges.

Rapprochez de ce tableau le prêtre sans abnégation, quel contraste ! Je me le représente arrivant pour la première fois au milieu de son troupeau : il commence par examiner si le poste lui convient, quels sont les agréments ou les peines, et dans un ministère qui est tout pour Dieu et pour ses frères il ne s'occupe que de ce qui l'intéresse lui seul. Le peuple s'en est aperçu, et déjà il a pu se dire : « Voilà un prêtre qui s'aime lui-même, qui vient parmi nous chercher ses aises et non pas nos âmes. » Premier préjugé bien peu propre à lui gagner la confiance. On réclame son ministère ; et lui aussitôt réclame ses droits avec la sévérité d'un exacteur. « Nous sommes pauvres, lui crient ses ouailles ; à peine nos pénibles travaux nous rapportent le nécessaire. — N'importe, c'est mon droit, je le veux. » Le peuple pieux, affligé de voir un père vendre avec tant de rigueur ses services à ses enfants, se met à la gêne pour satisfaire ce pasteur impitoyable ;

mais autant il donne de son argent, autant il retire de sa confiance. Le jour du Seigneur arrive, le prêtre monte dans la chaire, il y porte les paroles dures d'un maître mécontent au lieu de la tendresse d'un père, l'humeur de l'homme au lieu du zèle du ministre; et tous, inférant de son langage qu'il confond la haine des pécheurs avec la haine du vice, lui rendent aversion pour aversion. On a à lui parler; mais il se fâche si l'on vient en temps inopportun, si on l'ennuie, si on lui déplaît, si on ne le comprend dès le premier mot, si on ne courbe la tête sous toutes ses volontés, et les peuples témoins et victimes de cette absence d'abnégation ne voient plus en leur prêtre que l'homme avec ses faiblesses, dans ses discours que des formules d'usage, dans ses fonctions que des actes mercenaires, dans tout son ministère qu'un moyen de vivre à l'aise, qu'un métier qu'il exerce moins pour le salut des âmes que pour son propre intérêt; et ils n'ont garde d'aller chercher au ciel l'origine d'une mission, qu'ils voient remplir d'une manière si terrestre. Dès lors adieu la confiance. Le prêtre pourra être en société un homme de bonne compagnie; mais il ne sera point pour les peuples l'homme de Dieu. Qu'il n'aille pas leur demander des sacrifices: sa voix n'est pas à leurs oreilles la voix de la religion; elle n'a pas grâce pour ouvrir les cœurs à la générosité.

Je vous le demande, chers confrères, si saint Vincent de Paul n'eût été un homme d'abnégation,

si on eût remarqué en lui l'attache à ses intérêts, à ses rêves, eût-on versé dans ses mains ces immenses trésors à l'aide desquels il put réaliser tant de grandes œuvres ? Non, sans doute ; un peu moins d'abnégation, et la charité de l'homme de Dieu n'eût trouvé aucun écho dans les cœurs. Il en sera toujours ainsi, chers confrères : les peuples ont toujours compris et comprendront toujours que se rechercher soi-même, c'est faire acte d'esprit étroit, d'âme basse, de cœur sans élévation ; et, en conséquence, jamais ils ne donneront leur confiance à un tel prêtre. Le prêtre n'est grand et n'enlève la confiance avec l'estime qu'à proportion qu'il se montre au-dessus de l'intérêt propre, et se sacrifie tout entier à son devoir. Hors de là, le succès de son ministère est compromis, vous venez de le voir ; son propre salut ne l'est pas moins, sujet d'une seconde réflexion.

SECOND POINT

Ici, chers confrères, j'en pourrais appeler au témoignage de Jésus-Christ même. Le royaume des cieux, nous dit-il, ne s'emporte que par violence : *Regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud* ; c'est-à-dire qu'il n'est point le partage des âmes lâches, tendres sur elles-mêmes et sur leurs intérêts, mais des âmes fortes, généreuses, hardies au sacrifice. Celui qui s'aime se perd, et celui qui se traite en ennemi est le seul qui se sauve. Celui qui ne renonce pas à tout, qui ne

renonce pas à soi-même ne peut être, quoi, messieurs? mon prêtre? non, pas même mon disciple : *Non potest meus esse discipulus*. Remarquez ces paroles : il faut renoncer à tout : *Omnibus* ; qui dit tout n'excepte rien ; il faut renoncer à tout, c'est-à-dire non seulement aux choses mauvaises, mais même aux choses permises, n'en usant qu'avec modération et pour la nécessité ou la convenance, sans rien donner aux besoins imaginaires d'une nature avide de jouissance ; il faut renoncer à tout, c'est-à-dire aux choses même les plus innocentes, elles cesseraient de l'être si elles captivaient le cœur ; aux choses mêmes que nous devons conserver, telles que la santé et la réputation : nous devons être disposés à les perdre, lorsque la Providence viendra nous les retirer ; même aux personnes qui nous sont les plus chères : nous devons en faire le sacrifice dans la préparation de notre cœur pour le jour où il plaira à Dieu de nous les ôter. Enfin, il nous faut renoncer à nous-mêmes, c'est-à-dire sacrifier notre volonté, notre caractère, notre amour-propre, nos intérêts et nos aises au bon plaisir et à la plus grande gloire de Dieu. Et si vous voulez savoir pourquoi, chers confrères, c'est que sans l'abnégation le vice entre dans l'âme par tous les pores, si je puis ainsi dire, et toute vertu solide en est bannie.

1° Le vice entre dans l'âme. Faites un retour sur vous-mêmes, chers confrères, et vous reconnaîtrez que la cause de toutes nos fautes n'est

autre que l'amour du plaisir ou la crainte de la gêne non réprimée par l'abnégation. J'ai voulu me satisfaire, je n'ai pas voulu me gêner ou me priver, voilà ce que vous répondra votre conscience, si vous lui demandez d'où viennent vos manquements et tout ce qui est mal en vous. De là le laisser-aller tout païen de tant de prêtres aux délices d'une vie molle et sensuelle, commode et agréable. De là le temps qui devait être donné au devoir, à l'étude, à la piété, livré au plaisir, à l'amusement, à la fainéantise. De là les fonctions saintes et le divin office précipités pour ménager plus de loisir à ce qui plaît. De là les susceptibilités, les prétentions, les exigences qui engendrent la division dans le sanctuaire. De là ce qui est obligatoire est sacrifié à ce qui ne l'est pas, les fonctions obscures délaissées en faveur des plus éclatantes, et les œuvres de devoir négligées pour des œuvres étrangères. De là les indiscretions du zèle qui, sans vouloir réfléchir et prendre conseil, se modérer et attendre, gâte les meilleures choses en les précipitant. De là les devoirs mis en problème dès qu'ils sont pénibles et résolus presque toujours au gré du cœur, qui croit avoir raison quand, cédant à l'amour de soi, il se débarrasse de ce qui gêne.

Je sais qu'on se rassure sur cette raison, que la tendresse avec laquelle on se traite ne nous induit actuellement qu'en des fautes vénielles et qu'on se sent disposé à se renoncer si un grand devoir

l'exigeait. Mais, chers confrères, je vous le demande, est-il sage de ne vouloir pratiquer qu'en face du péché mortel une vertu aussi essentielle qui retranche en nous la raison de tous les vices et y fait germer toutes les vertus ? Mais est-ce aimer Dieu par-dessus toutes choses que de préférer notre volonté à son bon plaisir toutes les fois qu'on le peut sans péché mortel ? Mais est-ce en se refusant à la moindre gêne qu'on se prépare à être, quand il le faudra, capable des plus grands sacrifices ? Mais n'est-il pas évident que la vie molle et sensuelle conduit à l'oubli de tous les devoirs et prépare les chutes ? Combien de prêtres, en commençant leur carrière sacerdotale, étaient pleins d'ardeur, prêts à tous les sacrifices pour sauver les âmes, et l'amour de soi, encouragé par de mauvais exemples, par de fausses maximes de modération et de prudence que leur inculquaient des confrères relâchés, des amis perfides, des parents mauvais juges, ont éteint en eux jusqu'à la dernière étincelle de zèle ! Mais n'est-il pas évident que nos fautes, supposées même légères, exposent gravement notre salut ; qu'en flattant la cupidité par ce qu'elles ont d'agréable et rassurant la foi par ce qu'elles ont de moins grave, elles nourrissent, fortifient, développent en nous l'amour du plaisir, l'habitude de ne point nous gêner ; que bientôt ce goût, cette habitude nous feront des monstres de la moindre gêne, comme une nécessité d'une vie de plaisir et d'amusements et qu'alors nous serons

bien près ou de manquer à des devoirs essentiels ou de les remplir avec une négligence voisine de la faute grave ? Chaque jour ce goût du plaisir, cette habitude de ne point nous gêner, nous menant sur la limite entre ce qui est gravement défendu et ce qui est rigoureusement permis, nous dira : « Ce n'est qu'un péché véniel ; » et, séduits par ce perfide langage, nous dépasserons la limite fatale. Eh ! grand Dieu ! qui pourrait dire combien de prêtres a perdus ainsi l'amour d'une vie molle, sensuelle, oisive, dans laquelle ils ne voyaient d'abord rien de criminel ?

Mais non seulement, chers confrères, sans l'abnégation le vice entre dans l'âme ; sans elle encore il n'est point de vraie et solide vertu. On peut en avoir l'apparence, faire de longues prières, des jeûnes, des aumônes, avoir de la dévotion, mais non pas de la vertu, non pas de christianisme bien compris. Car le christianisme consiste essentiellement dans l'imitation de Jésus-Christ ; or, qu'a été la vie de Jésus-Christ, sinon une abnégation continue ? *Christus non sibi placuit*, dit saint Paul. *Tota vitæ Christi crux fuit et martyrium*, dit l'auteur de l'*Imitation*. J'ai vu souvent, chers confrères, des prêtres qui semblaient la douceur même ; je les admirais, je me disais : « Que la vertu est belle ! » Alors ils n'étaient pas contrariés, tout allait à leur gré. Mais voilà qu'on est venu heurter tant soi peu leur caractère : à l'instant j'ai vu jaillir dans celui-ci l'étincelle de l'impatience, dans celui-

là la flamme de la colère, et je me suis dit : « Pas de douceur sans abnégation. »

J'ai vu des hommes qui me semblaient humbles, modestes, sans prétention ; j'admirais leurs manières simples, calmes ; mais voilà qu'on a laissé échapper par mégarde un mot qui les a froissés, qu'on a oublié par distraction certains égards qu'ils se croient dus, qu'ils se sont imaginé n'être pas estimés autant qu'ils s'estiment eux-mêmes, qu'on leur a préféré un confrère ; à l'instant j'ai vu l'orgueil s'indigner, l'humeur éclater en paroles vives, les traits du visage s'altérer, et je me suis dit : « Pas d'humilité sans abnégation. »

J'ai souvent rencontré des prêtres qui me semblaient la charité même, répandant autour d'eux de grandes largesses et se dépouillant pour vêtir le pauvre ; mais un accès de mauvaise humeur leur est survenu, mais on a eu le malheur de leur déplaire, mais par ignorance des formes du langage ou des manières d'agir on a blessé leur susceptibilité, et aussitôt la main s'est fermée, le cœur s'est glacé, les entrailles sont devenues de bronze pour la misère la plus extrême ; et je me suis dit : « Point de charité sans abnégation. »

J'ai souvent entendu louer la religion de certains prêtres, de loin je les admirais et les célébrais dans l'occasion ; mais j'ai eu l'occasion de les voir de près ; et qu'ai-je remarqué ? La contradiction les irrite, la souffrance les désole, la prospérité les enivre, l'adversité les abat, la joie les transporte,

la peine les déconcerte ; ils perdent le temps en l'employant mal , ils perdent le mérite de tout ce qu'ils font en ne s'inspirant que des caprices du moment, en menant une vie toute naturelle en dehors des motifs de la foi, une vie d'honnête homme, mais non pas une vie de chrétien, encore moins de prêtre, et leurs bonnes œuvres, que le monde préconise, ne sont que des œuvres stériles que Dieu réprouve comme produit de la vanité ou du tempérament plutôt que d'un zèle véritable et surnaturel ; et je me suis dit : « Point de vrai christianisme sans abnégation. »

J'ai vu des prêtres faire leur retraite annuelle de tout leur cœur, se tracer de saintes résolutions, un bon règlement de vie ; mais à peine avaient-ils mis le pied hors du séminaire, la dissipation de l'esprit et des sens a fait évaporer tout ce que ces saints jours avaient amassé d'esprit de recueillement et de prière ; rien n'en est rentré au presbytère ; l'ennui de l'assujettissement a remplacé par le caprice le bel ordre d'une journée bien réglée. Adieu l'oraison ; la paresse, retardant l'heure du lever, n'en a pas le loisir, l'office différé la veille en a pris la place, la négligence à la préparer en a empêché le fruit, la fatigue d'y persévérer sans attrait en a dégoûté. Adieu, adieu les exercices spirituels, l'étude des sciences sacrées, la préparation des prônes et des catéchismes ; quelque agréable passe-temps en a pris la place. Adieu toutes les résolutions de la retraite, elles ont

expiré devant la mollesse qui ne veut pas se gêner ; et je me suis dit : « Point de vie sacerdotale, point de retraite utile sans abnégation. »

Vous le voyez donc, chers confrères, tout dépend de l'abnégation, et le zèle du prêtre, et la confiance des peuples, et la réforme des défauts, et l'acquisition des vertus. Tout dépend de l'abnégation, et la gloire de Dieu, et l'honneur de l'Église, et le salut des prêtres, et le salut des fidèles. La nature a beau réclamer : quand le devoir parle, il faut qu'elle se taise ; quand le devoir commande, il faut qu'elle obéisse. Plus le sacrifice lui coûte, plus il est digne de nous, digne de l'autel où nous offrons chaque jour et qui est une école de sacrifice, digne de la chaire où nous prêchons et qui crie à tous : « Renoncez à tout, renoncez-vous vous-mêmes. » Élevez-vous, chers confrères, à ces hauts sentiments qui vont si bien à la sublimité d'un caractère sacerdotal ; grandissez-vous jusqu'à l'oubli de vous-mêmes ; que votre âme plus haute que le monde ne tienne plus à rien de terrestre ; et, après avoir été grands sur la terre, vous le serez encore plus dans le ciel. *Amen.*

CONFÉRENCE

LA VIGILANCE PASTORALE

« Ce n'est pas assez, disent les *Conférences d'Angers*, que les pasteurs prêchent et confessent ; ils doivent encore veiller sur toutes les âmes dont ils auront à répondre : *Ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* » Frappé de cette vérité, saint Vincent de Paul, nommé à la cure de Clichy, avait sans cesse les yeux ouverts sur tous les besoins de son troupeau ; et ses projets, ses pensées, ses actions, se rapportaient tous à un but unique, le plus grand bien de sa paroisse : « car, se disait-il, je répondrai sur mon âme de toutes les âmes qui me sont confiées. » Nous allons, messieurs, parcourir les divers objets sur lesquels doit s'étendre cette vigilance pastorale et examiner sur chaque point les devoirs du pasteur.

La vigilance pastorale doit commencer par le pasteur lui-même : *Attendite vobis et universo gregi.* Placé en tête du troupeau pour en être le modèle, *Forma gregis*, il doit surveiller toute sa conduite, pour que les fidèles qui l'observent n'y trouvent pas même à reprendre l'apparence du mal et y lisent au contraire l'Évangile en pratique : *Vita clericorum liber laicorum.* Il doit surveiller toutes ses

paroles : on les redit, on les commente et elles ne sont presque jamais sans conséquence. Il doit surveiller ses visites actives ou passives, ses sorties, ses allées ou venues, l'emploi de ses journées : le peuple a l'œil sur lui et sa vie est un spectacle ; tout ce qui n'édifie par en lui malédifie, et l'innocence de ses intentions n'excuse pas ce qui donne prise à la malignité. Il doit surtout observer une règle de vie qui préside à sa vie privée et à son ministère public.

Le presbytère fait le second objet de la vigilance pastorale : ce doit être éminemment la maison la mieux réglée de la paroisse ; car, dit l'Apôtre : *Si quis domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?* S'il n'y a pas d'ordre dans la maison curiale, on s'en scandalise ; si elle est bien réglée, on s'en édifie : il faut donc de l'ordre.

Ordre dans les dépenses : elles ne doivent jamais dépasser les recettes ; c'est un scandale qu'un pasteur ait des dettes et n'y fasse pas honneur ; c'est une injustice envers les créanciers dont il lèse les droits ; c'est leur donner occasion de blasphémer contre le sacerdoce, contre la religion même qu'on confond avec le prêtre.

Ordre dans la tenue de la maison : tout doit y être propre, décent, bien rangé, également éloigné de la saleté qui indiquerait la demeure d'un homme mal élevé, sans idée de décence, et du luxe affecté qui décèlerait une âme mondaine et sensuelle.

Ordre dans les repas : l'heure doit en être fixe, la profusion comme la lésinerie doit en être bannie, la propreté en doit être le premier apprêt.

Ordre dans l'emploi de son temps : l'heure du lever et du coucher, du bréviaire et des exercices de piété, de l'étude et des délassements, tout doit être réglé.

Ordre dans la tenue de ses affaires : tout doit y être si clair, que chaque soir il puisse se dire : « Si je meurs cette nuit-ci, il n'y aura ni embarras ni doute, soit pour le nombre des messes que j'ai à acquitter, soit pour ce que je dois, soit pour ce qui m'a été donné en dépôt, soit pour la destination de ce qui m'appartient. »

Ordre dans la tenue des papiers qu'il est important de conserver : les registres pour baptêmes, mariages et sépultures doivent être toujours en règle, l'acte inscrit dès le jour même. Quant aux autres papiers, pourquoi n'aurait-on pas divers cartons : l'un, où l'on disposerait les mandements, circulaires, décisions, lettres de l'autorité ecclésiastique ; l'autre, où se conserveraient les titres des confréries, les authentiques des reliques, etc. ; un troisième, où se garderaient les notices historiques, les souvenirs bons à conserver ; un quatrième, pour la liste des pauvres, la note de leurs besoins, les secours à leur distribuer ; un cinquième, pour les écoles, les catéchismes ; un sixième, pour la Propagation de la Foi.

Et toutefois ce n'est là qu'une partie de ce qui

doit occuper la vigilance du prêtre. Dans le presbytère il lui faut encore et surtout surveiller la servante. Il doit d'abord la choisir modeste, édifiante, amie de la retraite et du silence et arrivée à l'âge requis par les statuts du diocèse. Loin du presbytère ces servantes, qu'on appellerait plutôt des gouvernantes, qui font les maîtresses dans la maison, parlent de tout ce qui s'y trouve, règlent tout le service à leurs fantaisies, qui mêlent leur conversation à table avec celle des convives, qui ne font bon accueil qu'à ceux qui leur plaisent, d'où est venu le proverbe que pour être bien reçu il faut se faire l'ami de la servante, qui, non contentes de gouverner le presbytère, gouvernent encore la paroisse, s'ingèrent dans toutes les affaires du saint ministère et en raisonnent avec leur maître, qui vont courir les maisons, colportent toutes les nouvelles et sont comme les agents de police du pasteur auquel elles rapportent tous les commérages de la paroisse! Un pasteur doit empêcher ces graves abus, tenir la servante à sa place, de telle sorte qu'elle n'oublie jamais que ce n'est point à elle à gouverner, mais à obéir, l'obliger à être honnête envers tous les paroissiens, respectueuse envers les prêtres, lui laisser ignorer ce qui concerne le gouvernement de la paroisse, n'en jamais rien dire en sa présence ni souffrir qu'elle lui en parle, surveiller toute sa conduite, ses rapports au dehors, son service au dedans, et tenir la main à ce qu'elle fasse chaque chose en son temps. Il doit sans doute être

bon et généreux envers elle, adoucir ce que sa condition a de pénible et tâcher de la rendre heureuse, sans jamais lui commander avec hauteur, ni la reprendre avec colère, conformément à l'avis de l'Esprit-Saint : *Si est tibi servus fidelis... , quasi fratrem sic eum tracta. Noli esse sicut leo in domo tua everrens domesticos tuos.* Mais en même temps il doit la tenir à distance, être réservé dans ses paroles et ses manières pour empêcher qu'elle ne se familiarise ; il ne doit point souffrir de sa part ces soins trop étudiés pour sa personne, ces attentions excessives, cette compassion déplacée, qui trop souvent proviennent ou de l'envie de s'emparer du cœur du maître pour le dominer et le conduire, ou d'une attache tout humaine dont le moindre inconvénient serait de nous accoutumer à une vie sensuelle ; et il ne doit pas non plus lui donner de ces témoignages trop expressifs d'estime, d'attachement, de confiance qui pourraient avoir des suites si funestes ; surtout il doit éviter ces rapprochements autour d'un même foyer, ces conversations intimes et joyeuses, ces tête-à-tête si dangereux. Ah ! n'oublions jamais le mot de saint Jérôme : *Ancillas tibi scias esse in insidiis, quia quanto vilior earum conditio, tanto facilior est ruina ; periculose tibi ministrat cujus vultum frequenter attendis.* Et si cette personne est pour vous, mon cher confrère, *lapis offensionis et petra scandali... , ejice ancillam.* Point de salut pour vous qu'à cette condition. « Mais que dira-t-on de moi ? » Ah ! de grâce, mon cher

confrère, vous inquiéteriez-vous du qu'en-dira-t-on, si cette personne vous avait gravement mécontenté? Non, sans doute : n'y pensez donc pas davantage ; on ne pourra pas dire que vous avez de l'attache pour une personne que vous renvoyez. Voilà ce qui regarde l'ordre dans la conduite de la servante.

Il faut de l'ordre encore par rapport à la fréquentation du presbytère. Le bon prêtre ne souffre point que les personnes du sexe y viennent sans nécessité, encore moins qu'elles entrent dans sa chambre, contrairement à la maxime des saints : *Nunquam solus cum sola* ; et, s'il est nécessaire qu'il leur parle, c'est dans un appartement à porte ouverte et où tout le monde peut venir : *Hospitiolum tuum aut raro aut nunquam mulierum pedes terant... Nec Davide sanctior, nec Samson fortior, nec Salomone potes esse sapientior. Memento semper quod paradisi colonum de possessione sua mulier ejecerit*, dit saint Jérôme. Saint Augustin ne voulut pas recevoir même sa sœur parce que, dit-il : « Ma sœur est bien ma sœur ; mais toutes celles qui viendraient voir ma sœur ne sont pas mes sœurs. » Saint François de Sales, fondé sur la même raison, ne voulut pas loger même sa mère, quelques instances qu'on lui en fit ; et, quand on voit, messieurs, ces grands saints prendre tant de précautions pour la garde de leur vertu, comment espérer nous conserver en nous exposant volontairement au péril ?

Du presbytère passons à l'église, troisième objet

de la vigilance pastorale. Là elle a à surveiller et les personnes et les choses. Les personnes : tous les employés de l'église sont-ils des hommes religieux et de bonnes mœurs? se tiennent-ils dans le lieu saint avec décence et respect? font-ils les cérémonies posément et avec exactitude? chantent-ils les saints offices sans précipitation et avec ce ton, cet extérieur religieux qui édifie? ne voit-on point le sacristain monter sur l'autel, aller et venir autour des tabernacles comme dans un lieu profane; les enfants de chœur parler et rire, regarder de côté et d'autre, s'amuser, se battre, courir d'un air dissipé à droite et à gauche, servir la messe sans articuler les mots, sans faire les cérémonies avec décence? Et dans l'église comment se tient le peuple? y garde-t-on le silence? y prie-t-on? plusieurs ne demeurent-ils pas en dehors de l'église, causant et regardant ce qui se passe, sans s'occuper de satisfaire au précepte? Autant de questions qui appellent la vigilance pastorale.

Tout en veillant sur les personnes, le pasteur doit encore veiller sur les choses et tenir l'église dans un état parfait de propreté et de décence. Il n'est point donné à tout le monde d'être riche; mais il est possible à tout le monde d'être propre, de ne point laisser séjourner la poussière sur les tabernacles, les gradins, les chandeliers, les crédences de l'autel, et de tenir éclatants de propreté le sanctuaire, les fonts baptismaux, les murs, le pavé, les confessionnaux et tous les meubles de l'église, à

l'exemple de Népotien dont saint Jérôme fait ce bel éloge : *Erat sollicitus si niteret altare, si parietes absque fuligine, si pavimenta tersa, si sacrarium mundum, si vasa lucentia ; et in omnes cæremonias pia sollicitudo disposita non minus, non majus negligebat officium.* Il est possible à tout le monde de tenir dans un état parfait de décence les ornements, aubes et surplis, les corporaux, nappes d'autel et de communion, les ciboires, calices, burettes et manuterges, l'intérieur du tabernacle, toute la sacristie, et Mgr de la Mothe regardait ce zèle de la maison de Dieu comme la note caractéristique d'un bon prêtre, jusque-là qu'il avait coutume de dire que dès l'entrée d'une église il reconnaissait à la manière dont elle était tenue s'il y avait là un bon prêtre ou un pasteur indigne de ce nom. « Croyez-vous à la présence réelle ? dit-il un jour à un de ces prêtres négligents. — Sans doute j'y crois, répond celui-ci. — Tant pis, reprend le saint évêque, si vous n'y croyiez pas, vous ne seriez qu'un hérétique ; mais, traitant ainsi celui que vous appelez votre Dieu, vous êtes un impie. » Chose étrange ! messieurs, à table on rougirait de donner à un étranger du linge qui ne serait pas parfaitement propre ; et à l'autel on ne rougit pas de donner au Fils de Dieu pour reposer son corps adorable des nappes, des corporaux, des purificateurs malpropres ! On n'a le courage de la malpropreté dégoûtante qu'à l'autel ; là rien n'est jamais assez sale, cela peut servir encore. J'aime à penser, messieurs, qu'il n'est rien de

semblable dans ce diocèse ; mais avons-nous tout le zèle nécessaire pour orner nos églises, parer les autels, n'y rien souffrir qui ne convienne à la sainteté de nos mystères, et méritons-nous qu'on inscrive un jour sur notre tombe l'épithaphe que demanda pour lui le saint évêque d'Aire, M. de Fromentières : *Domine, dilexi decorem domus tuæ* ? Rien n'échappe-t-il à notre vigilance, ni l'heure des offices qui doit être réglée selon la plus grande commodité des paroissiens, ni la pompe des cérémonies et du chant qui doit être conforme à ce qui est prescrit et non à ce qui nous plaît, ni l'acquit des fondations s'il y en a, ni le renouvellement des saintes espèces au plus tard tous les quinze jours, ni l'entretien de la lampe nuit et jour devant le Saint-Sacrement, ni l'authenticité des reliques de l'église, leur tenue décente, leur culte religieux, ni la sacristie où tout doit être en ordre comme dans l'église, tout plié, placé en son lieu, tenu sous la clef, et où doit se trouver au moins la même propreté que dans l'appartement décent d'une maison honorable ?

Le quatrième objet de la vigilance pastorale, ce sont toutes les familles de la paroisse. Le bon pasteur les connaît toutes : *Diligenter agnosce vultum pecoris tui*. S'il les sait affligées, il leur donne des consolations ; s'il les sait divisées, il leur porte la paix et est vraiment un de ces hommes que l'Esprit-Saint appelle *pacificantes per domos*. S'il s'y trouve de petits enfants, il leur témoigne un intérêt tout maternel, sachant que les rendre pieux, c'est le moyen de renouve-

ler une paroisse ou de la soutenir, si déjà elle est bonne; et lorsqu'il les rencontre, il les réjouit par un sourire de bienveillance, un mot aimable, de loin en loin un petit souvenir, une image. Il les attire de bonne heure aux offices, à confesse, au catéchisme; il fait faire chaque année une première communion solennelle à laquelle il dispose les enfants un mois d'avance par une confession générale, et les trois jours qui précèdent par une retraite, évitant de donner aux enfants des actes à débiter, parce que cela les distrait et les préoccupe au grand préjudice de la piété. Après la première communion il ne les abandonne point à leur faiblesse, il les entretient dans la piété et par des congrégations pieuses et par la fréquentation des sacrements; il les surveille, leur donne avec bonté les avis dont ils ont besoin, les dirige surtout dans le choix d'un état, cultivant d'une manière spéciale ceux que Dieu appelle à l'état ecclésiastique et celles qu'il appelle à la vie religieuse, et aidant les uns et les autres à suivre leur vocation. Chose remarquable, messieurs, là où il y a un saint prêtre, on voit un grand nombre de vocations pour l'état ecclésiastique ou religieux; et là où il y a un prêtre médiocre, presque aucune. D'où vient cette différence? C'est que l'un développe et soigne les vocations et que l'autre les néglige: négligence grandement coupable, messieurs, car c'est pécher contre Dieu en frustrant les desseins de sa Providence, c'est pécher contre les âmes et compromettre leur salut en ne les fai-

sant pas entrer dans les voies pour lesquelles elles étaient faites ; c'est pécher contre l'Église en la privant de ministres utiles ; et là où il y a disette de prêtres, ce crime est doublement affreux, d'autant plus, messieurs, que seconder les vocations, ce n'est que payer ce que nous avons reçu : la plupart d'entre nous eussent-ils jamais été prêtres sans le zèle d'un saint pasteur qui a cultivé leur vocation naissante ?

Chers confrères, ce qu'on a fait pour vous, vous devez le faire pour d'autres. Voyez les besoins de ce diocèse, si grands, si nombreux ; il dépend de vous d'y remédier : que chacun lui fournisse un ou deux prêtres, et dans peu les forces du sanctuaire seront doublées, la milice sainte sera en proportion avec tous les besoins. Ne pas le faire, messieurs, quand vous le pouvez, ce serait n'avoir ni amour de Dieu, ni amour des âmes, ni amour de l'Église, ni esprit ecclésiastique. Cette œuvre de zèle a ses difficultés et ses obstacles, je le sais ; mais quel bien ferait-on si l'on s'arrêtait devant les difficultés au lieu de travailler à les surmonter ? Quant aux jeunes gens que Dieu n'appelle pas à l'état ecclésiastique, le pasteur doit les aider encore de ses conseils pour leur établissement, sans toutefois se poser comme entremetteur ou négociateur dans les affaires de mariage : *Prædicator castitatis non sit conciliator nuptiarum*, dit saint Ambroise. Il doit empêcher de tout son pouvoir les entrevues hors de la présence des parents, les jeux, les veillées et les

danses qui sont le naufrage de la vertu, et ne rien négliger pour sanctifier leur union. Quand ils sont chefs de famille, il doit leur rappeler les paroles de l'Apôtre : *Si quis suorum et maxime domesticorum curam non habet... est infideli deterior* ; l'obligation du bon exemple, de la vigilance pour que tout le monde dans la même maison remplisse ses devoirs et que les uns ne nuisent pas aux autres par de mauvais discours, par de mauvaises mœurs, surtout par la communauté de lits entre frères et sœurs et autres personnes non mariées, désordre d'où résulte en bien des pays une immoralité affreuse, telle que je ne balance pas à dire qu'il est aussi urgent de fournir des lits aux pauvres pour séparer les sexes que du pain à celui qui va mourir de faim. En s'occupant des chefs de famille, le bon pasteur n'en néglige pas les domestiques ; il leur recommande de préférer dans le choix des maîtres celui chez qui le salut leur sera plus facile à celui qui leur donnera plus d'argent, de ne pas rester là où ils trouvent une occasion prochaine de pécher, d'honorer Jésus-Christ dans leur maître, d'obéir promptement et de bonne grâce, de prendre les intérêts de la maison comme les leurs propres ; et ainsi la vigilance du pasteur embrasse toute la famille.

Le cinquième objet de sa vigilance, ce sont les pauvres : c'est ici, messieurs, que le cœur du pasteur doit se dilater de tendresse et de compassion ; comme un père, tendre à l'égard de tous ses

enfants, s'intéresse avec une tendresse spéciale à ceux d'entre eux qui souffrent ; ainsi le bon pasteur, quoique portant tous ses paroissiens dans son cœur, ressent pour les pauvres quelque chose de plus affectueux ; ce sont ses bien-aimés entre tous, les objets de sa plus attentive sollicitude. Voilà quel a été de tout temps la note caractéristique des bons prêtres ; voilà ce qui a toujours fait la plus grande gloire du sacerdoce évangélique, ce qui gagne le plus efficacement à un pasteur la confiance de son peuple et l'empire sur le cœur des pauvres pour les ramener à la religion et à la vertu.

Heureux donc le pasteur qui a l'œil ouvert sur les besoins du pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ! in die mala liberabit eum Dominus*. Mais aussi malheur au pasteur auquel Jésus-Christ pourra dire le dernier des jours : « J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu et vous ne m'avez pas revêtu. » Maudit de Dieu, il sera encore maudit des hommes ; un prêtre qui passe pour avare, intéressé, dur envers les pauvres, on le méprise, et, quel que soit d'ailleurs son zèle, son ministère est par cela seul frappé de stérilité. Le peuple sait bien que nous sommes par état les pères des pauvres, que leur soin est un de nos principaux devoirs : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor* ; et en conséquence le prêtre qui, ayant dans ses coffres des sommes mises en réserve, laisse souffrir le pauvre sans l'assister, subit

un préjugé universel de réprobation ; c'est un scandale public quand à sa mort le mystère d'iniquité se révèle et que ses héritiers séchant vite leurs larmes se partagent en se disputant le riche butin ; alors les malédictions du peuple, les cris des pauvres poursuivent jusqu'au tribunal du souverain juge le pasteur cruel qui a mieux aimé laisser manquer ses frères de pain et de vêtements que d'entamer son trésor. Ceci, messieurs, est historique ; je ne tais que les noms des prêtres et des paroisses.

Ah ! chers confrères, Dieu vous garde jamais de l'envie de thésauriser ! C'est se faire à soi-même des chaînes, car impossible d'amasser sans que le cœur s'attache ; c'est s'avilir et se dégrader, car rien ne donne des sentiments bas et rampants comme l'amour de l'argent ; c'est enfin se damner, l'Esprit-Saint l'a dit : *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia, et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem.* Après de telles paroles, ou il faut renoncer à thésauriser ou il faut perdre la foi. Je sais qu'on couvre son avarice de spécieux prétextes : on l'appelle bon ordre, soin de ne rien perdre, sage prévoyance ; et moi je réponds que c'est bassesse d'âme, attache vile à l'argent, défiance de la Providence ; pas un saint dans le ciel qui ait connu cette fausse prudence. On l'appelle soin du nécessaire qui ne laisse aucun superflu ; et moi je réponds que lorsque la charité est l'économe du presbytère, elle a le secret de dimi-

nuer les besoins pour augmenter les secours des pauvres : demandez-le aux saint Charles, aux saint Vincent de Paul, aux saint Thomas de Villeneuve et autres grands modèles de la charité ecclésiastique ; ils savaient retrancher sur le nécessaire pour soulager les pauvres ; ou au moins ils s'interdisaient toute dépense de caprice. Comment pouvez-vous suffire à tant d'aumônes ? demandait-on un jour à un saint curé : « Mon secret est bien simple, répliqua-t-il ; à mon arrivée dans ma cure, j'ai mis toutes mes fantaisies dans une armoire. Je l'ai fermée à double tour et j'en ai jeté la clef dans la rivière.

Je réponds en second lieu que plus un pasteur donne aux pauvres, plus il abonde de biens : on craint qu'il ne manque du nécessaire et tout le monde lui apporte ; son exemple détermine tous les cœurs à des profusions de charité, et on aime à faire passer les aumônes par ses mains pures et charitables. *Scio*, dit saint Ambroise, *plures sacerdotes quo plus contulerunt, plus abundasse, quoniam qui bonum operarium videt, ipsi confert quo suo officio dispensat, securus quod ad pauperem sua perveniat misericordia*. J'ai connu un saint prêtre (1) qui avait pour principe de ne jamais garder d'argent ; tout ce qu'il avait, il l'employait à l'église ou aux pauvres : aussi avait-il l'église la mieux décorée du pays, la plus riche en ornements et vases sacrés ; et tous les jours affluait au presbytère une

1. M. Le Fèvre, curé de Saint-Aubin, diocèse de Rouen.

multitude de pauvres qui y recevaient la nourriture et le vêtement. Un curé, étant venu le voir et ayant admiré la richesse de son église, l'abondance de ses aumônes : « Et où donc, lui dit-il, prenez-vous l'argent pour faire face à tant de dépenses ? Voilà plusieurs années que je crie contre mes paroissiens pour en obtenir de quoi réparer mon église, et je n'en puis rien tirer. — Je vous dirai mon secret, lui répondit le saint prêtre, si vous voulez me promettre de l'employer : commencez par vendre cette belle montre en or, cette riche chaîne d'or, votre splendide vaisselle d'argent ; distribuez-en le prix moitié aux pauvres, moitié à l'église, et tout le monde vous apportera ; ce que vous jetterez par la fenêtre rentrera double par la porte ; jamais le prêtre charitable ne manque de rien. » Il faut donc, chers confrères, donner beaucoup aux pauvres sans craindre de manquer ; mais, pour le faire utilement et saintement, il est trois règles à observer :

1° Il faut faire l'aumône de bonne grâce, avec aménité, sans y mêler ni reproche ni parole désagréable : *Congregationi pauperum affabilem te facito... In omni dato non des tristitiam verbi mali.* Une parole douce est pour l'âme flétrie par le malheur comme la rosée pour la terre desséchée et brûlée par le soleil ; elle la console plus que le don lui-même : *Nonne ardorem refrigerabit ros ? sic et verbum melius quam datum.* « Faire durement l'aumône, disait le cardinal de Cheverus, c'est

dissoudre une perle dans le vinaigre, c'est dépouiller la charité chrétienne de son caractère essentiel qui est la bénignité : *Caritas benigna est*. C'est oublier l'éminente dignité des pauvres qui sont les membres souffrants de Jésus-Christ, les grands de son royaume, revêtus de ses livrées, et les co-héritiers de son trône. » « Nous devons nous tenir honorés, disait saint Vincent de Paul, de secourir Jésus-Christ dans leurs personnes, heureux de ce que ce divin Sauveur daigne recevoir nos aumônes par leurs mains. Il est vrai que quelques-uns sont méchants et pervers ; mais, si nous les traitons sans douceur et sans ménagements, nous les rendrons pires encore ; en les exaspérant contre nous, nous leur fermerons la voie du retour ; pour se ménager l'entrée de leur cœur et gagner leur confiance, il faut toujours les traiter avec douceur et bonté. »

2° Il faut faire l'aumône avec discernement. Un prêtre doit connaître tous les pauvres de sa paroisse, l'étendue de la misère de chacun, proportionner ses aumônes au besoin et ne pas se laisser tromper par ceux qui se plaignent le plus, sans être les plus nécessiteux. Ainsi faisaient les apôtres : *Dividebatur singulis prout cuique opus erat*. Il doit surtout connaître ces pauvres honteux qui mangent dans le secret quelques rares morceaux de pain détrempés de larmes, ménager leur délicatesse, respecter leur triste secret, veiller à ce que rien ne leur manque : *Videndus est ille qui te non videt*, dit

saint Ambroise, *requirendus qui erubescit videri* ; et ce sont ces malheureux ignorés qui réclament toute la délicatesse comme tous les soins de sa vigilance pastorale : *Grandis culpa*, continue saint Ambroise, *si sciente te fidelis egeat, qui præsertim egere erubescat*. Le discernement du pasteur ne se borne pas à l'appréciation des besoins ; il descend jusqu'à la recherche des meilleurs moyens d'y remédier : ainsi il donne peu à la fois pour laisser le pauvre dans la nécessité de travailler, et ne pas l'exposer à l'indigence, faute de savoir économiser ce qu'on lui aurait donné ; il donne en nature autant que possible les choses dont on a besoin, de peur qu'on ne dépense imprudemment l'argent, au lieu de l'employer à l'achat des vêtements, aliments ou remèdes nécessaires, et il ne néglige rien pour faire cesser la mendicité mère de l'oisiveté et de tous les vices qu'on va ramassant partout où l'on passe. Je sais des pasteurs qui en sont venus à bout, en obtenant des riches de la paroisse la répartition de leurs aumônes et donnant toutes les semaines, à chaque maison pauvre, la somme nécessaire à tous les besoins, à la condition que tous ceux qui peuvent travailler travailleront et que personne ne mendiera. Heureux le pasteur qui peut obtenir un tel résultat !

3° Il faut faire l'aumône avec zèle, c'est-à-dire profiter de l'occasion de l'aumône pour parler aux pauvres de leur salut, les attirer aux offices, aux catéchismes, à confesse, et au besoin les instruire

même en particulier. La plupart d'entre eux crouissent dans une mortelle négligence de leur salut, se tiennent aux portes des églises et n'y entrent point, demandent le paradis pour les autres et jamais pour eux-mêmes ; cependant leurs âmes méritent tout notre zèle aussi bien que celles des riches, et même plus sous certains rapports, soit parce qu'étant si malheureux en cette vie il serait plus triste pour eux d'être encore malheureux en l'autre, soit parce que les pauvres sans religion sont le fléau de la société : ce sont ceux-là qui font les plus grands criminels, qui se mettent au service des méchants pour troubler l'ordre public et faire les révolutions. Ils doivent donc faire l'objet de la vigilance du pasteur.

Un autre objet de sa vigilance non moins intéressant, ce sont les malades : *Non te pigeat visitare infirmum*, dit l'Esprit-Saint ; *ex his enim in dilectione firmaberis*. En négliger le soin, c'est de la part d'un pasteur une cruauté. Quoi ! ces pauvres malades souffrent, et vous n'allez pas leur porter les consolations de la religion alors si nécessaire ; et vous n'allez pas leur apprendre à sanctifier leurs souffrances ! Peut-être ils sont sur le bord de l'éternité, près de franchir le redoutable passage, sans secours des sacrements et des exhortations du prêtre, ils vont par un malheur irréparable manquer le ciel, tomber dans l'enfer, et vous les délaissez ! Ah ! il faudrait pour cela n'avoir ni charité, ni zèle. Ce soin des malades, messieurs, peut se rap-

porter à quatre chefs : la promptitude, la prudence, la charité, les visites réitérées.

La promptitude : un instant plus tôt, un instant plus tard peut décider de leur bonheur ou de leur malheur éternel ; il faut donc tout quitter au moment même où l'on est averti ; et je ne m'explique pas comment on peut monter à l'autel après avoir, par son retard, laissé mourir un malade sans sacrements. Pour prévenir cet épouvantable malheur, nous ne pouvons trop souvent recommander en chaire de nous avertir dès le commencement de la maladie, de ne pas craindre de nous déranger à quelque heure que ce soit de la nuit ou du jour ; et si, arrivés auprès du malade, nous ne trouvons pas qu'il y eût raison de nous faire venir, gardons-nous d'en témoigner de l'humeur : autrement on ne viendrait plus nous chercher lors même que la maladie serait des plus graves, par la crainte de recevoir encore des reproches, car ces pauvres gens ne savent pas discerner le plus ou moins de gravité du mal.

Prompt à voler près du malade, le bon prêtre ne l'est pas moins à lui administrer les sacrements. C'est une grande erreur, messieurs, de différer l'absolution pour mieux préparer le malade : les surprises fréquentes de la mort nous démontrent le vice de cette pratique. Il faut absoudre dès le principe et proposer de bonne heure l'extrême-onction comme moyen de recouvrer la santé, si cela est utile au bien de l'âme, et de sanctifier la

maladie. Quand est introduite dans une paroisse la pratique de ne donner ce sacrement qu'à l'extrémité, les malades ne reçoivent qu'avec frayeur ce que Notre-Seigneur a établi précisément pour être leur consolation, souvent même ils ne le reçoivent pas du tout, et, quand ils le reçoivent, ils perdent une partie de son efficacité, parce que, comme l'observe Benoît XIV, si ce sacrement rend la santé, ce n'est qu'en aidant les causes naturelles, et si on attend que ces causes n'aient plus d'énergie, cet effet ne peut plus être produit ; s'il fortifie et console l'âme, ce n'est qu'autant qu'elle est susceptible d'être fortifiée et consolée, et, quand elle n'a plus de connaissance, elle n'est susceptible ni de l'un ni de l'autre.

A la promptitude il faut joindre la prudence, et voici en quoi elle consiste : 1^o Il ne faut point attendre le dernier moment pour visiter le malade, autrement l'entrée du prêtre dans la maison serait regardée comme un sujet d'effroi et un signal de mort ; mais dès le principe du mal il faut faire une visite d'intérêt, d'honnêteté et de bienveillance, comme un père qui vient voir son enfant souffrant, un ami qui vient voir son ami ; par là on s'insinue dans la confiance, on parle des consolations de la religion et on prépare les voies pour une autre visite où l'on abordera avec ménagement et adresse la question des sacrements. 2^o Dans les visites subséquentes, il faut éviter de fatiguer le malade par une longue confession, son état le dis-

pense de l'intégrité ; par de longues exhortations , il suffit de lui suggérer en peu de mots quelques actes de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, de résignation, de désir du ciel, de lui faire baiser le crucifix, de lui rappeler les noms de Jésus, Marie et Joseph. Enfin, la prudence veut que, tout en l'engageant à mettre ordre à ses affaires temporelles et à faire son testament, nous ne nous mêlions pas de ces choses qui nous attireraient des désagréments.

La prudence doit avoir pour compagne la charité, et si jamais il faut être charitable, c'est bien auprès d'un pauvre malade qui n'a plus, peut-être, que quelques moments à vivre : là le cœur doit s'ouvrir à la compassion, le zèle s'enflammer, les paroles bonnes et douces abonder sur les lèvres, la prière fervente monter vers le ciel pour en faire descendre la grâce ; là il faut se garder de la cruelle indulgence des parents qui laissent périr éternellement une âme pour ne pas l'effrayer en lui parlant des sacrements. La charité chrétienne et sacerdotale ne doit point connaître une pareille lâcheté : il faut, quoiqu'avec prudence, oser parler au malade, la charité le commande. Aux secours spirituels le bon pasteur aime à joindre les secours temporels, à offrir tout ce qu'il a dès que cela peut faire du bien ou plaisir au malade, et, pour suppléer à tout ce qu'il ne peut faire lui-même, il établit, s'il le peut, une société de personnes charitables chargées de l'avertir de ceux qui tombent malades et d'aller

elles-mêmes les visiter et les soulager. Ainsi fit saint Vincent de Paul lorsqu'il évangélisait à Châtillon-en-Bresse. Mais entre tous les malades, messieurs, il est une classe digne tout spécialement de votre charité : ce sont les prêtres. Qu'il est triste, le sort d'un curé malade, abandonné à sa domestique, mourant sans mettre ordre à sa conscience ni à ses affaires, parce qu'on n'ose l'avertir ! Notre devoir, chers confrères, est de nous visiter les uns les autres dans la maladie, de nous avertir de notre état, de nous aider à bien mourir, et, pour plus de garantie, chacun doit choisir parmi ses confrères un ami fidèle auquel il fasse promettre de l'avertir dès qu'il le verra en danger, et de lui faire recevoir les sacrements.

Enfin, messieurs, après avoir administré les derniers sacrements aux malades, le bon pasteur revient les voir fréquemment et leur parle avec ce ton de charité, de piété et d'onction qui touche les cœurs. Il y aurait de l'inhumanité à les délaisser ; les uns ont besoin d'être consolés dans leurs infirmités, encouragés à souffrir avec patience, formés à produire des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de résignation ; les autres ont besoin de se réconcilier et sont dans le trouble s'ils ne le font pas ; d'autres, enfin, ne se décident qu'à l'extrémité à déclarer des fautes jusque-là cachées en confession : c'est bien assez de raisons pour déterminer à réitérer ses visites.

Je termine, messieurs, par un dernier objet de

la vigilance pastorale : le retranchement des abus et l'établissement des pratiques de piété. Partout il y a des abus et le devoir du pasteur est de travailler à les connaître : une fois qu'il les connaît, il doit réfléchir mûrement avant d'en entreprendre la réforme, examiner si tels et tels moyens atteindront son but et n'auront pas des inconvénients peut-être très graves; s'il ne vaudrait pas mieux, au lieu d'attaquer de front ces abus, en attaquer le principe ou la source, qui est le plus souvent l'ignorance de la religion, l'amour des plaisirs sensuels; si les moyens doux et sans bruit ne seraient pas plus efficaces que les moyens violents et à éclat, ou si enfin il ne serait pas à propos de remettre la tentative à des conjonctures plus favorables. Oh ! que de maux s'enveniment, faute de prendre le temps de faire ces réflexions ! « Rien de si commun, disait saint Vincent de Paul, que les mauvais succès des affaires précipitées. »

Quant à l'établissement des pratiques de piété, leur utilité est incontestable : l'Église les approuve par ses pasteurs, les encourage par ses indulgences, et ce serait méconnaître la nature de l'homme que de refuser à sa piété cet aliment nécessaire ; il a besoin d'exercices extérieurs pour s'élever aux choses spirituelles.

Parmi ces saintes pratiques, je citerai ici en premier lieu le *chemin de la croix*, qui, partout où il est établi, produit les plus grands fruits ; la *visite du Saint-Sacrement*, si propre à nourrir la foi et la

piété. Je sais des pasteurs qui y convient les fidèles et le matin et le soir : le matin ils leur font la prière et des réflexions en forme de méditation ; le soir ils leur font une lecture pieuse, récitent la prière et quelques dizaines de chapelet. Après ces exercices, je citerai l'archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie pour la conversion des pécheurs, laquelle, j'en ai la science certaine, a plus d'une fois transformé subitement des âmes obstinées au mal en âmes ferventes et changé comme miraculeusement plusieurs paroisses.

Je citerai les confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, du Scapulaire, du Rosaire, le Rosaire vivant, la Propagation de la Foi, l'œuvre de la Sainte-Enfance : toutes choses sans doute excellentes puisqu'elles ont l'approbation de l'Église.

Observons toutefois, messieurs, qu'il y aurait imprudence à vouloir tout établir tout à coup et à surcharger la piété des fidèles d'un trop grand nombre d'exercices. Le bien solide ne se fait que peu à peu, et il ne faut pas dans un jour ni dans une année épuiser tous ses moyens. On commence par exciter le zèle des fidèles pour les choses d'obligation et les offices de l'Église, puis pour les pratiques déjà établies. On en vient ensuite aux pratiques qui conduisent le plus efficacement à la solide piété, au véritable esprit du christianisme, et qui sont de nature à dégénérer moins vite. Les pratiques choisies, on y prépare les esprits, on conseille la chose à quelques personnes pieuses, on fait en

sorte qu'elle gagne peu à peu et comme insensiblement ; d'autres fois on saisit quelque circonstance extraordinaire où la paroisse est plus disposée à agréer une nouvelle pratique, comme un jubilé, une mission, une visite épiscopale ; mais, dans tous les cas, on n'établit la chose que quand on est moralement sûr qu'elle sera goûtée et reçue avec plaisir. L'établissement une fois fait, il faut s'appliquer à le consolider, à en développer la nature et l'aspect, à en faire observer les exercices avec piété et y encourager par son exemple.

Tels sont, messieurs, les divers objets sur lesquels doit s'exercer la vigilance pastorale. Vous voyez comme ils sont immenses ; le zèle du pasteur doit tout les embrasser : *Tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple* ; et alors à la fin de votre carrière vous pourrez ajouter, comme l'Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex. Amen.*

SECOND SERMON

CLOTURE DE LA RETRAITE

GRANDEUR DU SACERDOCE

Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.

(Ps., xv, 3.)

Encore quelques instants, nos lèvres vont redire ces divines paroles, les mêmes que nous avons proférées à notre entrée dans le sanctuaire, et que nous ne saurions trop redire tous les jours de notre vie. Quoi de plus intéressant pour nous que d'en bien comprendre la haute portée ? Elles caractérisent magnifiquement le prêtre ; elles résument en deux mots et l'idée la plus pure de notre sublime vocation et la notion la plus exacte de tous nos devoirs. D'un côté, elles nous montrent dans le sacerdoce un riche héritage qui nous ennoblit par delà toutes les grandeurs de la terre, qui nous élève par delà toutes les puissances du ciel. *Dominus pars hæreditatis meæ* ; d'un autre côté, elles nous font voir dans le sacerdoce une vie de sacrifice où il nous faut boire au calice de la tribulation l'oubli de nous-mêmes et le dévouement au bonheur des autres : *Et calicis mei*, c'est-à-dire

qu'elles nous offrent à la fois dans le sacerdoce tout ce qui peut flatter un noble cœur, ami des grandes choses, et tout ce qui peut satisfaire un bon cœur, ami des hommes, heureux de faire du bien à ses semblables : magnifique idée du sacerdoce ! C'est un état de grandeur, c'est un état de dévouement. Cette double pensée me semble couronner dignement tout ce que nous avons dit de notre saint état dans la retraite, et c'est ce qui m'engage à la proposer à vos méditations dans ce dernier entretien.

PREMIER POINT.

Quand nous méditons, chers confrères, sur les grandeurs du sacerdoce, n'oublions pas que l'amour-propre et l'estime de nous-mêmes n'ont rien à voir : car en pareille matière les grandeurs du sacerdoce, loin de nous enorgueillir, doivent nous écraser ; loin de nous flatter, elles doivent peser sur nos épaules comme une énorme montagne ; car plus le sacerdoce est sublime, plus il nous demande de gravité dans les mœurs, de réserve dans le langage, de respect de soi dans toute la conduite, d'élévation dans le caractère, d'éminence dans la sainteté ; et, au souvenir de notre indignité pour de si grandes choses, il ne nous reste qu'à trembler et nous confondre. Saint Vincent de Paul s'écriait : « Je ne conçois pas comment j'ai pu me laisser ordonner prêtre ! » Ah ! je comprends cette parole, même dans un si saint homme ;

car il n'est point de sainteté créée qui ne doive se sentir abîmée sous le poids des vertus que demandent des dignités si hautes, des titres de noblesse si suréminents. Parcourons-les, ces titres, et vous le comprendrez.

Le premier de ces titres, c'est notre union à Jésus-Christ, union si intime, si profonde, que nous sommes comme identifiés avec lui et qu'il est vrai de dire de nous que nous sommes d'autres Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus*. Grandeur inouïe que le divin auteur du sacerdoce nous explique par ces étonnantes paroles : Celui qui vous reçoit me reçoit, et même accueil vous est dû qu'à moi-même : *Qui vos recipit, me recipit*. Celui qui vous écoute m'écoute, et même respect est dû à votre parole qu'à la mienne : *Qui vos audit, me audit*. Si je suis la lumière du monde : *Ego sum lux mundi*, vous l'êtes comme moi-même : *Vos estis lux mundi* ; ce sont divers rayons d'un même soleil ; car toutes les connaissances que j'ai reçues de mon Père, je vous les ai transmises : *Omnia quæcumque audiui a Patre, nota feci vobis* ; et ma mission se confond avec la vôtre : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. Je veux que vous jouissiez de la même considération que moi-même : *Ego claritatem quam dedisti mihi, dedi eis* ; et que mon trône soit le vôtre dans les cieux : *Ubi sum ego, illic et minister meus erit*. Il est donc bien vrai que dans l'idée divine le prêtre est un autre Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus* ; mais, s'il en est

ainsi, donc, ô rois et monarques de la terre l'éclat de vos diadèmes disparaît devant la couronne sacerdotale, comme l'ombre devant la splendeur du soleil. Donc, vous tous, patriarches et prophètes de l'ancien peuple, hommes inspirés, Abraham, père des croyants, Moïse, le confident de Dieu au Sinaï. David, si magnifique dans vos saints cantiques. Isaïe, l'évangéliste anticipé, Jérémie, la figure du Messie, Daniel qui avez lu dans l'avenir la succession des empires et le nombre des semaines, et vous-même, Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes avant l'Évangile, le prêtre vous domine tous de toute la hauteur de Jésus-Christ vivant en lui, et, quand je m'élèverais au ciel jusque parmi les plus sublimes intelligences, les séraphins et les chérubins, je leur dirais encore sans craindre de les offenser : « Oui, le prêtre vous domine tous par l'excellence de son caractère sacerdotal. » Pour atteindre jusqu'à sa hauteur, il faut s'élever jusqu'au trône de Jésus-Christ, qui est le trône même du prêtre : *Dabo ei sedere mecum in throno meo*. Mais, s'il en est ainsi, si nous sommes un autre Jésus-Christ par la dignité, donc nous devons l'être aussi par la conduite. Nous devons l'être devant Dieu par la pureté de la conscience, la sainteté de la vie, la religion de toutes nos prières ; nous devons l'être devant les peuples par la décence du maintien, la dignité du langage, la ferveur et la prudence du zèle. Il faut que nous puissions dire aux peuples comme l'Apôtre : *Imita-*

tores mei estote, sicut et ego Christi...; vivo jam non ego, vivit vero in me Christus. Il faut, enfin, que les peuples, en nous voyant à l'autel, en chaire, au tribunal, au presbytère, dans les rues, dans les maisons, auprès des pauvres, des pécheurs, des malades, puissent se dire : « C'est bien là un autre Jésus-Christ; c'est sa douceur, sa modestie, sa sainte réserve, sa bonté, sa charité : *Sacerdos alter Christus.* »

Mais passons à notre second titre de noblesse ; je le lis en saint Matthieu : « Toute puissance, dit Jésus-Christ, m'a été donnée au ciel et sur la terre. » Quel magnifique exorde ! Et quelle sera donc la suite ? En vertu de ma toute-puissance, je vous constitue les ministres de ma parole, mes ambassadeurs auprès des rois et des peuples de tous les lieux que le soleil éclaire. Allez enseigner toutes les nations, je serai avec vous, enseignant avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. D'où il suit, chers confrères, que le prêtre en chaire n'est plus un homme, c'est l'ambassadeur du grand Dieu vivant, c'est Jésus-Christ parlant par sa bouche, et le prêtre ne fait que lui prêter sa voix : *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* O sublime dignité du prêtre en chaire ! Tous les peuples sont soumis à sa parole ; il est leur docteur, leur maître, et il peut chanter le cantique du prophète : *Subjecit populos nobis et gentes sub pedibus nostris.*

Continuons d'écouter Jésus-Christ. Après avoir

enseigné les nations, vous les baptiserez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Nouvelle dignité, chers confrères, doublement sublime, et parce que, quand nous baptisons, c'est Jésus-Christ qui baptise par nos mains : *Hic est qui baptizat*; et parce que là où il n'y avait qu'un esclave du démon notre ministère crée un enfant de Dieu, un héritier du royaume des cieux, un membre de Jésus-Christ, un chrétien, enfin ! Ciel ! que de grandes choses ! Ah ! si les anges de Dieu pouvaient baptiser, ils s'estimeraient honorés et heureux d'un si haut ministère.

Jésus-Christ continue : « Les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au ciel ; tout ce que vous lierez dans le temps sera lié dans l'éternité. » Prérogatives divines qui donnent au prêtre le droit de s'asseoir au saint tribunal, d'y disposer en maître des droits mêmes de Dieu et d'y prononcer des sentences que le ciel ratifie. O prêtre confesseur, que votre ministère est auguste ! que votre tribunal brille aux regards de la foi d'un plus bel éclat que les sièges les plus élevés d'où la justice humaine rend ses oracles ! Là les rois et les empereurs sont vos justiciables, et prosternés à vos pieds ils n'attendent que de votre bouche l'arrêt du pardon. Là, tandis que les juges de la terre ne traitent que des intérêts de la terre, vous, vous prononcez des sentences dans l'ordre des choses éternelles, et le ciel même respecte vos

arrêts. Là, tandis que les juges, oracles de la justice humaine, ne savent que punir le coupable et, en certains cas, l'exclure de la société, vous prévenez le crime en déposant dans les consciences ces doctrines salutaires qui enchaînent les passions, inspirent les vertus, commandent tous les devoirs par la foi à un juge plus relevé qui voit dans les ténèbres et accompagne dans la solitude ; ou, si le crime est déjà commis, magistrats des mœurs au for intérieur, vous faites naître les remords avec le repentir, vous ramenez du vice à la vertu, non par la crainte, mais par la persuasion, non par le châtement, mais par l'amour.

Cependant, chers confrères, ce n'est pas tout encore. Jésus-Christ prend du pain et du vin, le transsubstancie en son corps et en son sang, puis ajoute : « Ce que je viens de faire, faites-le vous-mêmes, je vous en donne le pouvoir : *Hoc facite.* » O mystère ! ô prodige au-dessus de tous les prodiges ! Quoi ! mon Dieu ! ma parole peut donc monter jusqu'au ciel, traverser les chœurs des anges, s'élever jusqu'au plus haut des splendeurs des saints, jusqu'au sein même de la divinité, vous commander de descendre, et vous obéissez, et à l'instant même vous êtes sur l'autel, je vous tiens dans mes mains, moi, debout au milieu de vos anges descendus avec vous, mais prosternés, et je vous offre en sacrifice à l'auguste Trinité pour le salut du monde ! O Seigneur, c'est trop d'honneur à vos prêtres : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* Produire

un Dieu par la parole, c'est plus qu'arrêter le soleil dans sa course, c'est plus que ressusciter les morts, c'est plus que créer des mondes. O sacerdoce, je vous salue dans le ravissement de mon âme ! vous êtes vraiment le chef-d'œuvre de la puissance divine, l'étonnement du ciel, la merveille de la terre, le salut du monde, la gloire de l'humanité. O grandeurs ineffables, vous m'expliquez pourquoi les premiers chrétiens reçoivent leurs prêtres comme des anges de Dieu, comme Jésus-Christ même : *Sicut angelum Dei excepistis me, sicut ipsum Jesum*. Par vous, je comprends pourquoi saint François d'Assise osait dire : « Si je rencontrais un prêtre et un ange, je me prosternerais en premier lieu aux pieds du prêtre, et l'ange du Seigneur ne recevrait qu'en second lieu mes profonds hommages. » Par vous, je m'explique la façon d'agir de saint Martin, lorsqu'assis à la table de l'empereur et chargé, selon l'usage d'alors, de remettre la coupe au plus digne, il la présente à son prêtre avant de l'offrir au prince. Ah ! ce grand évêque pensait qu'un monarque, quel qu'il soit, est inférieur à un prêtre et que le plus beau trône est peu de chose auprès d'un autel.

Et certes, chers confrères, tout ce discours vous prouve qu'il avait raison, mais aussi quelles conséquences découlent de là pour la réforme de notre vie ? O autel ! ô chaire ! ô tribunal ! ô fonts sacrés du baptême, qu'il faut être saint pour être au niveau de vos hauts mystères ! Combien purs doi-

vent être et les mains qui les touchent et les yeux qui les contemplent, et les lèvres qui en prononcent les paroles sacrées, et le corps tout entier qui y représente la personne même de Jésus-Christ ! Mais surtout par quel dévouement ne devons-nous pas répondre à de si hautes dignités ?

SECOND POINT.

Le dessein de Dieu, en nous élevant si haut, est de nous dévouer au bonheur des hommes. Oui, chers confrères, nous ne sommes élevés au-dessus des autres par la dignité que pour nous faire le serviteur de tous par la charité. Telle est la constitution du sacerdoce, et telle est aussi son histoire. En effet, on n'y voit jamais, sous quelque face qu'on le considère, qu'un dévouement entier, exclusif, gratuit, au bonheur des hommes.

Dévouement entier : si nous prions, c'est par dévouement, c'est pour appeler sur la terre les bénédictions du ciel ou en éloigner les fléaux ; si nous catéchisons l'enfance, si nous instruisons l'âge mûr, si nous recevons les pénitents au saint tribunal, c'est par dévouement, c'est pour rendre la paix aux âmes troublées, affermir celles qui chancellent, relever celles qui sont tombées ; c'est pour assurer à la société des sujets plus soumis, des magistrats plus intègres, des enfants plus dociles, des serviteurs plus fidèles, des pères plus vigilants, des hommes plus probes dans les contrats et le commerce.

Et ce dévouement entier doit, d'après la constitution du sacerdoce, tellement absorber toute notre existence, que tout ce qui nous en détourne nous est sévèrement interdit. Ainsi nous sommes soumis à la loi du célibat, parce que celui qui a une famille lui doit son temps, ses affections, ses soins, et l'Église n'entend pas que le prêtre soit ainsi partagé. Elle nous donne pour famille les pauvres, les malheureux, les pécheurs, tous les hommes, sans exception, auxquels notre ministère peut être utile; et à cette famille adoptive seule doit être consacrée toute notre existence; le commerce, la gestion des affaires, l'administration des choses civiles nous sont défendues, parce qu'aucun moment de la vie ne doit être soustrait à notre dévouement. Dans les autres professions, il est permis de rechercher, au moins comme fin secondaire, son intérêt temporel ou celui de ses proches; mais dans notre saint état nos moments ne sont plus à nous ni à la famille: ils sont tous aux âmes, la nuit comme le jour. Elle est magnifique, cette constitution du sacerdoce, chers confrères; car s'immoler comme une victime publique au bonheur des hommes, c'est la plus belle et la plus glorieuse des destinées; c'est le plus noble usage que l'homme puisse faire de son existence ici-bas, et le passage même de la divinité sur la terre ne pouvait être raconté en des termes plus dignes d'elle que par ces deux mots de nos livres saints: « Jésus a passé en faisant le bien, *pertransiit benefaciendo.* »

Et ce qui relève encore l'excellence de ce dévouement, chers confrères, c'est que nous savons très bien que nous n'avons à attendre en ce monde aucune récompense de nos travaux, pas même la reconnaissance ; car en même temps que notre ministère est utile aux âmes, il leur déplaît presque toujours : en guérissant leurs plaies, il les blesse ; et, quelque délicate que soit la main qui les touche, elle fait presque toujours une sensation douloureuse. Chargés de reprendre les désordres, de corriger les abus, de condamner les passions, nous trouvons armés contre nous toutes les résistances du cœur humain, toutes les délicatesses de l'amour-propre, tous les préjugés de la nature corrompue et du monde corrupteur ; et comment faire entendre, au milieu de tant d'ennemis ligués, une voix improbatrice, sans déplaire ? Peut-on espérer de l'homme assez de raison et de sagesse pour qu'il aime mieux une réprimande utile qu'une flatterie trompeuse, la blessure d'un ami que le baiser d'un imposteur ennemi ? Non, sans doute, et il faudrait ignorer étrangement le cœur humain pour compter sur la reconnaissance des hommes. Nous nous immolons pour eux, et, le plus souvent, ne voulant voir dans notre ministère que ce qu'il a de pénible pour la nature corrompue dont il demande la réforme, ils refusent d'y reconnaître ce qu'il a d'aimable et de généreux dans le sentiment de charité qui l'inspire.

Mais, chers confrères, le refus qu'on nous fait

de reconnaître nos services ne doit qu'épurer notre zèle sans le ralentir. Le monde ne nous rend-il, pour prix de nos services, que des contradictions, des persécutions et des outrages; nous ne devons pas moins lui continuer notre ministère de dévouement, lui rendant le bien pour le mal, le poursuivant de notre amour et lui sacrifiant, s'il le fallait, jusqu'à notre vie. Car il faut qu'il sache que jamais il ne réussira à nous faire ses ennemis, que toujours nous l'aimerons quoiqu'il nous haïsse, toujours nous serons prêts à mourir pour lui quoiqu'il nous insulte, toujours nous lui prodiguerons les bienfaits du sacerdoce, et si notre insistance à lui faire du bien ne provoque de sa part qu'une haine nouvelle, nous n'y opposerons que la réponse du divin Maître : « J'ai multiplié parmi vous mes bonnes œuvres : pour laquelle voulez-vous me lapider? *Multa bona opera ostendi vobis..., propter quod eorum opus me lapidatis?* » S'il nous faut des exemples pour soutenir notre courage, nous jetterons les yeux sur l'histoire du sacerdoce depuis dix-huit siècles, et nous y verrons partout l'histoire du plus sublime dévouement.

En tête, je vois le chef même du sacerdoce, Jésus-Christ, le Prince des pasteurs. Quelle vie que la sienne ! Toute de dévouement et de sacrifice : il évangélise les pauvres, il guérit les malades, il ressuscite les morts, il se fatigue à la poursuite des pécheurs, porte le poids du jour et de la

chaleur, et, après une vie toute consacrée au bonheur des hommes, il meurt victime de son amour pour eux.

Imitateurs de leur Maître, les apôtres n'aspirent qu'à faire des heureux, et ils en trouvent le secret dans cette communauté de biens, rêvée en vain par les philosophes anciens et modernes, plus encore dans cette union mutuelle des cœurs, le plus doux charme de la vie. Il suffit d'être malheureux ou affligé pour avoir droit à leur intérêt. Paul épouse la cause de l'esclave Onésime avec toute la chaleur de la plus franche amitié, recueille dans ses courses évangéliques les aumônes des fidèles pour l'Église affligée de Jérusalem, se fait le serviteur de tous, sacrifie de grand cœur et ses biens et sa personne : *Libentissime impendam et superimpendar ipse.*

Les hommes apostoliques qui succèdent aux apôtres ne dégèrent pas de leurs modèles. Sous Valérien une peste cruelle ravage Alexandrie ; les prêtres catholiques se dévouent avec les fidèles au service des païens, leurs persécuteurs ; et, quelque temps après, Julien l'Apostat écrit à Arsace, pontife des faux dieux en Galatie, une lettre où il l'invite à imiter les chrétiens, « lesquels, dit-il, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres que nous laissons manquer de tout ».

En même temps que le dévouement sacerdotal veillait aux jours des pauvres, il travaillait à la régénération universelle, et par lui se le va sur le

monde l'admirable splendeur de l'Évangile; par lui les nations furent arrachées aux vices et aux malheurs, hideux cortège de l'idolâtrie; le sang des gladiateurs cessa de couler dans l'arène, les victimes humaines d'être immolées sur des autels sacrilèges; par lui, la barbarie fut adoucie et civilisée, le droit de la guerre et des gens devint plus humain, toute la société plus compatissante à la pauvreté et au malheur; par lui tous les devoirs furent mieux remplis, toutes les vertus mieux pratiquées, tous les hommes plus heureux, tout l'univers plus éclairé et meilleur, et, chose remarquable, chers confrères, tout le bonheur versé sur le monde coûta au sacerdoce son sang le plus pur. Les peuples, mécontents de voir apparaître une lumière qui condamnait leurs œuvres, éclatèrent contre leurs bienfaiteurs, vomirent contre eux les calomnies et l'outrage, les chargèrent de chaînes et les vouèrent à la mort comme ennemis du genre humain. Dans le feu de la persécution le dévouement de ces prêtres héroïques ne fit que s'accroître, et de grand cœur, après avoir donné leurs sueurs, ils donnèrent leur sang, afin qu'il demeurât bien constaté dans l'univers que le dévouement du prêtre au bonheur des hommes est un dévouement pur et gratuit, sans intérêt propre, sans autre motif que le bonheur même des hommes en vue de Dieu.

Tels furent les illustres exemples qui s'offrirent aux regards de la France nouvellement convertie,

et elle les accueillit avec transport, et elle aussi enfanta des prêtres qui surent vivre et mourir pour le bonheur de leurs semblables. Car depuis son origine jusqu'à nos jours, ç'a toujours été la gloire de notre Église de produire des prêtres à la trempe énergique, hardis au sacrifice, heureux et fiers de faire abnégation d'eux-mêmes pour se dévouer au bien de leurs frères. Il y a dans le caractère français quelque chose de grand et d'élevé qui se prête à ces hauts sentiments, et, quand le motif sublime de la religion vient exalter encore cette générosité naturelle, alors vivent les privations et les fatigues, vivent les périls, vive la mort !

Voyez-en la preuve, chers confrères, dès le berceau même de la monarchie. Nos premiers aïeux, vous le savez, étaient des barbares, élevés dans les habitudes féroces d'une vie à demi sauvage : que fera le prêtre parmi de tels hommes ? A force de dévouement il s'en empare, il les dompte, il les maîtrise, courbe leur tête sous le joug de la croix, et les transforme en d'autres hommes qui brûlent ce qu'ils avaient adoré, adorent ce qu'ils avaient brûlé, fertilisent par un travail honnête les terres qu'ils venaient de ravager, relèvent les autels qu'ils avaient renversés et bâtissent ces vastes basiliques dont la noble architecture fait encore la décoration de nos villes et la gloire de nos provinces. Le prêtre continue de travailler cette nation vigoureuse, mais encore tout informe, et, sous

son inspiration, du sein de la barbarie sort la loyauté magnanime de nos preux et antiques guerriers, auxquels on comparerait en vain les héros des anciens âges, et à la bizarre législation d'un code barbare succèdent des lois équitables puisées dans les sources pures de la discipline ecclésiastique. A la voix du prêtre, la trêve de Dieu proclamée fait tomber les armes des mains à des hommes toujours aux prises les uns contre les autres, et les peuples, désolés par des guerres journalières, peuvent au moins goûter trois jours de la semaine les douceurs de la paix. En même temps une vaste enceinte est tracée autour de nos temples où la vierge timide, la veuve et l'orphelin, le laboureur faible et désarmé, viennent mettre à couvert leur honneur, leur fortune et leur vie. Par l'ordre ecclésiastique, enfin, la société entière est sauvée. Attila est détourné de Troyes par saint Loup, d'Orléans par saint Aignan, et le clergé, qui seul alors possédait l'instruction, forme les princes au grand art de gouverner et de s'attacher à leurs sujets, dessèche, défriche et plante des terrains ingrats, les convertit en plaines et coteaux fertiles dont il partage les revenus avec le pauvre, bâtit des asiles pour toutes les infortunes, fonde des écoles publiques pour tous ceux qui veulent s'instruire, recueille dans ses demeures, comme dans une maison hospitalière, les arts et les lettres qui allaient périr, et conserve ainsi au monde savant ces chefs-d'œuvre de la poésie et de

l'éloquence antique, éternels modèles de l'art de parler et d'écrire.

Au sortir du moyen âge, chers confrères, le dévouement du clergé français suit sa marche glorieuse à travers les siècles. Nous le voyons illustrer notre Église par tous les genres de charité et de zèle, s'élançant dans les deux Indes pour y porter le bonheur avec l'Évangile, dès que la Providence a ouvert ce vaste champ à son zèle, et transformer en apôtres magnanimes qui font bénir le nom français jusqu'aux contrées les plus lointaines, non seulement l'humble religieux mort au monde et à ses espérances, mais les nobles rejetons des plus illustres familles, un Laval, un d'Urfé, un de Lyonne, un Cicé, qu'aidaient en se dépouillant de leurs biens un commandeur de Sillery et tant d'autres dont les noms sont écrits au livre des justes. Pendant ce temps, notre saint Vincent de Paul d'un côté nourrissait des provinces entières, les pauvres, les orphelins, les vieillards; d'un autre, il formait dans ses conférences de saints évêques et de saints pasteurs, créait les sœurs de la Charité, portait l'Évangile aux campagnes de France et d'Italie, jusqu'aux îles Hébrides et à Madagascar. A cette époque encore, les cardinaux de Sourdis et de Marquemont rappelaient sur les deux plus beaux sièges de France le dévouement des Charles Borromée, et sur tous les points du royaume des prêtres, au cœur apostolique, remuaient les populations, les ramenaient à la vraie foi, à la pratique

des vertus chrétiennes et au bonheur qui en est la suite. Tout était entraîné par l'éloquence sainte et la puissance de l'esprit qui parlait en eux, et les temples où ils évangélisaient étaient comme autant de cénacles d'où chacun sortait tout enflammé, tout changé. Ainsi s'écoula dans des prodiges de dévouement et de zèle ce merveilleux xvii^e siècle, la plus belle époque de notre Église.

Arrive le xviii^e siècle, siècle de luttes et de combats, où l'impiété, entreprenant la ruine totale de la religion, rassembla contre elle et le ridicule, et la satire, et les travestissements de l'histoire, et les séductions du sophisme, et les charmes de l'éloquence et de la poésie, et le blasphème assaisonné d'obscénité et le discrédit du trône qui protégeait l'autel. Le clergé combattit avec dévouement ces nouveaux ennemis, opposant la vérité au mensonge, la vertu au sarcasme ; mais Dieu, qui voulait montrer au monde tout ce que le sacerdoce français recelait de courage et de mâle énergie, permit que l'impiété eût le dessus. La persécution commença et la grande majorité des prêtres scellèrent leur foi par le martyre ou par l'exil. Honneur, gloire immortelle à notre clergé ! aucune nation n'en a eu de comparable.

Voyez l'Angleterre. Longtemps son sacerdoce avait brillé du même éclat que le nôtre. Les deux Églises s'avançaient comme deux sœurs sur les deux rives opposées de l'Océan, belles l'une et l'autre de dévouement et de sacrifice. Deux

siècles avant nous le sacerdoce anglais est mis au creuset de la persécution. Il donne aussi, sans doute, des martyrs au ciel, des confesseurs à la terre; mais, ô douleur de la religion! ô désolation amère! il défailloit sous les coups de l'homme ennemi, déserta le centre de la communion catholique, et, foulant aux pieds la loi du célibat, il se découronna du lis des vierges, et depuis ce jour qu'avons-nous vu? On a vu ce clergé, si magnifique de dévouement dans les siècles de sa gloire, ce clergé qui avait bâti Westminster, Oxford et ses trois cents collèges, créé des écoles publiques dans ses abbayes, fondé des pensions gratuites dans ses universités, nourri et vêtu pendant des siècles tous les pauvres, servi d'appui à la veuve et à l'orphelin, on l'a vu, le jour qu'il a cessé d'être catholique et vierge, fermer son âme au dévouement, sa main à toutes les bonnes œuvres, son cœur à tous les sentiments généreux. On l'a vu, avec deux cents millions de revenus, c'est-à-dire avec plus de richesses à lui seul que toutes les nations de la terre ensemble, laisser l'Angleterre et l'Irlande se débattre dans les étreintes d'une des plus effroyables misères que le soleil ait jamais éclairées, sans qu'il songeât seulement à venir en aide à tant d'infortunes; triste conséquence de l'abolition du célibat ecclésiastique, laquelle une fois admise, il ne reste d'entrailles que pour la famille, de richesses que pour elle, de sollicitude que pour accroître sans mesure son opulence.

O Église d'Angleterre, qu'est devenue ton antique gloire? Je pleure sur toi, ô branche séparée du tronc! ô ruisseau séparé de la source! ô rayon divisé d'avec le foyer! Mais que dis-je? Ah! des jours meilleurs t'attendent! Déjà je vois poindre l'aurore de ton retour, et je salue avec transport ta renaissance. Puissent nos yeux revoir ce bel astre arriver à son midi et le sacerdoce anglais, saintement émule du nôtre, recouvrer son ancienne beauté!

Pour nous, chers confrères, bénissons le ciel qui nous a plus favorisés; le sacerdoce français n'a point eu d'éclipses : il est sorti triomphant de l'épreuve, et les persécutions n'ont fait que l'épurer; toujours il est demeuré fidèle, attaché par le fond de ses entrailles au siège de Pierre, comme à l'immortel principe de toute vie et de tout dévouement catholique. On a cru l'épouvanter en lui demandant son sang ou sa foi; il a donné son sang, il a pu être mis à mort, mais non pas vaincu. On a cru l'affaiblir ou le dépouiller; mais sa pauvreté même a su être riche en bonnes œuvres et sa charité n'a point tari. O Église de France! nous ignorons le sort qui nous est réservé; mais, quoi qu'il arrive, nous ne te laisserons pas déchoir de ton antique splendeur, et ta gloire ne s'éclipsera pas en nos mains. Successeurs de tant de héros, de tant d'apôtres, nous continuerons ces traditions antiques d'abnégation de soi et de dévouement au bien des autres, et nous n'irons pas, race dégénérée, léguer à nos neveux le triste exemple d'es-

prits et de cœurs étroits qui n'ont ni l'intelligence ni le courage du sacrifice. Nous nous souviendrons que nous foulons aux pieds une terre de confesseurs et de martyrs, que nous occupons à l'autel, en chaire, au tribunal, dans le presbytère, la place qu'y occupait, il y a trois quarts de siècle, un confesseur ou un martyr, et nous en aurons le dévouement et le courage, et nous n'aurons garde de laisser le sang des apôtres se refroidir dans nos veines.

Pleins de ces nobles sentiments, allons, chers confrères, redire avec un cœur tout nouveau les douces paroles que nous venons de méditer : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei*. Le Seigneur tout seul est la portion que je me suis réservée et je n'en veux pas d'autres. Oh ! que de riches fruits de salut promettent à ce diocèse des dispositions si saintes ! Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse ! Voyez ces nombreux enfants que vont vous donner vos pasteurs régénérés, reparaisant au milieu de leurs ouailles avec l'esprit de dévouement qui fait les apôtres. Peuples endormis dans le sommeil de l'indifférence, réveillez-vous ; votre heure est venue, voyez s'approcher les pas de ceux qui vont vous évangéliser la paix, vous apporter les vrais biens. Et vous, ô Pontife du Seigneur, que votre cœur d'évêque se console et espère : les brebis rendues aux agneaux, après avoir blanchi leur toison dans le lavoir sacré, vont porter au bercail le bonheur et la vie. *Amen*.

EXAMEN DU SIXIÈME ET DERNIER JOUR.

L'abnégation.

N'ai-je pas mené une vie molle, sensuelle, avide de jouissances, ennemie de tout ce qui gêne et incommode? Ai-je su un peu supporter la contrariété, modérer mes vivacités et mes impatiences? N'ai-je pas cédé à la paresse pour le lever et le coucher, pour le travail et l'étude? Ai-je su sacrifier le plaisir et le caprice aux exigences de mon ministère? Ai-je toujours recherché ce qui pouvait être le plus utile aux âmes, quoi qu'il m'en coûtât d'ennuis, de peines, de fatigues?... Suis-je au moins actuellement dans une disposition de dévouement entier, résolu à compter ma peine pour rien, la gloire et le salut des âmes pour tout? Suis-je disposé à prouver par toute ma conduite que la retraite m'a changé et converti, que je ne suis plus le même homme, à mener une vie de règle, et à faire tous les matins mon oraison après l'avoir préparée la veille, et ensuite chaque exercice à son heure marquée : Bréviaire, lecture spirituelle, étude de l'Écriture sainte et de la théologie, préparation des prônes et des catéchismes?

La vigilance pastorale.

Ai-je surveillé toute ma conduite pour n'offrir partout que de bons exemples; toutes mes paroles et mes actions pour ne jamais donner prise à la

malignité, et être un spectacle de religion pour les fidèles ? Y a-t-il de l'ordre dans mon presbytère ? Tout y est-il propre, décent, bien rangé, sans luxe ni affectation ? Ai-je une heure réglée pour mes repas, lever, coucher, exercices de piété ? Toutes mes affaires sont-elles en ordre de sorte que, si je venais à mourir subitement, on sût à quoi s'en tenir pour le compte de mes messes et la destination de tout ce qui se trouve dans le presbytère ? Ai-je fait mon testament ? Les registres et tous les papiers de la fabrique sont-ils en ordre et à jour ? Ma servante a-t-elle l'âge voulu par les statuts ? Se borne-t-elle à obéir sans se mêler de gouverner ? La traite-je avec bonté, mais sans familiarité, la tenant à distance ? Ne laissé-je pas les personnes du sexe fréquenter le presbytère ? Veillé-je à ce que tous les employés de l'église se tiennent avec décence dans le lieu saint, à ce que les enfants de chœur soient modestes et articulent les mots, à ce que tout le peuple garde le silence dans l'église, et à ce qu'on ne reste pas en dehors de l'église pendant les offices ? Ai-je tenu toujours dans une décence et propreté parfaite les tabernacles, gradins, chandeliers, marchepieds d'autels, crédences, fonts baptismaux et murs de l'église ? Fais-je blanchir assez souvent les corporaux, nappes d'autel, aubes, purificateurs et tous les linges sacrés : tout cela est-il d'une blancheur éclatante ? Ai-je à cœur l'ornementation de mon église ? Veillé-je au renouvellement des saintes espèces, à l'entre-

tien de la lampe, à la propreté de la sacristie? Ai-je l'œil ouvert sur les familles de ma paroisse? Ai-je soin d'étudier les vocations soit pour l'état ecclésiastique soit pour l'état religieux? Ai-je des pauvres tout le soin que je dois avoir? Leur fais-je l'aumône avec bonté et douceur, avec discernement de leurs besoins et zèle de leur salut? Ai-je soin des malades? Ne m'absenté-je pas sans m'inquiéter qui les visitera? Suis-je fidèle à partir à l'instant où l'on m'avertit, à les absoudre dès la première visite, à retourner les voir ensuite? Travaillé-je à abolir les abus de ma paroisse, à y établir les pratiques et dévotions propres à nourrir la piété?

Les grandeurs du sacerdoce.

Ai-je du sacerdoce la grande idée que la foi m'en donne? Respecté-je et honoré-je le prêtre dans la pureté de mon corps, dans la tenue de tout mon maintien, dans mon langage toujours digne, dans mes sentiments toujours élevés, dans mon détachement de tous les biens de la terre? Ne me suis-je pas fait un homme vulgaire qui se ravale à de petits intérêts d'argent, aux plaisirs de la sensualité et de la bonne chère, aux petitesesses de la vanité, de l'amour-propre, à la recherche de mes aises? Ai-je rempli l'obligation où je suis d'être saint et plus saint que le reste des chrétiens? d'être un homme de prière et de bon exemple, un autre Jésus-Christ? N'ai-je pas des vues basses d'intérêt

qui m'ont fait exiger mes droits avec rigueur et négliger le soin des pauvres? Toute ma paroisse croit-elle que je suis désintéressé, ami des pauvres, charitable et généreux?

Comme prêtre, je suis l'agent des peuples auprès de Dieu : Ont-ils en moi un digne envoyé? Me préparé-je comme il convient avant de réciter pour eux le divin office? Le dis-je avec recueillement, dans un lieu convenable, dans une posture décente, propre à faire connaître un homme qui prie, sans précipitation, articulant bien tous les mots, mais ne répétant pas, avec piété, entrant dans le sens des paroles, avec attention, bannissant les pensées étrangères et renouvelant ma ferveur à chaque *Gloria Patri*. Je suis, d'un autre côté, l'agent de Dieu auprès des peuples : Leur annoncé-je la divine parole avec onction et zèle? Leur administré-je les sacrements avec une foi, une modestie, une piété qui en inspire la vénération aux assistants? En un mot, toute ma personne force-t-elle le respect des peuples? Pourra-t-on dire de moi, à ma mort, comme du divin Modèle : *Pertransiit benefaciendo? Bene omnia fecit?* Amen.

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

AVANT-PROPOS	1
--------------	---

PREMIER JOUR

MÉDITATION : Les Grandeurs du sacerdoce	1
PREMIER SERMON : Ouverture de la retraite ; son importance ; manière de la bien faire	7
CONFÉRENCE : Les Exercices de piété	34
SECOND SERMON : L'Influence du sacerdoce	55
EXAMEN PARTICULIER	84

DEUXIÈME JOUR

MÉDITATION : La Vertu de religion	87
PREMIER SERMON : Le Péché des prêtres	97
CONFÉRENCE : Le Prêtre pénitent et son confesseur	123
SECOND SERMON : La Tiédeur	148
EXAMEN PARTICULIER	174

TROISIÈME JOUR

MÉDITATION : La Dévotion au Saint-Sacrement	177
PREMIER SERMON : Nécessité du zèle	185
CONFÉRENCE : L'Étude	210
SECOND SERMON : Caractères du zèle	241
EXAMEN PARTICULIER	267

QUATRIÈME JOUR

MÉDITATION : La Dévotion à Marie	271
PREMIER SERMON : Les Conversations des prêtres	280
CONFÉRENCE : La Prédication	304
SECOND SERMON : L'Union des prêtres	331
EXAMEN PARTICULIER	356

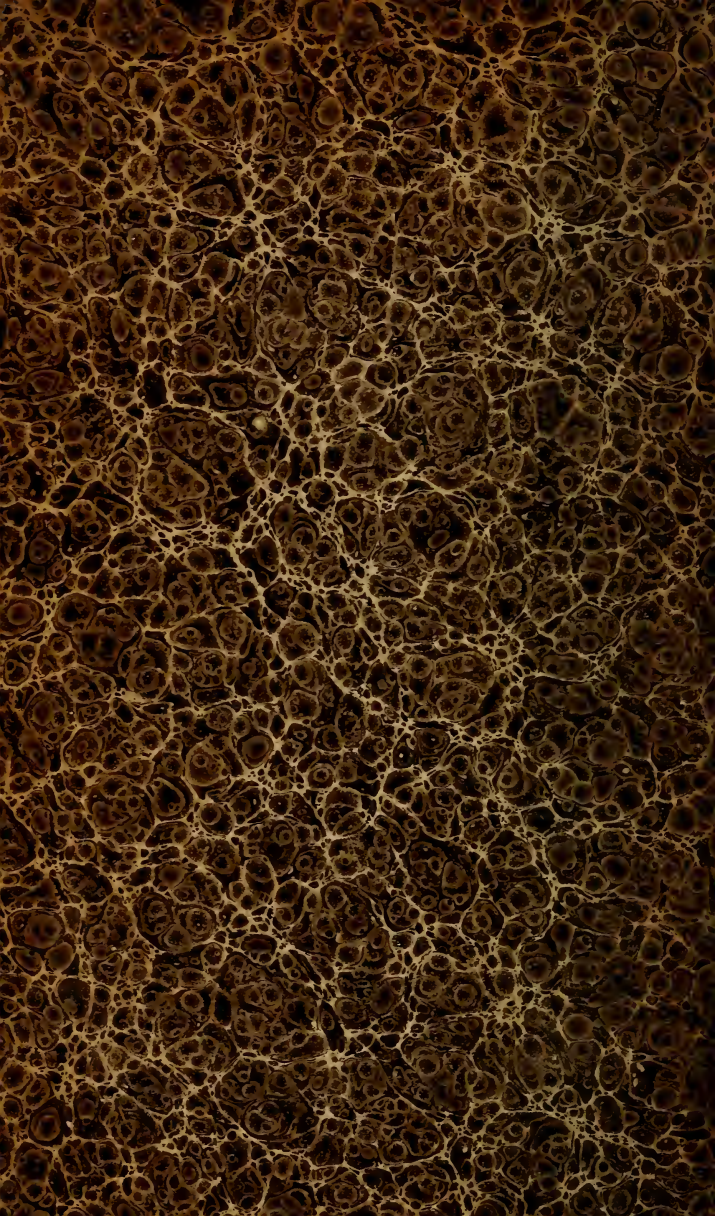
CINQUIÈME JOUR

MÉDITATION : La Nécessité d'une règle de vie.	361
PREMIER SERMON : Le Saint Office	369
CONFÉRENCE : L'Administration du Sacrement de pénitence .	390
SECOND SERMON : Le Saint Sacrifice	412
EXAMEN PARTICULIER.	437

SIXIÈME JOUR

MÉDITATION : La Consécration à Dieu.	441
PREMIER SERMON : L'Abnégation	449
CONFÉRENCE : La Vigilance pastorale.	469
SECOND SERMON : Grandeur du sacerdoce	495
EXAMEN PARTICULIER.	515

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME



BX 1912.5 .H34 1869 v.1 SMC
Hamon,
Retraites pastorales et
discours divers 47232622

